



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 141 • NUMÉRO 006 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

**Le lundi 10 avril 2006
(Partie A)**

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 10 avril 2006

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

DISCOURS DU TRÔNE

• (1100)

[Traduction]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 6 avril, de la motion portant qu'une adresse soit présentée à Son Excellence la Gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session ainsi que de l'amendement modifié.

Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Lib.): Monsieur le Président, comme c'est la première occasion que j'ai de m'exprimer dans le cadre de cette nouvelle législature, je voudrais commencer en exprimant ma gratitude à mes électeurs de Don Valley-Est pour m'avoir réélue pour les représenter à Ottawa. Je veux aussi exprimer à mes bénévoles mes remerciements sincères pour leur dur labeur et leur dévouement. Je tiens aussi à remercier l'honorable chef de l'opposition officielle pour avoir démontré sa foi en mes compétences en me confiant le rôle de porte-parole officiel de l'opposition en matière de revenu national.

Je tiens aussi à vous féliciter, monsieur le Président. Encore une fois, les membres de la Chambre ont exprimé leur confiance en vous pour assurer la présidence de ce Parlement. Je voudrais aussi féliciter tous les parlementaires qui sont revenus, ainsi que les nouveaux parlementaires.

En ma qualité de porte-parole de l'opposition, je compte faire de mon mieux pour faire rendre des comptes au gouvernement et pour faire en sorte que ce soit un Parlement productif, quelle que soit la longévité de ce gouvernement minoritaire.

On a fait remarquer que c'est l'un des plus courts discours du Trône qui ait jamais été prononcé. C'est un document remarquablement léger, et tout aussi léger en nouvelles idées. Il traite, en fait, de cinq objectifs étroits qu'a cernés le Parti conservateur, et pourtant, c'est ce que ne contient pas ce discours qui fait qu'il est réellement remarquable.

Permettez-moi de donner quelques exemples. Le discours ne dit rien sur la protection de l'environnement et l'Accord de Kyoto, le financement de nos communautés de citoyens, ou encore les étudiants et l'accès à l'éducation postsecondaire. Il n'y est pas non plus question d'honorer le fameux accord de Kelowna conclu l'année dernière entre le gouvernement du Canada et les peuples autochtones. Pour les Canadiens qui cherchent un logement abordable, il

n'y a aucun espoir d'aide sous quelque forme que ce soit de la part du gouvernement fédéral.

Il y a, toutefois, certaines choses à dire à propos des cinq objectifs dont il est question dans le discours du Trône et de ce qu'ils sont en réalité. Il s'agit des mesures sur la responsabilité, la criminalité et les peines, l'allocation familiale au lieu de l'aide au développement de la petite enfance, l'augmentation des impôts des particuliers pour compenser la réduction de la TPS, et une garantie en matière de soins de santé.

Examinons ce qui s'est passé sur le plan de la reddition des comptes au cours des premières semaines du gouvernement conservateur. Tout au long de sa carrière, le nouveau premier ministre s'est fait l'ardent défenseur d'un Sénat élu. Le député réformiste qu'il a été en a fait son mantra pendant des années. Pourtant, la première mesure qu'il a prise comme premier ministre a consisté à nommer au Sénat son ami personnel et directeur de campagne. Quel exemple éloquent de reddition de comptes! Comme si cela ne suffisait pas, sa deuxième mesure fut de mettre cet ami non élu à la tête du ministère des Travaux publics, le ministère responsable des achats gouvernementaux et l'un des plus importants. Le ministre des Travaux publics n'étant pas un député, il ne participe donc pas à la période des questions quotidienne. Les Canadiens se demandent ce qu'il est advenu de la reddition des comptes.

Le premier ministre croit-il que la reddition des comptes n'est pas pour lui? Le premier ministre a déclaré qu'il imposerait des restrictions aux lobbyistes, mais il n'a pas hésité à en nommer un comme ministre de la Défense nationale. Nous parlons d'un lobbyiste qui comptait parmi ses clients les 40 principales entreprises de défense. Cela équivaut à confier au renard la responsabilité du poulailler.

De plus, nous avons appris depuis que des employés des députés conservateurs qui sont aujourd'hui ministres sont soudainement passés au secteur privé et sont aujourd'hui des lobbyistes enregistrés.

Le premier ministre parle d'une nouvelle feuille de route. C'est toute une nouvelle feuille de route! Les députés se rappellent-ils de l'ère Mulroney décrite dans le livre *On the take?* Et voici que l'idée que le premier ministre se fait de la reddition des comptes implique des nominations pour récompenser ses meilleurs amis.

Abordons maintenant la question de la criminalité et de la lutte pour la combattre. La violence armée dans les rues de Toronto inquiète beaucoup mes électeurs de Don Valley-Est. Au cours de la dernière législature, le gouvernement libéral avait préparé un ensemble de mesures législatives exhaustives pour lutter contre la criminalité à plusieurs niveaux.

L'Adresse

●(1105)

Le projet de loi C-82 aurait créé des peines minimales pour la contrebande, le trafic et la possession illégale d'armes à feu et d'autres armes. Il aurait créé de nouvelles infractions visant l'introduction par effraction pour voler une arme à feu et aurait institué des mesures de protection des témoins de crimes commis au moyen d'une arme à feu.

Qu'est-il arrivé à ce projet de loi? Les conservateurs ont réussi à le faire mourir au *Feuilleton* lorsque le Parlement a été dissous en novembre dernier. Mes électeurs voulaient que ce projet de loi devienne loi, mais il est plutôt devenu une malheureuse victime de la politique de la corde raide.

Qu'en est-il des armes à feu? Le Parti libéral avait promis d'interdire toutes les armes de poing et de les retirer de la rue et des mains des criminels. Que font les conservateurs? Ils prévoient réduire à néant le registre des armes à feu qu'utilise la police, ce qui facilitera la tâche aux criminels qui souhaitent obtenir des armes non enregistrées.

Il y a tellement de choses à dire. Parlons un peu de la garde d'enfants. Pour la première fois dans l'histoire canadienne, le gouvernement fédéral avait enfin conclu une entente avec les dix provinces et les territoires pour assurer à tous les Canadiens l'accès à des garderies abordables et de qualité. Dans le discours du Trône, les conservateurs ont promis de déchirer ces ententes, tout simplement, de faire avorter la stratégie sur l'éducation préscolaire et les services de garde et de la remplacer par rien d'autre que l'équivalent d'une allocation familiale à l'ancienne, qui après impôt, fera bien peu ou rien pour aider les familles.

Un politicien albertain a déjà offert un chèque de 25 \$ à chaque électeur s'il était élu. Ce politicien n'était nul autre que William Aberhart, premier ministre de l'Alberta dans les années 1930, qui a marqué l'histoire par sa stratégie d'achat de votes. Revenons maintenant au XXI^e siècle: nous avons un premier ministre qui utilise la même méthode pour se faire élire en faisant miroiter l'argent des contribuables.

Au sujet des taxes, regardons d'un peu plus près la réduction de 1 p. 100 de la TPS que les conservateurs proposent. Le Parti libéral croit fermement que les réductions fiscales devraient d'abord toucher l'impôt sur le revenu et non les taxes à la consommation. Il est beaucoup mieux de rendre plus d'argent aux contribuables à la source que de simplement réduire les taxes de vente.

Pour payer ces prétendues réductions fiscales, les conservateurs élimineront le plan de réduction fiscale de 50 milliards de dollars amorcé par le gouvernement libéral et passeront à l'histoire pour avoir été le premier gouvernement fédéral à augmenter l'impôt des particuliers depuis le gouvernement Mulroney.

Le premier ministre envisage d'augmenter le montant personnel de base que les Canadiens peuvent gagner sans payer d'impôt; de révoquer les réductions des taux d'imposition dans les trois premières tranches de revenu, réductions qui auraient profité aux familles à faible et à moyen revenu; enfin, d'éliminer le crédit d'impôt sur le revenu d'emploi qui avait été proposé pour aider les gagne-petit à s'affranchir de l'aide sociale, ce qui ramènerait de nouveau sur le rôle d'imposition les aînés à faible revenu que le budget libéral de l'an dernier avait exemptés.

Pourquoi le tout nouveau gouvernement punit-il les familles à faible et à moyen revenu et récompense-t-il ses amis fortunés en leur accordant des dégrèvements d'impôt?

Le gouvernement conservateur a toujours reproché aux libéraux de laisser le pays dans une situation financière désastreuse. Aujourd'hui, les conservateurs n'ont aucune excuse. Comme mon collègue, le député de Wascana, vient de le signaler, aucun nouveau gouvernement n'a hérité d'une meilleure situation financière dans l'histoire canadienne.

Le nouveau gouvernement a hérité d'une économie forte, de huit excédents budgétaires consécutifs, de réductions inégalées dans le monde de la dette fédérale, de faibles taux d'intérêt et d'inflation, d'une cote de crédit AAA et d'un taux de chômage à son plus bas niveau depuis 30 ans.

Je mets donc le gouvernement au défi de répondre aux attentes que la population a nourries ces 12 dernières années et de travailler avec tous les partis afin que le Canada soit un meilleur pays pour tous les Canadiens.

●(1110)

M. Ken Epp (Edmonton—Sherwood Park, PCC): Monsieur le Président, je vous félicite de votre élection à la présidence. Nous sommes très fiers du fait que vous ayez été élu.

Je voudrais prendre la parole sur l'un des points soulevés par ma collègue d'en face. Elle a dit que le nouveau gouvernement a hérité d'une excellente situation financière du gouvernement précédent. Je me demande si elle a tenu compte des raisons pour lesquelles le gouvernement libéral précédent a réussi à atteindre l'équilibre budgétaire. Les raisons sont nombreuses. L'une d'entre elles, c'est que les conservateurs n'ont jamais cessé de talonner le gouvernement pour qu'il soit finalement forcé de le faire, mais le libre-échange a également été un facteur important, rapportant quotidiennement à notre pays 1,5 milliard de dollars. Le Parti libéral avait mené une campagne contre le libre-échange, et c'est pourtant ce même libre-échange qui, dans une grande mesure, lui a procuré le levier qui lui aura permis de parvenir à l'équilibre budgétaire et de mettre un terme aux emprunts incessants.

J'aimerais aussi parler de la TPS, que les libéraux ont promis d'éliminer pendant leur campagne. Je me souviens d'avoir entendu M. Chrétien, pendant une campagne électorale, nous promettre de l'abolir. La TPS a rapporté des milliards de dollars grâce auxquels les libéraux ont réussi à équilibrer le budget. Je pense aussi aux 30 milliards de dollars qu'ils ont puisés dans le fonds de pension des employés de la fonction publique, alors que les fonctionnaires avaient droit à la moitié de cette somme. La moitié leur appartenait. Je pense aussi aux 50 milliards de dollars qu'ils ont pris dans la caisse de l'assurance-emploi.

Les moyens qu'ils ont utilisés pour équilibrer le budget et nous procurer une présumée santé financière sont, au mieux, douteux. N'oublions pas que la dette que les libéraux ont laissée aux conservateurs, lorsque nous sommes entrés en fonction le 23 janvier, est à peu près la même que celle qu'ils ont trouvée en 1993. Je pense qu'ils devraient probablement faire un peu plus attention à la source de tout cet argent. J'aimerais entendre les observations de la députée sur ces questions.

L'Adresse

●(1115)

Mme Yasmin Ratansi: Monsieur le Président, lorsque le gouvernement libéral a pris le pouvoir, il a hérité d'un pays en faillite, parce qu'en bonne période financière les conservateurs n'ont pas su gérer l'économie. Les gens étaient désespérés. Les taux d'intérêt étaient à leur paroxysme. Il y avait des taux d'intérêt de 20 pourcent, et le chômage était très élevé. Les gens avaient besoin d'espoir et par conséquent, le gouvernement fédéral a pris bien soin de faire la part des choses entre ses responsabilités financières et ses responsabilités sociales.

Nous avons maintenant la meilleure économie qui soit et suscitons l'envie des pays du G20. Nous avons une excellente feuille de route. Nous espérons que les conservateurs ne se lanceront pas dans une autre folie de dépenses comme ils l'ont fait à l'époque de Mulroney et qu'ils ne créeront pas de nouveaux déficits.

[Français]

M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais simplement rappeler à ma collègue, comme je le faisais la semaine dernière, que l'embellie du gouvernement libéral est attribuable à l'implantation de la TPS par le gouvernement conservateur ainsi qu'à l'implantation du libre-échange, auquel s'opposait l'ancien gouvernement.

Je voudrais simplement défendre la réputation de notre ministre de la Défense nationale. Il s'agit d'un homme compétent. Contrairement à ses collègues du régime libéral des 13 dernières années, il n'a pas l'intention de laisser les flottes marchande et militaire dans un état de détérioration aussi avancé que celui dans lequel elles se trouvent actuellement.

Pourquoi avoir laissé la flotte militaire dans un tel état? On n'est même pas en mesure de transporter nos troupes adéquatement pour accomplir des missions humanitaires ou des missions comme celle que nous menons en Afghanistan.

[Traduction]

Mme Yasmin Ratansi: Monsieur le Président, je vous rappellerai que lorsqu'un pays est en faillite, ses gouvernants doivent se demander ce qui est important pour le peuple. Le bien-être social du peuple est extrêmement important. Les libéraux ont hérité d'un pays en faillite. La Banque mondiale et tout le reste du monde disaient que nous étions un cas économiquement désespéré digne du tiers monde. Pour mettre de l'ordre dans nos affaires, nous avons dû nous fixer des priorités.

Les conservateurs ont beau parler de l'Accord de libre-échange, ce sont eux qui ont signé cet accord qui nous a laissé tant de problèmes sur les bras. Oncle Sam a décidé que c'est lui qui déterminerait si l'Accord de libre-échange est acceptable ou non, et je ne crois pas que les conservateurs puissent s'en octroyer beaucoup de mérite.

M. Wayne Marston (Hamilton-Est—Stoney Creek, NPD): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Colombie-Britannique-Southern Interior.

C'est la première fois, aujourd'hui, que j'interviens à la Chambre, et je le fais avec beaucoup d'humilité et aussi, bien entendu, d'enthousiasme devant les possibilités qui viennent inmanquablement avec le changement. Il est clair que les électeurs de Hamilton-Est—Stoney Creek ont voté en faveur d'un changement profond le 23 janvier. Je leur suis sincèrement reconnaissant de la confiance qu'ils m'ont manifestée, et je ne les décevrai pas.

Il y a quelques jours seulement, tandis que je prenais place pour la première fois dans cette fabuleuse Chambre, j'ai été frappé par le fait que, dans notre grande démocratie, des travailleurs comme moi-

même, issus d'une petite communauté comme Plaster Rock, au Nouveau-Brunswick, peuvent, sur la voie de leur destin, trouver le chemin menant aux grands halls de notre Parlement national.

Je tiens à remercier mon épouse, Barbara, qui est à la tribune, ma famille et mes amis qui ont cru en moi et m'ont appuyé au fil des années, depuis que j'avais emprunté la voie menant jusqu'ici. Aux bonnes gens d'Hamilton-Est—Stoney Creek, je leur signale que mon bureau est maintenant ouvert. Mon personnel et moi sommes prêts à travailler avec tout le monde pour renforcer notre collectivité, pour répondre aux besoins et aux questions entourant les programmes et services fédéraux, et pour lutter afin de concrétiser le changement pour lequel les Canadiens ont voté aux dernières élections. Les électeurs ont maintenant un représentant qui transmettra leurs préoccupations au gouvernement, plutôt que de leur transmettre le message du gouvernement.

En ce qui concerne le discours du Trône, je suis encouragé de voir qu'il y est question de certaines priorités du NPD, mais nous avons entendu de telles promesses en matière de garde d'enfants, depuis une douzaine d'années, et avons toujours été déçus. C'est l'action, et non les paroles, qui crée le changement. Avant que ce nouveau gouvernement prenne trop d'assurance, j'aimerais lui rappeler que plus de 60 p. 100 des Canadiens n'ont pas voté pour sa vision, son fameux plan en cinq points. Plus de 60 p. 100 des Canadiens n'ont pas voté pour sa vision de la garde d'enfants.

Environ 16 p. 100 des familles d'Hamilton vivent dans la pauvreté et 1 200 \$ ne suffiront tout simplement pas à combler les besoins de ces familles s'il n'y a pas de places accessibles et abordables en garderie. Il nous faut un financement soutenu pour un programme public de garde d'enfants, et non pas un autre crédit d'impôt ou d'autres fonds qui ne sont versés que pour être repris. Le NPD défendra vigoureusement sa vision d'un programme public et sans but lucratif de garderies.

On ne peut que qualifier de vision à courte vue le plan des conservateurs qui consiste à verser 1 200 \$ à chaque famille pour chaque enfant de moins de six ans et à résilier la première entente qui ait été conclue depuis des années, qui aurait créé des places dans des garderies publiques et sans but lucratif. Si les conservateurs voulaient sérieusement aider les familles du Canada, pourquoi ne pas offrir les deux solutions? Pourquoi ne pas aider les parents à payer les services de garderie de leur choix tout en veillant à créer des services de qualité, abordables et sans but lucratif?

Les parents d'Hamilton étaient emballés par le programme Meilleur départ, excités par ce programme tellement nécessaire, visant à travailler avec les parents et la collectivité pour créer plus de places en garderie, de meilleurs soins et une approche plus intégrée pour les familles, les écoles et la collectivité afin d'améliorer l'éducation de la petite enfance chez nous. Meilleur départ était aussi censé faire en sorte que tous les parents, quelle que soit leur situation économique et sociale, aient accès à des solutions de qualité pour la garde de leurs enfants.

Au lieu de promouvoir ce programme très utile dans les collectivités comme Hamilton dans tout l'Ontario, le gouvernement retirera 1,4 milliard de dollars sur le 1,9 milliard de dollars des fonds fédéraux promis qui avaient rendu possible le programme Meilleur départ.

L'Adresse

Je dois me faire l'écho de mon chef, le député de Toronto—Danforth, en rappelant à la Chambre que les Canadiens et la majorité des députés de la Chambre veulent créer un programme de garderies qui soit réellement national. Je demande au gouvernement de faire fond sur les ententes actuelles plutôt que de les annuler. Ensemble, nous pouvons faire plus pour la garde d'enfants dans les 12 prochains mois que l'ancien gouvernement en 12 ans.

Un citoyen d'Hamilton sur cinq vit sous le seuil de la pauvreté. La pauvreté des enfants est encore un mal épidémique dans le pays. Dans ma circonscription, on enregistre le taux le plus élevé de familles à faible revenu chez les néo-Canadiens, les immigrants de récente date. Pourtant, dans le discours du Trône, le gouvernement n'a rien dit de la pauvreté, pas une fois, ou de ce qu'il nous faut faire pour régler les causes sociales et économiques de la pauvreté. C'était une omission honteuse. Il y a tant à faire.

● (1120)

Je compte fermement, devant cette Chambre, veiller à ce que le peu de progrès qui ont été réalisés par le gouvernement du Canada depuis quelques années ne soient pas neutralisés et à ce que nous fassions plus pour lutter contre la pauvreté dans notre pays. Bien qu'il ait été question, dans le discours du Trône, des familles qui travaillent, c'est le NPD qui avait promis d'instaurer un programme qui mette les familles de travailleurs au premier plan des priorités de ce Parlement. Ce sont de bonnes nouvelles pour les citoyens de ma collectivité. Ils ont joué un rôle déterminant dans la restructuration des grandes industries.

Bien des gens qui vivent dans ma circonscription, particulièrement dans la région de Stoney Creek, travaillent dans des manufactures et dans l'industrie sidérurgique. Ils vivent dans la crainte de perdre leur travail non seulement à cause de la mondialisation, mais par suite d'ententes commerciales mal conçues que le dernier gouvernement conservateur a conclues. Ils ont maintenant la crainte supplémentaire de ne pas avoir de fonds de retraite quand ils parviendront à l'âge de la prendre.

Les néo-démocrates prônent depuis longtemps des stratégies sectorielles pour nos importantes industries manufacturières comme celles de la sidérurgie et des pièces d'automobile. Les subventions et les réductions d'impôt accordées aux compagnies n'encouragent pas les entreprises à changer leur comportement.

Lorsque les industries décident d'investir ou non dans la fabrication de produits novateurs qui sont souvent plus coûteux, peut-être ceux qui pourraient assainir notre air, elles doivent savoir que les consommateurs les achèteront. Par exemple, les consommateurs qui veulent acheter des voitures écologiques doivent avoir accès à des ristournes et d'autres incitatifs pour pouvoir se permettre d'acheter ces véhicules plus récents et plus respectueux de l'environnement. Il est essentiel d'offrir un soutien plus ferme aux travailleurs de ces secteurs, par le biais de la réforme de l'assurance-emploi, pour faire en sorte qu'ils aient les compétences voulues pour participer à ces industries.

Dans le discours du Trône, le gouvernement parle des parents qui travaillent, mais il ne leur offre rien de nouveau ou d'important. Les enfants du baby-boom s'appêtant à prendre leur retraite, la protection des pensions n'a jamais été aussi importante. Au cours de la dernière législature, nous avons obtenu la protection des salaires des travailleurs. Pendant la présente législature, nous lutterons pour assurer aux travailleurs la sécurité de leurs pensions à laquelle ils ont droit.

Les néo-démocrates poursuivront leur lutte pour protéger les droits fondamentaux des travailleurs et pour mieux aider les

nouveaux Canadiens et leurs familles, afin qu'ils puissent être productifs et prendre dans la société la place pour laquelle ils ont émigré au Canada.

Le NPD accorde la priorité aux parents qui travaillent, à Hamilton comme dans l'ensemble du pays. Nous voulons parler de ce qui reste dans le portefeuille et aller au-delà de l'approche simpliste de la baisse de la TPS. Nous voulons parler de la reddition des comptes et de la fin de la corruption à l'extérieur du gouvernement. Nous voulons parler des mesures qui garantiront aux Canadiens les médicaments d'ordonnance dont ils ont besoin, des soins dentaires, des soins de santé et des soins de la vue nécessaires, ainsi que de l'accès à de meilleurs programmes d'assurance-emploi.

Dans le discours du Trône, le gouvernement conservateur n'a parlé que d'innovation dans le domaine des soins de santé. Il a passé sous silence la nécessité d'investir dans les innovations au lieu de dilapider notre argent par les réductions de la TPS ou de l'impôt des sociétés.

Nous manquons à notre devoir envers nos parents et nos grands-parents, qui ont bâti notre pays, car un trop grand nombre d'entre eux ne peuvent pas obtenir les soins de base dont ils ont besoin. C'est pourquoi je suis si heureux de faire front commun avec les députés de mon caucus, au cours de la présente législature, pour obtenir que soient mis en oeuvre les principes de la Charte des citoyens aînés du NPD.

Nous procurerons aux parents qui travaillent les outils dont ils ont besoin pour aider leurs parents et grands-parents, afin que les aînés aient accès à des soins de longue durée de qualité, que les aînés et les personnes handicapées reçoivent les soins à domicile dont ils ont besoin et qu'aucun aîné ne soit forcé de choisir entre les médicaments dont il a besoin et l'épicerie. Les aînés ont suffisamment attendu. Les parents qui travaillent ont suffisamment attendu.

Le discours du Trône a promis d'appuyer davantage les valeurs fondamentales canadiennes que sont la liberté, la démocratie, la primauté du droit et le respect des droits de la personne dans tous les pays. Le premier ministre compte sur un rôle accru de la diplomatie, une force militaire plus puissante et un recours plus efficace à l'aide étrangère pour mettre le tout en oeuvre.

Le NPD se faisant le défenseur des droits de la personne tant au pays qu'à l'étranger, j'ai l'intention de veiller à ce que M. Harper et le gouvernement respectent ces promesses faites la semaine dernière. La promotion des droits de la personne au pays et à l'étranger constitue une caractéristique importante de notre identité canadienne.

Les valeurs canadiennes doivent transparaître dans nos actes à l'étranger, et nous devons continuer de protéger les droits de la personne chez nous. Mes collègues du NPD et moi continuerons de lutter sans relâche pour que les politiques étrangères du Canada reflètent ces valeurs.

Avant mon élection, je participais à la Strengthening Hamilton Community Initiative, qui a été créée après les attentats du 11 septembre pour réagir à une hausse des crimes haineux à caractère raciste dans notre collectivité. Cette initiative avait pour objectif de réunir des représentants des autorités et de la communauté afin de trouver ensemble des moyens de lutter contre les préjugés et l'exclusion dans notre société.

L'Adresse

Nous avons besoin d'appui et de mesures de tous les ordres de gouvernement pour bâtir des collectivités inclusives et favorisant la diversité. J'espère que le gouvernement adoptera davantage de mesures en ce sens pour promouvoir la diversité. Les Canadiens nous ont tous envoyés au Parlement pour travailler. Le peuple nous a dit qu'il voulait du changement et qu'il voulait que le NPD assure l'équilibre dans ce changement pour qu'il n'y ait pas de recul là où nous avons fait des progrès.

Je me réjouis de la chance que j'ai de représenter les gens de Hamilton-Est-Stoney Creek et des défis que cela sous-entend.

• (1125)

M. Garry Breitzkreuz: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Nous avons un nouveau député qui vient de terminer son discours, et peut-être pourrions-nous rappeler gentiment que nous ne pouvons pas désigner les députés par leur nom à la Chambre.

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): J'apprécie le rappel au Règlement du député de Yorkton—Melville. J'aimerais bien que d'autres députés, particulièrement ceux qui sont, comme moi, de la promotion de 2006, prennent note de ce conseil.

Nous allons passer aux questions et observations. J'aimerais rappeler à la Chambre que les interventions ne doivent durer que cinq minutes. Il semble que l'intérêt est vif, alors nous devons essayer d'en entendre le plus grand nombre possible. L'honorable député de Battlefords—Lloydminster a la parole.

M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais profiter de cette occasion pour vous féliciter de votre nomination à la présidence. Je sais que vous relèverez brillamment ce défi.

Dans son allocution, mon nouveau collègue du NPD s'est élevé avec véhémence contre toute réduction de l'impôt des sociétés et a dit que c'était la pire chose qui pouvait arriver dans un pays. Pour nous, les réductions d'impôt pour tous, y compris les grandes entreprises qui créent beaucoup d'emploi, sont source de pouvoir économique.

Ses homologues de la Saskatchewan, d'où je viens, ont déposé leur budget la semaine dernière. L'élément le plus important, qui était la base et la pierre angulaire de ce budget, était une réduction fiscale de 95 millions de dollars pour les grandes entreprises. Nous voyons cela comme une très bonne chose pour la Saskatchewan, mais le député continue de fulminer contre cette réduction. Je vois que l'ancien ministre des Finances, qui vient lui aussi de la Saskatchewan, pense comme moi qu'il semble y avoir un grand fossé entre le NPD à Ottawa et le NPD en Saskatchewan, qui a enfin fini par faire ce qu'il fallait.

• (1130)

M. Wayne Marston: Monsieur le Président, en réponse aux questions et observations qui ont été exprimées, quand je débâtable, je parle beaucoup plus fort que ce que le député a entendu aujourd'hui.

La réalité, c'est qu'il faut toujours un équilibre, au plan fiscal. Si nous accordons l'allègement fiscal aux sociétés, alors qu'on ne peut pas se le permettre, et quand c'est aux dépens de nos programmes, comme l'a fait Mike Harris en Ontario, c'est un prix terrible à payer pour nos citoyens. Très simplement, il faut trouver le juste équilibre. Nous voulons plus d'investissements dans le Canada, pas des réductions de l'impôt des sociétés.

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, dans son allocution, le député parlait de la pauvreté des enfants et de

certaines solutions économiques que nous pourrions présenter. Est-ce que le député sait que 15 p. 100 des familles au Canada sont monoparentales, mais que leurs enfants représentent pour 55 p. 100 de tous les enfants vivant dans la pauvreté? C'est un chiffre marquant, au plan démographique.

Est-ce que le député aurait des suggestions sur la manière de tenir compte de la démographie des familles canadiennes dans le règlement du problème de la pauvreté?

M. Wayne Marston: Monsieur le Président, la toute première chose que le gouvernement peut faire, c'est de suspendre toute disposition de récupération des 1 200 \$ de crédit d'impôt. Autrement, nous devons réinvestir dans notre communauté, dans les domaines qui régleront la pauvreté et iront jusqu'à ses racines.

[Français]

M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Monsieur le Président, je voudrais féliciter mon collègue pour son premier discours en cette Chambre. Je partage avec lui ses préoccupations sur la pauvreté. Je veux remercier son parti d'avoir appuyé le sous-amendement proposé par le Bloc québécois concernant un programme pour les travailleurs âgés. Je sais que des situations similaires se sont produites dans les Maritimes.

Le gouvernement n'aurait-il pas dû inclure dans le discours du Trône une position claire et nette pour instaurer une caisse autonome d'assurance-emploi? Cette caisse aurait permis d'offrir un meilleur service et de s'assurer que l'ensemble de l'argent payé par les employés et les employeurs au régime d'assurance-emploi serve exclusivement à ce régime, et non pas à financer l'ensemble du gouvernement. J'aimerais connaître l'opinion de mon collègue sur cette question.

[Traduction]

M. Wayne Marston: Monsieur le Président, j'aimerais vous rappeler qu'il y a quelques années, 85 p. 100 des personnes qui demandaient de l'assurance-emploi l'obtenaient. Avec les changements qu'il a instaurés vers 1995, le gouvernement libéral s'est mis à puiser dans les caisses de l'assurance-emploi. Aujourd'hui, environ 27 p. 100 seulement des gens qui demandent des prestations d'assurance-emploi en obtiennent.

De mon point de vue, c'est une assurance pour les travailleurs. Ce fonds appartient aux travailleurs et ne devrait pas servir à d'autres fins.

M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NPD): Monsieur le Président, c'est vraiment un honneur pour moi que d'être ici. Comme enseignant, lorsque j'étudiais le gouvernement avec mes élèves, j'insistais sur le fait que la politique est une profession honorable. Nous sommes tous ici parce que nous voulons servir notre pays. Dans mon cas, je suis entré en politique parce que je me préoccupe de l'avenir de mon pays.

Mes parents sont arrivés au Canada en tant que réfugiés politiques; ils ont fui les horreurs de la révolution et de la guerre civile russes. Ils étaient très reconnaissants que le Canada leur donne un foyer où ils pouvaient élever leur famille en paix.

Mon père a passé 38 ans à travailler dans une scierie. Jeune, lorsque j'étais aux études, je pouvais travailler là, où je gagnais un salaire conventionnel de 1,92 \$ l'heure à l'époque.

L'Adresse

Grâce à cet emploi syndiqué et à des frais de scolarité relativement bas, j'ai pu obtenir un diplôme universitaire presque sans m'endetter. Ce n'est plus possible. Il est difficile pour les étudiants d'obtenir des emplois bien payés parce que notre industrie subit les effets négatifs de l'ALENA et des pressions idéologiques pour donner nos emplois en sous-traitance.

Beaucoup d'étudiants travaillent dans la restauration rapide à essayer de joindre les deux bouts, mais ils sont confrontés à des frais de scolarité qui ne cessent d'augmenter. Il n'est pas rare que des diplômés sortent de l'université avec une dette de 20 000 \$ à 60 000 \$.

• (1135)

[Français]

Notre gouvernement veut réduire la TPS alors qu'il n'y a pas assez d'argent, semble-t-il, pour l'éducation postsecondaire. Il me semble que ce serait plus juste pour les familles ordinaires si l'éducation était plus abordable.

[Traduction]

C'est un honneur et un privilège de représenter les citoyens de Colombie-Britannique-Southern Interior. Je ferai tout ce que je peux pour défendre leurs intérêts, tout comme notre ancien député et son personnel. Je le remercie de son bon travail et lui souhaite bonne chance à sa retraite, où il aura désormais tout le temps voulu pour jouer au golf et préparer des menus gourmets à sa femme, Ann.

Les quelques dernières années ont probablement été les plus enrichissantes de ma vie. L'énergie et le temps investis par tous les bénévoles, en plus de leurs contributions financières individuelles, qui ne cessaient d'affluer, étaient vraiment impressionnants.

Je suis heureux d'annoncer aujourd'hui que quatre de ces personnes extraordinaires, Ann Harvey, Laurel Walton, Gina Petrakos et Jayme Hadikin, ont accepté de devenir mes adjointes. Elles se joignent à Jennifer Ratz, une formidable habituée de la Colline, pour former une équipe qui n'aura pas son pareil à mes yeux.

En plus de notre bureau à Castlegar, j'ai le plaisir d'annoncer qu'à partir du 1^{er} juin, j'aurai des bureaux à temps partiel à Oliver ainsi qu'à Princeton pour mieux servir la partie ouest de ma circonscription.

Il m'est difficile de nommer toutes les personnes dévouées et engagées qui ont travaillé à mes côtés au cours des dernières années, mais je dois remercier spécialement mon épouse. Malgré le fait qu'elle m'a dit « je pense que tu es fou » lorsque je lui ai dit que j'envisageais de briguer les suffrages, elle est toujours là, avec moi, à Ottawa.

Les trois autres personnes qui m'ont encouragé dès le début sont notre ancien député provincial, Ed Conroy, sa femme, Katrina Conroy, qui est maintenant notre députée, et Lily Popoff, notre présidente de circonscription de l'époque.

Avant de passer aux enjeux qui préoccupent notre circonscription, j'aimerais rendre hommage à quelques vieux de la vieille, qui non seulement m'ont appuyé pendant la campagne, mais qui ont passé toute leur vie, ou la plus grande partie, à lutter pour la justice sociale. Je pense à mon vieil ami Albin Carlson, d'Oliver, un social démocrate de longue date qui vient de la Suède et qui aura 100 ans cette année; à Marshall et Isabella Johnson, de Princeton, qui célébreront leur 70^e anniversaire de mariage cette année; à Agnes et Hugh Herbison, d'Argenta, qui viennent de la collectivité quaker et qui se battent depuis longtemps pour la paix et la justice; et enfin, je ne sais pas ce que j'aurais fait sans Harold et Phyllis Funk lorsque

nous avons ratissé Grand Forks avec nos feuillets en septembre dernier.

Divers groupes ethniques élisent domicile dans notre circonscription. J'ai d'ailleurs eu le plaisir, au jour de l'An, d'être présent au temple sikh d'Oliver, tout comme j'ai eu le plaisir de rencontrer certains membres de la collectivité portugaise d'Osoyoos avant la dernière campagne. J'ai également eu le privilège de participer à quelques soupers à la Columbo Lodge, à Trail, l'un des points de rencontre de la collectivité italienne.

L'une des principales raisons qui nous ont poussés, ma femme et moi, à emménager à Castlegar il y a douze ans et demi, c'est la présence russe dans la région. Il est possible de se rendre au centre-ville de Castlegar ou de Grand Forks et d'entendre parler russe dans les restaurants ou dans la rue.

[Français]

Les doukhobors sont venus au Canada au tournant du XX^e siècle, à cause de la persécution religieuse en Russie. C'est un groupe pacifiste qui lutte, depuis ses origines, pour la paix et la justice.

[Traduction]

Au fil des ans, ils ont eux aussi montré qu'ils aimaient le travail et la vie paisible. Ils ont construit des voies ferrées, des fermes, des minoteries, des scieries et des confiseries.

Chanter dans une chorale est un autre de leurs traits caractéristiques. Leurs magnifiques chœurs *a cappella* se sont produits aux Nations Unies et en Europe. Je vous invite tous à venir à Castlegar pendant le long week-end de mai pour assister au Festival de la jeunesse doukhobor afin d'avoir un aperçu de cette culture et surtout de goûter à leur délicieuse cuisine.

Deux membres de cette collectivité ont aidé à construire des ponts entre la culture canadienne et la culture russe en entreprenant des projets dans ce pays. Mike Kanigan a aidé les gens de Rostov-sur-le-Don à créer une entreprise de fabrication de portes et de fenêtres, tandis qu'Alex Jmaeff a vécu plusieurs années à Yasnaya Polyana pour lancer un projet de boulangerie et de restaurants.

[Français]

Dans la région de Kootenay Boundary, bien des gens — y compris les membres de la communauté doukhobore — se consacrent à la quête de la paix et de la justice. Ils souhaitent que le Canada travaille auprès des Nations Unies afin de promouvoir la paix partout dans le monde, et ils s'inquiètent du rôle que semble se donner notre pays ces jours-ci, surtout de notre engagement militaire.

[Traduction]

Je souhaiterais remercier mes amis, les membres de la Kootenay Regional United Nations Association et les autres, de leurs efforts inlassables pour instaurer la paix dans le monde. Comme de nombreuses autres personnes de notre circonscription, ils se réjouissent du débat sur l'Afghanistan qui aura lieu ce soir.

Je voudrais maintenant souligner le travail du soldat Will Salikin de Grand Forks au service de notre pays. Au nom de tous les Canadiens, je souhaite un prompt rétablissement à ce militaire qui a subi des blessures en Afghanistan.

Mireille Evans, une jeune femme de Castlegar, se prépare à accomplir une mission dangereuse en Colombie à titre de bénévole au sein de l'organisme Fellowship of Reconciliation. Elle travaillera à San Jose de Apartado et cherchera par sa présence à décourager l'enlèvement et l'élimination de membres de cette collectivité par des groupes paramilitaires illégaux. Je me soucie de son bien-être et je souligne son courage.

Dans le discours du Trône, il est question de réduire le temps d'attente dans nos hôpitaux. Affecter des fonds fédéraux aux soins de longue durée pour les personnes âgées constitue l'un des moyens de garantir que les patients recevront des soins en temps opportun. On pourrait ainsi augmenter le nombre de lits pour les soins actifs dans nos hôpitaux, ce qui réduirait le temps d'attente pour les chirurgies.

Mes collègues peuvent se rendre compte qu'il existe de nombreuses solutions de rechange concrètes et positives à la réduction de 1 p. 100 de la TPS.

Nos communautés rurales connaissent des difficultés. Nous avons entendu depuis une semaine ce que les agriculteurs nous disent. À moins d'une aide immédiate et d'une politique agricole à long terme, la ferme familiale, ainsi que les milliers de villages et de communautés dans les régions rurales du Canada, seront choses du passé. Dans ma circonscription, Colombie-Britannique-Southern Interior, notre secteur bovin a besoin de flexibilité pour pouvoir accéder aux installations d'abattage locales accréditées. C'est une honte que nous permettions à l'État de Washington de vendre ses pommes à bas prix en Colombie-Britannique, alors que nos producteurs primaires de la vallée d'Okanagan ont du mal à survivre.

J'espère qu'il y aura bientôt une fin au conflit du bois d'oeuvre. J'incite vivement notre gouvernement à exiger le remboursement immédiat des 5 milliards de dollars et plus qui ont littéralement été volés à nos collectivités. J'incite le premier ministre à rappeler au président américain que ce n'est pas une façon de traiter ses amis.

Je suis encouragé de voir qu'il y aura un examen de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. La circonscription de Colombie-Britannique-Southern Interior est un endroit très pur. Il est important de préserver nos régions sauvages et les espèces qui les habitent, comme le caribou de montagne.

Enfin, la survie de notre mode de vie rural dépend en partie d'un programme fédéral d'infrastructure qui soit juste et équitable. Nos communautés ont besoin d'une aide continue et de plus de flexibilité dans les décisions sur leurs priorités locales. Le lien commun qui unit les citoyens de Manning Park à Kaslo, Salmo et New Denver est le désir de vivre dans des communautés rurales durables et prospères.

J'incite vivement les membres de tous les partis politiques à s'unir pour réellement représenter les intérêts du Canada rural.

• (1140)

[Français]

L'hon. Robert Thibault (Nova-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je vous félicite de votre nouvelle fonction.

[Traduction]

Je tiens à remercier le député pour son allocution et je lui souhaite la bienvenue à la Chambre des communes, et aussi à son collègue qui a parlé plus tôt et qui, comme moi, vient des Maritimes. Il est bon d'avoir un groupe de gens des Maritimes ici, même s'il nous a fallu venir jusqu'à Ottawa pour obtenir ce que nous considérons comme un emploi valable mais que d'autres jugent un peu plus douteux.

L'Adresse

Le député a parlé de la question des services de garde d'enfants, que nous appuyons certainement et que nous avons préconisés lors de la dernière législature, avec le financement qui a été négocié avec les provinces. Nous avons produit une entente pour l'élaboration d'un programme de la petite enfance, et pour aider les familles à revenu faible et moyen avec des crédits et des réductions d'impôt et l'augmentation de l'exemption d'impôt, au sujet desquels les conservateurs ont adopté une perspective tout à fait différente. Leur démarche, en fait, aide les gens aux revenus plus élevés, ceux qui peuvent se permettre d'avoir un seul membre de la famille qui travaille en dehors du foyer tandis que l'autre travaille à la maison. Dans cette situation, seul le plus faible revenu est imposé. Si les deux membres de la famille travaillent pour 30 000 \$ ou 40 000 \$, ils sont pleinement imposés et il y a très peu de revenu.

Il en est de même de la TPS et des familles à faible revenu. La plupart des dépenses des familles à faible revenu ne sont pas pour des biens taxables, mais si quelqu'un gagne 100 000 \$ ou plus, la réduction de la TPS représente un rabais important. Il est compréhensible que les conservateurs réduisent la TPS parce que, après tout, c'est leur parti qui l'a créée. Ni notre parti ni le leur ne s'opposeraient à ce type d'approche économique.

Peut-être le député pourrait-il expliquer pourquoi son chef a, de fait, appuyé les conservateurs lors des dernières élections, en connaissant pertinemment la nature de leur programme et en sachant que c'était ce qu'ils comptaient promouvoir? Le Parti conservateur a été direct en disant qu'il y aurait un transfert financier aux familles ayant des enfants de moins de six ans, indépendamment du fait qu'il coûte cher également de s'occuper d'enfants de plus de six ans et d'assurer leur éducation et leur subsistance.

Les conservateurs ont aussi été directs en disant qu'ils réduiraient légèrement la TPS, mais qu'en même temps, ce serait compensé par une réduction des exemptions fiscales et une augmentation de l'impôt sur le revenu des familles à revenu faible et modeste. Est-ce que le député pourrait expliquer pourquoi son chef a ainsi, de fait, appuyé ce type de gouvernement?

• (1145)

M. Alex Atamanenko: Monsieur le Président, nous n'avons pas appuyé le gouvernement. Premièrement, je suis d'accord avec mon collègue sur le programme des garderies. Nous voulons que ce programme ait une longue vie et ne dure pas qu'une seule année. Il est important d'établir une distinction entre garderie et garde d'enfants. Nous croyons que, dans ce domaine, ce sont des professionnels qui devraient s'occuper des jeunes, particulièrement afin d'aider les familles monoparentales et les autres qui ont besoin de ce service fort utile.

Quant à l'appui que nous accordons au gouvernement, nous devons comprendre que les libéraux ont été au pouvoir pendant 12 ans et que ce furent 12 années de promesses. Ils ont promis ce programme et d'autres programmes.

Ce fut la population canadienne et non notre parti qui a pris cette décision.

[Français]

M. Marc Lemay (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, tout d'abord, permettez-moi de vous féliciter pour votre élection et pour votre accession à la présidence de la Chambre à titre de président suppléant et à la présidence des comités pléniers à titre de vice-président.

L'Adresse

Je félicite également mon collègue qui vient de prendre la parole. J'aimerais lui poser une question. Au Québec, on a établi un système de garderies qui s'avère le meilleur au Canada. Le gouvernement propose d'offrir 1 200 \$ par année par enfant de moins de 6 ans, donc d'âge préscolaire. Le Québec a établi le meilleur système en la matière, qui lui coûte entre 1,2 et 1,3 milliard de dollars. Si le projet du gouvernement actuel était adopté, le Québec perdrait 800 millions de dollars.

Mon honorable collègue pourrait-il expliquer à cette Chambre sa vision du système de garderies que lui et son gouvernement mettraient en place, s'ils étaient au pouvoir? Est-ce un système pancanadien ou un système qui permettrait aux provinces de décider elles-mêmes de quelle façon l'argent serait distribué en matière de garderies?

M. Alex Atamanenko: Monsieur le Président, je remercie l'honorable député de sa question.

Que pourrais-je suggérer? On pourrait se servir du modèle du Québec dans le reste du Canada. Ce système fonctionne bien. On pourrait mettre en place au Canada un système semblable. Ce serait sans doute la meilleure chose à faire pour notre pays.

[Traduction]

M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le Président, je suis ravi d'avoir le privilège d'intervenir dans le débat sur le discours du Trône.

Je voudrais vous informer, au début de mon intervention de 10 minutes, que je partagerai mon temps de parole avec mon collègue d'Edmonton—Sherwood Park.

Je souhaiterais d'entrée de jeu remercier les électeurs de Battlefords—Lloydminster qui m'ont réélu afin de poursuivre les travaux et les débats que nous avons entrepris pendant mes neuf années comme député et mes deux ou trois années à titre de coordonnateur de circonscription pour le compte d'Elwin Hermanson, qui a pris ultérieurement la direction du Saskatchewan Party et qui, naturellement, a accompli et continuera d'accomplir de grandes choses.

Je suis ravi d'aborder le discours du Trône, qui porte sur la vision et la reddition des comptes et que nous soumettons à la Chambre. Ce document table sur tout ce que nous avons préconisé au cours de la campagne, nos cinq priorités absolues. Les libéraux et certains membres des médias ont laissé entendre qu'il y avait des intentions cachées, mais je peux vous assurer du contraire. Tout ce que nous avons promis pendant la campagne électorale est souligné dans le discours du Trône, dans ce document d'une vision bien arrêtée — il n'y a pas de meilleure expression pour le décrire.

Les députés d'en face parlent beaucoup de la façon dont nous tablons sur la grande stabilité économique que les libéraux ont instaurée pendant leurs 13 années au pouvoir. Un peu plus tôt, la députée de Don Valley-Est a évoqué entre autres cette faste période économique, mais il reste que l'agriculture n'a pas profité de cette prospérité. Je dirais plutôt que les producteurs primaires, c'est-à-dire les cultivateurs et les éleveurs, sont dans un état plus précaire qu'il y a 13 ans.

Pendant ces 13 années, il n'y a eu aucune orientation, ni aucune vision, ni aucun programme pour s'attaquer à ce problème. Au cours de mes neuf années comme député, les groupes se sont succédé pour nous faire comprendre que ce programme ne correspond pas à leurs besoins et ne donne pas les résultats qu'ils espéraient, se montrant vraiment réticents au fait que le gouvernement fédéral est aux leviers de commande dans beaucoup de dossiers agricoles. La formule de

couverture du risque commercial est 60 p. 100 pour le fédéral et 40 p. 100 pour le provincial. On en a beaucoup discuté, ce qui est une bonne chose, à mon avis. Nous devons nous pencher sur cette question ainsi que sur la formule de péréquation, mais chaque chose en son temps.

Ayant commencé par l'agriculture, vous me permettez de revenir aux cinq thèmes du discours du Trône. Pendant la campagne électorale, nous avons vivement dénoncé le manque de reddition de comptes, la non-possibilité d'effectuer des vérifications dans le cas des Premières nations, une possibilité que beaucoup préconisent, y compris les bandes des Premières nations elles-mêmes, qui sont en faveur des vérifications plus approfondies et plus diligentes. Avec ce plan, la vérificatrice générale disposerait d'un tel mandat. Ainsi, quelqu'un qui n'aurait pas d'intérêt personnel — si je peux m'exprimer ainsi — pourrait examiner les livres, déterminer ce qui fonctionne et ne fonctionne pas et proposer un plan d'action au ministère en lui disant de prendre les mesures qui s'imposent et d'apporter des changements. Je pense que c'est magnifique.

Je sais que, dans bon nombre des neuf réserves et dans la population autochtone des villes — les Cris constituant 15 p. 100 de la population de la circonscription —, les citoyens ordinaires en sont ravis. Lorsque nous discutons avec les chefs, les conseils de bande et, naturellement, les dirigeants nationaux, ils nous disent que ce n'est pas ce qu'ils veulent. Ils ne veulent pas être surveillés. C'est malheureux, car la possibilité des vérifications entraînera en fait davantage de stabilité. Si l'on souhaite une vision à long terme et des mesures constructives pour tisser de meilleures relations avec les gens représentés, il s'agit là d'un excellent outil dont on pourrait tirer profit. J'espère qu'on le fera.

L'accès à l'information permettra également d'exercer une plus grande influence sur la Société Radio-Canada et la Commission canadienne du blé. Il y a beaucoup de sociétés d'État indépendantes qui ne rendent aucun compte aux contribuables et l'on demande parfois à ceux-ci de financer la survie de ces sociétés. Naturellement, dans le cas de la Commission canadienne du blé, les producteurs qui la financent souhaiteraient avoir un meilleur accès et obtenir des rapports plus rapidement, etc. Encore une fois, il s'agit là d'un autre débat en soi.

En ce qui concerne les réductions d'impôt, nous avons abondamment consulté avant d'élaborer notre programme, et je sais, Monsieur le Président, que vous avez pris part à ce processus. Tous se rendent compte apparemment que chacun serait visé par la réduction de la TPS. Chez les libéraux et les néo-démocrates, beaucoup de dénigriers prétendent que cela ne favorise que les riches. Je voudrais préciser aux députés que, quel que soit leur revenu, tous paient la TPS dans ma circonscription. C'est une taxe déguisée. Nous la payons sur l'essence, le loyer ou le montant de l'achat d'une maison. Nous la payons sur l'électricité, le téléphone et le chauffage. Elle est incluse. Baisser la TPS d'un point bénéficiera à tous un chacun, les propriétaires ou les locataires, les personnes âgées ou les nantis. Essentiellement, cette baisse profitera à tous.

Les libéraux disent que leurs baisses d'impôt étaient plus importantes que les nôtres. J'ai essayé de faire le calcul, mais je n'arrive pas à établir si ces baisses ont bel et bien été adoptées. Elles faisaient partie de l'énoncé économique de l'automne dernier qui a précédé les élections. Les libéraux ont lancé toutes sortes de chiffres dont 750 millions de dollars pour les agriculteurs, et nous avons tenu leur engagement. Nous avons fait tout cela. Nous avons veillé à ce que les producteurs obtiennent cet argent rapidement. Ils en avaient besoin ce printemps.

L'Adresse

• (1150)

Pour ce qui est de toutes les baisses d'impôt dont parlent les libéraux et qui faisaient partie de leur programme, je n'arrive pas à voir où elles sont allées. Notre réduction de la TPS sera sans doute plus bénéfique pour les gens qu'une promesse qui est restée sans suite.

Nous travaillons aussi beaucoup du côté de la justice pénale. C'est un des enjeux qui m'ont amené à venir ici il y a dix ans et à faire de la politique à beaucoup plus grande échelle qu'en me contentant de distribuer des dépliants et d'installer des pancartes. C'est le registre des armes à feu qui m'a conduit ici.

Nous avons travaillé assidûment. Nous n'avons jamais renoncé à l'idée de nous débarrasser du registre des armes d'épaule. Ce registre n'a absolument aucune utilité pour le système de justice pénale. Il a seulement servi à soustraire plus de 2 milliards de dollars à la police, aux tribunaux et au véritable système de justice pénale pour financer un système qui est contre les chasseurs de canards et les agriculteurs. Il n'a absolument aucune utilité. Nous travaillons assidûment pour démanteler cet affreux programme que les libéraux ont mis en place. Le registre des armes d'épaule a été isolé et enrobé d'environ 132 décrets. Nous allons le démanteler. Cela prendra du temps, mais nous y réussirons.

En ce qui concerne la garde des enfants, il y a eu beaucoup de discussions en cette Chambre quant à savoir si ces 1 200 \$ par année étaient suffisants. C'est beaucoup plus que ce qui a jamais été offert par les libéraux ou les gouvernements provinciaux néo-démocrates. Ils ne nous ont rien donné: pas un sou et pas de places de garderie. Ces 1 200 \$ représentent 100 \$ par mois par enfant de moins de six ans, ce qui permet aux parents de décider s'ils veulent recourir au système institutionnalisé ou à la tante Fannie. Ils auront de l'argent qui leur permettra de faire ce choix.

Nous pensons que c'est la bonne chose à faire. C'est une simple question de bon sens. Les gens nous ont élus pour cette raison. Ils ont voté pour le changement. Ils ont vu ce changement dans notre programme électoral. Les gens ont dit que les libéraux en parlaient depuis 13 ans. Juste avant les élections, le NPD n'a cessé de répéter que les libéraux n'avaient rien fait sur ce plan-là et ils avaient d'ailleurs parfaitement raison. Les libéraux n'ont rien fait.

Ce que les libéraux proposaient se basait sur le modèle québécois. Ils ont conclu des ententes pour une année sur cinq. Nous allons honorer cet engagement d'une année. Les engagements quinquennaux dont les libéraux ont parlé coûteraient environ 10 milliards de dollars par année. Faisons le calcul. Ils ont promis 5 milliards de dollars sur cinq ans. Ce montant ne permettrait pas de créer le nombre de places nécessaires. Notre programme va créer 125 000 places sur cinq ans, en plus des 100 \$ par mois et par enfant dont bénéficiera le parent ayant le revenu le plus bas. Les gens vont pouvoir se servir de cet argent et c'est pour cette raison qu'ils ont voté pour nous.

Tout le débat entourant les soins de santé, ce ne sont pas les personnes qui en ont besoin qui le mènent. Ce qui sous-tend les soins de santé, au Canada, c'est la politique et l'administration, pas les soins proprement dits. On n'arrive pas à se faire soigner sans d'abord consulter trois ou quatre spécialistes; il faut aller d'un à l'autre et faire un tas de démarches. En milieu rural, ce problème est exacerbé par les longues distances à parcourir. Dans ma circonscription, on peut obtenir un rendez-vous chez le médecin de la localité, si l'on est chanceux, c'est-à-dire s'il en reste un. Celui-ci envoie ensuite les patients dans un plus grand centre et, de là, les patients doivent se rendre à Saskatoon, Regina ou même Edmonton, à l'extérieur de la

province. Voilà ce qu'on doit faire pour subir n'importe quel type d'IRM, de tomogramme ou d'autres examens du genre. Et les déplacements sont aux frais des patients. C'est épouvantable d'avoir à parcourir de telles distances et d'avoir à assumer les frais d'hôtel, entre autres, sans obtenir les résultats espérés pour autant.

Nous souhaitons travailler en collaboration avec les intervenants et avec les partis à la Chambre afin d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens partout au Canada dans une foule de domaines. Les cinq domaines que nous mettons en relief dans les discours du Trône servent simplement à montrer aux Canadiens que nous donnons suite aux promesses que nous avons faites pendant la campagne électorale.

Au début de mon intervention, j'ai parlé de l'agriculture. C'est le dossier le plus important dans la circonscription. Je suis ici pour signaler à la Chambre que nous allons continuer ce combat. Nous allons travailler en collaboration avec les agriculteurs pour en arriver à des situations qui ont du bon sens, qui leur sont compréhensibles et qui tiennent compte de leurs besoins.

• (1155)

L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, je vous félicite de votre réélection. Vous faites de l'excellent travail.

Je profite également de l'occasion pour dire que je suis heureux de revoir le député. Cependant, j'étais absolument étonné de l'entendre faire mention des Autochtones de sa circonscription. Je suis heureux de savoir que sa circonscription compte des Autochtones et que le député reconnaît leur présence, mais j'aimerais savoir si certains d'entre eux ont voté pour lui compte tenu du bilan désastreux des députés conservateurs au cours de la dernière législature. Ils ont constamment voté contre les revendications territoriales et, alors que la terrible situation des Autochtones du Canada s'améliorait graduellement, ils ont également voté contre une augmentation du financement des programmes destinés aux Premières nations.

J'aimerais savoir si, au sein de son caucus — certainement derrière des portes closes — il luttera pour le maintien de l'accord de Kelowna et de l'entente relative aux pensionnats dans leur forme actuelle. Ce sont deux ententes historiques. Elles n'ont pas été rédigées du jour au lendemain. Elles sont le fruit de longues négociations. Le processus a été ardu et il a fallu un temps considérable pour s'entendre sur une question d'une telle importance historique et émotive. Certains ont versé des larmes lors de la signature de l'entente sur les pensionnats indiens. Il était tellement important de refermer cette blessure ouverte depuis si longtemps au Canada. On ne peut pas revenir en arrière. On ne peut pas remanier cette entente sans courir de grands risques.

J'aimerais savoir si le député va militer pour la défense de ces grandes initiatives qui reçoivent beaucoup d'appui, j'en suis persuadé, de la part des Autochtones de sa circonscription et des Canadiens de partout au pays. Ces ententes ne régleront certainement pas tous les problèmes, mais elles n'en demeurent pas moins historiques. Je veux savoir si le député va se battre pour qu'elles demeurent inchangées et pour maintenir les 5,1 milliards de dollars que les libéraux ont déjà payés dans le cadre de l'accord de Kelowna et les 2,2 milliards de dollars prévus dans l'entente sur les pensionnats.

L'Adresse

M. Gerry Ritz: Monsieur le Président, il y a certainement beaucoup à faire, tant dans le dossier des pensionnats que par rapport à l'entente de Kelowna. C'est toujours dans le détail que les difficultés surviennent. Ça toujours était le cas avec les libéraux. Ils tenaient des réunions spéciales à huis clos et présentaient les choses sous un jour favorable etc. Ils ont toujours eu les chefs dans leur poche. Ce que les Autochtones ordinaires de ma circonscription me disent, c'est: « À quoi tout cela rime-t-il? Qu'est-ce que ça signifie pour nous en termes concrets? ». Ils ne le savent pas et je ne peux pas leur dire parce que la question des pensionnats est encore devant les tribunaux.

Pour ce qui est de l'entente de Kelowna, comme je l'ai déjà dit, c'est des détails qu'il faut se méfier. Nous ne savons vraiment pas ce que tout cela suppose et sur combien de temps cela va porter. La plupart des Autochtones de ma circonscription se demandent comme moi quand le processus prendra fin et quand la question sera enfin réglée.

Dans sa sagesse politique, le gouvernement libéral a opté pour une période de consultation sur la question des pensionnats. Quatre-vingt pour cent des fonds ont été versés aux avocats et aux consultants et vingt pour cent aux victimes de ce qu'il convient d'appeler un fiasco. Nous n'avons pas de leçons à recevoir de l'ancien gouvernement libéral dans le dossier des Autochtones. Nous l'examinerons cas par cas, détail par détail, et nous irons de l'avant plutôt que de ne rien faire ou de régresser comme nos prédécesseurs.

• (1200)

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, permettez-moi de profiter de cette occasion pour vous féliciter de votre nomination.

Je voudrais poser à mon collègue une question au sujet de la garde d'enfants et de la pauvreté. Comme on l'a signalé, bon nombre de provinces n'ont même pas encore signé l'entente. On ne semble même pas la reconnaître véritablement. La province du Manitoba, dont le gouvernement est néo-démocrate, a affecté des sommes considérables aux places en garderies et souhaite également aller de l'avant dans ce domaine. Elle a signé l'entente. Le gouvernement du Manitoba a bien veillé à faire de cela une priorité. Le gouvernement provincial tient à voir avancer les choses dans la province de manière à lutter efficacement contre la pauvreté des enfants.

Également, un député de cette Chambre a changé d'allégeance. Il est passé des libéraux aux conservateurs. Il importe de souligner que, sous les libéraux, cette personne, qui est aujourd'hui le ministre du Commerce international, avait promis durant des années, et à deux occasions très précises devant le comité, qu'il proposerait une politique nationale de l'automobile, ce que le gouvernement libéral n'a jamais fait.

Maintenant que les conservateurs ont leur ministre du Commerce international, qu'ils aiment ses idées, ses antécédents et sa vision des choses, vont-ils enfin nous donner une politique nationale de l'automobile, ou bien vont-ils abandonner cette idée et tous les emplois qu'elle implique dans le domaine de la fabrication partout au Canada?

M. Gerry Ritz: Monsieur le Président, je ne suis pas certain d'avoir le temps de répondre à toutes les questions du député.

Pour ce qui est des services de garde d'enfants, nous sommes certainement en train de débattre, ici au Canada, de la meilleure façon de les assurer. Pour ce qui est du programme libéral, je crois que trois provinces ont effectivement signé une entente. L'année est pratiquement écoulée. C'était l'an dernier...

Une voix: Elles ont toutes accepté de participer.

M. Gerry Ritz: Je parle des modalités de financement et d'exécution. Des ententes étaient prévues. Il devait s'agir d'un programme quinquennal. Il était question de 1 milliard de dollars sur cinq ans. En réalité, ce n'est qu'une goutte dans l'océan, une mesure qui n'aurait pas plus de répercussions que les 750 millions de dollars consentis aux agriculteurs.

Il va falloir beaucoup plus de ressources pour établir le programme de garderies institutionnalisées que réclame le NPD. Les néo-démocrates savent bien qu'un tel programme ne peut être réalisé avec les ressources consenties. Nous aurions à nouveau des déficits en le finançant à hauteur de 10 milliards de dollars par année. Aucun gouvernement ne serait bien avisé sur le plan financier de concrétiser le projet irréaliste des libéraux. Nous savons que cela n'est pas possible.

M. Ken Epp (Edmonton—Sherwood Park, PCC): Monsieur le Président, je voudrais commencer mon premier discours de cette législature en remerciant les merveilleux habitants d'Edmonton—Sherwood Park de m'avoir élu une fois de plus pour les représenter dans cette enceinte. C'est vraiment un honneur. Je me sens particulièrement privilégié, mais il m'incombe également de bien les représenter.

J'ai eu l'occasion au cours de la dernière fin de semaine de participer à la foire commerciale de Sherwood Park. J'ignore si d'autres députés prennent des initiatives de ce genre, mais c'était la 15^e année que j'avais un kiosque à cette foire.

Vendredi, j'étais là, mais j'ai été interrompu, car j'ai dû aller assister aux funérailles d'un ami. J'étais présent au kiosque pendant environ six heures et samedi, j'y ai passé près de 11 heures. J'avais mal aux genoux à la fin de la journée, mais j'ai retiré une grande satisfaction de mon travail là-bas, car j'ai pu rencontrer des centaines de personnes. J'ai à peine eu la chance de m'asseoir. Les gens m'ont dit à quel point ils étaient heureux que les conservateurs forment le gouvernement. Ils m'ont dit surtout qu'ils se réjouissaient du fait qu'enfin, on allait mettre un terme à la gabegie des libéraux. C'était un thème constant.

Un certain nombre de personnes m'ont interrogé sur le registre des armes à feu et m'ont demandé dans combien de temps nous allions l'éliminer. Je leur ai dit que nous formions un gouvernement minoritaire et qu'en ce qui concerne les mesures exigeant une approbation législative, nous nous attendions à ce que les autres partis finissent par reprendre leurs esprits et par appuyer des mesures concrètes pour s'attaquer à la criminalité au lieu que le gouvernement gaspille son temps à s'en prendre aux chasseurs de canards, comme l'a déclaré notre chef, le premier ministre. Ces chasseurs ne commettent pas des actes criminels. Ce sont les criminels les coupables et ce sont eux qui ont accès à des armes qu'ils n'enregistreront pas.

La question essentielle pour les gens était la corruption qui a été rendue publique par la vérificatrice générale du Canada, qui est indépendante, et le juge Gomery, lui aussi indépendant. Les gens s'offusquaient de voir que sous le gouvernement précédent, certains avaient littéralement volé de l'argent aux contribuables canadiens.

Ce sont donc les problèmes qu'ils voyaient. À la fin de ces deux jours difficiles passés à rester debout, je me suis senti extrêmement heureux, car j'ai écouté mes électeurs et ils m'ont pratiquement tous dit qu'ils se réjouissaient vivement du fait que nous formions maintenant le gouvernement et qu'ils nous appuyaient fermement.

Bien entendu, cela s'accompagne d'une responsabilité accrue, et je crois que mes collègues et moi nous en acquittons avec honneur. Nous voulons défendre les intérêts de nos électeurs, de nos provinces et de notre pays.

Je suis très heureux du fait que le discours du Trône aborde les principaux enjeux. Au lieu de faire 85 promesses et d'espérer en tenir une ou deux, nous axons nos efforts sur cinq priorités. On les a citées à plusieurs reprises déjà, et je ne les énumérerai donc pas de nouveau. Je dirai simplement que ce sont des enjeux qui tiennent à coeur aux Canadiens. C'est ce que les Canadiens veulent. Nous sommes déterminés à faire tout en notre pouvoir pour que le Parlement les adopte et leur donne force de loi.

Pendant mon court temps de parole aujourd'hui, j'aimerais aborder tout d'abord le sujet des familles et des services de garde. Au cours des années, j'ai toujours été un grand défenseur des familles. Les députés qui étaient ici au cours des législatures précédentes et qui ont écouté mes discours savent que je me suis exprimé résolument chaque fois qu'il était question des familles.

En fait, je suis absolument convaincu que la viabilité, la force, l'essence même de notre pays repose, non pas sur tous les autres facteurs qui sont parfois mentionnés, mais bien sur des familles fortes et dynamiques. Mes expériences de jeunesse — c'était il y a bien longtemps — et de parent m'ont fait prendre conscience de l'importance de la solidité des liens familiaux.

• (1205)

Je me souviens d'avoir lu il n'y a pas si longtemps que la meilleure chose qu'un père puisse faire pour avoir la meilleure influence possible sur ses enfants, c'est d'aimer leur mère. Je me suis dit que cela était important, car cela nous ramène à l'unité de base de la famille, au mariage d'un homme et d'une femme et aux enfants, et aux soins donnés aux enfants.

Je suis fier que, dans notre discours du Trône et dans notre programme électoral, nous ayons veillé à introduire des mesures qui renforcent la famille. Je ne sais trop combien d'anecdotes personnelles je devrais raconter, je crois que je me limiterai à deux ou trois.

Quand mes enfants sont nés, mon épouse et moi avons décidé qu'elle resterait à la maison. En tant que professeur de mathématiques au Northern Alberta Institute of Technology, je touchais une rémunération supérieure à la moyenne. À cause des taxes élevées et de toutes les dépenses, nous avions de la difficulté à joindre les deux bouts. J'ai donc commencé à donner des cours du soir. En plus du revenu supplémentaire que me procuraient ces cours, j'aimais le contact avec ces étudiants adultes qui souhaitaient progresser au plan professionnel.

Je gagnais ainsi un peu plus d'argent. Cela fait déjà plusieurs années. Je me souviens que je disais que les mardis soirs je travaillais pour Trudeau et les jeudis soirs, pour ma famille, car même à l'époque environ la moitié de notre revenu s'envolait en impôts. Il est important que les familles disposent d'un régime fiscal qui leur permette de répondre à leurs besoins.

J'ai été, dans une grande mesure, un père absent. Je travaillais deux soirs par semaine et je faisais du bénévolat en plus. Quand je rentrais, les enfants étaient généralement couchés. Je suis très reconnaissant envers mon épouse qui a fait le gros du travail pour élever nos enfants. Je suis très content qu'elle ait été là pour eux. Elle était là le matin pour les envoyer à l'école. Elle était là pour eux avant même qu'ils n'aillent à l'école. Elle était là quand ils revenaient de l'école. Je crois que sa présence constante a contribué à former le caractère de mes enfants.

L'Adresse

Puis je pense à nos propres enfants. Notre fille, Beverley, a deux enfants, Dallas et Kayla. Elle a, elle aussi, été mère à plein temps. Son mari est agriculteur. Certains jours, l'éducation des enfants se faisait dans le camion pendant qu'ils attendaient le retour de la moissonneuse-batteuse et son chargement de céréales. Ils ont passé beaucoup de temps ensemble et ont tissé des liens forts. Les parents ont eu la chance de transmettre leurs valeurs à leurs enfants et de leur forger le caractère.

Notre fils, Brent, et son épouse, Susie, ont trois enfants: nos merveilleux petits-enfants, Noah, Hannah et Micah. Ils sont tellement beaux! Nous les aimons tous les cinq très fort. C'est pourquoi je mentionne leurs noms. Je suis très heureux que Susie ait pu se consacrer à son rôle de mère à plein temps, malgré tous les sacrifices. Il faut reconnaître que les familles qui optent pour ce mode de vie font un énorme sacrifice financier. Elles renoncent à un salaire, mais cela en vaut vraiment la peine. J'aimerais que les Canadiens soient plus nombreux à pouvoir faire la même chose.

Je comprends que, pour certaines familles, cela n'est tout simplement pas possible. Les besoins financiers sont trop grands. Trop souvent, il s'agit de parents qui doivent assumer seuls la responsabilité d'élever leurs enfants, et qui n'ont pas d'autre choix que de les faire garder. Je suis toutefois absolument convaincu que c'est aux parents de choisir le type de service auquel ils auront recours.

Quand nos enfants sont devenus adultes, mon épouse s'est mise à garder les enfants de nos voisins à plein temps. Elle n'était ni accréditée ni subventionnée par le gouvernement, mais je peux vous assurer que les enfants Schaufele ont reçu les meilleurs soins qui soient en l'absence de leur mère. Nous en sommes venus à aimer ces enfants comme si c'était les nôtres. D'ailleurs, nous disons souvent que nous sommes devenus leurs grands-parents adoptifs, même s'ils ont déjà des grands-parents.

Notre programme sur les services de garde est tout simplement le meilleur, et je l'appuie. Je demande à tous les députés de la Chambre d'appuyer les mesures que nous proposons dans le but de renforcer les familles et les services de garde.

• (1210)

[Français]

M. Brian Murphy (Moncton—Riverview—Dieppe, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous féliciter de votre nouveau poste.

[Traduction]

Les deux députés qui viennent de prendre la parole pour le Parti conservateur ont commencé avec le sujet chaud et embrouillé du contrôle des armes à feu, puis se sont égarés dans des questions subsidiaires comme l'importance de la famille. Cependant, comme ils ont choisi de parler du registre des armes d'épaule, je dois dire que, en tant que libéral, chasseur de canard et amateur de plein air, je suis personnellement choqué qu'on m'associe constamment aux gens qui ne veulent pas qu'on lutte contre la criminalité et le mauvais usage des armes à feu.

L'Adresse

Sous la rubrique « S'attaquer au crime », à la page 6 du bref document que l'on nomme le discours du Trône et dont nous sommes en train de discuter, on ne parle aucunement de se débarrasser du registre des armes d'épaule. Bien sûr, il n'a pas été administré comme il se doit, et il y a eu du gaspillage. Néanmoins, des mesures ont été appliquées pour reprendre les rênes et rétablir l'harmonie que les chefs de police de l'ensemble du pays réclamaient. Le tort que peuvent causer les armes à feu n'est mentionné que deux ou trois fois.

Si le contrôle des armes à feu est la priorité des deux députés qui viennent de prendre la parole en réponse au discours du Trône, pourquoi cette priorité n'est-elle pas justement dans ce discours?

• (1215)

M. Ken Epp: Monsieur le Président, le député d'en face voudrait savoir pourquoi tel ou tel sujet n'est pas dans le discours du Trône. Notre chef et notre gouvernement ont choisi de rédiger un discours du Trône très direct et axé sur les questions principales. Le registre des armes à feu n'est qu'un élément des mesures destinées à résoudre les problèmes rattachés à la criminalité. Je pense que nous ne devons pas l'oublier.

En ce qui concerne l'usage criminel des armes à feu, on sait bien que les criminels n'enregistrent pas leurs armes à feu. Je peux difficilement imaginer que Joe et Bill, deux types qui s'apprêteraient à voler une banque, feraient une chose pareille. « Eh! Bill, nos armes à feu ne sont pas enregistrées. Mais alors, de répondre Bill, nous allons arrêter au poste de police pour les enregistrer, puis nous reviendrons à nos affaires ». Soyons réalistes; ce n'est pas le genre de chose qui risque de se produire.

Pour lutter contre la criminalité, notre effectif policier doit être plus nombreux. C'est ainsi qu'on pourra retrouver, arrêter et inculper les criminels. Nous devons outiller nos tribunaux en adoptant les lois nécessaires, ce qui comprend des peines minimales obligatoires, de manière à ce que les coupables se voient imposer des peines qui conviennent à la gravité de leurs crimes. Voilà le problème et voilà pourquoi il a été décrit ainsi dans le discours du Trône.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NDP): Monsieur le Président, ma question porte sur l'agriculture, une question qui ne figure pas parmi les cinq priorités énoncées dans le discours du Trône. Ce n'est pas pour rien que les agriculteurs ont manifesté sur la colline du Parlement.

Dans ma région, celle de Windsor, en Ontario, Essex est l'une des collectivités agricoles les plus productives au Canada. J'estime donc que l'agriculture est importante. En raison des conditions actuelles, les agriculteurs en sont pourtant venus à envisager la possibilité de ne pas ensemer leurs champs cette année. Vendredi, au cours du débat qui a eu lieu dans cette enceinte, un certain nombre de députés conservateurs ont cependant qualifié l'agriculture de sixième priorité.

Qui a raison? Le premier ministre qui dit qu'il y a cinq priorités ou ses collègues qui affirment qu'il y en a maintenant six? Quand les Canadiens pourront-ils assister à la mise en oeuvre de cette sixième priorité sous forme de programmes concrets auxquels les agriculteurs pourront adhérer dès cette année?

M. Ken Epp: Monsieur le Président, l'agriculture est une question de la plus haute importance. Pendant presque 13 ans, les libéraux qui étaient au pouvoir n'ont fait que tergiverser et les agriculteurs ont dû lutter et endurer. Il est évident que les politiques actuelles qui ont un impact sur le secteur agricole et agroalimentaire doivent faire l'objet de changements majeurs.

Le député a demandé pourquoi il n'a pas été question de l'agriculture dans le discours du Trône. Je tiens à faire remarquer qu'au contraire un paragraphe entier y est consacré, ce qui représente 150 fois plus que tout ce qu'on pouvait trouver sur le sujet dans le dernier discours du Trône rédigé par les libéraux.

Je pense que, sous le gouvernement conservateur, des changements déterminants se traduiront par une amélioration de la situation de la communauté agricole. Je suis emballé à l'idée que notre nouveau ministre de l'Agriculture, un homme très énergique, livrera la marchandise. Tout le monde sait que nous l'avons déjà fait. Les libéraux raffolaient des annonces. Ils avaient beau les multiplier, jamais elles n'aboutissaient. Nous ne sommes au pouvoir que depuis quelques semaines, mais notre ministre de l'Agriculture a déjà...

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Nous reprenons le débat. Le député de Kings—Hants a la parole.

L'hon. Scott Brison (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de St. Paul's.

Je voudrais tout d'abord remercier les électeurs de Kings—Hants de me donner le privilège, pour la quatrième fois, de les représenter. C'est un honneur.

[Français]

J'ai été élu pour la première fois en 1997. Pendant toutes ces années, ce fut un grand plaisir pour moi de représenter mes électeurs de Kings—Hants.

[Traduction]

Comme je viens de la circonscription de Kings—Hants, qui est d'ailleurs l'une des plus belles de ce magnifique pays, je me préoccupe des questions environnementales. Je vis à Cheverie, une petite localité située au bord du bassin des Mines, là où il y a les plus fortes marées du monde. Pour les habitants des côtes de la baie de Fundy ou du bassin des Mines en Nouvelle-Écosse, les changements climatiques n'ont rien d'ésotérique.

La population de Kings—Hants et celle du Canada ont raison de s'inquiéter au sujet de l'environnement. Comment les Canadiens doivent-ils réagir au discours du Trône le moins ambitieux de toute l'histoire du pays sur le plan de l'environnement?

Nous sommes à une époque où les Canadiens s'entendent pour dire qu'il faut agir dans le dossier de l'environnement. Or, le gouvernement garde le silence et il manque d'ambition et de vision pour bâtir un Canada propre et vert. La ministre fédérale de l'Environnement assume actuellement la présidence de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques; toutefois, le gouvernement n'a pas l'intention de respecter ses engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La reddition de comptes et la transparence sont censées être les caractéristiques du mode de fonctionnement du gouvernement. Or, plus de 100 programmes fédéraux relatifs aux changements climatiques ont été éliminés dans le plus grand secret.

• (1220)

[Français]

La protection de l'environnement est toujours au coeur des priorités des Canadiens — habituellement parmi leurs trois premières priorités. Notre gouvernement a reçu les priorités des Canadiens et des Canadiennes en prenant action pour leur assurer un meilleur avenir. Depuis 1999, le gouvernement libéral a investi plus de 10 milliards de dollars pour traiter des priorités environnementales des Canadiens.

*L'Adresse**[Traduction]*

Quels furent certains des premiers actes du nouveau gouvernement? Détruire nombre de ces mesures, retrancher des centaines de millions de dollars au financement des programmes concernant les changements climatiques. Compris dans cette amputation radicale a été le défi communautaire d'une tonne, un programme qui soutenait les efforts des collectivités en vue de déterminer quels sont les défis locaux en matière de changements climatiques et de s'y attaquer.

Il y a moins d'un mois, la ministre de l'Environnement a dit, durant une entrevue à la CBC, que le défi d'une tonne constituait « un parfait exemple du genre de choses que nous voulons faire ». Or, vendredi dernier, que le Sierra Club appelle maintenant « Vendredi noir », la ministre a mis fin au financement des groupes du pays qui s'étaient engagés à relever le défi d'une tonne. Il y a trois semaines, elle a dit que le défi d'une tonne était le genre d'idée en laquelle le gouvernement croyait, mais, la semaine dernière, elle a annulé le financement de ce programme. Il n'y a pas d'uniformité dans les efforts du gouvernement en matière d'environnement.

[Français]

Notre gouvernement a adopté des mesures stratégiques afin de remplir ses objectifs à court et à long termes. En équilibrant le besoin de protéger l'environnement et le besoin d'améliorer notre productivité, nous avons créé une vision en matière de développement durable. Nous avons consulté chaque palier de gouvernement, et notre stratégie pour le futur se reflète dans les programmes que nous avons développés.

[Traduction]

La Fédération canadienne des municipalités et les gouvernements provinciaux ont compté parmi nos partenaires importants. Nous avons travaillé avec les municipalités pour créer une infrastructure écologique dans tout le Canada à l'aide d'un fonds municipal écologique de 675 millions de dollars, un programme institué par le gouvernement libéral en 2000. Jusqu'à maintenant, plus de 450 projets ont été approuvés, représentant un investissement de 275 millions de dollars, et cela a permis de recueillir 1,8 milliard de dollars supplémentaires.

Les changements climatiques constituent un important défi. Ils requièrent la collaboration de tous les ordres de gouvernement avec le secteur privé. Le fait est que le gouvernement libéral a compris que les changements climatiques mondiaux auraient des effets marqués, non seulement sur l'environnement, mais encore sur la santé, la qualité de vie et la chance que nous avons au Canada de jouir d'un des environnements les plus purs et les beaux au monde. Les citoyens qui ont eu une influence déterminante au Canada et qui se sont engagés avec leur gouvernements pourraient avoir une influence plus grande encore. Le défi d'une tonne était important parce qu'il incitait les Canadiens d'un océan à l'autre à déployer des efforts pour réduire des émissions de gaz à effet de serre.

Notre gouvernement a fait preuve de leadership en rendant les opérations gouvernementales plus écologiques. En tant que ministre des Travaux publics, j'ai modifié la gestion du parc automobile fédéral afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Quarante pour-cent des véhicules de notre parc utilisent maintenant des carburants de remplacement. Non seulement cela nous permet de réduire directement les émissions de gaz à effet de serre, mais cela constitue également une mesure stratégique permettant de stimuler la demande de carburants de remplacement, l'infrastructure sous-jacente et les technologies vertes tel le biodiesel.

En adoptant un rôle de leadership, notre gouvernement ne faisait pas que réduire ses propres émissions. Il aidait également à accroître

les options qui s'offraient aux Canadiens en vue d'adopter le principe du développement durable dans leur vie de tous les jours et dans leurs habitudes de consommation et de fournir une base solide en vue de la réduction des émissions dans tout le secteur des transports, établissant ainsi un marché pour les produits de ce genre.

Nos réalisations en matière d'écologisation ne s'arrêtent pas à la gestion du parc automobile. Elles portent également sur notre façon de gérer nos immeubles et d'utiliser notre pouvoir d'achat en vue de créer une demande permanente pour les marchés. Pour ce qui est de la gestion de nos immeubles, nous avons réduit les émissions de gaz à effet de serre de 24 p. 100, ce qui s'est traduit à l'époque par une économie de 16 millions de dollars pour les contribuables canadiens. Il ne s'agissait pas seulement d'une bonne politique économique permettant d'économiser des fonds publics, mais également d'une bonne politique environnementale. Il est important que les politiques environnementales soient intégrées aux politiques économiques.

• (1225)

[Français]

En ce qui concerne l'énergie, notre gouvernement a agrandi le marché potentiel de l'énergie renouvelable.

Nous avons proposé une norme minimale selon laquelle 5 p. 100 de l'énergie utilisée par le gouvernement fédéral doit provenir d'essence renouvelable.

[Traduction]

Nous avons pris des mesures, dans le budget de 2005 que le Sierra Club a qualifié du budget le plus vert de l'histoire du Canada, pour nous assurer que notre gouvernement serait plus écologique et qu'il jouerait un rôle de leadership à cet égard auprès du secteur privé et des autres niveaux du gouvernement du Canada.

[Français]

Je crois que l'on doit utiliser les politiques environnementales pour créer des occasions économiques.

Le Canada pourrait être le leader mondial dans le secteur des technologies environnementales comme l'énergie verte. Pour ce faire, le gouvernement doit investir dans la recherche et le développement. On doit mettre en place des crédits d'impôts très généreux pour les investissements dans ce domaine. Avec cette approche, il sera possible d'attirer le capital et le talent. Cela donnera à la jeunesse l'occasion de gagner sa vie tout en innovant.

Dans cette vision, le Canada jouera un rôle plus important pour rendre le monde plus vert.

[Traduction]

Notre rôle directeur, sur la scène internationale, est important. C'est une tradition, pour notre pays, de respecter les traités internationaux auxquels il a souscrit. Nous avons signé le Protocole de Kyoto et nous en appuyons les principes. En vérité, il s'agit non seulement d'une occasion de faire preuve de responsabilité environnementale ou de leadership à l'échelle multilatérale, mais aussi de réaliser des avantages d'ordre économique. Non seulement nous respectons les traités internationaux que nous avons signés, en l'occurrence l'accord de Kyoto, et maintenons des politiques semblables à celles qu'a appliquées le gouvernement précédent, en l'occurrence celles qui pourraient nous aider à atteindre les objectifs fixés dans le cadre de cet accord, mais également nous créons des conditions économiques propices au développement au Canada d'un secteur qui est appelé à connaître la croissance la plus rapide au XXI^e siècle. celui des technologies environnementales, particulièrement celles qui visent les énergies propres et renouvelables.

L'Adresse

Notre pays a une occasion de progresser, d'adopter des technologies environnementales, d'exploiter les possibilités économiques qu'ouvrent les technologies environnementales et les énergies renouvelables, et de créer des opportunités économiques découlant de la politique environnementale.

Je suis d'avis que le gouvernement doit reconnaître la véritable dimension de la politique environnementale, c'est à dire non seulement qu'elle répond à une obligation impérative et qu'elle contribue à l'édification d'un Canada plus propre et plus écologique, mais aussi qu'elle offre l'occasion de créer des opportunités économiques grâce auxquelles les jeunes Canadiens pourront non seulement gagner leur vie au Canada, mais aussi exporter leur savoir-faire partout dans le monde.

Je propose: que la ministre de l'Environnement énonce clairement et sans équivoque ses priorités en matière de développement durable; que soit rétabli le financement de tous les programmes liés aux changements climatiques supprimé par le gouvernement, y compris le défi d'une tonne; que le gouvernement s'engage à mettre en place un processus décisionnel ouvert et transparent lorsque des programmes touchant le développement durable font l'objet d'un examen, au lieu de les supprimer en cachette; que la ministre de l'Environnement aille de l'avant en matière de changements climatiques annoncés dans le Projet vert d'avril 2005; que le gouvernement s'engage à maintenir et à accroître les capacités de recherche sur le développement durable, lesquelles permettent aux Canadiens, aux collectivités, ainsi qu'aux secteurs public et privé, de prendre des décisions éclairées; enfin que le gouvernement continue de financer la recherche-développement et, même, qu'il l'accroisse dans le domaine des technologies propres susceptibles de créer des opportunités économiques au Canada et de faire de notre pays un pays plus vert et plus écologique.

[Français]

M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'avoir fait porter son allocution sur l'environnement. Ce sujet abordé aujourd'hui en cette Chambre le sera davantage dans les prochaines semaines, puisque c'est une préoccupation de ce pays, de même qu'un enjeu important pour notre avenir.

Mon collègue a parlé d'un vendredi noir. À cela, je réponds qu'il faut également se pencher sur les 13 années noires du gouvernement libéral en matière de bilan environnemental. J'ai ici un extrait d'un magazine publié par le groupe Équiterre, établissant que « la croissance des gaz à effet de serre du Canada apparaît aujourd'hui tout à fait hors de contrôle, dépassant de 24 p. 100 les niveaux de 1990 ».

Je comprends que mon collègue parle d'environnement. Par ailleurs, pendant les 13 années où le gouvernement libéral a été au pouvoir, on a assisté à une croissance exponentielle d'émissions de gaz à effet de serre. Quel en fut le résultat? On a eu un plan à propos duquel des spécialistes en environnement ont jugé que l'on avait perdu un temps précieux en proposant des mesures relativement coûteuses et plutôt inefficaces, qui n'ont mené globalement à aucun résultat tangible et concret.

Dans le discours du Trône, il est prévu de prendre des mesures en vue de réduire les gaz à effet de serre. Bien entendu, ce discours du Trône ne compte pas 50 pages des mesures en matière d'environnement, mais on y propose des actions concrètes. Le temps des discours concernant l'environnement a cessé et l'on doit maintenant passer à l'action.

Mon collègue a beaucoup parlé d'environnement. Pourquoi en avoir parlé autant, alors qu'au cours des 13 dernières années, il n'y a eu aucun résultat concret à cet égard?

• (1230)

L'hon. Scott Brison: Monsieur le Président, j'apprécie beaucoup sa question. En fait, il est très important de considérer les défis. Dans l'économie traditionnelle, il était difficile de combiner la croissance économique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il est cependant possible de le faire, mais c'est très difficile, étant donné la croissance de l'industrie pétrolière dans l'économie traditionnelle.

[Traduction]

Le secteur des ressources naturelles génère plus que sa part d'émissions, notamment pour ce qui est de l'industrie pétrolière et gazière.

[Français]

La majeure partie de notre croissance économique était dans ces secteurs. C'est donc un défi de réduire les émissions et, en même temps, d'avoir la croissance économique dans les secteurs traditionnels comme les ressources naturelles.

Toutefois, pour l'avenir, il est possible d'avoir de la croissance économique et de réduire les émissions. Cela nécessite des changements fondamentaux de notre économie et de notre politique environnementale. Nous avons mis en place des changements très importants pour réduire les émissions.

Le projet vert sera une bonne approche. J'ai confiance qu'il sera possible de réduire les émissions grâce à cette approche. Toutefois, le gouvernement conservateur a décidé de réduire les fonds pour l'aboutissement de ces programmes.

À mon avis, cela est dangereux pour l'environnement et ce n'est pas un bon signe pour l'économie de l'avenir.

[Traduction]

Il est possible de favoriser la croissance économique tout en réduisant les émissions, à condition d'avoir un plan. Nous avons mis en place un tel plan, mais le gouvernement conservateur est en train de le faire disparaître. Il ne croit pas qu'une politique environnementale comprenant la réduction des émissions peut aller de pair avec la croissance économique. Ses idées n'ont pas progressé. Notre plan faisait preuve d'une nouvelle philosophie et c'est pourquoi le Sierra Club a parlé de notre budget de 2005 comme étant le budget le plus favorable à l'environnement de l'histoire du Canada.

[Français]

M. Luc Harvey (Louis-Hébert, PCC): Monsieur le Président, le Parti libéral, comme on le sait, a fixé des limites pour produire des émissions de gaz à effet de serre, soit le C02. Des permis seront émis, ou du moins il y aura des pénalités relativement à ces émissions. Le Parti libéral a fixé et a limité ces émissions à un coût de 15 dollars par tonne. Alors que l'on a garanti à l'industrie qu'elle ne paiera pas plus que 15 dollars par tonne d'émissions. Présentement, le marché mondial indique que ce coût est établi à environ 47 euros, soit environ 70 dollars.

Donc, si l'on veut favoriser la conscientisation et l'amélioration par rapport aux émissions, pourquoi le Parti libéral a limité le coût à 15 dollars plutôt que de laisser aller le marché?

• (1235)

L'hon. Scott Brison (Kings—Hants, Lib.): J'apprécie beaucoup la question de mon collègue à ce sujet.

[Traduction]

La question du député sur le coût par tonne est intéressante. L'idée des conservateurs d'accorder une exonération ou un crédit d'impôt à l'égard du transport en commun est la solution économique la moins efficace qui soit. Aucune approche positive dans l'analyse coût-avantage ne ressort en fait du plan des conservateurs si on considère le coût réel par tonne.

S'il souhaite faire porter le débat sur la façon d'utiliser l'argent des contribuables pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et ce qu'il en coûte par tonne, je lui recommanderais fortement d'examiner le plan de son propre parti, lequel a été unanimement...

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Nous reprenons le débat. La députée de St. Paul's a la parole.

[Français]

L'hon. Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.): Monsieur le Président, à titre de porte-parole de mon parti en matière de développement social, je suis très heureuse de me lever aujourd'hui pour répondre au discours du Trône.

[Traduction]

Je veux d'abord remercier les habitants très engagés de St. Paul's de m'avoir réélue à la Chambre. Je les remercie en toute humilité. Les habitants de St. Paul's incarnent ce qu'il y a de mieux dans la démocratie au Canada, une démocratie qui, en dehors des périodes électorales, prône la responsabilisation entre les citoyens et leurs représentants élus.

[Français]

Comme médecin de famille, je comprends bien l'importance des déterminants sociaux de la santé. La bonne gestion des déterminants, telles la pauvreté, la violence, l'habitation, l'équité, la formation et particulièrement l'expérience de la petite enfance, est la vraie solution pour la durabilité du système de santé et un facteur primordial de notre économie.

Comme médecin, je suis aussi obsédée par l'importance de l'imputabilité des résultats pour tous les projets et les programmes du gouvernement.

[Traduction]

Aujourd'hui, la responsabilisation de la ministre des Ressources humaines et du Développement social et de tout le gouvernement a connu ses premiers ratés lorsque la ministre a admis au *Toronto Star* que les incitatifs fiscaux prévus pour l'éducation préscolaire et la garde d'enfants ne fonctionneraient pas. Cela n'a pas fonctionné en Ontario ou au Nouveau-Brunswick, et les organismes sans but lucratif n'ont permis de créer d'autres places de garderie dans aucune des collectivités.

Il est très clair que le gouvernement n'a aucun plan pour créer d'autres places de garderie. C'est dans ce dossier que nous verrons si le gouvernement est vraiment responsable. Nous verrons s'il obtiendra de vrais résultats. Nous avons besoin de politiques fondées sur des preuves, et non sur une idéologie. Le régime fiscal ne peut pas résoudre tous les problèmes. Le député de Kings—Hants et moi sommes reconnus pour citer fréquemment les propos de H. L. Menckhen: « Pour chaque problème humain complexe, il existe une réponse courte et simple qui n'est pas la bonne... » Malheureusement, on ne résoudra pas le problème de la criminalité en embauchant davantage de policiers et le régime fiscal ne réglera pas tous les problèmes. Nous ne pouvons pas reculer dans le dossier de l'éducation préscolaire et de la garde d'enfants simplement à cause d'une idéologie.

L'Adresse

En 1981, année de naissance de mon aîné, Jack, j'exerçais en médecine familiale depuis plus de cinq ans déjà. J'avais mis au monde des centaines de bébés, mais je n'avais personnellement aucune expérience de mère. Je manquais d'assurance et j'étais parfaitement consciente du peu que je savais. Mon époux et moi avons donc décidé de demander conseil à d'autres parents plus expérimentés, à des puéricultrices, à des professionnels de la santé publique ainsi qu'à nos propres parents qui, par chance, résidaient à proximité.

S'il est une chose dont je suis aujourd'hui reconnaissante, c'est que j'ai été entourée de gens et de ressources qui ont été en mesure de nous apporter un coup de main dans cette responsabilité monumentale qui était désormais la nôtre, celle de parents. J'avais de la chance et j'en étais consciente. Être parent est la tâche la plus difficile que nous ayons tous eu à accomplir.

Beaucoup de mes patientes se retrouvaient seules pour élever leurs enfants. Leurs parents habitaient loin, elles n'avaient pas forcément de conjoint, elles vivaient de l'aide sociale et espéraient un meilleur avenir pour leurs enfants: elles leur souhaitaient un meilleur voisinage et un jardin plutôt qu'un balcon. Elles auraient bien voulu retourner aux études ou se trouver un emploi, mais elles se heurtaient à des obstacles dont le plus important était l'impossibilité d'accéder à des services de garde de qualité qui soient abordables.

Sans exagérer, il ne s'est pas écoulé une seule semaine durant mes 20 années de pratique en médecine familiale sans que des mères ou des pères me fassent part de leur inquiétude au sujet de la garde de leurs enfants et de la difficulté de trouver quelqu'un pour s'en occuper ou une garderie abordable. Il y a maintenant des listes d'attente qui étayent mon propos et qui montrent que des milliers de familles sont contraintes d'attendre pour obtenir une place en garderie. Voilà pourquoi j'estime que le discours du Trône aurait dû confirmer les ententes sur les services de garde signées par les provinces et pourquoi j'exige du gouvernement conservateur qu'il respecte ces engagements. C'est qu'il faut un village entier pour élever un enfant!

Les détracteurs du programme mis sur pied par le gouvernement libéral sortant ont cherché à faire porter le débat autour de la question de savoir si les parents ne sont pas mieux placés que des professionnels rémunérés pour élever leurs enfants. C'est là une simplification excessive qui passe à côté de la question et qui dessert les Canadiens. Nous reconnaissons que le fait de rester à la maison est un choix qu'il convient d'honorer et de respecter.

Ce que le gouvernement ne comprend pas ou ne veut pas comprendre, c'est qu'absolument toutes les familles, qu'elles soient urbaines ou rurales, avec un seul revenu ou deux, mono ou bi-parentales, que les parents travaillent de jour ou de nuit, elles peuvent toutes tirer profit d'un accès facile à tout un éventail de services de qualité de garde et d'éducation préscolaire comme les cours prénataux, les haltes-garderies, les services de garde autorisés, les activités d'éducation préscolaire et la garde parascolaire. Tous ces services peuvent faciliter la vie des parents en leur permettant de faire des choix qui conviennent à leurs familles tout en donnant à leurs enfants le meilleur départ possible dans la vie.

On ne peut cependant choisir ce qui n'existe pas. Beaucoup trop peu de ces services sont disponibles pour répondre aux besoins de ceux qui voudraient s'en prévaloir et, quand ils existent, leur coût est souvent prohibitif. Le premier ministre Stephen Harper et son gouvernement offrent...

L'Adresse

• (1240)

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): La députée a de l'expérience et elle devrait savoir que l'on ne nomme pas les députés autrement qu'en indiquant leur titre ou leur circonscription.

L'hon. Carolyn Bennett: Monsieur le Président, le gouvernement offre 100 \$ par mois alors qu'il peut en coûter jusqu'à 90 \$ par jour pour une place en garderie à temps plein. Le fait que les parents aient quelques dollars de plus dans leurs poches n'aide en rien la création de nouvelles places en garderie. Ce n'est pas un choix, mais l'illusion d'un choix.

Par ailleurs, la décision d'annuler l'entente que les provinces ont négociée de bonne foi avec le gouvernement du Canada prive les Canadiens de l'exercice d'un choix. La mère célibataire qui ne pourra pas poursuivre des études l'automne prochain parce qu'on n'aura pas créé de nouvelles places en garderie ne pourra pas choisir.

Les listes d'attente sont de plus en plus longues. La personne qui veut devenir puéricultrice en Alberta ne s'inscrira pas à un cours d'éducation à la petite enfance si elle sait qu'il n'y aura pas d'emploi dans ce domaine lorsqu'elle aura décroché son diplôme. En Saskatchewan, l'infirmière qui décide de rester chez elle pour s'occuper de son enfant jusqu'à ce qu'il débute l'école sera privée d'un choix si on annule le programme proposé pour tous les enfants âgés de quatre ans dans cette province. Cette infirmière ne pourra pas réintégrer le marché du travail à l'automne.

Voilà les conséquences réelles, personnelles et immédiates, sur le plan tant économique que social, qu'aura sur les Canadiens l'annulation de l'accord sur l'éducation préscolaire et la garde des enfants. Cela représente des coûts sociaux et économiques permanents. Nous savons qu'à défaut d'investir dans nos enfants, nous devrons un jour faire face à des coûts élevés en matière de santé, d'éducation spécialisée et de services correctionnels. Quand on prive des parents de l'aide dont ils ont besoin, tout le monde est perdant. Nous perdons financièrement.

Chaque dollar de fonds publics investi dans la petite enfance finit par donner une économie de 2 \$. Dans le cas des familles les plus vulnérables, l'économie est de 7 \$ au chapitre des services correctionnels, de l'éducation spécialisée et de la santé mentale. Nous sommes perdants quand des enfants à risque se transforment en adultes dangereux pour eux-mêmes et pour la société.

Je ne suis pas seule à vouloir ce programme. La majorité des Canadiens le veulent. Les dix provinces ont fait leur choix, comme le prouvent les accords qu'elles ont signés. Les parents et les groupes d'intervention ont été clairs.

En janvier, près de 63 p. 100 des Canadiens ont voté pour un parti favorable à un système canadien d'éducation préscolaire et de garde des enfants. Ces parents savent qu'un tel programme donnera à leurs enfants la chance de se développer en ayant la tranquillité d'esprit nécessaire pour participer pleinement au marché du travail, s'ils le veulent.

[Français]

Les Canadiens sont presque universellement sensibilisés à l'importance des services de garde pour le développement de la petite enfance. Quatre-vingt-quatorze pour cent estiment que les années les plus déterminantes pour le développement du cerveau sont les six premières années. Quatre-vingt-neuf pour cent estiment que, peu importe les antécédents familiaux, des services de garde de mauvaise qualité nuisent au développement de l'enfant. Soixante-dix-neuf pour cent croient que les intervenantes bien qualifiées offrent un meilleur service.

Les services de garde ont franchi d'importants obstacles dans l'opinion du public. Les deux tiers des gens les perçoivent aujourd'hui comme un service qui favorise le développement des enfants. À l'inverse, ils ne sont que 17 p. 100 à les percevoir comme du « gardiennage ».

Les services de garde sont également perçus comme un service essentiel.

[Traduction]

Nous payons horriblement cher aujourd'hui pour les coupes, motivées par des considérations idéologiques, que Mike Harris a effectuées dans les centres d'aide aux devoirs et de counselling familial. Cela a engendré un problème avec les armes à feu et les bandes de voyous. En se joignant à une bande, les jeunes ont éprouvé pour la première fois un sentiment d'appartenance. La première fois qu'on leur a dit qu'ils étaient bons à quelque chose, c'était pour du vol à l'étalage.

J'ai parlé avec ces jeunes. Ils savent que s'il y avait eu des centres d'aide aux devoirs et de counselling familial, s'il y avait eu de telles interventions dans la collectivité, leur vie aurait pu être différente. À mon avis, le gouvernement doit s'en tenir aux faits et agir en conséquence. Ligner les parents contre les travailleurs en garderie, c'est tout à fait inacceptable.

J'invite le ministre, le premier ministre et tout le caucus à se rendre dans un centre d'éducation préscolaire afin de parler aux mamans et aux papas qui demandent plus de ressources du genre pour leur famille. Chaque jour, ils sont reconnaissants et demandent au gouvernement de faire ce qu'il faut et d'honorer les accords. Le gouvernement devra rendre compte des résultats, sur le plan économique et social, du nombre de places en garderie et de la capacité d'apprentissage des enfants au moment de l'entrée à l'école.

• (1245)

[Français]

L'annulation d'ententes avec les provinces a des conséquences sociales et économiques majeures.

[Traduction]

Le gouvernement doit savoir que nous attendons des résultats.

M. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, je félicite la députée de défendre avec vigueur les enfants du Canada qui sont en garderie. Je crois que nous pouvons tous convenir que les enfants sont au nombre des éléments les plus vulnérables de notre société.

La députée ne sait peut-être pas, cependant, que, il y a seulement cinq jours, le 5 avril, Statistique Canada a publié un rapport qui met en lumière quelques données étonnantes. D'abord, seulement 16,2 p. 100 des enfants canadiens qui sont âgés de six mois à cinq ans sont inscrits dans des garderies. Deuxièmement, les parents, s'ils pouvaient choisir, opteraient pour d'autres formes de services de garde dans une proportion de 4,5 à 1.

La solution unique pour tous que les libéraux ont proposée ne convient pas à la plupart des Canadiens. L'Université de Guelph a réalisé en 2000 une étude encore plus étonnante qui montre que, à l'échelle nationale, 54 p. 100 des garderies ont des places libres. Dans 30 p. 100 d'entre elles, plus de 10 p. 100 des places sont libres. Étant donné ces statistiques, j'ai une question à poser à la députée. Pourquoi son parti entend-il préserver ces places inoccupées, alors que le gouvernement propose un plan qui laisse le choix aux parents, leur versera 1 200 \$ par année et par enfant de moins de six ans et créera en garderie 125 000 places qui seront occupées?

L'Adresse

L'hon. Carolyn Bennett: Monsieur le Président, le député a pris des libertés dans son interprétation des données de Statistique Canada en disant que les parents préféreraient une formule qui, en fait, n'est pas à leur portée.

En réalité, parce que certains parents sont incapables de trouver des services de garderie à prix abordable, ils optent pour la garde en milieu familial. D'après le même rapport, 54 p. 100 sont confiés à des services de garde d'une forme ou d'une autre. La difficulté, c'est que les parents ne sont pas rassurés par la qualité des services qu'ils peuvent retenir parce qu'ils n'ont pas un choix suffisant entre des garderies agréées où ils connaissent la qualité du personnel qui s'occupe des enfants.

Je suis consternée du fait que, à Toronto, des entreprises en soient arrivées à vendre des dispositifs électroniques d'espionnage dissimulés dans des peluches pour que les parents puissent savoir ce qui arrive à leur enfant pendant la journée. Si nous avions plus de places dans les garderies agréées où le personnel est compétent, ces parents pourraient se détendre au lieu de s'inquiéter du sort de leurs enfants. Il y a là de graves conséquences économiques et sociales pour les parents et les enfants.

Il est d'un ridicule phénoménal d'aller prétendre, comme le député le fait, qu'il y a trop de places en garderie au Canada. Il y a des listes d'attente. Le député a donné une fausse interprétation des résultats de Statistique Canada. Ces résultats tiennent au fait que ces parents n'ont pas de choix ou qu'ils n'ont pas les moyens...

Le président suppléant (M. Royal Galipeau): Nous revenons maintenant aux questions et observations. Le député de Sault Ste. Marie a la parole.

• (1250)

M. Tony Martin (Sault Ste. Marie, NPD): Monsieur le Président, je voudrais que la députée sache que nous partageons ses préoccupations au sujet de la garde des enfants.

Nous, les néo-démocrates, sommes très attachés aux garderies et nous l'avons démontré très clairement lors de la dernière législature, puisque nous avons travaillé très fort pour obtenir une loi créant un programme national de garderies et que nous avons pris position pour un système sans but lucratif accessible à toutes les familles du Canada.

Je voudrais cependant demander à la députée pourquoi il a fallu 13 ans à son parti pour obtenir ce que Tom Axworthy a appelé un programme de garderie de la dernière heure? Pourquoi devrions-nous croire que la passion dont la députée fait preuve aujourd'hui est plus sincère que toutes les belles paroles que nous avons entendues de la part des libéraux pendant plus de 13 ans ici à la Chambre?

L'hon. Carolyn Bennett: Monsieur le Président, les députés se souviendront que l'engagement initial du gouvernement libéral portait du principe qu'il y aurait un partenariat avec les provinces. Pendant que Mike Harris dirigeait l'Ontario aucun partenariat n'était possible avec cette province, ce qui a mis un frein à tout le programme.

Dès que M. Martin est devenu premier ministre, il est apparu clairement que nous avions l'intention de mettre ce programme en oeuvre unilatéralement et nous avons mis 5 milliards de dollars sur la table. Nous avons alors pu conclure immédiatement des partenariats avec les 10 provinces. Toutes ont signé un accord historique, mais en gardant la souplesse qu'elles voulaient, par exemple en trouvant une petite garderie pour les familles francophones dans une ville anglophone ou une petite garderie pour les enfants handicapés. L'entente permettait à l'Alberta d'utiliser l'argent pour la formation

des éducatrices et à la Saskatchewan de financer un programme universel pour les enfants de 4 ans. C'est l'effet que les 10 ententes avaient.

Je crois que le gouvernement doit respecter ces ententes parce qu'elles témoignent de ce qu'il y a de meilleur au Canada étant donné la souplesse dont nous avons fait montre envers chacune des provinces.

[Français]

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, je vous informe que je partagerai mon temps avec le député de Saint-Lambert.

Étant donné que c'est la première fois que je prends la parole en Chambre depuis l'élection du 23 janvier dernier, vous me permettez de remercier la population de la circonscription de Joliette. Pour une troisième fois, les électeurs m'ont réitéré leur confiance. Je leur en serai toujours reconnaissant. Je peux les assurer que je ferai tout en mon pouvoir pour défendre les intérêts de la région de Lanaudière et de Joliette, de même que les intérêts du Québec.

Je prends donc la parole à propos du discours du Trône. Je voudrais revenir sur le sens du vote du Bloc québécois sur ce discours. En effet, je crois qu'il faut éviter toute interprétation fautive. Du côté des représentants du nouveau gouvernement, j'ai entendu des interprétations parfois un peu loufoques de cet appui du Bloc québécois.

Le discours du Trône nous semble acceptable, essentiellement à cause de trois éléments. D'abord — c'est probablement ce qu'il y a de plus clair dans ce discours —, le premier ministre actuel, contrairement au premier ministre de l'ancien gouvernement libéral, a pris acte du fait qu'il était à la tête d'un gouvernement minoritaire. Il n'avait pas le choix de le faire, d'abord à cause de la réalité de la Chambre où son gouvernement n'a pas la majorité des sièges, mais aussi à cause de la volonté de la population. Au Québec, par exemple, 70 p. 100 des personnes qui ont voté ne l'ont pas fait pour le Parti conservateur. La très grande majorité d'entre eux a voté pour le Bloc québécois. Que le premier ministre prenne acte de cette réalité est, à notre avis, un signe d'ouverture face à l'opposition, face aussi au choix démocratique que les Canadiens, les Canadiennes, les Québécois et les Québécoises ont fait le 23 janvier dernier.

Ensuite, puisque le premier ministre a pris acte du fait qu'il est à la tête d'un gouvernement minoritaire et qu'il a besoin de l'opposition pour gouverner, il a évidemment inclus dans le discours du Trône des préoccupations de l'opposition. Je vous en nommerai quelques-unes que le Bloc québécois véhicule en cette Chambre depuis de nombreuses années.

La première qui nous vient en tête est celle du déséquilibre fiscal. Rappelez-vous le psychodrame dans lequel nous avaient plongés l'ancien gouvernement et l'ancien premier ministre, alors qu'à quelques heures du discours du Trône, ils ont dû céder devant les partis d'opposition. Ces derniers réclamaient des modifications logiques au discours du Trône, entre autres, celle de la reconnaissance du déséquilibre fiscal. Nous en sommes arrivés à un compromis parce que le Bloc québécois forme une opposition avant tout constructive et responsable. Cela s'était conclu par une formulation alambiquée disant que le gouvernement prenait acte de l'existence de pressions fiscales, que certains appellent « déséquilibre fiscal ».

L'Adresse

Jamais, au cours du dernier mandat et pendant la campagne électorale, les libéraux n'ont été capables de reconnaître cette existence. À un seul moment pendant le débat, le député de LaSalle —Émard avait dit du bout des lèvres les mots « déséquilibre fiscal », mais il s'était repris immédiatement.

Le fait d'avoir reconnu l'existence du déséquilibre fiscal dans le discours du Trône est la preuve d'une ouverture importante de la part de ce gouvernement. Par contre, il faut bien reconnaître que la formulation utilisée — on parle d'arrangements fiscaux — permet au gouvernement de gagner du temps. Nous ne sommes absolument pas dupes de cette manoeuvre. Comme mon collègue de Saint-Hyacinthe —Bagot l'a rappelé cette semaine, il est tout à fait clair qu'on ne pourra corriger définitivement la question du déséquilibre fiscal sans transfert de points d'impôts ou de TPS aux provinces. On aurait pu le mentionner dans le discours du Trône. Cette mesure ne demande pas énormément d'études puisque le sous-comité du Comité permanent des finances a déjà fait des recommandations qui ressemblaient beaucoup à cela.

Nous constatons aussi une autre ouverture alors qu'on reconnaît que les responsabilités du Québec en matière de culture sont particulières. On veut donc accorder au Québec une place à l'UNESCO, comme celle qu'il occupe au sein de la Francophonie. Encore une fois, c'est une ouverture à la reconnaissance du caractère spécifique de la culture québécoise. Évidemment, cela ne va pas assez loin à notre sens. On devrait reconnaître en même temps le caractère national de cette culture québécoise et l'existence au sein de l'espace politique canadien de plusieurs nations dont les nations québécoise, acadienne, les premières nations et, évidemment, la nation canadienne. Tout en voyant là une ouverture, nous devons constater qu'elle est relativement timide.

Dans le discours du Trône, on recule là aussi par rapport à ce qui avait été promis pendant la campagne électorale. Je ne m'entendrai pas sur ce sujet. Je suis convaincu que mon collègue de Saint-Lambert le fera mieux que moi et plus en détail. Cependant, il y a ouverture.

• (1255)

Il y a place pour le travail collectif. Il sera peut-être possible de trouver des pistes de solution pour s'assurer que le Québec aura accès à la scène internationale non seulement sur les plans de la culture et de l'éducation, mais aussi en ce qui concerne l'ensemble de ses champs de compétence. Le Bloc Québécois y travaillera au cours des prochains mois et semaines et, espérons-le, au cours de la prochaine année.

Le troisième élément qui figure parmi les préoccupations du Bloc concerne les traités internationaux qui seront soumis lorsqu'ils seront importants. Nous reconnaissons que plusieurs traités sont signés par le Canada et ses partenaires. Toutefois, certains sont plus importants que d'autres. En fait, par le passé, l'ancien gouvernement et l'ex-premier ministre, Jean Chrétien, avaient cru important de soumettre le protocole de Kyoto au vote de cette Chambre.

On nous annonce que la règle sera plus généralisée. Le Bloc Québécois accueille chaleureusement cette ouverture. Rappelons que notre collègue, le député de Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia, avait déposé en cette Chambre un projet de loi privé qui allait exactement en ce sens et qui avait été défait par l'absence d'appuis de la part des libéraux. Maintenant qu'ils sont à l'opposition, il ne reste plus qu'à espérer que le bon sens redeviendra la norme en ce qui concerne leur comportement.

D'abord, le premier ministre a reconnu être à la tête d'un gouvernement minoritaire. Ensuite, il a incorporé les préoccupations de l'opposition au discours du Trône, et en particulier certaines

préoccupations du Bloc Québécois. Enfin, le troisième élément est l'inclusion du sous-amendement déposé en cette Chambre par le Bloc. Ce sous-amendement demandait à la Chambre de trouver injustifiée l'absence d'une stratégie pour venir en aide aux travailleurs âgés qui perdent leur emploi. Pourtant, c'est une réalité.

Encore cette semaine, dans ma circonscription, 50 personnes ont malheureusement été mises à pied à cause de la concurrence chinoise. Parmi ces gens, plusieurs ont plus de 55 ans et auront de la difficulté à trouver un autre emploi.

Selon le Bloc québécois, il est important de venir en aide aux travailleurs âgés qui perdent leur emploi. Cette stratégie devrait, entre autres, prévoir des mesures de soutien au revenu ou éviter la diminution des places anticipées pour l'apprentissage et la garde des enfants au Canada.

Ces trois éléments font en sorte que le discours du Trône est acceptable pour le Bloc québécois. Cependant, le discours demeure extrêmement vague quant aux façons dont le gouvernement entend concrétiser ces ouvertures. Enjeu après enjeu, comme on l'a indiqué, le Bloc québécois créera la pression nécessaire afin d'arriver à des résultats qui répondent aux préoccupations et aux besoins du Québec, des Québécois et des Québécoises.

Toutefois, des éléments sont complètement absents du discours du Trône. Je dois en faire état. En ce qui concerne la réalité de la circonscription de Joliette, par exemple, on n'a pas mentionné la réouverture des postes de la GRC. Comme on le sait, le poste situé à Saint-Charles-Borromée, dans Lanaudière, a été fermé par la GRC — tout comme l'ont été neuf autres postes.

C'est une région — et mon collègue de Repentigny pourra en témoigner — où il y a énormément de problèmes de squattage des terrains agricoles pour la production illégale de marijuana. Depuis que la GRC a fermé le poste de Joliette, on a remarqué une augmentation importante de cette culture et du trafic de marijuana et autres drogues illicites, particulièrement aux environs de nos écoles. Les parents sont inquiets, les éducateurs sont inquiets, l'ensemble des élus sont inquiets. Unanimement, ils demandent la réouverture du poste à Saint-Charles-Borromée. Évidemment, ce qui est vrai pour la région de Lanaudière l'est aussi pour l'ensemble des régions du Québec.

Du bout des lèvres, on a également nommé les Autochtones. C'est extrêmement important que le gouvernement fédéral prenne ses responsabilités quant aux questions qui relèvent de la vie quotidienne des Premières nations. Dans ma région, Lanaudière, il existe un problème de sécurité majeur. En effet, plus de 40 personnes sont mortes sur une route extrêmement dangereuse au cours des dernières années. Le gouvernement fédéral, de concert avec le gouvernement du Québec, a la responsabilité de sécuriser cette route entre Saint-Michel-des-Saints et Manouane.

En conclusion, je mentionnerai deux autres éléments: un engagement ferme à ne faire aucune concession à l'Organisation mondiale du commerce concernant la gestion de l'offre et un plan d'urgence immédiat d'aide aux entreprises du secteur du bois d'oeuvre, qui sont en train de faire faillite les unes après les autres. Au cours des dernières années, il y a eu énormément de pertes d'emploi dans ce secteur. Lors de la dernière législature, les conservateurs avaient appuyé le Bloc québécois à ce sujet.

Nous avons beaucoup de travail devant nous. Nous serons en mesure d'en arriver, de façon constructive, à des solutions qui répondront aux préoccupations de la population canadienne et québécoise.

L'Adresse

•(1300)

L'hon. Scott Brison (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, le député soulève un bon point. Or pourquoi n'est-il pas d'accord avec le journaliste André Pratte? Ce dernier a admis l'existence possible d'un déséquilibre fiscal par le passé, mais a confirmé que le gouvernement libéral s'en était occupé grâce aux nouveaux accords sur la santé, sur les garderies et avec les gouvernements municipaux.

S'il y avait un déséquilibre fiscal par le passé, il est évident pour tout le monde, incluant André Pratte, qu'il n'existe plus étant donné que notre gouvernement, le gouvernement libéral, s'est occupé de cette question.

M. Pierre Paquette: Monsieur le Président, je remercie le député de son intervention. Je veux lui rappeler que son parti ne forme plus le gouvernement, fort heureusement. On aura peut-être l'occasion de trouver des solutions au déséquilibre fiscal.

Il faut remarquer cet entêtement à nier l'existence du déséquilibre fiscal. Seuls le Parti libéral du Canada et peut-être André Pratte ne reconnaissent pas son existence partout au Canada. Je pourrais lui citer des chiffres.

Je rappellerai au député que l'accord sur la santé représente des investissements qui n'ont réduit le déséquilibre fiscal que de 800 millions de dollars. Par contre, l'ex-ministre des Finances a procédé à une réforme unilatérale de la péréquation, laquelle a fait perdre énormément d'argent au Québec. Par conséquent, le manque à gagner pour le Québec est toujours d'au moins 2,5 milliards de dollars par année.

Nous pourrions faire tellement plus avec cet argent. C'est pour cette raison que nous voulons travailler à régler le problème du déséquilibre fiscal: nous voulons renforcer la position du Québec.

Quand les Québécois seront prêts à assumer leur souveraineté, la transition en sera facilitée.

[Traduction]

M. Pat Martin (Winnipeg—Centre, NPD): Monsieur le Président, comme il est du Bloc québécois, le député conviendra peut-être, mieux que personne, que c'est à cause de la culture du secret des libéraux que la corruption s'est répandue, surtout dans le cadre du scandale des commandites au Québec. Même si le discours du Trône parle beaucoup d'imputabilité et de transparence, en réalité, le gouvernement conservateur a soustrait la réforme de l'accès à l'information de sa loi sur la responsabilité.

En tant que représentant du Québec, que pense le député du fait que les dispositions concernant l'accès à l'information ne feront pas partie de la loi sur l'imputabilité? Elles seront confiées à un comité ou elles expireront sans doute d'une mort naturelle, si bien que la culture du secret se poursuivra.

•(1305)

[Français]

M. Pierre Paquette: Monsieur le Président, je remercie beaucoup le député de sa question. Cela me permet de compléter mon discours de 10 minutes. Nous sommes parfois victimes de cette courte période de temps qui nous est allouée et nous n'avons pas le temps de tout dire.

Je rappellerai ceci à mon collègue. Dans son discours, le chef du Bloc québécois et député de Laurier—Sainte-Marie a justement rappelé le désir de notre parti que la Loi sur l'accès à l'information soit renforcée et que ce gouvernement fasse véritablement preuve d'imputabilité.

Avouons que l'attitude du premier ministre à l'endroit des médias, au cours des premières semaines suivant son élection, a été pour le moins inquiétante. Il a tenté d'éviter la presse. À mon avis, cela ne fait pas partie de cet exercice de transparence auquel il nous a conviés et auquel le Bloc québécois participera de façon constructive. Le député a tout à fait raison: il y a lieu de s'inquiéter.

Comme je le mentionnais, nous nous trouvons face à un gouvernement minoritaire. Je souhaite que les partis d'opposition en viennent à adopter des positions communes. Je sais que mon collègue de Repentigny y travaillera, afin que l'on atteigne véritablement cette imputabilité et cette transparence nécessaires au renforcement de la démocratie.

M. Maka Kotto (Saint-Lambert, BQ): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui dans un but premier, soit de réitérer mes remerciements aux commettants de la circonscription de Saint-Lambert qui ont bien voulu me renvoyer ici, en cette Chambre, pour les représenter. Je leur donnerai le meilleur de moi-même.

Nombreux parmi eux sont ceux qui s'inquiètent de l'avenir de la culture au Québec et au Canada sous les auspices du gouvernement conservateur. Certains d'entre eux vont même jusqu'à considérer que le mot « culture » n'existe pas dans le dictionnaire conservateur, et ce, à cause de l'absence d'une quelconque vision significative relative à la culture lors du discours du Trône. Je voudrais bien croire à un malentendu.

Aussi, je me dois de rappeler ici l'importance de l'objet. Qu'est-ce que la culture? C'est ce qui permet au genre humain de se structurer, de se construire. C'est ce qui nous aide à penser par nous-mêmes. C'est ce qui nous permet de comprendre le monde pour pouvoir contribuer à sa transformation pour le meilleur.

Au Québec, nous sommes légion à penser que la culture est la dimension essentielle du sentiment d'appartenance à une collectivité. Elle représente la fibre première d'un peuple. Elle influence ses pensées, ses paroles, ses actions et son quotidien, tout en permettant l'épanouissement des individus qui la composent. La culture québécoise conjugue cette réalité à l'impératif exceptionnel de s'affirmer et d'encourager l'expression de son originalité en Amérique du Nord.

Cette poursuite de l'affirmation, de la modernité et du rayonnement international constitue, pour le seul État francophone d'Amérique, à la fois un défi culturel majeur et un choix collectif prioritaire. Le Québec culturel est prêt à la souveraineté. En tant que société exceptionnellement créatrice, dans un contexte de mondialisation et d'explosion des nouvelles technologies, il nous importe, à nous, dorénavant, de tenir compte d'enjeux comme les communications et les télécommunications, la création et la diffusion des arts, l'accessibilité aux institutions publiques et aux industries culturelles et à la mémoire patrimoniale.

Un des principaux devoirs du Bloc québécois réside dans la défense de cette réalité dont le gouvernement conservateur risque de saccager incessamment, sous peu, les chances régulières d'existence, et ce, à la lumière du discours du Trône, qui nous amène à anticiper le fait que la science budgétaire conservatrice à venir sera démunie d'une véritable conscience.

Rabelais a dit : « Science sans conscience est ruine de l'âme ». Le glas de la destruction de la culture au Québec et au Canada est-il proche? Avec le gouvernement conservateur, il est légitime de se poser ce genre de question.

L'Adresse

Est-ce que le gouvernement conservateur est contre la culture? Est-ce que le gouvernement conservateur est contre les arts? Est-ce que le gouvernement conservateur est contre les artistes et les artisans? Est-ce que le gouvernement conservateur est contre la relève?

Le silence entourant le dossier de la culture — je le répète — nous laisse anticiper la condamnation à mort lente de la culture par la destruction des arts, des artistes, de la relève au Québec, de l'identité québécoise, la liquidation de notre souveraineté culturelle. Cette destruction toucherait de plein fouet la culture humaniste et progressiste québécoise, elle qui nous vient de la résistance à la standardisation et à l'uniformisation culturelle, celle qui, avec la Révolution tranquille, avait trouvé une formalisation politique aboutie, notamment dans le service public. Car, service public et culture progressiste sont indissociables.

● (1310)

Le silence sur la culture dans le discours du Trône cacherait-il plutôt la tentation de l'intrusion massive du secteur privé, avec sa puissance financière aliénante, dans les arts et la culture.

Allons-nous assister au démantèlement des musées? Allons-nous assister à la fin de la transmission des savoirs dans les écoles? Allons-nous vers l'homogénéisation d'inspiration étatsunienne? Allons-nous subir à terme le marquage idéologique unilatéral et appauvrissant des contenus dans les médias de l'édition? Allons-nous assister à une dégradation accélérée de nos télévisions et de nos radios publiques avec un enchaînement funeste des privatisations, de courses débiles à la cote d'écoute pour vendre du temps de cerveau disponible au consumérisme?

La vie nous l'enseigne. Consommer, c'est consumer; mais cultiver, c'est faire naître, c'est travailler un sol dans l'espérance d'une récolte, c'est protéger pour recevoir.

Une société ne s'inscrit dans l'histoire et dans le cœur des vivants que par sa culture.

Alors de grâce, soutenez les arts et la culture; ne les détruisez pas.

Si d'aventure ils le font, nous serions curieux de savoir une dernière chose au préalable. Serait-ce l'orchestration des directives de l'OMC décomplexée de toute référence au bien commun par un sevrage néo-libéral qui inspirera la destruction de notre domaine culturel? La question est pertinente, car ce genre de destruction se réalise déjà symphoniquement dans des pays à l'idéologie gouvernementale néo-libérale.

Le Québec ne dort pas. Il s'y organise déjà une résistance infraspéculaire. La maturité politique des gens du Québec se conforte proportionnellement aux assauts prévisibles de remises en causes de ce qui y fait le bien commun. Il résistera à cette barbarie à visage mondain.

La culture, nous y tenons ferme!

En terminant, voici une citation d'André Malraux qui a dit ceci en 1968.

La culture, c'est ce qui permet de fonder l'homme — j'ajouterais la femme — lorsqu'il n'est plus fondé sur Dieu.

M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son intervention concernant la culture.

La culture est justement ce dont parle notre nouvelle feuille de route. J'aimerais rappeler à mon collègue qu'il existe ici, à Ottawa, une culture d'imputabilité. À mon avis, la grande priorité de ce discours du Trône est de rétablir la confiance envers les

parlementaires et les élus et également des gens envers leur gouvernement.

Cette culture d'imputabilité se manifeste notamment par le fait que le discours du Trône n'est pas une liste d'épicerie contenant des priorités qui vont dans tous les sens, mais qui n'atteignent finalement aucun de ses objectifs. J'aimerais rassurer mon collègue. La culture est importante pour la société canadienne et québécoise. On sait à quel point les grandes institutions fédérales ont contribué à soutenir et à maintenir la culture française, anglaise et québécoise.

Prenons, par exemple, le rôle de la Société Radio-Canada. Encore hier soir, il y a eu des émissions qui atteignaient des grandes cotes d'écoute, qui rejoignent un large auditoire et qui permettent justement de promouvoir la culture.

Dans son allocution, mon collègue a fait allusion à beaucoup d'éléments. Par contre, je n'ai pas entendu de recommandations concrètes ou de suggestions concernant des mesures qui pourraient se trouver dans un budget afin de faire avancer la culture et de continuer à le faire par l'entremise des institutions fédérales.

Je l'invite donc, s'il a des suggestions concrètes, à nous en faire part. J'aimerais également savoir si dans le cadre des travaux parlementaires de cette Chambre, lorsqu'un budget sera présenté par notre gouvernement et qu'il y aura des mesures prévues pour la culture, est-ce que mon collègue les approuvera?

● (1315)

M. Maka Kotto: Monsieur le Président, la toute première recommandation fondamentale est d'avoir une vision d'une politique culturelle. Lors du discours du Trône, nous avons été surpris de l'absence de quelque indication d'une quelconque politique culturelle. Tel est le point de départ.

Récemment, j'ai interpellé en cette Chambre la ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine, afin de soutenir l'idée défendue par le Bloc québécois depuis bientôt quatre ans d'augmenter le budget du Conseil des arts, de 151 millions à 300 millions de dollars. En fait, c'est une demande récurrente qui est défendue au Québec et dans le reste du Canada, et ce, dans le dessein unique de permettre à plus de la moitié des artistes et artisans de vivre à tout le moins décemment.

Lorsqu'on se targue, sur le plan international, d'être un leader en matière de diversité culturelle, qu'on s'engage à signer et à ratifier des conventions sur la diversité, il y a lieu de regarder la maison pour voir si l'on y a fait le travail qu'il faut pour soutenir la culture par l'intermédiaire de ses créateurs, écrivains et artisans. Il appert que ce travail n'a pas été fait.

Les gouvernements successifs et celui-ci — je n'oserais pas faire un procès d'intention; j'attends de voir les faits — n'ont pas répondu favorablement aux attentes du milieu culturel. Si, dans le discours du Trône, il y eut une indication dans le sens de répondre positivement à la demande au Canada et au Québec, relativement au budget du Conseil des arts, je crois qu'on aurait soufflé. Cependant, cette absence nous a inquiétés, d'où la raison de mon intervention aujourd'hui.

L'hon. Robert Thibault (Nova-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de ses propos.

L'Adresse

Comme moi, craint-il que le présent gouvernement passe aux actes en ce qui concerne les propos qu'il a tenus dans le passé, soit la privatisation de la Société Radio-Canada? Pense-t-il qu'on pourrait mettre fin à l'existence de certaines agences comme Téléfilm Canada? Pense-t-il qu'on pourrait refuser d'augmenter le financement au Conseil des arts, qui a pourtant besoin d'une augmentation accrue et d'une stabilité de financement s'étendant sur plusieurs années afin de réaliser des projets partout au Canada?

On a demandé à Patrimoine Canada d'augmenter les fonds alloués aux musées. On sait dans quel état se trouvent les musées partout au pays. Ces investissements sont nécessaires si l'on veut protéger notre patrimoine et notre culture d'un océan à l'autre.

Le député craint-il que, comme dans le cas des garderies, on suggère des crédits d'impôt pour répondre un peu à tout? Fox Canada peut réaliser tous les films qu'on veut au Canada, sans recourir à des investissements provenant du peuple et de sociétés, par l'intermédiaire du gouvernement fédéral.

Mon collègue partage-t-il les mêmes inquiétudes que moi?

• (1320)

M. Maka Kotto: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. J'avais fondé énormément d'espoir sur l'ex-ministre du Patrimoine canadien, qui avait une vision de la chose.

Malheureusement, au bout de 13 années de tergiversation, il n'y a pas eu énormément de signaux concrets pour rassurer le monde de la culture. On fait allusion, aujourd'hui, au gouvernement conservateur; il est évident que l'absence de quelque indication significative dans le discours du Trône est inquiétante.

Nous n'avons rien entendu relativement à la modification des règles de la propriété étrangère. Or on sait que celui qui, demain, aura le contrôle des instruments de création et de diffusion aura également la main-mise sur le contenu, d'où — je le dis par anticipation, sans faire de procès d'intention — la possibilité de brader consciemment ou inconsciemment la souveraineté culturelle. C'est fondamental.

Nous sommes inquiets en ce qui concerne tous les points que le député a invoqués et que, malheureusement, son gouvernement n'a pas défendus comme nous nous y attendions.

En ce qui concerne cette question, ce gouvernement m'inquiète davantage.

[Traduction]

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps avec le député de Wetaskiwin.

C'est avec un grand plaisir que je prends la parole en tant que membre du nouveau gouvernement conservateur à Ottawa. Je suis très reconnaissante à la population de Renfrew—Nipissing—Pembroke de m'avoir accordé l'honneur et le privilège de la représenter à la 39^e législature du Canada. Maintenant que le Parti conservateur gouverne notre pays, je m'engage à ne pas oublier les gens grâce à qui cela a été possible. Ils peuvent être certains que je continuerai à me battre pour défendre les intérêts qu'ils me demandent de défendre. Je suis à leur service.

Il y a de très nombreuses personnes à qui je dois beaucoup pour la confiance qu'elles m'ont témoignée, pour le travail et le temps qu'elles ont consacré à la victoire qui a marqué le retour à la démocratie au Canada. La vallée de l'Outaouais est devenue la tête de pont de la démocratie en 2000 et a signalé le début d'un changement lorsque nous sommes entrés ensemble dans le XXI^e siècle. J'adresse mes sincères remerciements à toute l'équipe de

notre campagne ainsi qu'aux centaines d'autres bénévoles qui ont montré comment les militants savent mener une campagne dans la vallée de l'Outaouais.

S'il est une chose qui montre bien la différence entre le nouveau gouvernement conservateur et l'ancien régime, c'est la façon dont on traite les familles et les enfants. Au cours des dernières élections fédérales, j'ai fait campagne en promettant aux parents qu'ils pourraient choisir comment faire garder leurs enfants grâce à une aide directe et à la création d'un plus grand nombre de places de garderie en milieu de travail. Notre programme, qui doit commencer le 1^{er} juillet, permettra à chaque famille ayant un enfant de moins de six ans d'obtenir une prestation annuelle de 1 200 \$ par enfant pour choisir les services de garde qui répondent le mieux à ses besoins. Notre programme laisse le choix aux parents et leur permet de décider de ce qui répond le mieux aux besoins de leur famille.

Ce que nous ne savons pas exactement c'est si le Parti libéral de l'Ontario compte récupérer cette allocation pour garde d'enfants comme il a récupéré la Prestation nationale pour enfants aux dépens des enfants de la province qui en avaient le plus besoin, ceux dont les parents sont assistés sociaux.

Le Parti libéral a présidé, en 1997, à une entente qui a enlevé la Prestation nationale pour enfants à certains de nos enfants les plus nécessiteux. Ce nouveau programme de 1997 devait aider les familles canadiennes à remplacer ce que bien des gens appelaient les « allocations familiales ». Ce programme avait été mis en place sous le nom de Prestation fiscale canadienne pour enfants ou PFCE. Il comprenait une prestation de base et un supplément, le Supplément de la Prestation nationale pour enfants ou SPNE.

Le SPNE devait réduire la pauvreté parmi les familles à faible revenu ayant des enfants. Les négociations entre le gouvernement fédéral et les provinces concernant la mise en œuvre du Supplément ont entraîné, dans la plupart des provinces, y compris l'Ontario, la déduction du montant du SPNE des prestations versées aux familles bénéficiant de l'aide sociale. C'est ce qu'on appelle couramment la récupération du SPNE. De nombreuses provinces se prévalent du déséquilibre fiscal pour justifier cette récupération.

Dans ma circonscription, Renfrew—Nipissing—Pembroke, la province s'est déchargée de la responsabilité de programmes sociaux tels que le logement, l'aide sociale et la garde des enfants sur les municipalités de second rang, ce qui correspond au comté dans notre cas, sans leur transférer les fonds nécessaires et ne leur laissant qu'un contrôle minimal des règles régissant le fonctionnement de ces programmes. Dans le comté de Renfrew, je note qu'une partie des dollars à 80 ¢ fournis par la province pour la garde des enfants a été restituée parce qu'elle n'avait pas été utilisée. Sur chaque dollar reçu du gouvernement fédéral, la province d'Ontario retient en effet une part de 20 p. 100 en s'attendant à ce qu'elle soit recouvrée de parents qui trouvent déjà difficile d'acquitter des impôts fonciers constamment en hausse.

• (1325)

Le programme de garderies que favorise l'opposition entraînerait d'autres hausses des impôts fonciers, qui pourraient obliger certains contribuables, et surtout ceux qui vivent d'un revenu fixe, à vendre leur maison. Ce programme pourrait rendre irréalisable le rêve de posséder une maison pour les millions de Canadiens qui n'auront pas les moyens de prendre une hypothèque et de payer des impôts fonciers écrasants.

L'Adresse

Les deux parents sont obligés de rembourser les dettes du ménage et de travailler à l'extérieur. Cela intensifie le besoin de places en garderie, ce qui entraîne une hausse des impôts. C'est là un cercle vicieux qui ne tient pas compte des premiers intéressés, les enfants.

Même les libéraux défaits ont reconnu que l'affectation de milliards et de milliards de dollars à un programme de garderies, sans contrôle de l'utilisation des fonds, constitue la plus grande faiblesse d'une approche descendante des programmes publics. Ce n'est pas ainsi que des prestations peuvent profiter directement aux enfants. La campagne en faveur de garderies institutionnalisées de type soviétique est menée de haut en bas, et non l'inverse comme le prétendent les adversaires du choix pour les parents en matière de garde des enfants.

Je mentionne cet exemple particulier pour illustrer ce que nous avons vécu dans les 13 dernières années. Les Canadiens ont dû supporter un gouvernement interventionniste dont l'action a été, nul doute, anti-famille. La tendance mondiale à s'écarter des garderies institutionnalisées de type soviétique a été très prononcée dans les pays de l'ancien bloc soviétique, qui sont maintenant devenus des démocraties. Notre projet de verser des prestations directement aux familles est plus conforme à l'expérience d'autres pays démocratiques.

Sur une note positive, notre premier ministre a reconnu le déséquilibre fiscal comme étant une préoccupation nationale. L'actuel gouvernement de l'Ontario avait promis, durant sa campagne électorale, de mettre fin à la récupération, mais il a vite oublié cette promesse une fois élu. Bien que l'appui manifesté par les néo-démocrates provinciaux en Ontario à l'égard de l'allocation de 1 200 \$ pour chaque enfant de moins de six ans soit encourageant, j'attends impatiemment que le quatrième parti à la Chambre exprime lui aussi son soutien à l'égard de cette initiative. Même les plus ardents partisans de la lutte contre la pauvreté chez les enfants au sein de ce parti reconnaissent que la meilleure façon d'aider les familles à revenu modeste, c'est de leur verser une aide directe et non de mettre en place un autre programme gouvernemental dont l'effet sera dilué par la multitude d'intervenants de sorte qu'il ne restera pas grand-chose au bout du compte pour ceux que ce programme vise à aider.

Les Canadiens suivent de près ce débat sur le choix en matière de services de garde d'enfants. Carolee Slote, de Pembroke, m'a téléphoné pour me demander de dire à notre nouveau premier ministre et à tous les députés de « maintenir le cap » relativement à l'engagement pris durant notre campagne au sujet de la garde d'enfants. Carolee m'a demandé de donner le message suivant: « Je suis une mère au foyer. Mes enfants sont tout aussi importants que ceux de parents qui travaillent à l'extérieur du foyer. » C'est là un message que j'entends régulièrement de la part de mes électeurs.

Le week-end dernier, Del O'Brien, un dirigeant communautaire, a déclaré qu'on n'insistera jamais assez sur le fait que le programme des conservateurs en matière de garde d'enfants aidera les enfants des régions rurales, alors que ce n'était pas le cas de l'autre. Il est heureux de voir que le Canada rural reçoit enfin l'attention qu'il mérite sous le nouveau gouvernement conservateur.

Notre pays est riche en ressources, mais nos enfants demeurent notre ressource la plus précieuse. Ils représentent l'espoir et les rêves des familles, des collectivités et du pays tout entier. Ils sont notre avenir. Je suis heureuse de faire partie d'un gouvernement qui est déterminé à appuyer les membres les plus vulnérables de notre société.

● (1330)

L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, je suis content que la députée prenne bien soin de ma mère, qui habite dans sa circonscription.

J'aurais trois questions à lui poser.

Je suis ravi qu'elle ait parlé de la Prestation nationale pour enfants, que nous avons mise en place, et dont on dit qu'elle est le programme social le plus important depuis le régime d'assurance-maladie. Nous avons donné aux parents le choix de rester à la maison et leur aurions donné plus d'argent qu'ils n'en recevront sous le nouveau plan des conservateurs.

Je suis content qu'elle ait mentionné la récupération. Son parti est le dernier parti à la Chambre à avoir reconnu qu'il n'est pas correct de récupérer de l'argent qu'on donne aux personnes défavorisées. Que compte faire son parti pour mettre fin à la récupération? Que compte-t-il faire pour empêcher la récupération de la prestation accordée en vertu de son programme, qui ne sera pas tout à fait de 1 200 \$ puisqu'elle est imposable?

Enfin, elle donne le choix à une mère qui doit subvenir aux besoins de sa famille de travailler et de gagner 80 \$ ou 100 \$ par jour ou de rester à la maison et recevoir 2 \$ par jour grâce au programme de son parti. Si elle était une mère à la maison, comment dépenserait-elle ces 2 \$ par jour?

Mme Cheryl Gallant: Monsieur le Président, ce n'est pas le gouvernement fédéral qui récupère l'argent, c'est le gouvernement provincial. Je sais que les conservateurs en Ontario travaillent très fort pour mettre fin à cette pratique.

Le député a parlé du choix entre une somme hypothétique d'argent par jour et 2 \$ par jour. Ce n'est pas de ça qu'il s'agit. Nous parlons du choix qu'ont les parents de rester à la maison — ou de demander à un autre membre de la famille de rester à la maison — pour offrir un environnement sain et enrichissant à leur enfant ou de le faire garder ailleurs.

Quand les parents restent chez eux pour s'occuper de leurs enfants, ils ne s'attendent pas à recevoir de l'argent en retour. Ils font un sacrifice. Le gouvernement du Canada, en reconnaissance de l'importance des enfants, leur offre une prestation de 1 200 \$ par année pour chaque enfant de six ans ou moins.

[Français]

M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, on parle de 1 200 \$ moins l'impôt.

J'écoutais le discours en anglais puisque j'essaie de pratiquer mon anglais et je veux être certain d'avoir mal compris. Ainsi, je demande à ma collègue de m'expliquer à nouveau une partie de son discours, soit lorsqu'elle dit que le gouvernement conservateur veut offrir un véritable choix aux familles, parce qu'il ne veut pas être dans un système comme l'ex-Union soviétique, où l'État s'occupait des garderies.

Ma collègue croit-elle que le système de garde d'enfants au Québec est semblable à celui de l'ex-URSS? Est-ce la position de son gouvernement?

[Traduction]

Mme Cheryl Gallant: Monsieur le Président, le choix que nous avons, dans le domaine des garderies, est d'avoir un parent ou un membre de la famille à la maison ou d'envoyer l'enfant dans une garderie publique.

L'Adresse

• (1335)

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, je vous félicite de votre accession au fauteuil.

C'est intéressant d'entendre les critiques formulées à l'endroit du gouvernement McGuinty concernant les dispositions de récupération qui touchent les enfants, et je crois qu'elles sont justifiées. Toutefois, c'est le régime Harris qui a récupéré la Prestation nationale pour enfants et ainsi fait du tort à tellement d'enfants en Ontario. Or, la députée siège aujourd'hui aux côtés d'anciens députés de ce régime. J'aimerais qu'elle justifie sa position. Comment peut-elle siéger au sein d'un gouvernement ayant institué cette pratique qui a lésé tellement d'enfants ontariens?

Mme Cheryl Gallant: Monsieur le Président, je rappelle au député que le gouvernement provincial actuel a fait campagne sur plusieurs promesses de ne pas augmenter les impôts, et aussi sur la promesse de mettre un terme à cette récupération. Et ce n'est là que l'une des nombreuses promesses qui n'ont pas été tenues.

M. Blaine Calkins (Wetaskiwin, PCC): Monsieur le Président, je veux aussi vous féliciter de votre nomination au poste de vice-président. Ce sera intéressant de travailler de plus près avec vous.

Comme c'est ma première intervention à la Chambre des communes, je commence par remercier les gens de cette magnifique circonscription, Wetaskiwin, de m'avoir élu avec une majorité aussi forte, le 23 janvier. Je veux vous inviter, monsieur le Président, ainsi que tous mes collègues, à venir faire l'expérience de l'hospitalité légendaire de l'Ouest à Wetaskiwin.

La fin de semaine du 1^{er} juillet, la ville de Ponoka tiendra la 70^e édition du stampede de Ponoka, le plus important rodéo professionnel de six jours au Canada.

Le vieux palais de justice de Wetaskiwin, construit en 1907, et le lieu historique national Rocky Mountain House, qui remonte à 1799, sont des monuments chargés d'histoire. À Lacombe, les visiteurs peuvent admirer l'immeuble Flat Iron, l'un des rares au Canada qui ait cette architecture très particulière, et qui a récemment été transformé en centre d'interprétation pour les visiteurs.

Maintenant, j'aimerais remercier ceux qui ont tant contribué à ce que je sois ici aujourd'hui. Je remercie mon épouse, Barbara, et nos enfants, Eryk, Kasandra et Krystian, qui m'appuient énormément et qui me donnent la force nécessaire pour travailler si loin de chez moi; mes parents, Gordon et Beverly ainsi que mon frère et ma soeur, qui m'ont assuré de solides liens familiaux; l'équipe qui a fait campagne pour moi et tout ceux qui m'ont appuyé et, enfin, le Parti conservateur, au cours des dernières élections comme de toutes les précédentes.

Je remercie également Dale Johnston, l'ancien député de Wetaskiwin, qui s'est dévoué inlassablement pendant près de 13 années pour servir les citoyens de Wetaskiwin. Je lui souhaite, ainsi qu'à son épouse Dianne, de profiter d'une retraite bien méritée.

Je profite également de l'occasion pour féliciter le premier ministre qui a présenté un programme bien ciblé qui place les priorités du gouvernement dans le droit fil de celles des Canadiens.

Le gouvernement mettra en oeuvre les cinq priorités sur lesquelles nous avons fait campagne. Les Canadiens ont voté en faveur d'un changement parce qu'ils en avaient assez des promesses en l'air. Ils voulaient de la responsabilité. Ils voulaient un gouvernement qui tienne ses engagements et des politiciens qui travaillent dans l'intérêt des citoyens, non dans leur propre intérêt. Le gouvernement s'assurera de cela et de bien davantage.

Le secteur agricole emploie environ un travailleur sur huit au Canada et il représente 8,3 p. 100 du produit intérieur brut total, mais, pendant 13 ans, les gouvernements libéraux l'ont à toutes fins pratiques négligé.

Au Canada, le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire contribue dans une large mesure à la qualité de vie des citoyens. Dans la circonscription de Wetaskiwin, l'agriculture est au coeur de l'économie locale. L'agriculture a chez nous de solides racines.

La semaine dernière, mon père, qui est agriculteur dans la région de Lacombe depuis plus de 40 ans, a célébré un anniversaire. Il est plus jeune que bien d'autres agriculteurs d'aujourd'hui, mais on ne peut pas évoluer dans ce secteur indéfiniment.

Même si l'Alberta possède les terres les meilleures et les plus fertiles, les jeunes quittent en masse les fermes familiales. Comme moi, ils trouvent de l'emploi et font carrière loin de l'incertitude et des luttes qui sont le lot quotidien dans le monde agricole.

La sécheresse, l'ESB, les sauterelles, les subventions et les différends commerciaux contribuent à la perte de nombreuses exploitations familiales et forcent le secteur agricole à lutter pour sa survie. Les agriculteurs et les éleveurs font preuve de résilience, mais lorsqu'ils éprouvent de très graves difficultés, et que tant de collectivités dépendent de leur réussite, ils doivent pouvoir compter sur l'aide du gouvernement pour conserver leur gagne-pain.

Personne ne travaille plus fort que nos agriculteurs, et le nouveau gouvernement le sait bien. Le Canada rural est important pour le gouvernement et nous aiderons les agriculteurs à conserver leur gagne-pain.

Le gouvernement conservateur croit que l'agriculture est un secteur économique clé. C'est pourquoi le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a annoncé, tout de suite après sa première réunion ministérielle, le versement immédiat des 755 millions de dollars prévus au titre du Programme de paiements pour les producteurs de céréales et d'oléagineux. Plus de 73 000 chèques totalisant près de 400 millions de dollars ont déjà été envoyés aux producteurs. Le ministre a ensuite parcouru le pays et a écouté des centaines de producteurs lui raconter à quel point leur situation financière est difficile et lui faire part de leur désir de continuer à pratiquer l'agriculture.

Le gouvernement est conscient que le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole ne répond pas aux besoins des producteurs. Le programme sera modifié pour le rendre plus simple et mieux adapté aux besoins des producteurs. Nous exhortons les provinces à se joindre à nous pour concevoir un programme qui fonctionne vraiment pour les agriculteurs.

• (1340)

Pendant la dernière campagne électorale, le Parti conservateur a promis des investissements supplémentaires de 2,5 milliards de dollars sur cinq ans dans l'agriculture. Nous prouverons aux agriculteurs que nous sommes déterminés en créant un contexte économique qui récompense le travail et l'innovation.

L'Adresse

Le travail et l'innovation sont des qualités qui définissent les gens de ma circonscription, Wetaskiwin. Ils ont investi dans des technologies qui leur permettent de diversifier leurs activités et de concevoir de nouveaux produits à valeur ajoutée. On peut donner comme exemple le projet d'usine de gazéification de Rimbey, dont les matières premières d'alimentation seront composées en majeure partie de sous-produits agricoles. Cette usine innovatrice permettra à la collectivité de diversifier ses activités, créera des emplois et favorisera le maintien d'un secteur agricole solide, qui vient s'ajouter à nos vigoureux secteurs gazier et pétrolier.

Les gens du centre de l'Alberta ont toujours été innovateurs. Depuis la découverte du pétrole dans la région, en 1947, ils ont été sans cesse tournés vers l'avenir. Le secteur pétrochimique a donné une nouvelle dimension à la vie en Alberta. La présence de l'or noir a amené de nouvelles industries à s'installer dans la circonscription de Wetaskiwin, notamment dans les municipalités de Lacombe, de Rocky Mountain House, de Blackfalds, de Ponoka et de Calmar. Grâce au génie des gens de la région, ma circonscription demeure un endroit où il fait bon vivre, élever une famille et faire des affaires.

Notre société est axée sur la famille et est formée de parents indépendants qui veulent que leur gouvernement les traite équitablement. Ils veulent se sentir en sécurité dans leurs collectivités. Ils veulent que le gouvernement assure la sécurité dans les rues en s'attaquant aux problèmes de violence attribuables aux armes à feu, aux gangs et à la drogue, et en gardant les criminels derrière les barreaux. Ils veulent des choix en matière de garde d'enfants. L'approche unique préconisée par les gouvernements antérieurs ne convient pas aux endroits comme Wetaskiwin. Les 1 200 \$ versés annuellement pour chaque enfant de moins de six ans permettront aux parents de trouver la meilleure solution, en confiant leur enfant à une garderie publique ou privée, à un parent ou à un voisin.

Les familles de la circonscription de Wetaskiwin travaillent fort pour payer leurs impôts et ils veulent que l'argent durement gagné qu'ils envoient à Ottawa soit utilisé judicieusement. Ils veulent un revenu disponible plus élevé pour répondre à leurs besoins. Le gouvernement estime que les Canadiens paient trop de taxes et d'impôts. Le premier ministre a donc élaboré un plan qui réduira progressivement le fardeau fiscal des familles canadiennes.

La réduction de la TPS permettra aux jeunes familles de réaliser des économies concrètes qui leur permettront d'acheter leur première maison ou peut-être de déménager dans une plus grande maison. Les articles plus dispendieux, comme une nouvelle voiture ou des électro-ménagers, seront plus abordables et les parents pourront épargner la différence pour les études de leurs enfants et pour les biens et services qu'ils achètent tous les jours des entreprises locales.

La réduction des taxes encouragera la création d'emplois et donnera aux parents des emplois sûrs et stables. Notre mode de vie nous est cher et nous comptons voir de vrais changements et de vrais résultats. Les gens de Wetaskiwin ont enfin un gouvernement qui apportera de vrais changements, comme en témoigne le discours du Trône.

L'hon. Robert Thibault (Nova-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je félicite le député pour son élection. Dans son discours, il nous a parlé de sa circonscription. Eh bien, moi aussi, je viens d'une région rurale et il est vrai que, dans les campagnes, les gens n'exercent pas forcément les mêmes choix que dans les villes pour ce qui est de l'aide aux familles. Ainsi, il est important de pouvoir faire des choix en matière de services de garde, tant dans une région rurale que dans une région urbaine. C'est ce qu'a dit le député et je suis d'accord avec lui.

Serait-il prêt à reconnaître que le gouvernement conservateur devrait faire un compromis par rapport à la position qu'il a exprimée dans le discours du Trône? Dans sa campagne et dans son programme, le gouvernement libéral sortant avait proposé une véritable évolution du côté de la garde d'enfants pour l'ensemble du Canada, en collaboration avec toutes les provinces. Nous avions prévu que les puéricultrices et les puériculteurs toucheraient à un salaire raisonnable, que l'on améliorerait et développerait le réseau de garderies et que l'on aiderait directement les familles dans une certaine mesure.

Personnellement, je préférerais que les familles reçoivent une assistance directe sous la forme d'un crédit d'impôt amélioré pour enfants, afin que l'on puisse aider davantage les Canadiens à faible revenu, c'est-à-dire ceux qui en ont le plus besoin, plutôt que de verser à toutes les familles une somme de 1 200 \$ par enfant de moins de six ans. J'aurais également souhaité que l'on vienne en aide aux enfants de plus de six ans, parce que même une fois cet âge passé, les services d'éducation préscolaire ou autre continuent de coûter cher.

Le député ne pense-t-il pas qu'il faudrait parvenir à un compromis par le biais de la négociation ou de la discussion autour des visions exprimées, d'une part, par les conservateurs dans le discours du Trône et, d'autre part, par 70 p. 100 de la population canadienne?

• (1345)

M. Blaine Calkins: Monsieur le Président, c'est dans un petit village du nom d'Alhambra, qui comptait une quarantaine de maisons, que j'ai frappé à ma première porte durant la dernière campagne électorale. C'est une jeune femme portant un bébé, en visite chez ses parents, qui est venue m'ouvrir. En descendant les escaliers, elle sautait presque de joie à l'idée qu'elle pourrait recevoir 1 200 \$ par an pour son enfant, parce que cette somme allait lui permettre de rester à la maison et d'être une mère au foyer, tout comme l'ont été mon épouse et d'autres femmes dans ma famille. J'estime que ce choix de 1 200 \$ représente un compromis qui va arranger toutes les familles canadiennes et qu'il est la meilleure façon de dépenser cet argent.

Pour ce qui des enfants de plus de six ans, la plate-forme électorale conservatrice mentionnait un crédit fiscal de 500 \$ pour les jeunes faisant du sport, par exemple. Nous disposons d'un plan exhaustif qui vise non seulement à aider les parents dans les premières années de vie de leurs enfants, mais qui va aussi répondre à de nombreux besoins qui sont communs aux familles qui élèvent des enfants. C'est cela que je dirai à mon collègue.

[Français]

M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, je fais une deuxième tentative pour obtenir une réponse. J'ai écouté le discours de mon collègue ainsi que celui de notre collègue qui le précédait, la députée de Renfrew—Nipissing—Pembroke. Avec une offre à 3 \$ par jour, elle disait vouloir offrir aux familles un véritable choix, à 3 \$ par jour, entre rester à la maison et aller travailler, à 3 \$ par jour, je le dis pour la troisième fois.

Le député qui vient d'avoir la parole est-il d'accord avec sa prédécesseuse, la députée de Renfrew—Nipissing—Pembroke, qui, à mots à peine couverts, comparait le système de garde du Québec à celui de l'ex-URSS. Fait-il sien le commentaire de sa collègue? Est-ce la politique de son gouvernement?

[Traduction]

M. Blaine Calkins: Monsieur le Président, je suis député de Wetaskiwin. La députée de Renfrew—Nipissing—Pembroke répondra à la question lorsqu'elle sera en mesure de le faire.

J'aimerais quand même faire remarquer à mon collègue du Bloc québécois que, à l'heure actuelle, il y a au Québec environ 370 000 enfants qui seraient admissibles à l'allocation annuelle de 1 200 \$. Cela représente un transfert au Québec de l'ordre de 444 millions de dollars par année. C'est beaucoup plus que la somme de 1,2 milliards de dollars sur cinq ans promise par le gouvernement libéral précédent. Voilà ce que je voulais répondre au député. J'ajouterais que notre programme sera encore plus avantageux pour les Québécois. Il mettra plus d'argent à leur disposition afin de leur permettre de faire leurs propres choix en ce qui concerne leurs enfants et leurs familles.

L'hon. Karen Redman (Kitchener-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai le temps qui m'est alloué avec le député de Yukon.

Je suis heureuse d'avoir la possibilité de prendre la parole aujourd'hui pour exprimer certaines des mes inquiétudes à l'égard du programme du gouvernement, qui est exposé dans le discours du Trône intitulé « Une nouvelle feuille de route ».

Je me réjouis d'avoir encore une fois la chance de représenter les électeurs de Kitchener Centre à la Chambre. J'aimerais remercier les citoyens de Kitchener de leur confiance et de leur appui continu.

On aurait cru que, après avoir passé 13 années dans l'opposition, le nouveau gouvernement aurait mis son temps à profit et aurait été en mesure de proposer une vision claire et exhaustive en ce qui concerne l'avenir du Canada. Malheureusement, son plan pour l'avenir révèle qu'il ne semble pas comprendre la complexité et la grande variété des enjeux auxquels est confronté le Canada.

Le gouvernement a la chance, je dirais même le privilège, de diriger un pays qui est en bonne santé économique et qui affiche le meilleur bilan financier de tous les pays du G7. Le temps est venu de partager cette prospérité avec les Canadiens et d'investir de façon significative dans nos grandes priorités. Le programme du gouvernement comporte de nombreuses lacunes et suscite des inquiétudes d'un bout à l'autre du Canada.

Le discours du Trône fait état de cinq priorités. Ces priorités ont été la pierre angulaire de la campagne électorale des conservateurs. Elles semblent capter toute l'attention du gouvernement.

La baisse de la TPS est prioritaire, même si les économistes de tout le pays soutiennent constamment qu'elle avantagerait les familles plus aisées, mais représenterait relativement peu d'allègement fiscal pour les Canadiens à faible revenu.

Dans son programme, le gouvernement dit aussi vouloir s'attaquer au crime en alourdissant les peines, alors que la recherche montre que ce sont les programmes de prévention, et non les peines plus sévères, qui font baisser les taux de criminalité.

La garantie relative aux temps d'attente n'est pas une panacée pour réparer le système de santé. Il faut collaborer avec les partenaires en santé et les consulter pour rétablir la confiance dans le système.

Le discours du Trône énonce aussi les principes qui sous-tendent le projet de loi qu'entend présenter le premier ministre sur l'imputabilité. À cet égard, nous avons tous appris des leçons très importantes dans le rapport de la Commission Gomery. Il ne suffit pas de parler de transparence, d'ouverture et d'imputabilité quand nos actions montrent le contraire. Les Canadiens prennent la

L'Adresse

politique au sérieux et ils ont des attentes élevées face à leurs élus. Ils ne méritent rien de moins.

Le dernier élément du programme du gouvernement inclut l'annulation des accords avec les provinces sur le financement des garderies ainsi que le versement d'une petite allocation pour la garde d'enfant pour les familles ayant de jeunes enfants. N'importe quel parent d'un jeune enfant actif vous dira que cette allocation n'aidera en rien les garderies. Elle ne créera pas d'opportunités.

Les trous de ce programme sont énormes et scandaleux. À titre de députée de Kitchener-Centre, centre urbain varié à multiples facettes, je suis très déçue de voir le gouvernement ne tenir pas compte des villes et des collectivités dans la vision qu'il propose. Notre prospérité dépend de la vigueur de nos villes et de nos collectivités. Le lien est pourtant bien établi entre des villes robustes, la productivité et la capacité de relever la concurrence.

Je suis fière de Kitchener. C'est une ville où il fait bon vivre et faire des affaires. C'est une collectivité ouverte à tous. Kitchener est aujourd'hui une destination qui attire les néo-Canadiens. Au fil des ans, Kitchener a grandi et s'est diversifiée pour répondre aux besoins changeants d'une société moderne. Le gouvernement fédéral doit être un partenaire pour aider et inspirer le type de croissance dont on est témoin à Kitchener et, en fait, d'un bout à l'autre du Canada. Les villes ont besoin de l'aide de leur partenaire fédéral pour poursuivre leur croissance.

Une bonne politique ne se dément pas, peu importe la couleur du parti qui l'a conçue. J'invite le gouvernement à s'engager avec les municipalités dans des activités de collaboration, comme celles qu'avait entreprises le gouvernement libéral dans son nouveau pacte pour les villes. Nos villes ont besoin d'une infrastructure renouvelée, de transport public efficace et de logements abordables. Les sans-abri continuent de représenter un problème de taille pour les collectivités comme la mienne et ce, partout au Canada.

● (1350)

L'Initiative de partenariats en action communautaire, qui découle de l'Initiative nationale pour les sans-abri, a appuyé des initiatives locales visant à combler les besoins en matière de logement urbain. Nous ne pouvons simplement renoncer aux progrès qui ont été réalisés dans ce dossier fédéral important. Je crois que l'ensemble des députés s'entendent sur le fait que tous les Canadiens doivent avoir accès à des logements abordables et nos politiques devront refléter cette conviction à l'avenir.

Ma propre ville m'étonne moi-même, tellement elle offre d'occasions diverses de profiter de la culture et des arts canadiens. Notre pays est riche en talents de tous genres, ce qui nous permet de partager et de célébrer notre culture grâce à la musique, aux arts et au théâtre. Dans nos musées, nous découvrons et partageons un patrimoine qui est l'essence même de notre croissance soutenue. L'identité canadienne est riche de par sa diversité et elle continue d'évoluer de pair avec le paysage culturel en constante mutation. Le maintien du financement des arts, l'appui à la télévision d'État et les musées sont absolument essentiels à la préservation et au partage de notre culture et notre identité.

Déclarations de députés

Notre pays ne peut être meilleur que l'air qu'on y respire. Les Canadiens savent bien que notre santé et la santé de nos enfants, la qualité de nos collectivités ainsi que le maintien de notre prospérité économique reposent sur un environnement sain.

Le problème des changements climatiques représente de nouveaux dangers pour notre santé et notre environnement. Nous ne pouvons envisager l'avenir sans un engagement déterminé à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à relever le défi des changements climatiques. Pour la santé de cette génération et de toutes celles qui suivront, le gouvernement doit élaborer une stratégie environnementale.

Il est évident que les Canadiens ont voté pour le changement le 23 janvier. Nous respectons leur choix. Dans l'opposition, je ferai mon possible pour forcer le gouvernement à répondre des engagements qu'il a pris.

Cependant, je dois ajouter que je suis très préoccupée par ce qui ne figure pas dans le discours du Trône. Nous vivons dans un pays complexe et exigeant. Nous devons gouverner en fonction d'aujourd'hui, de demain et même d'après-demain. Si nous sommes responsables et ambitieux, concentrés et souples, le Canada continuera de prospérer sous la direction de cette 39^e législature.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

•(1355)

[Traduction]

HOCKEYVILLE

M. Gord Brown (Leeds—Grenville, PCC): Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir que je prends la parole aujourd'hui à la Chambre pour signaler la tentative de Kingston de devenir Hockeyville, dans le cadre du concours national parrainé par la CBC, la LNH et Kraft Canada.

Plus de 70 joueurs du Sud-Est ontarien, ma région, ont joué dans la LNH et aux Olympiques, dont Alyn McCauley, de ma ville natale, Gananoque, ainsi que Don Cherry, Doug Gilmour, Kirk Muller et la médaillée d'or Jayna Hefford, les favoris de Kingston.

Ce concours fait ressortir le meilleur en nous. Faisant un beau geste, nos amis de Kingston, au Massachusetts, ont appuyé officiellement la candidature de Kingston. Le comité de personnalités a adopté un décret déclarant publiquement Kingston, en Ontario, berceau spirituel du hockey. Ce décret a été envoyé au maire de Kingston, Harvey Rosen, avec copies aux sénateurs américains Edward Kennedy et John Kerry et à David Wilkins, l'ambassadeur des États-Unis au Canada.

Nous tenons à féliciter le comité organisateur de Kingston, baptisé pour l'occasion Amis du grand jeu sur glace, et l'agence de développement économique local, qui soutiennent cette grande initiative canadienne, et à leur souhaiter bonne chance.

* * *

L'AGRICULTURE

M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC): Monsieur le Président, le jeudi 6 avril, j'ai assisté au débat exploratoire sur l'agriculture. Il a été beaucoup question de faire parvenir de l'aide financière aux agriculteurs. Selon les observations que m'ont faites les producteurs de ma circonscription, une des raisons pour lesquelles ils manquent d'argent, c'est que le PCSRA n'arrive pas à faire parvenir l'aide financière à temps aux producteurs.

Tous les jours, des agriculteurs exaspérés m'appellent pour se plaindre de la complexité du programme et de la bureaucratie. Nombre d'entre eux doivent obtenir de l'aide de comptables pour remplir les formulaires. Cela accroît leurs dépenses, réduisant du même coup leurs marges bénéficiaires, qui sont déjà minces.

Il est évident que ce programme, qui aurait pu combler le manque de liquidités de ce printemps, ne profite pas à tout le monde. Nous avons besoin d'un programme créé par les producteurs, pour les producteurs, qui donne des résultats.

J'invite le ministre à procéder immédiatement à l'examen des processus administratifs actuels afin de réduire le temps de traitement des dossiers individuels du PCSRA.

* * *

LA COMMUNAUTÉ PHILIPPINO-CANADIENNE

Mme Susan Kadis (Thornhill, Lib.): Monsieur le Président, la communauté philippine contribue de manière appréciable à la qualité de vie et au dynamisme de ma circonscription, Thornhill, et du pays. Elle tend une main secourable aux autres. Cette fois, c'est elle qui a besoin de notre aide.

Le 17 février, nous avons tous été bouleversés lorsqu'un glissement de terrain est survenu le long d'un pan de montagne dans la province de Leyte aux Philippines. La catastrophe a fait bien des victimes et causé une grande dévastation. Comme toujours, la communauté philippino-canadienne veut aider les familles là-bas.

Erlinda Insigne, présidente de la Filipino-Canadian Association of Vaughan, Pemp Saavedra fils, président de la Leyteno Association of Ontario, et Yolanda Ladines, présidente de la Markham Federation of Filipino Canadians, ainsi que d'autres personnes ont travaillé sans relâche pour amasser des fonds et attirer l'attention sur cette terrible tragédie.

J'appuie fortement leurs initiatives et je demande à la population de donner généreusement. Aujourd'hui, je demande instamment au gouvernement de faire preuve d'autant de leadership que la communauté philippine. Je lui demande d'augmenter sa légère contribution et de verser un montant identique à celui recueilli.

* * *

•(1400)

[Français]

LES JEUX OLYMPIQUES DE TURIN

M. Luc Malo (Verchères—Les Patriotes, BQ): Monsieur le Président, le Bloc québécois rend hommage à tous les athlètes qui ont participé aux Jeux olympiques de Turin et, de façon particulière, aux athlètes québécois.

Ces femmes et ces hommes ont fait vivre à toute la nation québécoise de grandes émotions: de la joie, en grim pant sur les marches du podium, de la déception, en y arrivant presque, de la douleur tant morale que physique lors d'accidents de parcours tel celui vécu par les patineurs Dubreuil et Lauzon. Ils méritent toute notre admiration.

Je félicite tout particulièrement les médaillés Éric Bédard, Danielle Goyette, Jonathan Guilmette, Charles Hamelin, Jennifer Heil, Clara Hugues, Gina Kingsbury, Charline Labonté, Anouk Leblanc-Boucher, Dominique Maltais, Caroline Ouellette, Amanda Overland, Kalyna Roberge, Kim St-Pierre, Mathieu Turcotte, François-Louis Tremblay, Sarah Vaillancourt et Tania Vicent. Leurs résultats exceptionnels ne peuvent qu'être source d'inspiration et de motivation pour la jeunesse québécoise.

* * *

[Traduction]

LE SECTEUR FORESTIER

Mme Catherine Bell (Île de Vancouver-Nord, NPD): Monsieur le Président, des chercheurs de l'Université de la Colombie-Britannique ont découvert une forte incidence de tentatives de suicide chez les enfants de travailleurs de scierie qui se sont retrouvés souvent en chômage.

Analysant des données recueillies dans une région rurale de la Colombie-Britannique de 1985 à 2001, les auteurs du rapport signalent que « les garçons de pères ayant eu de courtes périodes d'emploi à une scierie donnée alors que leurs enfants étaient âgés de moins de 16 ans risquaient plus de faire des tentatives de suicide que les enfants de pères ayant eu de longues périodes d'emploi ».

Rick Wangler, président de la section locale 1-363 du syndicat des métallurgistes, située à Courtenay, a récemment écrit: « La vie des gens est chambardée, des collectivités sont dévastées, et on remarque des taux alarmants d'accidents mortels, de blessures et de suicide chez les travailleurs du secteur forestier. »

Les droits imposés sur le bois d'oeuvre entraînent la fermeture de scieries. Il est alors permis, en vertu de la loi fédérale, d'exporter du bois brut. Les travailleurs et leurs familles voient des tonnes et des tonnes de billes de bois s'en aller créer de l'emploi dans des scieries de l'autre côté de la frontière.

Il faut donner des ressources aux collectivités avant que d'autres études ne révèlent des conséquences encore plus dramatiques et mortelles.

* * *

LES FAMILLES AGRICOLES

M. Chris Warkentin (Peace River, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole en cette enceinte pour la première fois depuis mon élection. Je remercie les électeurs de Peace River, qui m'ont confié la responsabilité et le privilège de représenter leur vision de l'avenir.

Cette semaine, de nombreux agriculteurs de ma localité vont commencer des travaux dans les champs pour préparer les semences printanières. Je tiens à profiter de l'occasion pour saluer la force et la résilience de chacun de ces agriculteurs qui, à nouveau cette année, vont investir toutes leurs ressources pour mettre en culture les champs de notre pays. En dépit des incertitudes qui persistent dans ce secteur, les producteurs agricoles, de tout âge, nous donnent l'exemple en amorçant résolument les semences de cette année.

Au cours des prochains mois, la Chambre aura l'occasion d'appuyer nos agriculteurs en soutenant diverses initiatives, comme le choix en matière de services de garde, la diminution de la TPS, notre programme de remplacement du PCSRA et d'autres mesures positives. Je demande à tous les députés de faire corps avec le gouvernement dans cette démarche de soutien de nos familles agricoles.

Déclarations de députés

LA PAUVRETÉ ET L'ITINÉRANCE

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Monsieur le Président, les 325 délégués à la table ronde de l'Alliance évangélique du Canada sur la pauvreté et l'itinérance ont publié le manifeste d'Ottawa lundi dernier.

On peut notamment y lire:

Nous encourageons les organismes chrétiens à soutenir les initiatives gouvernementales visant une réduction substantielle de l'itinérance, de la pauvreté et de leurs causes profondes, et à s'en faire les partenaires, si possible.

Nous estimons que l'itinérance sera une priorité pour les décideurs soucieux de justice et de miséricorde.

Tout au long de l'histoire de l'Occident, lorsque les gouvernements et l'Église ont placé la prise en charge de ces populations au centre de leurs programmes d'action, ils ont tous deux prospéré.

Toutes ces observations sont fondées.

Le gouvernement libéral a financé l'Initiative de partenariats en action communautaire, mieux connue sous son acronyme IPAC, et le logement abordable. Je souhaiterais simplement trouver dans le discours du Trône une mesure qui me fonderait à croire que, premièrement, elle représente une priorité pour le gouvernement et, deuxièmement, que ce financement se poursuivra.

* * *

• (1405)

LA MÉDAILLE DU CENTENAIRE DE L'ALBERTA

M. Art Hanger (Calgary-Nord-Est, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier mes électeurs de Calgary-Nord-Est du vote de confiance qu'ils m'ont accordé, ce qui me permet de continuer à les servir ici à la Chambre.

Dans le cadre des célébrations du centenaire de l'Alberta, j'ai présenté une médaille du centenaire de l'Alberta à Bruce Howe pour souligner le caractère exceptionnel de ses services à la collectivité. Bruce est père de famille, il est un membre respecté de sa collectivité. Sa vie a été réduite en miettes lorsque sa fille Kelly est devenue une victime de violence familiale en 1995, tuée par son conjoint de fait.

Depuis ce moment, Bruce a réuni plus de 100 000 \$ destinés à cinq abris pour femmes battues de Calgary; il a consacré une partie de ses énergies à sauver d'autres personnes de tragédies comparables à celle avec laquelle lui et sa conjointe ont été obligés de composer.

Après 11 ans d'efforts, Bruce a annoncé qu'il ne serait plus en mesure de poursuivre sa campagne annuelle Kelly Howe Star of Hope. Après avoir déployé tant d'efforts, Bruce mérite aussi bien le repos que nos remerciements et notre reconnaissance.

Son ardeur au travail a été utile aux personnes qui sont des victimes de violence familiale et son altruisme fera en sorte que le destin de Kelly continuera d'inspirer un grand nombre de personnes.

* * *

[Français]

L'AUBERGE HATLEY

Mme France Bonsant (Compton—Stanstead, BQ): Monsieur le Président, le 27 mars dernier, les flammes nous ont enlevé l'un des joyaux historiques de l'Estrie: l'Auberge Hatley. Cela a laissé au coeur de North Hatley et de tous ses habitants un vide immense.

L'auberge était l'un des seuls établissements cotés cinq diamants au Québec.

Déclarations de députés

Véritable phare dans le domaine de l'hébergement et de la gastronomie — non seulement à l'échelle de la circonscription de Compton—Stanstead mais de tout le Québec —, l'auberge avait une reconnaissance internationale qui faisait d'elle le choix du président français, Jacques Chirac, pour ses vacances en 2003.

Du point de vue patrimonial, la perte est inestimable. L'édifice centenaire transformé en auberge en 1947 avait littéralement une âme qui nous rappelait, chaque jour, l'époque florissante de North Hatley.

Je suis de tout mon coeur avec les 60 employés et les propriétaires de l'auberge, les citoyens de North Hatley et les gens de la région, qui voient ainsi une partie d'eux-mêmes s'envoler en fumée.

Vivement la reconstruction prochaine de cet édifice de renom.

* * *

[Traduction]

LE ESSEX SCOTTISH REGIMENT

M. Jeff Watson (Essex, PCC): Monsieur le Président, le 19 août 1942, 32 officiers et 521 soldats du Essex Scottish Regiment se sont joints à 5 000 autres Canadiens et soldats alliés pour participer à l'opération Jubilee, une traversée de la Manche et un assaut sur les positions allemandes à Dieppe, en France. Après cinq heures et demie de combats féroces, il ne restait plus que deux officiers et 49 soldats du régiment pour retourner en Angleterre.

La région de Windsor-Essex a reconstitué son régiment, qui a débarqué en Normandie le jour J et poursuivi les combats le long du vaste flanc gauche allié, en France, en Belgique, en Hollande et en Allemagne.

Aujourd'hui, notre région fait front commun à nouveau pour commémorer le régiment. Le projet du monument commémoratif de Dieppe a bénéficié de l'appui des dirigeants d'entreprises et des syndicats, des édiles et des dirigeants politiques de notre région. À titre de membre de la compagnie Delta du régiment, permettez-moi de vous énoncer notre objectif. Il est simple: nous souhaitons prendre d'assaut les plages cet été avec les anciens combattants qui nous restent pour ériger un nouveau monument au courage qu'ont manifesté à Dieppe les hommes du Essex.

J'invite les députés de la Chambre à favoriser ce voyage historique de nos anciens combattants à Dieppe. Considérons que c'est là une façon de remercier nos anciens combattants.

* * *

LE KHALSA

L'hon. Gurbax Malhi (Bramalea—Gore—Malton, Lib.): Monsieur le Président, cette semaine, les Sikhs du monde entier célèbrent le 307^e anniversaire de la naissance de la nation sikhe et de la foi sikhe, le Khalsa.

J'aimerais vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que les autres députés, d'avoir participé à la 13^e célébration du Vaisakhi ce matin.

Plus d'un quart de million de Sikhs vivent pacifiquement au Canada et sont membres à part entière de la société canadienne. Leurs contributions importantes et dynamiques se font sentir dans toutes les sphères de la vie canadienne.

En tant que premier député sikh du Parlement canadien, je me joins à mes collègues de la Chambre des communes pour féliciter tous les membres de la communauté sikhe en cette occasion historique. Le Vaisakhi est porteur d'harmonie et de bienveillance au Canada, pays où la tolérance et la compassion abondent.

LES FORCES CANADIENNES

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, en tant que représentante de la BFC Petawawa, la base des guerriers, c'est avec grande fierté que je rends hommage aux hommes et aux femmes qui y sont stationnés et à tous les membres des forces armées, quel que soit le rôle qu'ils jouent pour consolider la paix en Afghanistan et veiller à la sécurité du peuple afghan.

Les membres des Forces armées canadiennes méritent notre gratitude et notre encouragement alors qu'ils représentent notre pays à l'étranger dans ces moments difficiles. Il nous faut rester fidèles à notre politique, qui préconise un soutien solide et constant de nos alliés et une résistance ferme, mais sans provocation, envers ceux qui s'opposent à notre mode de vie.

Les Canadiens peuvent être fiers de notre participation aux projets humanitaires en Afghanistan. Les filles vont à l'école, des docteurs canadiens soignent les malades et la démocratie prend racine. La politique étrangère canadienne a été déterminée par des circonstances que nous n'avons pas créées et que nous ne pouvons pas toujours changer.

En étant forts, unis et résolus au Canada, nous conserverons le respect des pays avec lesquels nous coopérons.

* * *

● (1410)

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

M. Charlie Angus (Timmins—James Bay, NPD): Monsieur le Président, il aura fallu une fuite provenant de Genève pour mettre les Canadiens en garde contre les négociations secrètes du gouvernement en vue de faire perdre au Canada sa souveraineté dans le domaine des services de radiodiffusion et de télécommunications.

Les négociations sur l'AGCS, négociations qui portent sur les services audiovisuels et de télécommunications, vont à l'encontre de nos lois sur la radiodiffusion, videraient nos politiques nationales de leur substance et feraient perdre tout leur sens à nos engagements envers l'UNESCO.

Le gouvernement est en train de céder furtivement, à Genève, politique culturelle et emplois canadiens. Quand on y regarde de plus près, qui aperçoit-on, si ce n'est le ministre du Commerce, qui était le responsable libéral du dossier?

Manifestement, il n'a pas eu à changer trop d'idéologie pour finir ce que les libéraux avaient entrepris, à savoir la liquidation de la souveraineté canadienne.

[Français]

Les négociations concernant l'Accord général sur le commerce des services vont à l'encontre de nos engagements à l'UNESCO. Pourquoi offrir un siège au Québec à l'UNESCO, alors que les conservateurs nous ont déjà enlevé notre diversité culturelle?

[Traduction]

LE PROJET DU NUNAVUT

Mme Nancy Karetak-Lindell (Nunavut, Lib.): Monsieur le Président, dans son rapport final, intitulé « Le projet du Nunavut », à l'intention du gouvernement du Canada et de la société Nunavut Tunngavik Inc., Thomas Berger écrit qu'il existe, dans mon territoire unique en son genre, un besoin criant d'emplois pour les Inuits et d'un bon système d'enseignement bilingue inuktitut-anglais.

En effet, 76 p. 100 des jeunes Inuits sont des décrocheurs, alors que la moyenne nationale est de 25 p. 100. Sans une éducation de base et une compétence de base en inuktitut ou en anglais, les jeunes Inuits ne réalisent pas leur potentiel, ce qui se traduit par un chômage élevé, tandis qu'il en coûte chaque année des dizaines de millions de dollars aux contribuables pour faire venir d'autres travailleurs.

Au lieu de dépenser des millions de dollars pour assurer la défense de l'Arctique, il vaudrait mieux affecter ces sommes à la création d'emplois pour les Inuits et à l'enseignement bilingue.

Les Inuits participant davantage à leur propre gouvernance et au développement territorial, la souveraineté du Canada s'en trouvera affirmée.

Il faut absolument que l'accord de Kelowna ainsi que les recommandations de M. Berger, dont dépend l'avenir du Nunavut, soient mis en oeuvre sans la moindre hésitation.

* * *

[Français]

DOMINIQUE MALTAIS

M. Michel Guimond (Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord, BQ): Monsieur le Président, originaire de Petite-Rivière-Saint-François, dans Charlevoix, Dominique Maltais a grandi les pieds dans l'eau du fleuve avec, dans sa cour arrière, le Massif de Petite-Rivière-Saint-François. Elle y fait ses débuts en planche à neige à l'âge de 11 ans. Dominique Maltais a la physique de l'emploi. Avec ses 5 pieds et 11 pouces, sa stature solide, elle est en mesure de jouer du coude dans une discipline où le corridor de la victoire est chèrement disputé.

Elle est récemment devenue championne du monde en surf des neiges en remportant l'épreuve de snowboard cross lors de la dernière Coupe du monde à Furano, au Japon, où elle a remporté le Globe de cristal.

C'est donc une saison de rêve qui se termine pour l'athlète originaire de ma circonscription. Après sa médaille de bronze aux Jeux olympiques de Turin, ce Globe de cristal confirme qu'elle trône désormais parmi les plus grandes de son sport.

Pour terminer sa saison en beauté, le Massif lui a fait l'honneur de nommer l'une de ses pistes la Dominique-Maltais.

Dominique, les gens de Petite-Rivière-Saint-François, de Charlevoix et du Québec tout entier sont fiers de toi!

* * *

[Traduction]

LE CANAL DE DÉRIVATION DE LA RIVIÈRE ROUGE

L'hon. Raymond Simard (Saint Boniface, Lib.): Monsieur le Président, le Manitoba et la municipalité de Winnipeg font de nouveau face à la possibilité d'inondations désastreuses.

Tous les députés et, en fait, tous les Canadiens n'ont pas oublié les ravages des crues de la rivière Rouge en 1997, la tragédie humaine et les dégâts représentant des centaines de millions de dollars que les

Déclarations de députés

inondations ont causés. Ces crues ont poussé à leurs limites les capacités du canal de dérivation de la rivière Rouge et Winnipeg est passée à un cheveu d'un désastre semblable à celui de la Nouvelle-Orléans.

Le précédent gouvernement libéral s'est engagé à financer 50 p. 100 de la première phase des travaux d'expansion du canal de dérivation de la rivière Rouge; il a indiqué qu'il appuierait également la phase finale de ces travaux. Lorsqu'on a lui a demandé si l'engagement du précédent gouvernement serait respecté, le nouveau ministre conservateur responsable du Manitoba a répondu que la décision à cet égard appartenait au premier ministre.

Bien que la ministre du Patrimoine canadien ait indiqué la semaine dernière à la Chambre qu'aucun engagement pris par les libéraux ne serait respecté, j'ose espérer que les Canadiens peuvent compter sur leur gouvernement pour protéger les citoyens et donner suite à cet engagement.

* * *

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Merv Tweed (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le Président, le 23 janvier, les Canadiens ont opté pour le changement. Ils ne voulaient plus d'un gouvernement qui s'abstenait systématiquement de donner suite à ses promesses.

En 1993, le Parti libéral a axé sa campagne sur la suppression de la TPS. L'eau a coulé sous les ponts et le Parti libéral n'a rien fait malgré toutes les discussions qui ont eu lieu et malgré les recommandations du député de Malpeque pour que l'on réduise la TPS ne serait-ce que d'un point.

Trente-deux pour cent des Canadiens ne paient pas d'impôt sur le revenu et n'épargneraient pas un sou en vertu du plan fiscal libéral. Un gouvernement conservateur a promis une réduction d'impôt qui bénéficierait à tous les Canadiens. En effet, tous bénéficieront de la réduction de la TPS, qui passera de 7 à 6 p. 100, puis ultérieurement à 5 p. 100. Grâce à cette réduction, les Canadiens auront moins d'argent à déboursier tous les jours.

Quelle bonne nouvelle! Un gouvernement qui donne suite à une promesse électorale. Les Canadiens peuvent compter sur une réduction de la TPS, qui passera de 7 à 6 p. 100, puis à 5 p. 100.

* * *

● (1415)

[Français]

LE MUSÉE POPULAIRE DE LA PHOTOGRAPHIE

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, je tiens à souligner l'ouverture officielle, en février dernier, du Musée populaire de la photographie, dans la ville de Drummondville. M. Jean Lauzon est le fondateur de ce petit musée aux grandes ambitions, comme il le dit si bien.

Le Musée populaire de la photographie offre aux visiteurs de retracer l'évolution de cet art grâce à la présentation d'une grande collection de divers appareils originaux ou reconstitués et d'oeuvres anciennes et contemporaines.

Ce musée est voué à devenir un lieu public de recherche et d'enseignement consacré à la préservation, à l'étude, au rayonnement et à la reconnaissance de l'histoire de la photographie.

*Questions orales***QUESTIONS ORALES***[Traduction]***LES GARDERIES**

L'hon. Bill Graham (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, nous avons contesté la déclaration du premier ministre selon laquelle des allègements fiscaux accordés aux sociétés créeraient des places en garderie. Au cours du week-end, la ministre responsable a admis que de tels crédits d'impôt ne créeraient pas de places en garderie.

Les provinces veulent que le gouvernement respecte les ententes sur les garderies conclues par le gouvernement libéral. Les parents veulent que le gouvernement verse ces fonds. Même le conseil municipal dans la circonscription de la ministre veut que soit rétabli le financement que le gouvernement libéral s'était engagé à verser pour les garderies.

Le premier ministre admettra-t-il qu'il s'est trompé ou prévoit-il aller de l'avant avec un programme qui, selon sa propre ministre, ne fonctionnera pas?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, nous avons promis aux Canadiens de faire deux choses, soit de verser à chaque famille une allocation de garde d'enfants et de mettre en place un programme qui créera des places en garderie. La ministre des Ressources humaines a dit que nous étions flexibles en ce qui concerne la forme que pourrait prendre ce programme visant à créer des places en garderie.

Qu'il soit bien clair que, lorsque nous présenterons notre programme l'an prochain, il comportera des objectifs en matière de création de places en garderie, ce qu'on ne trouvait pas dans le programme du gouvernement précédent.

[Français]

L'hon. Bill Graham (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, le réseau de garderies au Québec est un modèle à la fois pour le Canada et pour le monde entier. Au Québec, il y a de quoi se péter les bretelles. Voilà un programme dont la majorité des Canadiens et des Canadiennes ont besoin. Pourtant, le premier ministre persiste et signe. Il prétend que ces avantages fiscaux seront équivalents à un programme national de garderies.

S'engage-t-il maintenant à respecter les ententes avec les provinces sur la garde des enfants que le gouvernement libéral a mises en place?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, le chef de l'opposition fait remarquer que certaines provinces, surtout le Québec, sont capables de gérer leur propre système de garderies. Nous respectons cela.

Nous avons l'intention d'offrir une allocation à chaque famille pour la garde d'enfants. De cette façon, les familles pourront avoir le choix et avoir un programme qui pourra créer de nouvelles places en garderie. C'est ce que fera ce gouvernement.

[Traduction]

L'hon. Bill Graham (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, au bout du compte, le programme du premier ministre signifie que le financement des garderies au Canada sera réduit de presque 4 milliards de dollars. En Ontario, l'annulation des ententes sur les garderies entraînera l'annulation de 11 000 places. Qu'est-ce que le gouvernement offre en retour? Une allocation imposable de moins de 4 \$ par jour.

En Ontario, sous le gouvernement Harris, il y avait récupération des paiements fédéraux aux familles à faible revenu. Le premier

ministre peut-il assurer à la Chambre que les provinces ne récupéreront pas l'argent qu'il donnera aux familles canadiennes à faible revenu afin qu'elles aient les mêmes avantages en ce qui concerne la garde d'enfants que d'autres familles...

Le Président: Le premier ministre a la parole.

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, le chef de l'opposition parle de façon péjorative des sommes que nous dépenserons au titre de la garde d'enfants.

Permettez-moi de citer les propos du premier ministre Binns, de l'Île-du-Prince-Édouard. Il a dit ceci:

Nous avons 8 000 enfants à l'Île-du-Prince-Édouard [...] Cela veut donc dire que la province recevrait annuellement 9,6 millions de dollars d'argent neuf. C'est considérablement plus que ce que le programme libéral nous aurait donné.

Et cela est vrai pour chacune des provinces du pays.

* * *

● (1420)

*[Français]***LE LOBBYING**

L'hon. Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.): Monsieur le Président, en novembre dernier, le chef du Parti conservateur nous disait qu'il avait ordonné à ses collaborateurs politiques de partir tout de suite s'ils souhaitaient faire du lobbying.

Or, six mois plus tard, 45 d'entre eux sont lobbyistes et représentent 200 entreprises!

Pourquoi le premier ministre a-t-il promis une chose et permis une autre?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, nous déposerons en Chambre notre projet de loi sur l'imputabilité fédérale. Cette loi, avec la coopération des partis de l'opposition, accomplira nos promesses.

La députée qui vient de parler est du Québec. Le week-end dernier, j'ai noté que l'honorable député d'Eglinton—Lawrence et celui d'Étobicoke—Lakeshore s'opposent à nos efforts d'inclure le Québec à l'UNESCO.

Est-ce la position de cette députée du Québec?

[Traduction]

L'hon. Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.): Monsieur le Président, malgré ce qu'en dit le premier ministre, des gens comme Goldy Hyder et Tim Powers agissent quotidiennement comme doreurs d'image du gouvernement conservateur. Or, ce sont des lobbyistes enregistrés et rémunérés qui n'occupent aucun poste officiel dans le gouvernement conservateur.

Le premier ministre dira-t-il à la Chambre quels hauts fonctionnaires du gouvernement leurs donnent des séances de breffage, et interdira-t-il cette pratique dans sa prétendue loi sur la responsabilisation?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, la députée a raison de signaler que ces personnes n'exercent aucune fonction dans le gouvernement conservateur. De temps à autre, elles sont invitées, en tant que membres du Parti conservateur, à s'adresser à la presse. Ce sera à la presse de décider de les entendre ou non.

Je répète ma question, à savoir si la députée du Québec appuie les efforts que déploie le gouvernement, dans l'intérêt de l'unité nationale, pour attribuer un rôle au Québec au sein de l'UNESCO. Oui ou non?

[Français]

LE BOIS D'OEUVRE

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, la ville de Lebel-sur-Quévillon est gravement affectée par la crise du bois d'oeuvre. En novembre dernier, la papeterie Domtar a fermé ses portes. Plus de 700 travailleurs risquent de perdre leur emploi. Le premier ministre a beau vouloir reprendre les pourparlers avec le gouvernement américain, cela ne règle pas, dans l'immédiat, le sort des travailleurs de l'industrie du bois d'oeuvre.

Le premier ministre va-t-il enfin accorder des garanties de prêts à la hauteur de ce que Washington a confisqué à l'industrie du bois d'oeuvre, soit 5 milliards de dollars, ainsi qu'il s'y est engagé au cours de la campagne électorale?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, le président Bush a indiqué son désir de régler le problème du bois d'oeuvre. J'ai demandé à nos fonctionnaires de tenir des consultations afin de voir s'il est possible de le faire dans un proche avenir.

Toutefois, si nous n'avons pas de succès avec les États-Unis et n'obtenons pas un tel accord, ce gouvernement a l'intention d'appuyer notre industrie du bois d'oeuvre.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, c'est bien beau de parler de l'avenir avec le président Bush, toutefois l'avenir des travailleurs du bois et des industries du bois d'oeuvre se joue aujourd'hui. Il faut de l'argent aujourd'hui.

Pendant sa campagne, le premier ministre s'est engagé à accorder des garanties de prêts à la hauteur de 5 milliards de dollars. C'est dans le programme conservateur et cela a également été dit lors des débats.

Pour que le président Bush comprenne, le premier ministre comprendra-t-il qu'il doit accompagner, dès aujourd'hui, ses discussions avec le président Bush de mesures concrètes, telles que des garanties de prêts à l'industrie du bois d'oeuvre?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, comme je l'ai mentionné plus tôt, j'ai dit au président Bush que si nous n'arrivions pas à un accord sur le bois d'oeuvre, ce gouvernement aurait un programme de garanties de prêts pour aider notre industrie forestière.

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, il y a deux semaines, une autre décision de l'ALENA a été rendue à l'avantage des industries canadienne et québécoise du bois d'oeuvre.

Dans la foulée du Sommet de Cancun et de ce que nous a dit le premier ministre, ce dernier peut-il donner la garantie formelle que le respect des décisions de l'ALENA demeure un préalable incontournable dans la reprise des négociations avec les Américains en ce qui a trait au conflit du bois d'oeuvre?

• (1425)

[Traduction]

L'hon. David Emerson (ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC): Monsieur le Président, c'est bien clair. Si nous parvenons à régler le différend concernant le bois d'oeuvre, il sera primordial pour le Canada et pour l'Amérique du Nord que l'ALENA et les décisions prises dans le cadre de cet accord soient respectés.

[Français]

M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Monsieur le Président, en campagne électorale, les

Questions orales

conservateurs promettaient des garanties de prêts à l'industrie du bois d'oeuvre. Or M. Bob Jones, un haut fonctionnaire d'Industrie Canada, annonçait le 1^{er} avril dernier, dans le journal *Les Affaires*, que tout le plan, incluant les garanties de prêts, était dorénavant suspendu.

Le premier ministre peut-il dire s'il entend ou non remettre en opération son plan d'aide dont l'industrie du bois d'oeuvre a un urgent besoin?

L'hon. Maxime Bernier (ministre de l'Industrie, PCC): Monsieur le Président, c'est la première fois que je m'adresse à cette Chambre. J'en suis très heureux et je tiens à remercier les Beaucerons de la confiance qu'ils m'ont accordée. Je serai leur digne et fier représentant.

En ce qui concerne la question de l'honorable député de l'opposition, j'aimerais ajouter ce que ce gouvernement a dit en campagne électorale et ce qu'il s'appête à faire. Contrairement aux partis de l'opposition, nous avons une plateforme électorale et nous la respecterons.

* * *

L'AFGHANISTAN

L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, des mois de préparation sont nécessaires pour déployer nos troupes. Vu que nos obligations en Afghanistan expirent dans dix mois, ce Parlement devrait bientôt en débattre et voter sur un nouveau déploiement.

Le premier ministre peut-il nous dire quand ce gouvernement informera cette Chambre de ses intentions concernant nos troupes en Afghanistan après février 2007? Quel est le calendrier?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement considérera, dans un proche avenir, ses options quant à la participation des troupes en Afghanistan. Le Parlement du Canada a envoyé nos troupes en Afghanistan pour un mandat à long terme. Nous appuyons la mission de nos troupes.

[Traduction]

L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, le gouvernement a fait campagne en promettant aux Canadiens de tenir un vote sur le déploiement de nos soldats. Notre engagement en Afghanistan se terminera en février 2007. Je pose donc une simple question au premier ministre.

Tiendra-t-il la promesse qu'il a faite aux Canadiens de tenir un vote sur d'autres déploiements en Afghanistan après février 2007?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, nos soldats sont déjà déployés en Afghanistan depuis quelque temps et, comme nous le savons, ils y seront présents d'une façon ou d'une autre au cours des quelques prochaines années.

Le gouvernement canadien appuie nos soldats. Je sais que le parti au pouvoir les appuie, et je crois que l'opposition officielle, d'autres députés et les Canadiens en font autant. J'exhorte le NPD à appuyer nos soldats en Afghanistan.

*Questions orales***LA DÉFENSE NATIONALE**

L'hon. Ujjal Dosanjh (Vancouver-Sud, Lib.): Monsieur le Président, au cours de la campagne électorale, le premier ministre a exprimé des préoccupations au sujet des activités de lobbying du porte-parole de l'époque en matière de défense, activités qu'il menait au nom d'au moins 28 fournisseurs de matériel militaire. Il avait dit s'inquiéter des possibilités de conflit d'intérêts relativement aux acquisitions.

Ma question s'adresse au premier ministre. Où en est le contrat d'achat d'hélicoptères, et pourquoi le premier ministre a-t-il cessé de s'inquiéter à propos du conflit d'intérêts flagrant dans lequel est placé son ministre dans ce dossier?

L'hon. Gordon O'Connor (ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, d'abord, de toute évidence, le député n'était pas ici vendredi et n'a pas entendu ma réponse sur la question du conflit d'intérêts. Je ne suis pas en position de conflit.

Pour ce qui est des hélicoptères, cet achat est prioritaire au ministère de la Défense, et j'attends les recommandations du personnel.

• (1430)

L'hon. Ujjal Dosanjh (Vancouver-Sud, Lib.): Monsieur le Président, c'est là une nouvelle norme. Le simple fait que le ministre dise qu'il n'est pas en position de conflit suffit pour conclure qu'il n'y a pas de conflit.

Comme le Polaris Institute l'a fait remarquer, rien que le travail qu'a fait le ministre de la Défense pour l'industrie de l'armement remplirait une feuille longue comme le bras. Pis encore, le programme du Parti conservateur a l'air d'avoir été conçu pour plaire à la plupart de ses anciens clients.

Voilà aussi que, depuis sa nomination à ce ministère, Airbus fait une immense campagne de publicité.

Pourquoi le premier ministre ne craint-il pas que les acquisitions pour la défense se transforment en immense foire à l'intention des anciens clients du ministre?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit à la Chambre, le ministre de la Défense nationale, lui-même ancien membre des forces armées et très au courant des caractéristiques de l'industrie de la défense, a toujours respecté toutes les règles en matière de conflit d'intérêts et continuera de le faire.

Qu'on me permette toutefois d'être clair. Les plans de dépense du gouvernement dans le domaine de la défense nationale visent à assurer que nos militaires ont le meilleur équipement possible.

* * *

L'ACCÈS À L'INFORMATION

L'hon. Stephen Owen (Vancouver Quadra, Lib.): Monsieur le Président, le président du Conseil du Trésor a admis que les principaux éléments devant permettre d'améliorer la législation en matière d'accès à l'information seront tirés de la future loi sur la responsabilité.

Le premier ministre pourrait-il expliquer à la Chambre pourquoi cette disposition clé, qui faisait clairement partie des promesses électorales de son parti, n'est pas tenue?

L'hon. John Baird (président du Conseil du Trésor, PCC): Monsieur le Président, je suis très heureux d'apprendre par ses commentaires, qu'après avoir passé 13 longues années sur les banquettes gouvernementales, le député d'en face s'intéresse réellement à la question de la responsabilité.

Permettez-moi de confirmer que le gouvernement annoncera demain qu'il prendra des mesures afin de respecter tous les engagements que nous avons pris pendant la campagne électorale pour accroître le niveau de responsabilisation du gouvernement et nettoyer le gâchis laissé par le gouvernement précédent dans le domaine de l'éthique.

L'hon. Stephen Owen (Vancouver Quadra, Lib.): Monsieur le Président, nous serons heureux de prendre connaissance de ces mesures demain. J'espère que le premier ministre nous fera savoir qu'il compte honorer les engagements clairs qu'il a pris pendant la campagne électorale et qu'il fera voter une loi ou adopter des dispositions en vue d'améliorer la législation en matière d'accès à l'information, conformément à la recommandation formulée par le commissaire à l'information et appuyée par le comité de la Chambre l'automne dernier.

L'hon. John Baird (président du Conseil du Trésor, PCC): Monsieur le Président, s'il y a une chose que l'on ne trouve pas dans ce débat relatif à la loi fédérale sur la responsabilité, c'est bien le peu d'appui offert par l'opposition officielle. J'espère que nos vis-à-vis annonceront demain qu'ils sont prêts à appuyer la loi fédérale sur la responsabilité.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt ce matin dans le *Ottawa Citizen* que le commissaire lui-même juge que nous sommes allés trop loin dans notre proposition. « Ne me donnez pas trop de pouvoirs, a dit que le grand manitou de l'information. Reid affirme que le projet conservateur est beaucoup plus "radical" que ce qu'il a demandé. »

Nous comptons apporter de vraies réformes à la Loi sur l'accès à l'information.

* * *

[Français]

LES TRAVAILLEURS ÂGÉS

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Monsieur le Président, parmi les problèmes urgents qu'il nous faut solutionner, celui des licenciements massifs des travailleurs âgés de plus de 55 ans est très urgent. La solution existe et est connue du gouvernement.

Celui-ci, qui vient d'appuyer le sous-amendement du Bloc québécois au discours du Trône quant à la nécessité d'avoir des mesures d'aide pour les travailleurs âgés, peut-il, dès maintenant, redonner espoir aux travailleurs de 55 ans et plus, y compris à Lebel-sur-Quévillon, et annoncer la mise en place d'un tel programme dans les prochaines semaines?

[Traduction]

L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement social, PCC): Monsieur le Président, nous reconnaissons que c'est un problème. S'il existe des recommandations ou des rapports quant à la façon de procéder dans ce dossier, j'aimerais bien avoir l'occasion de les examiner. C'est une question très large et il faudra donc un certain temps.

[Français]

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Monsieur le Président, nous allons aider la ministre. Tout le secteur manufacturier est concerné par le problème des travailleurs de 55 ans et plus qui sont victimes de licenciements collectifs. Le gouvernement actuel avait appuyé la motion du Bloc québécois demandant des mesures d'aide aux travailleurs âgés, le 14 juin dernier. Il a également appuyé le sous-amendement du Bloc québécois au discours du Trône sur le même sujet, la semaine dernière.

Questions orales

Qu'attend-il pour agir rapidement? C'est une question urgente. Il faut régler le problème maintenant.

• (1435)

[Traduction]

L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement social, PCC): Monsieur le Président, je le répète, je serai heureuse d'examiner toute recommandation que le député voudra présenter. Nous abordons cette question dans le contexte de ce qui se passe dans tout le pays.

* * *

[Français]

L'UNESCO

Mme Francine Lalonde (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, lors de son discours à Québec le 19 décembre dernier, le premier ministre a promis que le Québec aurait un siège à l'UNESCO, selon le modèle du Sommet de la Francophonie.

Le premier ministre admettra-t-il qu'en faisant cette promesse, il a induit la population en erreur, puisqu'il devait savoir que seuls des pays souverains peuvent voter à l'UNESCO?

L'hon. Peter MacKay (ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC): Monsieur le Président, après son élection, notre premier ministre a rencontré le premier ministre Charest, le 8 mars. Ils ont convenu de charger leurs ministres respectifs d'aller de l'avant pour que le Québec fasse entendre sa voix à l'UNESCO.

Nous avons la volonté de travailler avec le Québec. Les députés en verront le bon résultat.

Mme Francine Lalonde (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, le discours du Trône dit que « le Canada [...] parle d'une seule voix », mais qu'il entend collaborer avec les provinces dans le respect de leurs compétences.

Doit-on comprendre de ces propos que s'il y a désaccord entre la position du Canada et celle du Québec, le Canada s'abstiendra?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, pendant la dernière campagne électorale, nous nous sommes engagés à consulter les provinces en vue de créer un mécanisme formel assurant leur participation à des négociations et à des forums internationaux touchant leurs compétences.

J'ai invité le Conseil de la fédération à nous soumettre des idées à ce sujet. J'attends ces idées avec impatience.

* * *

[Traduction]

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

L'hon. Navdeep Bains (Mississauga—Brampton Sud, Lib.): Monsieur le Président, j'entendais adresser ma question au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, mais malheureusement, le Sénat ne siège pas cette semaine.

Le ministre dirige un ministère qui dépense 13 milliards de dollars par année. Étant donné qu'avant sa nomination au Cabinet, le ministre des Travaux publics était un collecteur de fonds pour le premier ministre et le Parti conservateur, n'est-il pas en conflit d'intérêts dans le cadre de ses responsabilités ministérielles?

M. James Moore (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, PCC): Monsieur le Président, tout d'abord, je tiens à dire à tous les députés

que le gouvernement est fier de pouvoir compter sur un homme de la trempe de Michael Fortier parmi ses ministres.

Ensuite, le gouvernement et le premier ministre respecteront toutes les normes éthiques que nous avons établies pour notre pays et pour le gouvernement. Je compte sur l'appui de l'opposition à notre loi fédérale sur la responsabilité.

L'hon. Navdeep Bains (Mississauga—Brampton Sud, Lib.): Monsieur le Président, nous savons que le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux a accepté des dons au nom du Parti conservateur au cours de la dernière campagne électorale. Il a maintenant la capacité d'octroyer seul des marchés pouvant aller jusqu'à 40 millions de dollars. Par souci de transparence, le premier ministre peut-il maintenant nous assurer que le ministre rendra public le nom de tous les particuliers et de toutes les organisations qui lui ont versé des dons?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, le ministre respecte le code d'éthique du Sénat et le code d'éthique des ministres et il respectera également le nouveau code sur les conflits d'intérêts dont notre gouvernement va saisir la Chambre.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

L'hon. Jean Lapierre (Outremont, Lib.): Monsieur le Président, il y a quelques minutes, le premier ministre a dit à l'industrie forestière, aux travailleurs forestiers ainsi qu'aux communautés désignées que, finalement, leur sort était entre les mains du président Bush. Pourtant, ce n'était pas cela qu'il disait, entre autres le 17 décembre, quand il promettait des garanties de prêts et de l'aide aux travailleurs et aux communautés.

Des gens souffrent et sont déjà affectés. Doivent-ils, eux aussi, attendre après le président Bush pour avoir de l'aide?

• (1440)

L'hon. Maxime Bernier (ministre de l'Industrie, PCC): Monsieur le Président, cela me fait plaisir de répondre à la question de mon honorable collègue.

En ce qui concerne les garanties de prêts et tous les programmes pour soutenir l'industrie forestière, nous allons travailler avec nos collègues. En temps et lieu, l'opposition saura ce qui arrive avec ces programmes.

L'hon. Jean Lapierre (Outremont, Lib.): Monsieur le Président, ce n'est pas une réponse. Au moment où nous nous parlons, la Colombie-Britannique, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et récemment le Québec ont livré la marchandise, ont appuyé l'industrie forestière.

Le ministre, lui, nous demande d'attendre la semaine des quatre jeudis. Qu'est-ce que c'est que ce gouvernement?

L'hon. Maxime Bernier (ministre de l'Industrie, PCC): Monsieur le Président, cela fait 13 ans que l'industrie forestière attend des résultats de l'opposition et cela fait 13 ans qu'il n'y en a pas eus.

Questions orales

Nous allons agir pour soutenir l'industrie forestière et travailler pour que cette industrie soit la plus compétitive possible. En ce qui concerne les relations avec les Américains, nous sommes un gouvernement qui a confiance en ses relations. Avec nos amis, nous allons négocier quelque chose en temps et lieu.

* * *

[Traduction]

LA REDDITION DE COMPTES AU SEIN DU GOUVERNEMENT

M. Ken Epp (Edmonton—Sherwood Park, PCC): Monsieur le Président, le 23 janvier, les électeurs des quatre coins du Canada ont fait clairement comprendre qu'ils voulaient mettre fin aux 12 années et demie de gaspillage et de mauvaise gestion des libéraux.

Le Parti conservateur a promis d'appliquer une loi fédérale sur la reddition de comptes pour mettre un terme à la culture du « tout m'est dû » des libéraux.

Le président du Conseil du Trésor pourrait-il dire à la Chambre si le gouvernement va honorer ses engagements électoraux en matière de reddition de comptes et quand nous pouvons espérer que le gouvernement se mettra à l'oeuvre?

L'hon. John Baird (président du Conseil du Trésor, PCC): Monsieur le Président, je peux confirmer au député que le premier ministre et le gouvernement tiendront parole, honoreront leurs engagements et proposeront la loi fédérale sur la reddition de comptes comme première mesure législative. Elle sera présentée demain.

Le projet de loi qui sera présenté à la Chambre demain sera la mesure la plus sévère de répression de la corruption jamais proposée dans l'histoire du Canada, et elle permettra d'assainir l'éthique, après le gâchis que le gouvernement précédent nous a légué.

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, s'il est vrai que la liberté d'information est l'oxygène de la démocratie, je suis d'avis qu'Ottawa connaît aujourd'hui une autre journée de smog. Même si les conservateurs ont fait campagne en promettant un gouvernement transparent, ils semblent vouloir fuir toute réforme sérieuse de l'accès à l'information. L'accès à l'information était censé être la pierre angulaire de leur loi sur la reddition de comptes.

Le président du Conseil du Trésor pourrait-il me dire qui l'a amené à se raviser? Le BPC? Les hauts responsables de son propre parti? Qui l'a amené à modifier les principes de transparence du gouvernement qu'il a défendus pour se faire élire?

L'hon. John Baird (président du Conseil du Trésor, PCC): Monsieur le Président, je peux confirmer à la Chambre que le gouvernement donnera suite à tous les engagements qu'il a pris au cours de la dernière campagne électorale. Nous présenterons demain un projet de loi qui contient plus de 250 articles, un projet de loi qui donne suite aux 13 engagements généraux que nous avons pris pour ce qui est de la situation déplorable que le gouvernement précédent nous a léguée. Nous apporterons à la Loi sur l'accès à l'information des modifications importantes et significatives, ce que le gouvernement aurait dû faire au cours des 13 dernières années.

Je signale encore avec un grand intérêt que certains, dont le commissaire à l'information, estiment que nous sommes trop radicaux et que nous allons trop loin.

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, je ne traite pas le président du Conseil du Trésor de menteur, mais je ne voudrais pas que qui que ce soit aille penser que je le crois

lorsqu'il dit que renvoyer ces mesures à un comité n'était rien d'autre qu'une tactique dilatoire.

C'est la culture du secret qui a permis à la corruption de sévir lorsque les libéraux étaient aux commandes. Le seul moyen de contrer la culture du secret est une réforme du régime d'accès à l'information. Tout le reste de la loi sur la reddition de comptes paraît bien léger auprès de cette mesure sérieuse.

Le président du Conseil du Trésor envisagerait-il un échange? Je voudrais obtenir une réforme sérieuse du régime d'accès à l'information en échange de tous les autres rafistolages que...

Le Président: L'honorable président du Conseil du Trésor a la parole.

L'hon. John Baird (président du Conseil du Trésor, PCC): Monsieur le Président, mon collègue néo-démocrate aurait-il quelque pouvoir de clairvoyance pour savoir ce qui figurera dans le projet de loi?

Le projet de loi apportera des réformes majeures au régime d'accès à l'information. Il y assujettira notamment beaucoup de grandes sociétés d'État, ce qui nous donnera enfin accès à l'information sur les fondations établies par l'ancien gouvernement et qui gèrent des milliards de dollars. Il apportera aussi de profondes réformes. Nous aurons un agent chargé de surveiller la corruption et de protéger les dénonciateurs contre l'intimidation pratiquée par les libéraux. Il mettra fin aux transitions faciles entre les cabinets des ministres et les maisons de lobbying, et il assainira le gouvernement une fois pour toutes.

* * *

● (1445)

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Mme Tina Keeper (Churchill, Lib.): Monsieur le Président, la ministre du Patrimoine canadien a déclaré qu'elle ne respecterait aucun des engagements pris par le gouvernement libéral. Pourtant, ce gouvernement avait conclu un accord pressant et historique avec les survivants des pensionnats autochtones.

Pourquoi la ministre du Patrimoine canadien ne permettra-t-elle pas les paiements anticipés aux Autochtones âgés ou malades qui ont été pensionnaires?

L'hon. Jim Prentice (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, PCC): Monsieur le Président, comme je l'ai déjà souligné, l'accord sur les pensionnats du 20 novembre 2005 était un accord de principe. Il reste deux conditions à remplir pour que cet accord soit finalisé. Les négociations demeurent confidentielles. Cependant, je crois qu'il serait juste de faire savoir à la Chambre qu'une partie autre que le gouvernement actuel se traîne les pieds dans la mise en oeuvre de l'accord de principe.

Mme Tina Keeper (Churchill, Lib.): Monsieur le Président, il est tout simplement inacceptable que le gouvernement ne permette pas de faire les paiements aux survivants âgés et malades. Chaque jour de retard signifie que quatre personnes de plus meurent sans avoir obtenu une juste indemnisation.

Le ministre s'engage-t-il aujourd'hui même à émettre sans délai les chèques d'indemnisation?

Questions orales

L'hon. Jim Prentice (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, PCC): Monsieur le Président, au risque de me répéter, je dirai qu'il y a deux conditions préalables à la mise en oeuvre de l'accord de novembre: l'approbation d'un tribunal et la préparation d'un accord final. Il n'y a pas d'accord final. Il n'y a aucun texte officiel sur lequel fonder les paiements provisoires. Une partie autre que le gouvernement se traîne les pieds. Je garderai la Chambre informée.

* * *

PATRIMOINE CANADIEN

L'hon. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.): Monsieur le Président, l'engagement du gouvernement libéral à doubler le financement du Conseil des Arts du Canada d'ici 2008 résultait de deux années de consultations élargies parmi la communauté culturelle du Canada.

La semaine dernière, la ministre du Patrimoine canadien a déclaré que son gouvernement n'avait pas l'intention de respecter les engagements pris par le gouvernement précédent. Doit-on comprendre que les engagements du gouvernement libéral à défendre la diversité culturelle, à renforcer la dualité linguistique et à soutenir les langues autochtones ne seront pas respectés? La ministre se prépare-t-elle à abandonner tous ces engagements ou seulement celui qui concerne le Conseil des Arts du Canada?

L'hon. Bev Oda (ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine, PCC): Monsieur le Président, le présent gouvernement a l'intention de respecter son engagement envers les communautés culturelle et artistique. Nous allons respecter les engagements qui sont avantageux pour les créateurs, pour les Canadiens et pour notre pays. Nous serons en mesure de donner suite à notre engagement envers la communauté artistique et culturelle une fois que nous en aurons évalué les besoins. Je vais rencontrer le Conseil des Arts pour ce faire. Malheureusement, nous n'avons trouvé dans le cadre financier aucun engagement de la part du gouvernement précédent.

L'hon. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.): Monsieur le Président, cet engagement faisait bel et bien partie du cadre financier. Je suis certain que son collègue le ministre des Finances pourra l'aider à le retrouver.

[Français]

Le mois dernier, le gouvernement annonçait qu'il coupait l'appui financier au Conseil de l'unité canadienne. En coupant ces fonds, il met un organisme en péril, à savoir Rencontres du Canada, un merveilleux programme d'échanges étudiants. Nous savons que le gouvernement se penche actuellement sur cette question et l'encourageons dans cette démarche. Toutefois, le temps presse.

L'intention du gouvernement est-elle de continuer à financer Rencontres du Canada, et si oui, compte-t-il confirmer sa contribution d'ici la fin du mois?

[Traduction]

L'hon. Bev Oda (ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine, PCC): Monsieur le Président, une fois de plus, les libéraux sont incapables de donner l'heure juste.

En fait, j'ai parlé directement au député d'en face et je l'ai assuré que le programme Rencontres du Canada allait être maintenu et qu'aucun élève, ni aucun autre jeune n'allaient être privés de participer à un très bon programme, qui profite à tous les Canadiens.

*[Français]***LE ZOO DE QUÉBEC**

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Monsieur le Président, lors des dernières élections, l'actuel député conservateur de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles a promis 22 millions de dollars pour venir en aide au zoo de Québec. De son côté, la mairesse de Québec affirme que le maintien du zoo passe par un financement fédéral.

Le gouvernement entend-il respecter l'engagement pris par son député et s'engager dans le financement du zoo de Québec?

● (1450)

L'hon. Jean-Pierre Blackburn (ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, PCC): Monsieur le Président, je rappellerai que le gouvernement du Québec est le promoteur dans le dossier du zoo de Québec. Ce gouvernement, qui n'est pas n'importe qui, a pris la décision de ne pas solliciter d'aide de notre gouvernement.

Dans la mesure où c'est la volonté du gouvernement du Québec, vous comprendrez que nous respecterons la compétence du gouvernement du Québec.

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Monsieur le Président, on se demande pourquoi ils en ont parlé pendant la campagne électorale. Le ministre du Développement économique et régional prétend qu'il n'y a pas eu de demande. Il invoque une lettre de refus du gouvernement précédent pour justifier son inaction.

Or une demande a bien été faite au gouvernement précédent, la mairesse de Québec en a fait une autre la semaine dernière, et la population est derrière, dans la rue, pour sauver le zoo. Que veut de plus le ministre pour agir? Que veut-il de plus?

L'hon. Jean-Pierre Blackburn (ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, PCC): Monsieur le Président, je rappellerai à notre honorable collègue que le gouvernement libéral a proposé, en 2001, une aide de 17,8 millions de dollars pour le zoo et l'aquarium de Québec. Or le député de Marc-Aurèle-Fortin, qui est dans son camp, avait invoqué une question de drapeau. Parce qu'il ne voulait pas afficher le drapeau, les 17,8 millions de dollars ont été refusés en l'an 2001.

Pourtant, quand il s'agit de prendre leur chèque de paie, les gens ne se préoccupent pas de savoir si la feuille d'érable est dessus. Ils ramassent l'argent quand c'est pour eux.

* * *

*[Traduction]***LES RESSOURCES HUMAINES ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

L'hon. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, en dépit de la grave pénurie de travailleurs spécialisés, le gouvernement demeure totalement muet en ce qui concerne la formation professionnelle. C'est une priorité pour les Canadiens. Les libéraux ont consenti 3,5 milliards de dollars au titre de nouvelles ententes relatives au marché du travail. La semaine dernière, la ministre du Patrimoine a dit que son parti ne respecterait aucun des engagements pris par les libéraux.

Le gouvernement envisage-t-il de laisser tomber les travailleurs canadiens ou la ministre entend-elle respecter les initiatives libérales en matière de formation professionnelle?

Questions orales

L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement social, PCC): Monsieur le Président, le nouveau gouvernement est très fier des programmes de développement des compétences qu'il offre. En premier lieu, au cours de la campagne électorale, nous avons promis un programme d'apprentissage dans le cadre duquel les employeurs reçoivent des incitatifs pour embaucher des apprentis et ces derniers touchent des subventions et de l'aide pour l'achat de leur outils et pour leurs impôts. Nous allons déployer énormément d'efforts pour former des travailleurs spécialisés pour répondre aux besoins au fur et à mesure qu'ils se présentent.

* * *

PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE CANADA

M. Rob Anders (Calgary-Ouest, PCC): Monsieur le Président, pendant dix ans, les libéraux ont tellement mal géré Partenariat technologique Canada que ce programme s'est retrouvé au coeur de divers scandales et controverses. Les libéraux ont maintenu le secret au sujet des activités courantes du programme. Personne n'a jamais su si l'argent emprunté par le secteur privé a été remboursé et des lobbyistes, notamment David Dingwall, ont empêché des millions de dollars pour obtenir des subventions pour leurs clients.

PTC a fait l'objet de vérifications. Le ministre de l'Industrie pourrait-il faire le point sur ces vérifications et préciser si les entreprises visées respectent les ententes?

[Français]

L'hon. Maxime Bernier (ministre de l'Industrie, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Dès mon entrée en fonction comme ministre de l'Industrie, j'ai demandé à mes fonctionnaires d'obtenir l'état détaillé du programme Partenariat technologique Canada. Je peux vous assurer que nous avons lancé une initiative sans précédent pour que l'imputabilité et la transparence s'appliquent à ce programme.

Nous avons émis un rapport public, le 24 mars dernier, avec tous les faits et toutes les informations, et notre gouvernement est convaincu que nos partenariats avec le secteur privé doivent se faire en toute transparence et en toute imputabilité. Les contribuables canadiens ont le droit de savoir comment leur argent est géré.

* * *

[Traduction]

L'IMMIGRATION

M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, la semaine dernière, le premier ministre a dit, parlant des problèmes frontaliers avec les États-Unis: « Cependamment, la loi a été adoptée par le Congrès et le président Bush doit la respecter. »

En 2001, le Parlement a adopté une nouvelle loi sur l'immigration prévoyant, pour les réfugiés, des appels basés sur les faits auprès de la Section d'appel des réfugiés. Est-ce que le ministre de l'Immigration et le gouvernement feront ce que le gouvernement libéral a refusé de faire en respectant la loi adoptée par le Parlement et en mettant immédiatement en œuvre la disposition relative à la Section d'appel des réfugiés?

L'hon. Monte Solberg (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, PCC): Monsieur le Président, nous avons discuté de cette question. Je prends très au sérieux les préoccupations exprimées par le député. Je voudrais cependant signaler qu'en vertu des dispositions actuelles, les demandeurs du statut de réfugié ont de nombreux moyens d'appel, dont certains peuvent durer des années. Nous avons l'un des taux d'acceptation de réfugiés les plus élevés du

monde. Nous tiendrons compte de ce que dit le député, mais les gens ont déjà, en ce moment, de nombreuses possibilités d'appel et réussissent souvent à obtenir gain de cause.

• (1455)

M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, les communautés portugaise, pakistanaise et antillaises s'inquiètent de l'expulsion des travailleurs sans papiers. On estime qu'il y en a 200 000 qui travaillent au Canada, qui ont des familles et qui se sont intégrés dans notre société. Ils comptent parmi les travailleurs les plus exploités de notre pays.

Le ministre de l'Immigration s'engagera-t-il à mettre un terme aux expulsions et à régulariser la situation de ces travailleurs en mettant en place un programme à appliquer au Canada, qui serait fondé sur l'emploi ainsi que sur des contrôles médicaux et de sécurité? Veillera-t-il à ce que leur importante contribution à notre économie ne soit pas perdue?

L'hon. Monte Solberg (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, PCC): Monsieur le Président, le député a mis le doigt sur le problème. Ces gens auraient dû venir au Canada par des moyens légaux. Nous voulons qu'ils bénéficient de la protection de nos lois, mais je note que le gouvernement précédent avait adopté la même position. En fait, dans une lettre datée d'août de l'an dernier au député de Davenport, l'ancien ministre a dit ceci:

Toutefois, en octroyant une amnistie générale aux travailleurs étrangers sans papiers, nous donnerions l'impression de récompenser ceux qui restent au Canada sans avoir l'autorisation nécessaire. Cela rendrait plus attrayante l'immigration clandestine au Canada et encouragerait des activités illicites, comme la contrebande de personnes, les mariages pour la forme ainsi que l'exploitation des personnes sans statut.

C'était là la position de l'ancien gouvernement.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, le 26 mars, un citoyen canadien, M. Celil, a été détenu en Ouzbékistan et est passible d'extradition vers la Chine, où il a été condamné à mort in absentia pour avoir défendu les droits de musulmans turcs dans la province de Xinjiang. On a interdit à la famille de M. Celil et aux représentants consulaires du Canada de se rendre auprès de lui.

Le gouvernement accédera-t-il aux demandes de la famille et prendra-t-il toutes les mesures juridiques et diplomatiques pour défendre les droits fondamentaux de M. Celil et pour lui éviter la torture et une mort certaine?

L'hon. Peter MacKay (ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC): Monsieur le Président, je comprends l'inquiétude de mon collègue. Ce n'est pas la première fois que nous entendons parler de cette affaire. Le ministère continue de communiquer régulièrement avec la famille et nous continuerons de le faire. Nous prendrons toutes les mesures diplomatiques possibles et nécessaires pour intervenir. Le député comprendra que nous ne pouvons pas faire de déclaration concernant la vie privée de cette personne.

[Français]

L'AGRICULTURE

M. Luc Harvey (Louis-Hébert, PCC): Monsieur le Président, l'agriculture est la principale industrie pour plusieurs régions du Québec et du Canada. Plusieurs d'entre elles dépendent de la gestion de l'offre.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire peut-il expliquer à la Chambre la position du gouvernement concernant cette gestion de l'offre?

L'hon. Chuck Strahl (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question.

La position de notre gouvernement était très claire. La semaine dernière, lors du débat spécial concernant le secteur agricole, le premier ministre a été très clair. Nous avons appuyé le système de gestion de l'offre pendant la campagne fédérale et nous allons l'appuyer pendant les négociations à l'OMC.

* * *

LA FRONTIÈRE CANADO-AMÉRICAINNE

M. Serge Ménard (Marc-Aurèle-Fortin, BQ): Monsieur le Président, après le ministre du Tourisme de l'Ontario, qui accuse le premier ministre de céder devant le président Bush sur la question du passeport obligatoire à la frontière, c'est maintenant Jean Charest, le premier ministre du Québec, qui s'inscrit en faux contre la position du premier ministre d'accepter bêatement de se conformer à une loi américaine qui imposerait un passeport aux Canadiens et aux Québécois.

Compte tenu des impacts négatifs d'une telle mesure sur l'économie et le tourisme, le gouvernement reviendra-t-il à la charge et exigera-t-il des Américains qu'ils trouvent une autre solution que l'utilisation des passeports à la frontière?

L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le Président, lorsque j'ai vu notre premier ministre à Cacun, j'étais fier de constater qu'il avait repris ce sujet et qu'il l'avait placé en priorité pour le gouvernement du Canada.

C'est pourquoi nous allons prendre la situation en main. Nous serons en position de force pour expliquer que c'est une situation sérieuse pour le Canada ainsi que pour les États-Unis.

Encore une fois, je suis fier que le premier ministre ait exprimé de manière forte que cela est important pour nous, et nous allons résoudre ce problème.

* * *

● (1500)

[Traduction]

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: J'aimerais attirer l'attention des députés sur la présence à la tribune de Mme Marie Bountrogianni, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable du Renouveau démocratique de l'Ontario.

Des voix: Bravo!

Affaires courantes

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ) demande à présenter le projet de loi C-217, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (définition de « péninsule de Gaspé »).

— Monsieur le Président, ce projet de loi vise à corriger une situation inacceptable. La moitié de la circonscription que je représente est admissible à un crédit d'impôt à l'investissement qui s'applique pour l'est du Québec et pour l'est du Canada, alors que l'autre moitié du comté n'est pas admissible. Donc, des agriculteurs qui demeurent dans Kamouraska ont droit à un crédit d'impôt lorsque, par exemple, ils achètent un tracteur pour améliorer leur productivité, alors que les gens de Montmagny et de L'Islet n'y sont pas admissibles. C'est la même chose pour les industriels.

L'objectif de ce projet de loi est de corriger la situation pour que l'ensemble de la population, l'ensemble de mes électeurs, soit admissible à ce crédit d'impôt pour éliminer cette discrimination à l'endroit de ce qu'on pourrait qualifier de régions ressources fédérales.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

[Traduction]

LOI SUR LA RECONNAISSANCE ET PROMOTION DE LA GESTION DE L'OFFRE DE PRODUITS AGRICOLES

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-218, Loi sur la reconnaissance et la promotion de la gestion de l'offre de produits agricoles.

— Monsieur le Président, je suis fort heureux de présenter ce projet de loi. Il vise à appuyer encore davantage notre secteur de la gestion de l'offre, qui donne déjà d'excellents résultats, et à faire en sorte que cet appui, dont tous les partis politiques de la Chambre conviennent, soit assuré dans un cadre juridique.

Pour certains, il n'est pas clair que le gouvernement appuie véritablement la gestion de l'offre. Les députés ministériels ont ainsi l'occasion de manifester leur appui par le truchement d'une mesure législative qui exprime clairement le soutien qu'accordent tous les partis à ce régime de commercialisation qui a fait ses preuves.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

● (1505)

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-219, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (déduction pour volontaires des services d'urgence).

— Monsieur le Président, ce projet de loi prévoit de faire bénéficier les travailleurs volontaires des services d'urgence d'une déduction de 1 000 \$ s'ils ont accompli au moins 100 heures, mais moins de 200 heures à ce titre, et 2 000 \$ s'ils en ont accompli au moins 200 heures. Autrement dit, la mesure assurerait l'équité à tous ceux qui se portent volontaires dans leur milieu pour venir en aide à leurs voisins en situation d'urgence. Elle accorderait également aux pompiers la reconnaissance qu'ils méritent.

Affaires courantes

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LA LOI SUR LE SYSTÈME CORRECTIONNEL ET LA MISE EN LIBERTÉ SOUS CONDITION

M. Daryl Kramp (Prince Edward—Hastings, PCC) demande à présenter le projet de loi C-220, Loi modifiant la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (suppression de la libération d'office) ainsi que d'autres lois en conséquence.

— Monsieur le Président, aujourd'hui, de nombreux criminels sont relâchés prématurément sans avoir participé volontairement à des programmes de réadaptation ou fait preuve de leur intention de ne pas récidiver.

Dans l'intention de remplacer la libération d'office par la libération conditionnelle au mérite, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui un projet de loi intitulé: Loi modifiant la Loi sur le système conditionnel et la mise en liberté sous condition (suppression de la libération d'office) ainsi que d'autres lois en conséquence.

Ce texte modifierait la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition de manière à supprimer la notion de libération d'office. Il abrogerait l'article 127, qui confère le droit à la libération d'office, ainsi que les articles 129 à 132.

J'estime que les députés de tous les partis seraient d'accord pour appuyer ce projet de loi et en assurer l'adoption dans les meilleurs délais.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LA LOI SUR LA PENSION DE RETRAITE DES FORCES CANADIENNES

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD) demande à présenter le projet de loi C-221, Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes et la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (élimination de la déduction sur la pension).

— Monsieur le Président, ce projet de loi a déjà été présenté en 2004. Il mettrait fin à la récupération des pensions des militaires et des agents de la GRC, qui servent si bien notre pays, à l'âge de 65 ans. Comme le savent les députés, quand un militaire ou un agent de la GRC atteint 65 ans, on récupère, à même sa pension, le montant qu'il reçoit au titre du Régime de pensions du Canada. De plus, ceux qui deviennent handicapés voient leurs prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada récupérées à même leur pension.

Nous trouvons cette pratique inacceptable. Ces gens ont vaillamment servi notre pays et nous croyons qu'il est temps de leur laisser un peu plus d'argent dans les poches quand ils prennent leur retraite à 65 ans.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LOI SUR LA PROTECTION DE LA PÊCHE, DE LA CHASSE ET DU PIÉGEAGE PATRIMONIAUX

M. Inky Mark (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC) demande à présenter le projet de loi C-222, Loi visant à reconnaître et à protéger le patrimoine canadien en matière de pêche, de chasse et de piégeage.

— Monsieur le Président, c'est pour moi un grand honneur de redéposer ce projet de loi qui, à la dernière législature, portait le numéro C-391. Ce projet de loi vise à reconnaître et à protéger le patrimoine canadien en matière de pêche, de chasse et de piégeage.

Les Canadiens savent que la pêche, la chasse et le piégeage font depuis longtemps partie de l'histoire du Canada, tant en ce qui concerne les communautés autochtones que les premiers colons, et qu'aujourd'hui ces activités jouent un rôle économique important au pays.

Je demande donc à la Chambre d'appuyer ce projet de loi qui sert nos intérêts tant économiques que patrimoniaux.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

●(1510)

LOI AYANT POUR OBJETS LA RECONNAISSANCE ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS FONDAMENTALES

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, PCC) demande à présenter le projet de loi C-223, Loi modifiant la Loi ayant pour objets la reconnaissance et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales et la Loi constitutionnelle de 1867.

— Monsieur le Président, le droit de propriété doit être renforcé dans la législation fédérale, car il n'a pas été inséré intentionnellement dans la Charte canadienne des droits et libertés. Mon projet de loi corrigerait ce grave oubli en renforçant les dispositions de la Déclaration canadienne des droits touchant le droit de propriété.

L'année dernière, l'Association canadienne de l'immeuble a commandé une enquête très large à laquelle ont participé près de 10 000 répondants. Or, 92 p. 100 des personnes interrogées au téléphone ont jugé qu'il était important que le gouvernement indemnise équitablement les propriétaires de biens expropriés et 88 p. 100 ont dit qu'il était important que le gouvernement indemnise là encore de façon équitable les propriétaires si des restrictions sont imposées à l'utilisation qu'ils font de leurs biens.

En plus de renforcer la protection du droit de propriété dans la Déclaration canadienne des droits, mon projet de loi exigera également une majorité des deux tiers sitôt que le Parlement adopte des mesures législatives prévoyant une dérogation aux droits de propriété fondamentaux.

Une abondante jurisprudence montre que les Canadiens ne sont pas protégés de quelque façon que ce soit contre la confiscation arbitraire de leurs biens par le gouvernement fédéral. Il est temps de corriger cette injustice.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

M. Inky Mark: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je demande le consentement unanime de la Chambre pour assigner à mon projet de loi d'initiative parlementaire le même numéro qu'il portait au cours de la dernière session, soit le C-391.

Le Président: Y a-t-il consentement unanime pour que le projet de loi présenté tout à l'heure par le député soit désigné comme le projet de loi C-391?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

LE DISCOURS DU TRÔNE

AMENDEMENT

L'hon. Rob Nicholson (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, je pense que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante. Je propose donc:

Que, nonobstant tout article du Règlement ou tout usage habituel de la Chambre, et pour aujourd'hui seulement, que le débat sur l'amendement à l'Adresse en réponse au discours du Trône continue jusqu'à, mais pas plus tard que 18 h 15, moment auquel la question soit réputée mise aux voix et l'amendement réputé adopté.

Le Président: L'honorable leader du gouvernement à la Chambre a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour proposer cette motion?

Des voix: D'accord.

[Français]

Le Président: La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Lui plaît-il de l'adopter?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

PÉTITIONS

LES TRAVAILLEURS SANS PAPIERS

M. Mario Silva (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur, pour la troisième fois, de présenter une pétition signée par de nombreux Canadiens d'un peu partout au pays. Cette pétition indique que de nombreux travailleurs sans papiers sont établis au Canada avec leur famille. Un bon nombre d'entre eux ont des enfants nés au Canada, et ces derniers seraient injustement bouleversés si leurs parents étaient expulsés.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent au Parlement de suspendre immédiatement l'expulsion des travailleurs sans papiers et de trouver une solution humaine et logique à leur situation.

[Traduction]

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

M. Dave MacKenzie (Oxford, PCC): Monsieur le Président, je présente aujourd'hui deux pétitions signées surtout par des travailleurs de ma circonscription, celle d'Oxford.

La première demande au Parlement de modifier la Loi de l'impôt sur le revenu de façon à permettre qu'une pension provenant d'un régime enregistré soit partagée entre les conjoints.

• (1515)

LE CODE CRIMINEL

M. Dave MacKenzie (Oxford, PCC): La deuxième pétition, monsieur le Président, demande au Parlement de maintenir l'article 241 du Code criminel tel quel afin de ne permettre à personne d'aider ou de conseiller des gens pour qu'ils se suicident, ni de se faire leur complice, qu'il s'agisse d'aider une personne en particulier ou de diffuser de l'information dans Internet.

LES GARDERIES

M. Michael Savage (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Monsieur le Président, je présente aujourd'hui une pétition qui vient d'électeurs de ma circonscription, celle de Dartmouth—Cole Harbour, qui s'inquiètent des plans du gouvernement au sujet des garderies. Ils craignent en particulier que le gouvernement ne se

L'Adresse

retire de l'entente intervenue sur l'éducation préscolaire et les services de garde. La pétition dit notamment que 84 p. 100 des pères et des mères qui ont des enfants travaillent tous les deux, que 70 p. 100 des femmes qui ont des enfants de moins de six ans sont sur le marché du travail, qu'une allocation imposable de 100 \$ par mois équivaut à une maigre indemnité de garde d'enfant et qu'elle ne permettra pas la création de nouvelles places en garderie.

Comme les services de garde sont un besoin fondamental, les signataires demandent au premier ministre de respecter l'entente de principe sur l'éducation préscolaire et les services de garde et de s'engager à la financer pendant cinq années complètes.

LA CHASSE ET LA PÊCHE

M. Inky Mark (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter deux pétitions signées par des Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

Je remercie d'abord la population de Dauphin—Swan River—Marquette de m'avoir élu pour la quatrième fois.

La première pétition demande à la Chambre d'adopter le projet de loi que j'ai déposé aujourd'hui, qui vise à protéger le patrimoine canadien en matière de chasse et de pêche, afin de faire en sorte que le droit des Canadiens de s'adonner à ces activités, maintenant et dans l'avenir, soit protégé dans la loi.

LES TAXES SUR LE CARBURANT

M. Inky Mark (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC): Monsieur le Président, ma deuxième pétition demande à la Chambre d'éliminer la taxe d'accise fédérale frappant le diesel et l'essence utilisés dans les activités agricoles et la pêche commerciale, de fixer un plafond au montant de taxes que le gouvernement perçoit sur l'essence et de cesser d'appliquer la TPS sur la taxe provinciale sur l'essence et la taxe d'accise fédérale, pratique qui impose une taxe sur une taxe.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le Président: Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

LE DISCOURS DU TRÔNE

[Traduction]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude de la motion portant qu'une adresse soit présentée à Son Excellence la Gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement modifié.

M. David Tilson (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, la question que je veux poser à la députée concerne la garde d'enfants. Le plan des conservateurs consiste, dans un premier temps, à créer des places de garderie et, dans un deuxième temps, à verser aux parents le montant de 1 200 \$ par année par enfant de moins de 6 ans.

L'Adresse

Le plan des libéraux était de conclure des ententes avec chacune des provinces et de leur accorder des fonds pour la garde d'enfants. D'après ma connaissance du processus, une équipe de fonctionnaires serait formée dans chacune des provinces pour recevoir l'argent. Une autre équipe serait formée pour distribuer les fonds, aux municipalités en général. On voit donc que trois échelons de bureaucratie seraient créés pour recevoir et distribuer les fonds si le plan libéral était appliqué.

La députée n'admet-elle pas que l'on gaspillerait ainsi de l'argent qui pourrait servir aux enfants et aux parents?

L'hon. Karen Redman (Kitchener-Centre, Lib.): Monsieur le Président, en tant que mère de quatre enfants et ancienne présidente de sept garderies à l'époque où j'étais commissaire d'école publique, je connais bien le domaine.

L'argent devait servir aux structures existantes pour permettre aux parents de faire des choix. Il faut bien reconnaître que le gouvernement libéral a utilisé la prestation fiscale pour enfants pour acheminer l'argent vers les familles.

Si le gouvernement conservateur juge très judicieux de verser 1 200 \$ aux familles ayant des enfants de moins de six ans, très bien, mais appelons un chat un chat. Parlons de prestation familiale et investissons dans la garde d'enfants afin de soutenir la structure existante, comme cela se fait dans ma circonscription, dans la région de Waterloo, où cet apport sert à des fins de renforcement des capacités. Une infirmière chef de famille qui fait partie de l'équipe de nuit devrait pouvoir mener son enfant dans une garderie en milieu familial régie par la région et devrait bénéficier de la latitude dont a besoin tout parent qui travaille. De même, le parent au foyer devrait pouvoir inscrire son enfant à un programme Meilleur départ pour que celui-ci profite de l'interaction avec les autres enfants.

Nous avons vu le cas du Manitoba, où l'on renforce les capacités et offre le genre de salaire que touchent les éducatrices de la petite enfance qui s'acquittent de cette tâche importante. On offrirait une grande diversité de possibilités pour que les parents, peu importe la façon dont ils décidaient d'élever leurs enfants, puissent choisir.

Des habitants de ma circonscription qui s'y connaissent en garde d'enfants m'ont dit que le gouvernement libéral avait tout simplement la bonne formule. On injectait de l'argent là où il en fallait et offrait des choix intéressants aux parents. Je ne vois absolument rien de tel dans la feuille de route du gouvernement conservateur.

• (1520)

M. Pierre Poilievre (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor, PCC): Monsieur le Président, en réalité, toutefois, le gouvernement libéral précédent n'a jamais créé une seule place en garderie. Les libéraux nous ont accusé de vouloir supprimer des places, mais nous ne pouvons pas supprimer ce qui n'existe pas. Treize années écoulées; aucune place dans les garderies; des milliards de dollars dépensés; toujours aucun résultat.

Nous nous engageons, devant la Chambre et devant la population canadienne, à investir dans un programme qui mettra l'argent directement dans les poches des parents et leur permettra de décider s'ils veulent se prévaloir ou non de la formule dont parle le député. Grâce à l'argent qu'ils recevront dans le cadre du programme, ils pourront choisir l'une des nombreuses options de garde d'enfants offertes dans leur circonscription.

Les parents qui choisissent de rester à la maison toucheront une allocation. Ceux qui souhaitent qu'un membre de la famille s'occupe des enfants toucheront une allocation. Notre gouvernement laissera le choix aux parents au lieu de leur enlever toutes leurs options.

Pour terminer, j'aimerais dire ceci. Si le gouvernement libéral avait mené à bien la mise en place de son programme, que nous seront d'ailleurs fiers d'annuler, il y aurait eu tout juste assez d'argent pour fournir une place en garderie à 1 enfant sur 20, ou à 1 enfant sur 25. Notre programme acheminera les fonds directement à chaque enfant. Pourquoi la députée s'oppose-t-elle à un système universel qui aidera directement chaque enfant?

L'hon. Karen Redman: Monsieur le Président, je suis sensible à l'opinion de mon jeune collègue d'en face, mais j'aimerais dire que si le gouvernement fournissait une aide substantielle aux parents au lieu d'une aide qui leur permettra tout juste d'acheter des billets d'autobus — parce que quiconque a mis son enfant à la garderie sait ce qu'il en coûte...

Le Président: Le député de Nepean—Carleton invoque le Règlement.

M. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, la Charte canadienne des droits et libertés interdit clairement toute discrimination fondée sur l'âge. Je signale que la députée a très clairement fait allusion à l'une de mes caractéristiques personnelles...

Le Président: Je ne crois pas qu'il soit discriminatoire de faire allusion à l'âge d'un député, ou même à l'âge avancé du Président. La députée de Kitchener-Centre expose ses arguments. Il lui est certes loisible de mentionner l'âge relatif de collègues, à ses risques et périls, bien sûr, mais nous prenons tous ce genre de chance à la Chambre. La députée de Kitchener-Centre a la parole.

L'hon. Karen Redman: Monsieur le Président, je vois ce que mon collègue veut dire. J'aimerais néanmoins poursuivre et dire que ce que le gouvernement nous offre permet tout juste d'acheter des billets d'autobus, pas d'obtenir des services de garde d'enfants. Quiconque a élevé un enfant ou a eu des enfants qui sont passés par le système de garderies vous le dira: on ne va pas loin avec 1 200 \$. Pour que les parents disposent de véritables choix, cela prendrait un régime exhaustif.

Je ferais également remarquer à mon collègue d'en face que la garde d'enfants relève des provinces. Nous avons conclu des partenariats avec les provinces et territoires, afin de tenir compte du rôle qui leur revient. C'est pour cette raison que le ministre responsable dans le gouvernement libéral a parcouru le Canada pour signer des engagements et des ententes qui répondaient aux besoins exprimés par les provinces et les collectivités. Il ne s'agissait pas d'une solution uniforme, car le Québec, comme on le sait, offre d'excellents exemples dont le reste du Canada peut s'inspirer.

Le gouvernement libéral proposait plus que de simples services de garde d'enfants; il proposait une stratégie complète pour l'éducation préscolaire et les soins à prodiguer aux jeunes enfants. Cela m'attriste d'entendre mon collègue d'en face se dire fier d'annuler une stratégie qui aurait eu une importance appréciable pour tant de membres de la collectivité.

• (1525)

L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le président, un discours du Trône est censé représenter ce qu'un gouvernement envisage pour le pays. En tant que porte-parole en matière d'affaires du Nord, j'ai pour rôle de faire connaître à mes collègues ma vision du Nord et de critiquer tout gouvernement dont la vision à l'égard de cette région laisse à désirer.

L'Adresse

Les libéraux ont de grands projets pour le Nord en tant que partie intégrante d'un grand pays. Il y a le territoire du Nunavut, le pays de la neige, des crevettes et des phoques au potentiel minier, pétrolier et gazier illimité. C'est le pays de l'ours blanc, un magnifique animal menacé par les changements climatiques. Mais surtout, c'est le pays des Inuits, un peuple indomptable qui a réussi à survivre dans ce climat rigoureux depuis des milliers d'années.

Il y a les Territoires du Nord-Ouest avec les premières nations et les peuples autochtones qui leur sont particuliers : les Inuvialuit, les Sahtu, les Gwich'in, les Deh Cho, les Dénés, les Métis, les Tlicho et d'autres encore. C'est le théâtre d'un des plus grands projets économiques, dont le gouvernement n'a pas parlé, le pipeline de la vallée du Mackenzie. C'est un territoire qui a hissé le Canada au troisième rang mondial pour la production d'une des matières les plus recherchées au monde, le diamant.

Puis, bien entendu, il y a le Yukon et sa célèbre ruée vers l'or, les montagnes les plus hautes du Canada et les champs de glace les plus vastes en dehors de la calotte polaire, en plus des 14 premières nations qui lui sont propres.

Notre vision du Canada est celle d'une nation qui s'étend d'un océan à l'autre, sans oublier que notre côte septentrionale est la plus longue des trois. Nous avons une vision qui comprend les vastes ressources inexplorées du nord de notre grand pays, mais nous savons également qu'il faut les exploiter raisonnablement à cause de l'écosystème très délicat et très fragile de cette région.

Nous avons une vision des peuples autochtones du Nord avec lesquels notre gouvernement a négocié de gouvernement à gouvernement des modalités uniques au monde. Nous avons une vision dans laquelle s'inscrit le plus vaste programme environnemental de l'histoire du pays qui vise à protéger les sites du Nord contaminés, les sites fédéraux contaminés du Nord.

Nous avons une vision qui comprend les effets dramatiques des changements climatiques. Même si certaines personnes en face ne reconnaissent peut-être pas que ce phénomène est bien réel ou qu'il est causé par l'homme, c'est un problème non pas futur, mais qui existe déjà dans le Nord. Nous avons enregistré les changements les plus rapides au monde, nos espèces sont gravement touchées et nos routes de glace dont dépend notre économie sont en train de fondre tandis que nos immeubles deviennent instables sur le permafrost.

Nous avons une vision du Nord qui comprend les coûts supplémentaires de la santé dans les régions nordiques où le simple transport d'une personne à l'hôpital peut coûter jusqu'à 10 000 \$. Cela ne comprend même pas les coûts des soins de santé en vigueur dans les provinces.

Dans notre vision du Nord, nous comprenons que les ententes sur les revendications territoriales représentent, certes, des progrès historiques et considérables, mais qu'en plus de les signer, il faut y consacrer les ressources et la bonne volonté nécessaires pour les maintenir et les faire fonctionner.

Nous comprenons, dans notre vision du Nord, que c'est une terre difficile où, comme l'a dit Robert Service, la vie ne tient qu'à un fil. Nous nous sommes donc engagés, pour la première fois de notre histoire, à affecter quatre avions de recherche et de sauvetage à cette région. J'espère que dans l'intérêt des gens du Nord, le gouvernement conservateur tiendra cette promesse que notre pays leur a faite.

Étant donné qu'une très forte proportion d'Autochtones résident dans le Nord, nous tenons compte, dans notre vision, de l'importance de l'accord de Kelowna ainsi que de l'entente sur les pensionnats. Ces deux ententes ont été négociées en fonction des priorités des

Premières nations et non de celles du gouvernement. Ce fut un exercice de funambulisme auquel de nombreux groupes ont participé. Après des mois de négociation, nous sommes parvenus à un accord qu'on ne peut fragmenter. Une somme de 5,5 milliards de dollars sera injectée au titre de l'accord de Kelowna, dont l'effet sera particulièrement bénéfique dans le Nord, et de l'entente sur les pensionnats que le grand chef a qualifiée d'entente pour l'éternité. À la cérémonie de signature, on pouvait voir les gens pleurer. Nous entretenons une vision en fonction de laquelle nous allons défendre ces ententes et nous battre pour elles.

C'est en fonction de notre vision du Nord que nous avons décidé de protéger la souveraineté de cette région, tout comme celle du reste du Canada. C'est pour cela que nous y avons déployé des aéronefs télégués qui effectuent les patrouilles aériennes les plus longues et les plus septentrionales de l'histoire récente; c'est pour cela que nous y assurons une surveillance sous-marine, que des satellites d'observation balayent le secteur, ce qui n'avait jamais été fait, et que nous y avons conduit les toutes premières manœuvres militaires de grande envergure.

• (1530)

Notre vision du Nord tient compte des occasions et des difficultés de développement économique, ce qui nous a amené à créer le Fonds pour le développement économique du Nord. Une chose est sûre, je vais me battre pour que le nouveau gouvernement maintienne ce fonds en place. Dans notre vision, nous avons tenu compte du fait que l'administration des territoires du Nord exige des coûts particuliers, ce qui nous a amené à octroyer aux gouvernements territoriaux du Nord la plus importante augmentation qu'ils aient jamais reçue au chapitre des paiements de transfert.

Dans notre vision du Nord, nous tenons compte de l'énorme difficulté qu'il y a à bâtir les infrastructures — à cause du climat et du pergélisol qui provoque le déplacement des routes et des conduites — et à financer ces infrastructures à cause du faible nombre de contribuables répartis sur un vaste territoire. C'est pour cela que nous avons adopté un financement de base spécial pour les infrastructures dans les trois territoires.

Dans notre vision du Nord, nous tenons compte de l'importance qu'il y a d'investir dans l'innovation, dans la recherche-développement dans cette région. C'est pour cela que nous avons injecté 150 millions de dollars à l'occasion de l'Année polaire internationale, initiative qui, je l'espère, sera reprise par le gouvernement actuel.

Enfin, nous avons accordé une attention sans précédent à la région du Nord et nous avons fait preuve d'une vision très originale en mettant en oeuvre la Stratégie du Nord. Je me rappelle encore cette journée où des ministres, qui s'étaient déplacés en très grand nombre — du jamais vu jusque-là pour une annonce de programme —, avaient ainsi montré à quel point le gouvernement s'intéresse au Nord. Ils avaient été rejoints par les trois premiers ministres des territoires du Nord pour ce qui a sans doute été la plus importante annonce de l'année dans le cadre de la Stratégie du Nord.

Pourquoi, dans un discours de dix minutes, consacrer neuf minutes et demie aux discours du Trône et aux budgets précédents des libéraux au lieu de parler de ce que le discours du Trône dont la Chambre est saisie contient au sujet du Nord et de l'Arctique?

Eh bien parce que le discours du Trône ne fait nullement allusion au Nord et à l'Arctique. C'est honteux.

L'Adresse

Il n'y a aucune mention de fonds pour l'enseignement bilingue ni de l'embauche des Inuits au Nunavut. Il n'y a aucune mention de l'Année polaire internationale, ni des immeubles administratifs ou culturels très importants pour le Conseil des Premières nations du Yukon, pour les Kaska et pour les Kwanlin Dun. Il n'y a rien non plus sur les Inuits, les Innus et les Métis du Labrador.

Le discours du Trône fait fi des coûts de santé dans les collectivités autochtones du Nord, des infrastructures dans le Nord, du centre sur les changements climatiques du Nord dont le financement a été réduit, des avions de recherche et de sauvetage qui survolent le Nord, et du nettoyage des sites contaminés dans le Nord.

Rien n'a été dit sur les crises du logement au Nunavut. Le discours du Trône n'offre aucune vision ni stratégie pour le Nord. On ne parle pas des besoins de l'Association franco-yukonnaise ou des autres groupes francophones du Nord. Il n'est pas question de protéger l'environnement de l'Arctique ou la Réserve faunique nationale de l'Arctique, alors que c'était une promesse électorale.

L'ancien premier ministre entrevoyait un avenir prometteur et avait une grande vision pour le Nord. Il avait une grande foi dans le Nord. Je vais me battre pour toutes ces choses même si elles ne font pas partie de la vision du pays énoncée par le gouvernement dans son discours du Trône.

Au tournant du siècle dernier, le chef Jim Boss a écrit au gouvernement pour lui dire qu'il avait besoin de terres pour son peuple parce que les animaux disparaissaient et que son peuple n'arrivait pas à survivre. Le chef Isaac, qui vivait près de Dawson, a veillé, avec l'aide de ses collègues, à ce que les signes et les éléments culturels de sa Première nation ne se perdent pas pendant la période mouvementée de la ruée vers l'or. Elijah Smith a conduit une délégation à Ottawa pour rencontrer le premier ministre Trudeau, ce qui a débouché sur un accord sur des revendications territoriales et sur l'autonomie gouvernementale des Autochtones qui est unique au monde.

Tous ces gens avaient une vision.

Le discours du Trône, qui ne traite pas de la région du Nord du Canada, qui ne comprend même pas les mots « Nord » ou « Arctique », est tout à fait déplorable.

M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPD): Monsieur le Président, dans l'exposé de mon collègue du Yukon, j'ai remarqué avec intérêt qu'il a parlé de quelques problèmes relativement à l'élaboration d'une stratégie pour le Nord. Cette stratégie a été proposée aux dirigeants et à la population des territoires sous forme de réponse ou de vision. Dans mon territoire, cette stratégie s'est traduite par une somme d'argent, c'est-à-dire environ 40 millions de dollars.

Cette somme a été remise au gouvernement territorial, qui ne savait pas trop quoi en faire. Il l'a simplement distribuée aux collectivités pour qu'elles l'emploient comme bon leur semble. Donc, les libéraux ont été bien timides dans leur soutien du Nord et dans l'adoption d'une stratégie. J'espère que, dans la législature actuelle, nous pourrions établir une stratégie pour le Nord qui fonctionnera et qui permettra de faire de réels progrès relativement aux nombreux problèmes sérieux du Nord, qui nécessitent vraiment l'attention de la Chambre des communes.

• (1535)

L'hon. Larry Bagnell: Monsieur le Président, j'aimerais féliciter le député pour avoir été élu afin de représenter le Nord. J'aimerais également rendre hommage à notre collègue, Ethel Blondin-

Andrews, qui a siégé à la Chambre pendant 17 ans et qui a si magnifiquement servi les gens des Territoires du Nord-Ouest.

En ce qui concerne le commentaire du député, je suis désolé mais je ne suis pas d'accord avec lui. Il veut que le Parlement conçoive une stratégie pour le Nord. Notre vision était la même que celle qui sous-tend l'accord de Kelowna, qui a été conçu par les chefs des peuples autochtones. La vision à laquelle nous adhérons dans la stratégie est issue des habitants du Nord, et non du Parlement. Il y a eu des audiences et des conférences partout dans le Nord. Ce sont les gens du Nord qui ont élaboré cette stratégie, à laquelle on s'apprêtait à mettre la dernière touche.

Le député, qui vient du Nord, devrait certainement savoir qu'elle a été diffusée dans un site web et que tous les habitants du Nord ont eu leur mot à dire. La stratégie résulte des besoins manifestés par les gens du Nord eux-mêmes. Elle n'a pas été conçue par le Parlement. Je ne le suivrai pas s'il propose que le Parlement élabore une vision, parce que notre approche consistait à laisser les gens du Nord élaborer leur propre vision.

Il est vrai qu'au tout début, nous avons accordé une avance de fonds de 40 millions de dollars à chaque territoire pour qu'il puisse favoriser l'application de la stratégie pour le Nord dans son coin de pays, à sa propre manière. J'avais bien hâte de voir la version définitive de cette stratégie pour le Nord, conçue par les gens du Nord eux-mêmes. J'espère certainement que l'opposition agira de bonne foi pour que se poursuive la démarche qui était sur le point de se terminer.

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, la question du développement économique régional est extrêmement importante et elle est absente du discours du Trône. Je me souviens qu'il s'est tenu ici un débat important sur certaines des dimensions nouvelles de cette problématique, notamment l'extraction minière dans le Nord et le développement de cette industrie fondamentale. Pour nous, donc, il s'agit de soutenir le développement économique régional au lieu de distribuer des aumônes.

Le député peut-il mettre la Chambre au fait de la situation et nous dire comment nous pouvons mieux investir dans le Nord pour aider les gens à gagner leur vie et à accéder à la place qu'ils méritent?

L'hon. Larry Bagnell: Monsieur le Président, je vous félicite, vous aussi, de votre nouveau poste et de l'excellent rôle que vous jouez en qualité de grand-père de la Chambre, si c'est bien là l'expression consacrée.

Je suis ravi que le député ait soulevé la question du développement économique. Le discours du Trône ne contenait rien à ce sujet, non seulement pour le Nord, mais aussi pour l'ensemble du pays. Traditionnellement, le Cabinet du gouvernement du Canada a été divisé en deux groupes égaux, au sein des comités, au sujet des volets économiques et sociaux. Il ne faut pas s'étonner de ce qu'il ne soit pas fait mention de programmes sociaux dans le discours du Trône, mais, d'autre part, a-t-on parlé de développement économique en faveur de qui que ce soit au pays?

L'Adresse

Il n'y avait rien pour les deux plus importants secteurs du Nord: l'extraction minière, comme l'a dit le député, et les nombreuses mesures que nous avons proposées relativement à la fiscalité, notamment, et le tourisme. Le discours ne contenait rien pour les petites entreprises, les grosses entreprises, les pêches, qui sont importantes dans le Nord, et rien pour la foresterie. Nous avions un programme très vaste, il était doté, je crois, de 900 millions de dollars, qui a été annoncé pour le secteur forestier. Il n'y avait rien pour le secteur du pétrole et du gaz, qui revêt une très grande importance dans le Nord. Comme je l'ai déjà dit, on n'a fait aucune allusion aux deux plus gros projets qui vont se réaliser au Canada, à savoir les deux gazoducs dans le Nord.

Le député a tout à fait raison. Le discours ne prévoit rien pour le Nord, ni même pour le reste du Canada. Il ne comporte pas de mesure en faveur de l'innovation et de la compétitivité dans l'économie moderne. Nous allons perdre du terrain par rapport au reste du monde. Le discours ne parle pas de l'actuelle pénurie tupéfiante d'ouvriers de métier et d'apprentis, comme notre programme de 3,5 milliards \$.

Je suis heureux que le député ait posé une question à propos du développement régional. Il nous a fallu livrer une dure bataille pour faire adopter le fonds de développement économique du Nord. Quand il était dans l'opposition, le parti au pouvoir a pris position à maintes reprises contre le développement régional. J'espère qu'il ne donnera pas suite à ce qu'il déclarait à cette époque-là et n'annulera pas l'APECA, Diversification économique de l'Ouest et notre fonds de développement économique du Nord, gagné de haute lutte.

L'hon. Vic Toews (ministre de la Justice et procureur général du Canada, PCC): Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous féliciter de votre élection bien méritée à ce poste. Je suis heureux de voir le fauteuil occupé par un Manitobain.

Avant de commencer, monsieur le Président, je vous informe que je partagerai mon temps de parole avec le ministre de la Sécurité publique et député de Okanagan—Coquihalla.

C'est avec grand plaisir que j'interviens dans ce débat sur le discours du Trône présenté par notre nouveau gouvernement.

Tout d'abord, toutefois, je voudrais prendre quelques minutes pour remercier les électeurs de Provencher au Manitoba de m'avoir élu à nouveau pour les représenter ici au Parlement. Depuis mon arrivée à la Chambre en l'an 2000, ils m'ont fait le grand honneur de les représenter, d'abord à titre de député de l'opposition, et maintenant à titre de ministre de la Justice. Bon nombre de mes électeurs vivent actuellement des moments difficiles en raison du débordement de la rivière Rouge et des inondations dans la vallée de la rivière. Les préoccupations de mes électeurs sont toujours en tête de mes priorités.

J'ai écouté avec intérêt les propos du député du Yukon qui a parlé de graves pénuries et de crises qui rappellent aux Canadiens l'état dans lequel le gouvernement précédent a laissé le pays. Rien n'a été fait pour tenter de régler ces crises et ces pénuries au cours des 13 années pendant lesquelles le député et son parti étaient au pouvoir.

Mes électeurs et tous les Canadiens ordinaires qui travaillent très fort pour gagner leur vie ont décidé, le 23 janvier dernier, qu'un changement s'imposait. Le discours du Trône précise clairement les changements auxquels ils peuvent s'attendre. Notre nouveau gouvernement compte réellement tourner la page.

J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec des Canadiens ordinaires de toutes les couches de la société, tant pendant la campagne électorale qu'après. Je peux affirmer à la Chambre que les Canadiens veulent un gouvernement qui a de la vision et des orientations et qui sait où il

va. Après avoir été gouvernés pendant 13 ans par un gouvernement libéral qui s'était clairement égaré, bon nombre de Canadiens se réjouissent du changement que représentent les cinq priorités énoncées par notre gouvernement.

Nous ferons le ménage à Ottawa en adoptant le projet de loi sur la responsabilité. Nous réduirons les taxes pour tous les Canadiens en réduisant la TPS qui s'applique à tous. Nous donnerons aux parents un vrai choix en matière de services de garde en leur remettant une somme de 1 200 \$ par année pour chaque enfant de moins de six ans et en aidant à créer 125 000 nouvelles places en garderie, comme le premier ministre l'a promis. Nous travaillerons avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour établir une garantie sur les délais d'attente pour les patients. Nous accroîtrons la sécurité dans les quartiers en nous attaquant au crime. À titre de ministre de la Justice et procureur général du Canada, c'est sur cette importante priorité que j'insisterai plus particulièrement aujourd'hui.

Pour ce qui est de la réforme de notre système de justice pénale, le Parti conservateur a fait connaître sa position depuis longtemps. Les autres ne sont que de nouveaux convertis. Au cours de la campagne électorale, les libéraux préconisaient d'imposer des peines d'emprisonnement minimales obligatoires alors que, quelques mois plus tôt, ils affirmaient que de telles peines étaient aussi draconiennes qu'inefficaces. Le NPD a emboîté le pas pour appuyer l'emprisonnement des criminels violents, oubliant que, pendant des années, il s'était fermement opposé à l'imposition de peines plus sévères. De ce côté-ci de la Chambre, nous avons été clairs. Notre parti s'est battu pour une justice pénale plus stricte quand il était dans l'opposition. L'adoption de peines plus sévères faisait partie de notre plate-forme électorale. Maintenant que nous sommes au pouvoir, nous avons bien l'intention de donner suite à cette promesse.

J'ai eu le plaisir d'accompagner le premier ministre la semaine dernière lorsqu'il a pris la parole devant l'Association canadienne de la police professionnelle. Nous avons tous deux eu l'occasion de discuter de ce que notre nouveau gouvernement ferait pour rendre les collectivités plus sûres en sévissant contre le crime. Je reviendrai un peu plus tard sur le message que nous avons transmis à la police canadienne. Pour le moment, je voudrais expliquer les raisons pour lesquelles l'amélioration du système de justice pénale constitue un aspect tellement important du programme du nouveau gouvernement.

Dans le discours du Trône, Son Excellence la Gouverneure générale a dit ceci:

Les Canadiens ont toujours été fiers du faible taux de criminalité au pays et se sont toujours sentis en sécurité dans les rues des petits villages comme des grands centres. Ce climat de sécurité est essentiel à la prospérité des familles et des entreprises.

• (1540)

On a l'impression, pour une raison ou pour une autre, que le Canada a un taux de criminalité inférieur à celui des États-Unis, par exemple. Nous savons maintenant que Vancouver a le taux d'infractions contre les biens le plus élevé du Canada et des États-Unis et que Winnipeg se classe deuxième à cet égard. Pour ce qui est des crimes avec violence, les statistiques les plus récentes que j'ai vues montrent que nous avons au Canada environ 950 incidents par 100 000 habitants, à comparer à 450 aux États-Unis. Nous n'avons pas de quoi être fiers quand il s'agit d'infractions contre les biens ou de crimes avec violence.

L'Adresse

Le passage du discours de la Gouverneure générale que j'ai cité est très clair. La priorité que nous accordons à la lutte contre la criminalité est fondée sur les valeurs canadiennes. C'est une priorité pour notre nouveau gouvernement parce que c'est une priorité pour tous les Canadiens. Où qu'ils soient dans le pays, les gens s'attendent à vivre en sécurité dans leur collectivité tandis qu'ils vaquent à leurs occupations quotidiennes. En fait, je m'inquiète de ce que, dans bien trop de collectivités canadiennes, les gens ne tiennent plus pour acquise la sécurité des rues. Les gens sont anxieux, ils craignent que les criminels ne leur fassent du mal ou ne s'attaquent à leur famille sans la moindre raison.

Tenons-nous notre sécurité pour acquise? Je ne crois pas que ce soit le cas. Je crois cependant que le gouvernement précédent a négligé cette question pendant des années et que nous en payons le prix aujourd'hui.

C'est sous le gouvernement libéral précédent que le nombre de policiers a diminué dans nos rues tandis que des milliards de dollars étaient dépensés pour créer un registre des armes à feu inutile qui sert à retracer les chasseurs de canard et les agriculteurs. Ce sont les libéraux qui ont maintenu la pratique de la détention à domicile pour les auteurs de crimes de violence et les récidivistes alors qu'en 1996, ils avaient promis que la détention à domicile ne serait jamais accordée à des délinquants violents ou récidivistes. Ce sont les libéraux, je le rappelle, qui ont refusé d'imposer des peines minimales obligatoires efficaces pour les auteurs de crimes graves.

Sous l'administration libérale, nous avons vu le problème des armes, des gangs et de la drogue croître dans nos villes et aussi dans les petites collectivités et les banlieues de tout le Canada. Les libéraux ont laissé le sentiment de sécurité que les Canadiens pouvaient éprouver dans leurs foyers et leurs collectivités se détériorer. Le gouvernement précédent ne semblait pas avoir compris que la tâche la plus importante de tout gouvernement, c'est de protéger les citoyens. Les Canadiens comprennent cela. Ils en ont assez de voir aux nouvelles un flot continu d'actes de violence et de crimes commis au moyen d'armes à feu.

Les policiers et les procureurs commencent eux aussi à en avoir assez. J'ai dit que le premier ministre et moi nous sommes entretenus, tout récemment, avec des représentants des policiers qui sont sur la ligne de feu. J'ai très bien compris leurs préoccupations face aux armes, aux gangs et aux drogues: ils estiment que nos lois semblent faites davantage pour protéger les droits des criminels que les droits des citoyens honnêtes. J'ai rencontré des représentants de ces policiers à maintes reprises dans le passé, lorsque j'étais porte-parole de mon parti pour les questions de justice et à différents titres au niveau provincial. J'ai été frappé de voir que leurs préoccupations sont les mêmes depuis des années.

Nous préviendrons aussi la criminalité avec des programmes sociaux forts et des politiques économiques efficaces. Ces programmes aideront à mettre fin au cycle de violence qui peut détruire des collectivités et des vies. Nous travaillerons avec les provinces, les territoires et d'autres partenaires pour mettre en avant des solutions qui aideront les jeunes à résister aux pièges des armes, des gangs et des drogues.

Le nouveau gouvernement a le mandat de faire les changements qui s'imposent. Les changements que nous voulons faire sont exactement ceux que réclament les Canadiens parce qu'ils se sentent moins en sécurité dans leurs foyers et dans leurs collectivités. Nous sommes déterminés à faire les changements.

Je crois que les changements que nous voulons apporter au système de justice reçoivent un large soutien des deux côtés de la

Chambre. J'attends avec impatience de travailler avec tous les députés, particulièrement avec mon collègue le ministre de la Protection civile, afin de faire échec au crime et de garder les Canadiens en sécurité.

• (1545)

L'hon. Shawn Murphy (Charlottetown, Lib.): Monsieur le Président, le député d'en face a évoqué les cinq grandes priorités du premier ministre, mais n'a pas parlé de la toute première: il a nommé le coprésident de sa campagne au Sénat, puis l'a mis en tête du ministère des Travaux publics. Ce ministre est chargé de quelque 40 millions de dollars par jour.

Cette pratique est totalement étrangère à la Chambre des communes. La Chambre est censée être une institution responsable. Jamais auparavant quelqu'un ne s'était vu confier un ministère de cette manière en temps de paix.

Le député d'en face fait partie de l'exécutif du gouvernement. Demain, le gouvernement présentera le projet de loi sur la responsabilité. Le ministre pourrait-il assurer à la Chambre et aux Canadiens que le projet de loi examinera cette question et mettra fin le plus tôt possible à ce spectacle désolant?

• (1550)

L'hon. Vic Toews: Monsieur le Président, sans vouloir corriger les erreurs historiques que renferment les déclarations du député d'en face, je dirai simplement que le gouvernement est déterminé à résoudre les problèmes que l'ancien gouvernement a créés au cours des 13 dernières années.

Il y a eu d'énormes problèmes d'éthique et la confiance de la population au sujet de la dépense des fonds publics a été ébranlée. Nous respecterons les engagements que nous avons pris.

[Français]

M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt le discours de mon collègue. Il a beaucoup parlé de sécurité et du fait d'assurer la sécurité de nos milieux. À la fin, il a aussi glissé quelques mots à propos de la lutte contre la pauvreté. De fait, cette lutte est importante afin qu'on puisse faire face à la réalité et éliminer les problèmes à la source.

Mon collègue n'est-il pas étonné que, dans le discours du Trône, pas un mot ne réfère à l'assurance-emploi? Lorsqu'il était dans l'opposition, son parti a appuyé la motion du Bloc québécois portant sur la création d'une caisse autonome d'assurance-emploi. Ne s'agit-il pas là d'un outil important pour lutter contre la pauvreté? Cela améliorerait notamment les conditions permettant aux jeunes d'avoir accès à l'assurance-emploi. Cela favoriserait aussi les mesures des projets pilotes qui ont été mis en place pour les régions à taux de chômage élevé.

Peut-on s'attendre de son gouvernement qu'il prolongera ces ententes afin de conserver les avantages particuliers qui ont été donnés aux régions aux prises avec un important taux de chômage? Est-ce que ce ne sont pas là des sources importantes de lutte contre la pauvreté et la violence qui permettent d'éliminer les problèmes à la source, plutôt que d'avoir à appliquer le système de correction par la suite et de remplir nos prisons?

[Traduction]

L'hon. Vic Toews: Monsieur le Président, je partage les préoccupations du député. En effet, nous devons nous attaquer à certains problèmes socioéconomiques fondamentaux qui existent dans notre société afin d'aider à briser le cycle de la violence et de la criminalité.

Je veux qu'il soit bien clair que, peu importe les montants que nous investissons dans les programmes sociaux, les programmes de sensibilisation et d'autres objectifs gouvernementaux très valables que je préconise, tout cet argent ne servira pas à grand-chose si nous laissons les trafiquants de drogue et des gens armés courir les rues.

Je compte sur la collaboration du député dans l'élaboration de politiques sociales robustes visant à aider les Canadiens pauvres ou défavorisés. J'espère qu'il nous appuiera également dans nos efforts pour enrayer les gangs, les drogues et les armes à feu qui sévissent dans nos rues. Je compte sur sa collaboration.

M. Joe Comartin (Windsor—Tecumseh, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais dire deux mots sur les chiffres que le ministre de la Justice a mentionnés en passant pour illustrer les taux de criminalité. Nous nous sommes penchés dessus l'année dernière et il sait qu'ils renferment des erreurs fondamentales. Je conseillerais au ministre de ne pas les citer à tout bout de champ étant donné qu'on a de très bonnes raisons de douter de leur fiabilité.

Le ministre a tenu certains propos au sujet du NPD pendant la campagne et a dit partager certaines de nos positions. Nous avons étudiés ces chiffres, que j'avais présentés, au Comité de la justice, avec le ministre de la Justice, au printemps et à l'automne de l'année dernière.

C'est en entendant le discours du Trône que j'ai pour la première fois réalisé que le premier ministre a pris position en faveur de programmes sociaux et de leur financement, qui constituent une partie essentielle du programme du NPD en matière de prévention du crime. Le ministre admettra-t-il que son gouvernement a adopté un peu tard la position du NPD sur la meilleure façon de lutter contre la criminalité au Canada?

• (1555)

L'hon. Vic Toews: Monsieur le Président, personnellement je pense qu'on doit attaquer la question de la criminalité sur plusieurs fronts. Je pense que cela a toujours été l'approche des conservateurs.

Nous sommes effectivement en faveur de programmes sociaux solides, mais nous voulons aussi des programmes efficaces et productifs pour les Canadiens. Ce qui me préoccupe, c'est que si nous ne poursuivons pas les trafiquants de drogue, les criminels armés et les gangs de rue, ces programmes sociaux ne fonctionneront pas. L'argent des contribuables ne sera pas investi à bon escient.

Si j'ai mal interprété la position de mon collègue sur les peines minimales obligatoires, si, effectivement, il appuie les peines minimales obligatoires pour les crimes commis avec des armes à feu, le trafic de drogue et les récidivistes, je le félicite. Nous collaborerons dans ces dossiers afin de créer, dans toutes nos localités, qu'elles soient petites, grandes, urbaines ou rurales, un milieu où les programmes sociaux contribueront vraiment à enrayer le cycle de la violence.

L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC): J'aimerais commencer par féliciter le Président d'avoir été réélu à ce poste. Il jouera encore une fois le rôle d'arbitre à la Chambre des communes. Je veux que le Président sache, et je vais le dire très ouvertement même si c'était un scrutin secret, que j'ai voté pour lui. Avec la nouvelle loi sur la responsabilité gouvernementale, il sera très difficile pour les politiciens d'essayer d'obtenir quelque pot-de-vein ou faveur que ce soit pour le travail qu'ils font, principe que nous appuyons, mais peut-être que, lorsqu'il m'arrivera à l'occasion de donner une réponse trop longue à la période des questions et que le Président se lèvera pour m'interrompre parce que mes 35 secondes sont écoulées, il se souviendra que j'ai voté pour lui et sera un peu plus indulgent à mon égard.

L'Adresse

Je dirai aussi que j'avais de bonnes raisons de voter pour lui. Il a toujours dirigé de façon très judicieuse les travaux de la Chambre. C'est un homme juste qui sait doser le sérieux et l'humour dans l'exercice de ses fonctions. Je crois qu'il est en voie de rétablir le décorum dans cette enceinte, et je l'en félicite.

Je veux aussi remercier mes électeurs qui m'ont demandé de les servir et d'être leur porte-parole. J'éprouve beaucoup de sympathie pour eux parce qu'ils ont dû aller voter pour moi quatre fois depuis six ans: à l'élection partielle en 2000 et aux élections générales en 2000, 2004 et 2006. Je les remercie d'avoir fait preuve d'autant de diligence. Je les remercie aussi du pourcentage accru cette fois-ci. Je connais la raison de cette augmentation. Mon épouse, Valerie, m'a accompagné tellement souvent durant la campagne, comme elle le fait toujours, que mes électeurs croyaient que c'était elle la candidate, et c'est pourquoi j'ai obtenu plus de votes. Je veux la remercier de m'avoir ainsi aidé.

J'ai écouté des députés d'en face critiquer le discours du Trône. C'est le rôle des députés de l'opposition de critiquer, mais certains ont dit qu'il n'y avait rien pour les Canadiens dans le discours. J'ai passé quelques années dans les rangs de l'opposition. Je sais à quel point cela est difficile et désagréable, d'ailleurs, mais je me permets de donner un conseil aux députés de l'opposition, conseil qui pourrait les aider à rehausser leur crédibilité. En fait, qu'ils essaient de rendre à César ce qui lui revient en reconnaissant de temps à autre les bons coups du gouvernement. C'est une façon d'obtenir du mérite par ricochet. Un discours du Trône renferme toujours des bons coups. J'avais pris l'habitude de reconnaître certains mérites au gouvernement libéral fédéral pour diverses mesures que je jugeais bonnes, même si je devais utiliser une loupe pour trouver de telles mesures, dans les discours du Trône. J'invite les libéraux à faire de même.

Un jour où je ne trouvais rien de bon dans un discours du Trône, je suis quand même intervenu pour dire que l'imprimerie avait fait un bon travail. Comme ma mère le disait, on accorde facilement de la crédibilité à une personne qui formule des commentaires positifs.

Le discours du Trône, un des plus courts dans notre histoire, énonçait cinq priorités. Cela indique bien que notre but n'est pas d'étouffer les Canadiens en multipliant les interventions gouvernementales; en fait, nous les respectons. Nous croyons qu'ils sont capables de concrétiser leurs rêves et leurs espérances. Notre rôle est de leur ouvrir la voie, de leur éviter les tracasseries et de les aider à réussir.

J'ai fait du porte-à-porte aux quatre coins de ma circonscription lors de la dernière campagne électorale et il me tarde de recommencer à le faire cette semaine. On m'a parlé de ces cinq priorités d'un bout à l'autre de ma circonscription.

À Okanagan Falls, dans un parc de maisons mobiles où je suis allé de porte en porte, une dame qui avait manifestement peu de ressources financières déplorait le fait que les élus et leurs amis semblaient s'enrichir en toute impunité sans obligation de rendre des comptes. Dans ce parc de maisons mobiles, cette dame nous a demandé de changer les choses et d'imposer la transparence et la reddition de comptes, de manière à ce qu'elle puisse à tout le moins être rassurée sur l'utilisation des dollars qu'elle verse en impôt. La mesure en matière de responsabilisation du gouvernement va dans ce sens et j'en suis fier.

L'Adresse

En faisant du porte à porte à Peachland durant la campagne électorale, j'ai rencontré une femme qui m'a dit qu'elle avait dû attendre si longtemps pour subir d'importantes opérations qu'elle avait fini par aller se faire opérer ailleurs. Elle n'était pas riche, mais elle a payé de sa poche alors qu'elle aurait dû pouvoir se faire opérer ici dans des délais raisonnables. C'est pour ça que je suis en faveur des garanties qu'a annoncées mon gouvernement dans le discours du Trône concernant les temps d'attente dans le domaine de la santé, lesquelles permettront aux gens d'obtenir les soins dont ils ont besoin quand et où ils en ont besoin. Les électeurs de ma circonscription me l'ont bien fait comprendre.

• (1600)

Pour ce qui est de la TPS et de la réduction des impôts, dans le nord-ouest de ma circonscription, il existe une belle ville du nom de Logan Lake. C'est un endroit tranquille mais florissant où les habitants travaillent dur et où d'autres qui ont travaillé toute leur vie ont maintenant pris leur retraite.

Certains des aînés de cette région m'ont dit que les réductions d'impôt et autres réductions du genre sont d'excellentes initiatives, mais que ceux qui ne paient pas d'impôts n'en profitaient pas. Ils voulaient savoir quand on diminuerait la TPS, ce que les libéraux avait promis en 1993. Je les entends encore proclamer qu'ils l'aboliraient, mais elle est toujours là. Un aîné de Logan Lake m'a demandé pourquoi on ne commençait pas à réduire la TPS. Je suis tellement heureux que le premier ministre en ait fait une priorité.

Sur la question du choix en matière de garde d'enfants, je me souviens d'un après-midi glacial où je faisais du porte à porte avec quelques bénévoles. À une des maisons, une femme nous répond. Je n'aime pas avoir à deviner les âges, parce qu'on risque de perdre un vote si l'on donne un âge trop élevé. Je dirais qu'elle était à la fin de la trentaine. Elle a dit « J'ai voté libéral toute ma vie, mais je vais voter conservateur cette fois », précisant qu'il y avait deux raisons à cela. D'abord elle a dit: « Enfin, on dirait que le gouvernement va me donner le choix sur la question de la garde des enfants. J'ai élevé mes enfants à la maison tout en travaillant à temps partiel, et enfin le gouvernement va reconnaître cette façon de fonctionner. » Elle ne critiquait pas le voisin qui envoyait ses enfants à la garderie et bénéficiait ainsi d'une subvention, elle disait simplement: « Enfin, nous allons bénéficier de ce genre de soutien. » Ensuite, et si mes bénévoles étaient là ils pourraient en témoigner, elle a ajouté: « Plus je vois ce Stephen Harper, plus je l'aime. » N'est-ce pas vrai que plus on voit notre premier ministre...

Une voix: À l'ordre!

L'hon. Stockwell Day: C'était une citation. J'ai le droit de citer d'autres sources.

Plus les gens voient notre premier ministre, plus nous avons le soutien de la population. Les gens voient que le gouvernement s'intéresse d'abord aux priorités de la population, plutôt qu'à ses propres priorités.

Le cinquième et dernier élément important a trait à la criminalité. D'un bout à l'autre de ma circonscription, j'ai entendu les gens formuler des inquiétudes sur les questions de sécurité et de criminalité. À Kaleden, dans le sud de ma circonscription, les gens sont très préoccupés par le fait que les agents ne sont pas assez nombreux au sein du détachement de la région de Penticton pour bien desservir leur belle localité et réellement combattre quelques-uns des graves problèmes de criminalité qu'on y connaît.

Je suis très heureux que nous puissions nous engager à créer 1 000 nouveaux postes d'agents de la GRC d'un bout à l'autre du pays, ainsi

que 2 500 nouveaux postes dans les villes aux quatre coins du Canada.

Je me trouvais à Merritt lorsque j'ai entendu l'annonce, là où, juste avant les élections, un délinquant sexuel reconnu coupable de 42 infractions a été libéré conditionnellement sans que la GRC en soit avisée et sans que la population le sache. Il y avait quelques conditions rattachées à sa libération, notamment qu'il n'ait ni contact ni relation avec des personnes de moins de 14 ans.

Les libéraux avaient auparavant résisté à notre demande de porter de 14 à 16 ans au moins l'âge du consentement pour faciliter le maintien de l'ordre et aider la police à s'occuper des prédateurs potentiels et de ceux qui voudraient profiter de nos enfants, non seulement dans la rue, mais aussi dans Internet.

On m'a fait un honneur en me confiant le portefeuille du ministère responsable de la Sécurité publique et de la Protection civile. Je tiens à dire un mot au sujet des 52 000 fonctionnaires, d'un bout à l'autre du pays, qui sont au service de diverses agences, la GRC, l'Agence des services frontaliers, le SCRS, nos agences de renseignement, nos services correctionnels, entre autres. J'espère n'en avoir oublié aucune.

J'ai eu l'occasion de visiter des postes frontaliers, divers ports et des détachements de police afin de voir comment ils travaillent. De jour, de nuit, toutes ces personnes se rendent au travail avec le sentiment que ce qu'ils font est important, car leur rôle l'est. La sûreté et la sécurité de la population devraient être la priorité cardinale de tout gouvernement. Heureusement, c'est celle du gouvernement actuel.

Il y a cinq priorités, soit les cinq priorités dont il a été constamment question pendant la campagne électorale. Il y a cinq secteurs d'engagement que nous allons respecter. Bien entendu, nous travaillerons dans d'autres domaines importants. Ainsi, la question de l'agriculture a été examinée ici même avec grande énergie la semaine dernière. Les arboriculteurs fruitiers de ma région par exemple, ceux qui exploitent des vignobles et cultivent la vigne, ceux qui sont sur le terrain, en profiteront.

Nous travaillons de pair avec les Canadiens pour réaliser ces cinq priorités. J'en suis fier. J'entends encore consulter mes électeurs pour déterminer ce que nous pourrions faire dans ces domaines.

• (1605)

M. John Cannis (Scarborough-Centre, Lib.): Monsieur le Président, comme j'ai siégé avec vous en comité et que nous collaborons à la Chambre depuis des années, je profite de l'occasion pour vous féliciter. J'estime que personne ne mérite autant que vous d'occuper la présidence.

Le député a dit, à tort, que les députés de l'opposition ne font pas l'éloge du discours du Trône. Pourtant, l'autre jour, je suis intervenu à quatre reprises pour féliciter le gouvernement et le remercier d'avoir souligné le fait que nous sommes au premier rang à l'échelle mondiale et que nous remportons de remarquables succès. Les Canadiens sont fiers des réalisations de leur pays. Je suis ravi que le gouvernement ait mentionné cela dans le discours du Trône parce qu'il reconnaît les réalisations des dernières années. J'ai énormément de respect pour le député avec qui j'ai déjà collaboré. Ma question porte également sur les responsabilités du ministre de la Justice.

L'Adresse

Pendant la campagne électorale, les candidats faisaient différentes promesses. Roxanne James, mon opposante dans Scarborough-Centre, a déclaré publiquement dans sa brochure, que j'ai en main, que le gouvernement allait supprimer le registre des armes à feu. Cette déclaration a été faite au nom du Parti conservateur. Or, le ministre de la Sécurité publique a déclaré l'autre jour qu'il sera plus difficile d'éliminer ce registre que ne l'avaient prévu les conservateurs, parce que cela devra faire l'objet d'une vote au Parlement. Évidemment, les députés devront voter sur cette question.

Les candidats comme Roxanne James mentaient-ils ou le Parti conservateur entend-il conserver le registre des armes à feu? Le gouvernement devrait soumettre la question à un vote. Je vois le député de Yorkton—Melville, qui prône l'abolition des dispositions législatives sur le registre des armes à feu. Le gouvernement tiendra-t-il sa promesse au sujet du registre? Pourquoi le gouvernement ne soumet-il pas la question à un vote? Le gouvernement tiendra-t-il parole en tenant un vote sur la question? Évidemment, il doit y avoir un vote. L'abolition du registre des armes à feu fera-t-il l'objet d'un vote, oui ou non?

L'hon. Stockwell Day: Monsieur le Président, nous allons tenir tous nos engagements et surtout ceux qui concernent le registre des armes à feu.

Je reconnais que le député d'en face et moi-même avons travaillé ensemble sur plusieurs dossiers et je respecte ses efforts à cet égard. Lorsque nous présenterons les dispositions législatives concernant le registre des armes à feu, je compte sur lui pour voter avec nous afin d'abandonner un registre des armes d'épaule qui, comme l'a souligné la vérificatrice générale, coûte environ 1 milliard de dollars.

Je rappelle à mes collègues que lorsque le registre des armes d'épaule a été proposé pour la première fois, on nous a dit qu'il rapporterait de l'argent. Je reconnais le travail incroyable que le député de Yorkton—Melville a accompli dans ce domaine. Il a fait un travail absolument inégalé. Il a travaillé plus fort que n'importe qui d'autre ici. On nous avait dit que ce registre rapporterait de l'argent puis, après un an ou deux, lorsque la situation a commencé à se dégrader, on nous a dit que le registre s'autofinancerait. Deux ans plus tard, on nous a raconté qu'il ne coûterait qu'un ou deux millions de dollars. Le coût du registre des armes, qui ne donne pas les résultats escomptés, avoisine maintenant le milliard de dollars.

Voilà pourquoi je peux assurer au député d'en face que le registre des armes de poing restera en place, comme nous l'avons dit. D'autres dispositions, comme le cours de sécurité exigé, seront maintenues. La liste des armes prohibées demeurera en vigueur. Nous allons investir ce milliard de dollars dans nos rues et dans nos collectivités pour poster davantage de policiers dans les rues, offrir des programmes pour les jeunes à risque et mettre en place des programmes dirigés vers les gangs.

Mon collègue, le ministre de la Justice, proposera des peines obligatoires pour ceux qui commettent des crimes à l'aide d'armes à feu. Certaines mesures seront législatives tandis que d'autres seront peut-être d'un autre ordre. Nous présenterons les dispositions législatives à la Chambre. J'espère obtenir l'appui de mes collègues d'en face.

• (1610)

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, ma première question porte sur l'initiative de transport de l'hémisphère occidental, et je remercie le ministre de l'intérêt qu'il porte à ce dossier. La réponse que m'a donnée le premier ministre me cause de l'inquiétude. Nous savons que cette initiative aura d'énormes répercussions sur notre industrie touristique. Des études

tant gouvernementales qu'indépendantes l'ont démontré. Le ministre appuie-t-il mon idée de faire intervenir le ministre de l'Industrie dans ce dossier? Appuie-t-il l'idée de préconiser la mise en oeuvre d'une stratégie touristique nationale afin de composer avec l'ITHO?

Les États-Unis et le Canada ont modifié un traité concernant les Grands Lacs, lesquels forment la plus longue frontière marine non armée. Les bâtiments de la garde côtière américaine seront dorénavant armés et en mesure de tirer 600 coups à la minute. Le gouvernement canadien a consenti à cela. Qu'est-ce qui justifie une telle puissance de feu sur notre réseau des Grands Lacs?

L'hon. Stockwell Day: Monsieur le Président, je tiens à faire part de discussions que j'ai déjà eues avec le député de Windsor-Ouest. Plusieurs questions le préoccupent et, de toute évidence, il les a soulevées aujourd'hui et a même présenté des solutions, que nous examinons déjà d'ailleurs.

En ce qui concerne l'initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental, pour ceux et celles qui ne seraient peut-être pas au courant, le Congrès a adopté une loi il y a quelques années qui va exiger que quiconque entre aux États-Unis ait en sa possession un passeport ou un équivalent acceptable que le gouvernement des États-Unis reconnaitra. En réalité, c'est notre parti, à l'époque où nous étions dans l'opposition, ainsi que le Nouveau Parti démocratique, qui n'ont cessé de soulever cette préoccupation au cours des deux dernières années. Les libéraux fédéraux n'ont rien fait à ce sujet, rien du tout.

Nous pouvions voir venir l'impact. Ce sont les Américains qui n'ont pas de passeport qui seront les plus durement touchés. En fait, seulement 22 p. 100 des Américains ont un passeport. Selon des sondages effectués, ils sont réticents à obtenir des passeports. Cela veut donc dire qu'ils ont une raison de plus, s'ils n'ont pas de passeport, de rester chez eux plutôt que de traverser la frontière pour venir au Canada à l'occasion d'un bref déplacement, ou pour des déplacements d'affaires plus longs. L'incidence sera donc négative pour notre économie.

Selon le Conference Board du Canada, cette initiative entraînera des pertes estimatives de quelque 7,7 millions de dollars par jour d'un océan à l'autre. Je me suis réjoui de constater que le premier ministre en a fait une priorité à Cancun. Ce fut l'une des premières annonces faites lorsqu'il a rencontré le président Bush. Évidemment, ce dernier doit composer avec le fait que le Congrès s'est prononcé sur cette question, mais il est favorable à une solution.

On m'a demandé de collaborer avec le secrétaire à la sécurité intérieure des États-Unis pour trouver une solution. Nous tenons à trouver une solution et nous ne ménagerons aucun effort en ce sens. Le député de Windsor-Ouest a mentionné le nom de quelques groupes ou personnes qui pourraient se joindre à nous, et j'en profite pour lui dire que je suis tout à fait d'accord. À lui et à d'autres ici dans cette Chambre, je dis que plus nous serons de gens autour de la table à examiner cette question pour y trouver une solution, mieux ce sera.

Il a également mentionné la question de la Garde côtière américaine. Les États-Unis prennent leurs propres décisions pour ce qui est de la façon d'armer leurs navires. Nous avons dit aux États-Unis, sans équivoque possible, que nous ne permettrons pas à des navires armés de venir en eaux canadiennes. Les Américains sont de toute évidence en mesure de patrouiller leurs propres zones, mais ce n'est pas quelque chose que nous faisons dans les Grands Lacs, avec la capacité maritime dont nous disposons là-bas. Nous avons aussi été très clairs à ce sujet.

L'Adresse

[Français]

Mme Vivian Barbot (Papineau, BQ): Monsieur le Président, je partagerai mon temps avec la députée de Québec.

Permettez-moi de débiter ma première intervention à la Chambre des communes en remerciant mes concitoyennes et concitoyens de la circonscription de Papineau pour leur confiance et l'immense honneur qu'ils m'ont fait en me permettant de les représenter ici, à titre de députée du Bloc québécois. Comme d'autres avant moi l'ont souligné, une campagne électorale n'est pas l'affaire d'une seule personne. Une victoire électorale ne saurait être uniquement le fruit du travail d'une candidate ou d'un candidat. C'est grâce au travail acharné et au dévouement extraordinaire de plusieurs centaines de militantes et de militants que je suis aujourd'hui en cette Chambre. Je veux les remercier haut et fort.

Comme ils me l'ont demandé, je ferai en sorte que mon travail contribue à défendre leurs intérêts et à faire avancer le Québec vers la souveraineté tant attendue.

Le discours du Trône fut bref et bien des sujets de préoccupation en sont absents: absentes, les questions concernant les femmes, les chômeurs, les artistes; absentes aussi, d'une manière générale, celles portant sur le sort des démunis. J'ose croire cependant que ce discours qui énonce les priorités du nouveau gouvernement ne résume pas l'ensemble des préoccupations de celui-ci et que c'est ailleurs qu'il faut chercher les autres points saillants de l'action future du gouvernement. À cet égard, le sous-amendement du Bloc québécois faisant progresser les travailleurs âgés vers un meilleur soutien du gouvernement, adopté à l'unanimité, témoigne de l'ouverture de cette Chambre à étendre le champ d'action de cette 39^e législature.

Nous devons comprendre de cette ouverture qu'au-delà des cinq priorités du Parti conservateur, dont je reconnais la légitimité, nous pourrions nous attaquer à d'autres dossiers qui requièrent notre attention d'une façon tout aussi prioritaire. Par ailleurs, les communautés francophones et acadienne du Canada ont eu droit à peu de considération dans le discours du Trône. À peine quelques lignes qui s'énoncent ainsi:

J'ai rencontré des gens des deux grandes communautés linguistiques, et je peux affirmer que notre dualité linguistique est un atout pour le pays.

Vous admettez avec moi que c'est un peu court et qu'il est compréhensible que les communautés francophones et acadienne soient restées sur leur faim. Cependant, nous pouvons interpréter cette phrase à la lumière des déclarations que le premier ministre a faites au cours de la dernière campagne électorale. Lors du débat des chefs du 15 décembre 2005, le premier ministre déclarait:

Le français est un fait essentiel de ce pays. C'est la raison pour laquelle je travaille depuis longtemps pour parler la deuxième langue de mon pays. C'est aussi la raison pour laquelle le nouveau Parti conservateur appuie les deux langues officielles et leur égalité de statut dans toutes les institutions du Parlement. Nous appuyons aussi le soutien des minorités linguistiques et l'aide pour l'éducation en deuxième langue. [...] un gouvernement conservateur a l'intention de créer un secrétariat unique francophone dans Patrimoine canadien, pour reconnaître le français à travers le Canada.

Il déclarait aussi, le lendemain, à Saint-Jean au Nouveau-Brunswick:

C'est clair que nous avons l'intention de continuer d'appuyer les communautés minoritaires et la formation dans la deuxième langue pour les Canadiens. [...] Je pense que nous sommes prêts à continuer ce travail

Puis, à Québec, le 19 décembre 2005, il y allait de cette tirade:

Nous ne devons jamais oublier que le Canada a été fondé à Québec, par des francophones. Voilà pourquoi je dis que le Québec est le cœur du Canada, et que la langue française est un élément indéniable de l'identité de tous les Canadiens, même si certains d'entre nous ne le parlons aussi bien que nous le devrions.

De ces trois déclarations publiques, il faut retenir la volonté du premier ministre d'appuyer le fait français partout au Canada.

Le fait français au Canada a un urgent besoin de cet appui. Au cours de la dernière campagne, le chef du Parti conservateur ne s'est pas limité à faire des professions de foi en faveur de la langue française au Canada, il a aussi signé un engagement solennel en faveur des communautés qui se lit comme suit:

● (1615)

En apposant ma signature au bas du présent témoignage d'engagement, je reconnais que la dualité linguistique est l'un des fondements de la société canadienne et que les communautés de langue officielle, et plus particulièrement les communautés francophones et acadienne, sont l'un des piliers de cette dualité et, par conséquent, du Canada. Ce faisant, j'accepte de prendre tous les moyens nécessaires pour que le gouvernement du Canada favorise la poursuite de leur développement.

Le discours du Trône ne reflète pas, il faut le reconnaître, les engagements pris par le premier ministre au cours de la dernière campagne. Il faut s'en inquiéter.

La Fédération des communautés francophones et acadienne, dans un communiqué de presse du 6 avril 2006, réagissait ainsi:

La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada exprime sa profonde déception et sa préoccupation face à un discours du Trône qui n'a laissé presque aucune place à la dualité linguistique ou à la francophonie en milieu minoritaire.

Dans le discours de Trône, la notion de dualité linguistique se retrouve dans le préambule de la Gouverneure générale et non dans le programme gouvernemental, ce qui est désolant.

Ainsi commentait le président de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, Jean-Guy Rioux.

Il ajoutait aussi:

Il faut également déplorer que le discours ne compte ni la dualité linguistique ni la diversité dans l'énumération des valeurs fondamentales de notre pays.

La Fédération culturelle canadienne-française allait dans le même sens:

[...] le discours du Trône du gouvernement [nom du premier ministre] est une véritable débâcle pour les secteurs artistique et culturel de la francophonie canadienne et les communautés francophones et acadienne dans lesquelles ils oeuvrent. Les inquiétudes qui secouaient ces deux secteurs, avec l'arrivée des conservateurs au gouvernement reprennent du terrain.

Le président de la Fédération culturelle canadienne-française, René Cormier, s'exprime ainsi:

Il faut l'avouer, notre déception est profonde. Sans le préambule de la Gouverneure générale, il n'y aurait eu aucune mention des arts et de la culture dans le discours du Trône, ni d'ailleurs de la dualité linguistique. Le message qui nous est envoyé avec le discours du Trône est pour le moins explicite. Les arts et la culture de la francophonie canadienne sont éradiqués de la vision de la société canadienne telle que le Parti conservateur la conçoit. Le Parti conservateur veut construire un Canada fort, uni indépendant et libre; c'est une aberration de penser le réaliser sans culture, sans arts et sans diversité culturelle. Ceci ne peut être accepté et aujourd'hui nous sommes particulièrement perplexes et inquiets pour la suite des choses.

Les réactions précédentes nous permettent de voir nettement un décalage entre ce que le premier ministre avait déclaré au cours de la campagne et ce qui est énoncé dans le discours du Trône.

Dans un tel contexte quelle doit être la suite des choses?

Nous croyons que le gouvernement doit réparer cette omission et concrétiser sa préoccupation à l'égard des communautés francophones et acadienne.

L'Adresse

En 2001, en excluant le Québec, il y avait plus d'un million de Canadiennes et de Canadiens dont la langue maternelle était le français. Cependant, le nombre de celles et ceux dont la langue d'usage à la maison est le français ne cesse de décroître. Il est passé de 671 000 en 1971 à 613 000 en 2001. L'enjeu auquel font face un grand nombre de ces communautés en est un de survivance et non de développement. Le danger auquel un grand nombre de ces communautés font face est l'assimilation.

Véritables petits bastions gaulois entêtés et déterminés à exister, ces remparts du français en Amérique, comme le dit si bien le président de la Fédération canadienne-française et acadienne, ont besoin de notre appui. Non pas d'un appui symbolique dans les grandes envolées électoralistes, mais concrètement, ici même, dans cette Chambre.

• (1620)

Les communautés francophones et acadienne peuvent compter sur les Québécoises et les Québécois. Elles peuvent compter sur le Bloc québécois qui admire profondément leur courage, leur créativité et leur détermination à préserver leur langue, leur culture et leur identité.

En conséquence, j'exhorte le gouvernement à appuyer concrètement ces communautés en haussant le budget de l'entente Canada-communauté de 24 à 42 millions de dollars, dès le prochain budget.

Je l'exhorte aussi à définir clairement le mandat de son nébuleux « secrétariat à la langue française » et à lui donner les moyens d'appuyer adéquatement ces communautés. Je l'exhorte enfin à s'assurer que le gouvernement fédéral offre des services en français partout au Canada.

Le Bloc québécois travaillera d'arrache-pied pour ces communautés. À titre de porte-parole en matière de francophonie et langues officielles, j'en prends ici l'engagement. Je respecterai cet engagement de la même façon que, je l'espère, le premier ministre respectera le sien.

Je crois que cette Chambre peut faire avancer, d'une manière tangible, la cause vitale des francophones et acadiens du Canada. Je le crois sincèrement.

• (1625)

[Traduction]

L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à m'excuser de ne pas avoir utilisé le bon mot à votre égard. J'ai appris que c'est le mot « doyen » qui convient. Vous occupez un poste très important et je désire vous féliciter chaudement en votre qualité de doyen de la Chambre. C'est un poste bien mérité.

Je remercie la députée d'avoir soulevé quelques lacunes dans le discours du Trône. En fait, je profiterai de l'occasion pour m'excuser auprès du gouvernement. La presse m'a demandé si je voyais des éléments positifs dans le discours du Trône et j'ai répondu que je voyais des entrepreneurs autochtones, des femmes qui estimaient que leurs voix n'étaient pas entendues et des femmes victimes de violence comme étant de bonnes choses et cela a été publié dans le journal. Je ne m'étais pas rendu compte cependant que la Gouverneure générale avait écrit cela, non le gouvernement. Je m'excuse donc.

Les Autochtones, l'environnement, les immigrants et les aînés sont très importants pour le tissu social du Canada, mais ces éléments n'ont été que des considérations secondaires dans la conclusion. La députée et son parti conviennent-ils avec moi qu'il s'agit là d'éléments importants pour le tissu social du Canada et que les

Autochtones, l'environnement, les immigrants et les aînés n'auraient pas dû être relégués au rang des considérations secondaires? Nous avons établi des programmes pour aider des millions de gens dans ces secteurs.

Si la députée estime que les lacunes dont elle a parlé et celles dont j'ai parlé sont si importantes, pourquoi le Bloc québécois est-il aussi clément à l'endroit du gouvernement dans ce débat?

[Français]

Mme Vivian Barbot: Il est reconnu que le Bloc québécois souscrit très largement à la cause des autochtones. Nous l'avons prouvé par le passé. En tant que citoyens et citoyennes venant du Québec, nous avons donné l'exemple à toute la société canadienne quant au sort qui est fait aux autochtones de même qu'à la façon dont il faut le régler.

À cet égard, je crois que mon collègue a pu voir toutes les avancées qui ont été faites au Québec.

Parlons de la position du Bloc.

[Traduction]

L'expression juste serait plutôt « indulgent » envers le gouvernement. Les libéraux devraient nous en remercier. Le Parti libéral est en si mauvaise posture qu'il ne serait pas très heureux, je crois, si nous étions trop durs envers le gouvernement à l'heure actuelle.

Le Bloc et M. Duceppe collaboreront avec le gouvernement comme avant à la condition qu'on tienne compte des intérêts du Québec et du Bloc québécois. Voilà notre intention.

Le vice-président: Je rappelle aux députés que nous ne devons pas désigner les députés de la Chambre des communes par leurs noms.

L'hon. Larry Bagnell: Monsieur le Président, que les gens ne veuillent pas d'élections ne signifie pas que nous ne pouvons pas défendre nos principes et nous battre pour des choses qui ne figurent pas dans le discours du Trône, comme les gains en capital. Il ne contient rien pour les collectivités, pour les villes, pour les handicapés, pour le cycle de Doha pour aider les agriculteurs, rien sur la toxicomanie, l'éducation, les étudiants, les pêches, la foresterie, l'accord historique de Kelowna, les sans-abri, l'infrastructure, les gagne-petit, les mines, une stratégie pour le Nord, le pétrole et le gaz, la porte d'entrée du Pacifique, le développement régional, la recherche, les habitants des régions rurales, la petite entreprise, la grande entreprise, les programmes sociaux, le tourisme, les gens de métier et le bénévolat, le nettoyage des sites contaminés et l'Année polaire internationale.

Nous allons défendre ces questions et nous battre pour elles, peu importe la situation au Parlement. Nous ne le faisons pas seulement parce que nous sommes prêts ou non sur le plan politique pour des élections.

[Français]

Mme Vivian Barbot: Monsieur le Président, bien sûr beaucoup d'éléments n'apparaissent pas dans ce document. C'est pourquoi nous en avons souligné quelques-uns.

Aussi, nous avons cherché parmi les déclarations antérieures du premier ministre, pour voir comment on pourrait élargir les points d'intérêt sur lesquels le gouvernement devrait agir, puisqu'il s'agit de promesses que celui-ci nous a faites. J'encouragerais mon collègue à faire de même.

L'Adresse

Étant donné le grand nombre de sujets laissés de côté, on arriverait sûrement à un meilleur travail si, de ce côté-ci de la Chambre, d'autres voulaient faire la même chose et prêter attention aux promesses du gouvernement, afin de veiller à leur respect.

• (1630)

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Monsieur le Président, c'est la première fois, en cette 39^e législature, que je prends la parole en Chambre pour faire un discours — à l'exception de cet après-midi lors de la période de questions. Je saisis donc l'occasion de remercier mes concitoyens et concitoyennes du comté de Québec qui m'ont élue pour la cinquième fois. Je serai à la hauteur des attentes des concitoyens et concitoyennes de mon comté. Comme d'habitude, je travaillerai avec rigueur et intégrité.

Abordons maintenant quelques oublis du discours du Trône. Bien que ce discours ne permette pas de tirer de grandes conclusions sur les réelles intentions de ce gouvernement, à plusieurs égards, il y a bien quelques pistes de priorité. Cependant, il y a aussi plusieurs oublis dans plusieurs secteurs d'activité et plusieurs réalités que vivent l'ensemble de la population du Québec et du Canada.

On parle donc de fédéralisme d'ouverture, de respect des compétences, entre autres de la place du Québec dans les forums internationaux, où les champs de compétence seraient à discuter. On parle aussi d'une place à l'image du Québec au sein de la Francophonie. On veut aussi encadrer les dépenses fédérales et on voudrait rompre avec l'image de l'ancien gouvernement, qui était très paternaliste et surtout centralisateur.

Le Bloc québécois ne peut pas s'opposer à cela. On voit quand même une certaine ouverture.

Les critiques ne peuvent s'en prendre à l'orientation et aux choix opérés pour le discours du Trône, plutôt peu volumineux et assez succinct. Sur la base des premières lancées, nous ne sommes pas inquiets de la direction que prendra ce nouveau gouvernement.

Sept électeurs sur dix n'ont pas voté pour un gouvernement conservateur au Québec, et six sur dix dans le reste du Canada. C'est un gouvernement minoritaire. Nous souhaiterions que les conservateurs soient respectueux de leur réalité de gouvernement minoritaire et puissent travailler avec les différents partis de l'opposition, pour que nous puissions amener plusieurs réalités dans plusieurs domaines non mentionnés dans le discours du Trône.

Lorsque viendra le temps de s'aligner sur des mesures qui feront probablement partie du budget, nous pourrons sans doute voir si le budget répond à plusieurs attentes, en l'occurrence à des attentes de l'ensemble de la population du Québec.

Nous pouvons donc nous inquiéter relativement à certaines intentions du gouvernement. En ce qui concerne sa volonté d'appliquer des plans, des stratégies nationales, on ignore jusqu'où cela ira. Nous sommes donc un peu inquiets, parce que nous avons beaucoup critiqué l'ancien gouvernement libéral, notamment sur sa propension à imposer des stratégies et des plans nationaux. Il faudra user d'une grande prudence, et il est à espérer que le nouveau gouvernement se démarque de l'ancien.

On dit aussi qu'on voudrait régler le déséquilibre fiscal. Ce n'est pas tout fait clair. Le premier ministre dit que la notion sera absente de ce budget-ci, mais fera partie du prochain. Nous devons donc patienter, parce que ce sera peut-être pour plus tard, dans un prochain budget, on ne sait pas quand. Toutefois, un gouvernement minoritaire doit démontrer qu'il veut agir rapidement pour montrer à la population sa volonté d'opérer un changement.

On sait que le ministre des Finances de ce gouvernement a un peu contredit son premier ministre en disant que ce budget-ci aborderait le déséquilibre fiscal. Il a quand même créé des espoirs quant au fait de pouvoir débattre, d'avoir quelques alignements pour sonder jusqu'où on irait pour régler ce déséquilibre fiscal.

Il faudra encore demeurer très alerte, très prudent, et donner l'heure juste à la population sur les réelles intentions de ce gouvernement.

On a aussi fait une chose durant la campagne électorale: on a promis 1 200 \$ aux familles ayant des enfants en bas âge, de moins de six ans. Cela démontre une autre volonté de s'ingérer dans les champs de compétence des provinces, sans égard pour l'entente qui avait été conclue et à laquelle j'avais travaillé avec le collègue du NPD de Sault-Sainte-Marie. Il a fallu longtemps en discuter, cela a pris beaucoup de temps.

• (1635)

Les gens en attendaient l'aboutissement. Ces ententes ont été discutées dans chacune des provinces. On a signé et maintenant on ne veut plus de ces ententes, qui représentaient 800 millions de dollars pour le Québec.

Nous proposerions une nouvelle façon de faire, sans pour autant pénaliser les familles. Nous sommes bien conscients de cela. Nous avons été très habiles. Nous proposerions plutôt un crédit d'impôt remboursable. De nombreuses familles s'en trouveraient moins pénalisées. On sait que 1 200 \$ ne correspond pas au montant net qui se retrouvera dans les poches de ceux qui recevront cette allocation.

On a donné un son de cloche différent de celui auquel on aurait pu s'attendre de la part de ce gouvernement.

Les gens défavorisés et démunis font partie des grands oubliés du discours du Trône. On a également laissé pour compte le PATA, le programme d'aide aux travailleurs âgés de 55 ans et plus qui perdent leur emploi, à la suite des fermetures de manufactures, entre autres. Le marché international a vu apparaître de nouveaux joueurs qui produisent à moindre coût des biens destinés à l'ensemble de la population du Canada et d'autres pays. On assiste donc à des fermetures d'usines, en raison des coûts d'exploitation trop élevés.

À Charlesbourg, une entreprise du nom de Chaussures Régence a essuyé une perte de 200 emplois, le 31 décembre 2005. On a mis la clé dans la serrure. Ces nouveaux chômeurs sont venus me voir à mon bureau. Certains d'entre eux ont formé une coalition justement pour réclamer le PATA. Ces gens ont travaillé pendant 35 ans dans une entreprise et, du jour au lendemain, ils se retrouvent sans rémunération, faute de protection d'emploi et d'assurances.

Nous avons hâte de voir quelle position le gouvernement adoptera. Il a manifesté une certaine sensibilité avant les élections. J'espère qu'il se souviendra de la compassion qu'il disait éprouver.

L'Adresse

C'est la même chose en matière de logement social. On a vertement dénoncé les milliards de dollars accumulés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. On ne sait pas davantage quelle position le gouvernement adoptera dans ce domaine.

Le secrétaire parlementaire du ministre de la Santé est très sensibilisé à la question de la santé mentale. Non seulement c'est un dossier dans lequel on doit intervenir, mais la santé mentale présente plusieurs cibles à atteindre à la fois, dont des meilleures conditions de vie et de travail, et un logement social adéquat. C'est tout un système qu'il faut mettre en place. Pour ce faire, il faut aider les provinces à répondre aux besoins de leur population, au lieu d'intervenir à leur place.

Le gouvernement a également présenté un plan national pour réduire les listes d'attente. Il n'agit pas différemment de ce qu'aurait fait son prédécesseur. On voudrait établir des plans provinciaux et pouvoir donner son aval à celui qui sera présenté par le Québec. On est très chatouilleux à ce sujet. Une commission a cours au Québec, à laquelle siègent tous les intervenants du milieu concernés par la question de la santé. Cette commission porte sur l'accessibilité aux soins de santé. Le jugement Chaoulli a donné le feu vert au Québec pour pouvoir accoucher d'une réforme ou du moins donner certaines indications pour améliorer l'accessibilité aux soins de santé.

Nous ne serons pas favorables à la mise sur pied souhaitée d'une agence de santé publique. Je ne sais pas où le nouveau gouvernement se situera quant à cette question. Il faut rappeler que la santé relève des provinces. Il est bien plus avisé d'investir de l'argent dans le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux ainsi que dans l'éducation. Les provinces seront à même de répondre aux attentes de leurs citoyens et citoyennes. À mon avis, c'est la recette gagnante et bien assaisonnée pour répondre aux attentes du Québec.

C'est tout le temps qui m'est imparti pour en discuter. J'aurais aimé disposer de 10 minutes supplémentaires. Je n'avais pas terminé, mais ce sera pour une prochaine fois.

• (1640)

M. Bernard Patry (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de Québec. Je tiens à la féliciter pour sa réélection.

Dans son discours, elle s'est déclarée favorable à l'intégration du Québec aux institutions internationales, probablement selon le modèle de la Francophonie. En effet, le Québec et le Nouveau-Brunswick peuvent intervenir à part entière lors des Sommets de la Francophonie ou dans d'autres instances internationales.

Ma question porte sur l'UNESCO. Comme on le sait très bien, il s'agit d'une création des Nations Unies où seuls des pays ont le droit de vote. Quelle solution la députée suggère-t-elle pour aider notre gouvernement, afin que le Québec puisse être intégré à part entière à l'UNESCO?

Mme Christiane Gagnon: Monsieur le Président, pour donner une réponse courte, on pourrait dire la souveraineté, puisqu'on aurait déjà un pays.

Personnellement, je m'interroge sur la promesse faite par le Parti conservateur. J'en tire deux conclusions. D'abord, que le gouvernement, le premier ministre en l'occurrence, errait dans sa promesse pendant l'élection pour offrir cette possibilité au Québec, tout en sachant qu'il fallait être un pays pour siéger à l'UNESCO. Il semble que cette faille vient d'être découverte. On lui a suggéré le modèle belge. Si il y avait songé, il aurait peut-être eu une réponse différente et il n'aurait pas laissé certains espoirs aux Québécois. Pendant

l'élection, il ne faut pas jouer avec les mots parce qu'une fois élu, il faut les mettre en pratique. Peut-être pensait-il ne pas être au pouvoir, mais maintenant qu'il l'est, il devra répondre à ces promesses. On voit bien qu'il est dans un cul-de-sac.

M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC): Monsieur le Président, je voudrais remercier ma collègue pour son allocution et la féliciter d'être à nouveau une parlementaire et d'avoir reçu la confiance de ses électeurs.

On a dit que le premier discours du Trône du gouvernement conservateur comportait plusieurs oublis. Toutefois, ceux qui ont véritablement été oubliés depuis les 13 dernières années, ce sont les Canadiens et les Québécois. Les discours du Trône précédents n'étaient pas des discours axés sur des priorités, mais plutôt des listes d'épicerie qui cherchaient à satisfaire toutes les clientèles et à faire une litanie des promesses non tenues.

Il est facile de séduire l'électorat. C'est autre chose de garder la confiance de nos commettants et de l'honorer.

Le discours du Trône, qui propose des mesures pour les Canadiens, est un discours axé sur les besoins des Canadiens. Il comprend la réduction de la TPS, l'allocation pour les frais de garde, l'accès amélioré aux soins de santé et des mesures visant à changer l'attitude envers les provinces.

Ce discours du Trône démontre aussi que le gouvernement peut faire preuve de flexibilité. Citons en exemple l'amendement qui permet de tenir compte des employés âgés. Dans mon propre comté, il y a les employés du chantier naval, qui eux aussi ont été oubliés pendant les 13 dernières années. Je souhaite qu'ils bénéficient d'un programme de soutien et que grâce au gouvernement conservateur, ils puissent avoir des emplois durables. Aucun programme de soutien ne peut en arriver à cela. Comme on dit chez nous, on est en *business* quand l'industrie privée peut créer des emplois.

Enfin, je voudrais revenir sur une phrase qui a été dite par les personnes précédentes, à savoir que le Québec est au cœur du Canada. Il n'y a pas que M. Harper qui l'a dite, il y a également le chef du NPD. Je pense que mes collègues du Bloc québécois étaient là. J'espère qu'on pourra travailler ensemble pour faire avancer cette Chambre dans l'intérêt des Canadiens.

[Traduction]

Le vice-président: Avant que je ne cède la parole à la députée de Québec, je rappelle au député ainsi qu'aux autres, parce que cela est arrivé à quelques reprises cet après-midi, de ne pas désigner les députés par leur nom de famille. Le député a parlé de M. Harper. Plus tôt, quelqu'un a parlé de M. Duceppe. Cela est irrecevable.

La députée de Québec a la parole.

[Français]

Mme Christiane Gagnon: Monsieur le Président, j'ai un peu de difficulté à répondre au nouveau collègue de la rive-sud de Québec, parce qu'il n'y a pas vraiment de question pour le Bloc québécois. Je pense plutôt qu'il critique l'ancien gouvernement. Toutefois, maintenant qu'ils sont au pouvoir, on devrait plutôt répondre à ce qui est sur la table. Je trouve sa réplique un peu mince. Il dit qu'il n'y a pas de grands oublis, mais il y a le logement social, l'assurance-emploi, la caisse autonome et le programme PATA. Il nous a entretenu à propos du 1 p. 100 de la TPS. Cela dépendra de la façon dont les gens dépenseront l'argent pour payer moins d'impôt. Tout au plus, je pense qu'une famille pourra recevoir 200 \$ par année. On ne peut pas dire que ce n'est pas une bonne mesure, mais ce n'est pas non plus une mesure exceptionnelle, bien que ce soit ce que semble penser le député.

L'Adresse

Je préférerais que le Parti conservateur ait de vraies questions plutôt que de condamner l'ancien gouvernement. Cela a déjà été fait et il n'est plus au pouvoir. Le travail a été fait. C'est maintenant à eux de livrer la marchandise.

•(1645)

[Traduction]

M. Patrick Brown (Barrie, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais tout d'abord dire que je vais partager mon temps de parole avec le député de South Shore-St. Margaret's.

Je vous remercie de me donner cette occasion de prendre la parole ici aujourd'hui, monsieur le Président. Comme il s'agit de mon premier discours à la Chambre des communes, j'aimerais remercier les habitants de Barrie de me donner le privilège de les servir et de défendre leur point de vue, dans ce lieu historique de démocratie.

Je dois avouer que la première fois que j'ai mis le pied dans cette Chambre, j'ai eu la chair de poule, en raison du respect que j'y porte.

Je crois vraiment que la politique peut être une noble cause tant aussi longtemps que nous demeurons résolus à ce que nos débats portent sur des idées et sur l'intérêt public. Je crois aujourd'hui que le débat doit porter sur la loi et l'ordre.

À Barrie, nous nous enorgueillissons de nos taux de criminalité traditionnellement bas. Cependant, même notre collectivité pacifique de Barrie est énervée et inquiète face aux taux croissants de criminalité.

[Français]

Même dans la ville de Barrie, une communauté assez calme et pacifique au nord de Toronto, mes électeurs sont inquiets et énervés par ce qui semble être une augmentation du nombre de crimes violents. Je leur ai promis que ce nouveau gouvernement conservateur choisirait une nouvelle direction quant au traitement des criminels et je suis fier que notre gouvernement commence tout de suite à tenir ses promesses.

[Traduction]

Avant d'être élu député, j'ai siégé au conseil municipal et pratiqué comme avocat généraliste. Je me souviens d'un incident survenu dans mon quartier pendant la deuxième année de mon mandat de conseiller, au cours duquel un jeune avait été battu dans le parc Tall Trees. Cela avait bouleversé les résidents du nord de Barrie. L'incident a ébranlé leur confiance et leur sentiment de sécurité. Ces résidents méritent mieux que cela. Ils ne méritent pas de craindre pour leur sécurité.

En fin de semaine dernière, j'ai aidé au nettoyage d'un parc situé dans le quartier d'Allendale, dans le centre de Barrie, où, il y a quelques semaines, un jeune de 14 ans a été poignardé à mort par un autre de 16 ans. Cela s'est passé à Lackie's Bush, à Barrie. Ces incidents tragiques ne sont plus des exceptions, mais deviennent de plus en plus fréquents au Canada. Les Canadiens ont le droit de se sentir en sécurité dans leur localité. Cela n'est pas trop demander. C'est le moins que l'on puisse faire pour les Canadiens.

Au cours des 13 dernières années, le Code criminel et la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents se sont beaucoup libéralisés. Comment dissuader les jeunes contrevenants lorsqu'aucune punition réelle n'est imposée à leurs pairs qui commettent des actes criminels? Comment dissuader les trafiquants de drogue lorsqu'ils sont simplement réprimandés, condamnés à regarder la télévision chez eux? Comment dissuader les gens qui commettent des crimes avec une arme à feu lorsque les coupables sont envoyés dans le coin pour réfléchir? Si les auteurs d'actes criminels ne respectent pas leurs voisins, leur collectivité et la place qu'ils y

occupent dans la société, alors comment peuvent-ils s'attendre à ce qu'on les respecte et qu'on respecte leurs droits et la place qu'ils occupent dans la société? Voilà pourquoi je suis si fier d'être député sous la direction du premier ministre actuel. Les Canadiens en ont assez des belles paroles. Ils veulent que le gouvernement agisse et qu'il le fasse maintenant. Agir, voilà ce que fera le nouveau gouvernement du Canada.

Le gouvernement imposera des peines obligatoires minimales pour les crimes graves et violents et les récidives. Nous allons nous assurer que les peines correspondent à la gravité des crimes et que les criminels violents restent derrière les barreaux et ne sont donc pas en mesure de récidiver. Le gouvernement enverra un message fort aux criminels pour leur dire que s'ils commettent un crime grave, ils devront purger une lourde peine. C'est pourquoi durant notre mandat nous prendrons les mesures suivantes.

Nous imposerons des peines obligatoires minimales dans les cas de trafic de stupéfiants, de crimes perpétrés avec des armes à feu, de récidive et de crimes commis par des gens en libération conditionnelle. Nous allons mettre un terme aux condamnations à l'emprisonnement avec sursis dans le cas des crimes graves, ainsi que remettre en question la clause de la dernière chance. Nous allons remplacer les libérations d'office par des libérations conditionnelles méritées. La libération conditionnelle est un privilège qu'on doit mériter.

Pour punir comme il se doit les criminels, il faudra plus de policiers. Ayant siégé comme conseiller municipal, je sais que sous le gouvernement fédéral précédent, les forces policières, qui manquaient de ressources financières, ont dû appliquer une loi utopique fondée sur de belles intentions plutôt que sur une bonne politique publique. Les corps policiers n'avaient tout simplement pas les moyens de mettre en oeuvre les changements nécessaires.

C'est pourquoi nous allons également collaborer avec nos partenaires des autres ordres de gouvernement pour veiller à ce qu'il y ait plus de policiers dans nos rues. C'est essentiel, car beaucoup de nos corps policiers n'ont à l'heure actuelle pas les moyens nécessaires pour s'acquitter de leurs fonctions. La situation a de terribles conséquences sur le plan de la sécurité publique.

Le manque de patrouilles policières conduit inévitablement à l'accroissement du nombre de crimes. J'ai parlé de deux parcs à Barrie, Tall Trees et Lackie's Bush. Si un crime est commis, les citoyens méritent de compter sur la présence policière nécessaire. Nos collectivités ont le droit d'avoir un corps policier qui a les ressources financières et la capacité d'appliquer la loi dans toute sa rigueur.

Je ne veux pas mettre le chef de police de Barrie, Wayne Frechette, dans une position où il doit choisir entre les actes criminels auxquels il peut répondre et ceux sur lesquels il doit fermer les yeux. Nos lois doivent être appliquées. Nous devons donner à nos corps policiers les outils voulus pour s'acquitter de leur travail.

Le gouvernement fédéral va agir. Nous allons établir avec les autorités provinciales et municipales de nouveaux programmes à frais partagés pour engager de nouveaux policiers, utiliser les économies tirées de l'élimination du registre des armes d'épaule pour l'embauche d'agents de première ligne et investir de nouveaux fonds fédéraux dans des priorités en matière de justice pénale, notamment des programmes pour jeunes à risque.

L'Adresse

Durant la campagne électorale cet hiver, j'ai eu l'occasion de participer à deux assemblées publiques, la première avec le ministre des Finances et la seconde avec le ministre de la Justice. Tous les services de police importants, la Police provinciale de l'Ontario et le service de police de Barrie étaient présents, de même que le maire de Barrie, Rob Hamilton, et le chef de police de la localité, qui a animé l'une des rencontres pour nous.

• (1650)

Le thème sous-jacent aux discussions était que le système de justice pénale est devenu une porte tournante. Le chef de police amène des criminels en cour et les voit libérés le jour même ou peu de temps après.

Les résidents de Barrie et les policiers croient qu'il faut sévir contre les criminels. Il faut imposer des sanctions vraiment dissuasives et accroître le sentiment de responsabilité personnelle des individus qui trahissent la confiance collective.

Le gouvernement estime qu'assez, c'est assez. Nous méritons de nous sentir en sécurité dans nos quartiers. Le premier ministre fera une différence. Le gouvernement prendra des mesures. Nous ne dorloterons pas les criminels. Nous n'abandonnerons pas nos convictions.

Je me réjouis à l'idée d'annoncer aux électeurs de Barrie que nous ferons en sorte que le Code criminel tienne pleinement responsables de leurs actes ceux qui ne respectent pas la primauté du droit et la dignité de la vie humaine.

En conclusion, je voudrais simplement remercier le premier ministre et le ministre de la Justice de poursuivre des objectifs de responsabilité et de justice. Il était plus que temps pour le Canada.

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, il a souvent été question, au cours du débat, de la criminalité et de la nécessité de mettre les auteurs de crimes graves hors d'état de nuire. Je pense que tout le monde est d'accord ici pour dire que les personnes ayant commis des crimes violents et graves devraient se voir imposer des peines qui correspondent à la gravité de leur crime.

J'ignore si le député le sait, mais nous nous sommes rendu compte dans cette enceinte que la moitié des gens qui sont emprisonnés au Canada souffrent du syndrome d'alcoolisation foetale ou d'une autre anomalie congénitale causée par l'alcool. Parmi ces gens, il s'en trouve beaucoup qui ont perpétré des crimes graves. Le député sait probablement que la réadaptation d'une personne atteinte d'une maladie mentale n'est pas possible lorsque cette maladie est attribuable à la consommation d'alcool par la mère au cours de la grossesse.

Le député conviendrait peut-être que nous avons besoin d'une approche équilibrée en matière de criminalité. Nous devons trouver le juste milieu entre la prévention et, comme il l'a également mentionné, les ressources. Les autorités policières ne relèvent pas du gouvernement du Canada. La police ne dispose même pas des ressources nécessaires pour résoudre le problème des cultures de marijuana. Comment arriverons-nous à remettre des ressources aux provinces sans empiéter sur leurs compétences et sans nous arroger des responsabilités qui leur reviennent, selon la Constitution?

• (1655)

M. Patrick Brown: Monsieur le Président, il est certainement amusant d'entendre dire que nous ne pouvons pas intervenir hors de nos champs de compétence, alors que le gouvernement précédent parlait continuellement d'un nouveau pacte pour les municipalités. Les municipalités ne relèvent pas du gouvernement fédéral. Il est certain que, si nous souhaitons collaborer avec les provinces et les

municipalités, comme je l'ai mentionné, c'est que l'un des objectifs de notre plateforme est de permettre l'embauche d'un plus grand nombre d'agents de police en fournissant aux principaux responsables les ressources dont ils ont besoin.

Au cours de la législature précédente, on a signalé qu'il y avait 1 059 postes de vacants à la GRC. C'est inacceptable. Non seulement le présent gouvernement veut engager des agents pour occuper ces postes, en affectant les ressources nécessaires, mais il veut aussi collaborer avec les municipalités pour qu'on engage 2 500 agents de police de plus dans l'ensemble du pays. Quelles que soient les raisons qu'on puisse invoquer pour maintenir le statu quo, que je trouve inadmissible, force est d'admettre que, selon les statistiques, le nombre d'homicides a augmenté de 12 p. 100 en 2004. L'année dernière, la Chambre entière s'affligeait des tragédies qui se sont produites.

Selon moi, le statu quo est inadmissible dans le Code criminel. Les dispositions actuelles ne sont pas assez dissuasives. Ce serait trahir la mémoire des gens qui sont morts tragiquement au cours de la dernière année que de fabriquer des excuses justifiant notre inaction. Le gouvernement actuel doit agir, et le premier ministre agira. C'est un honneur de faire partie du présent gouvernement.

M. Tony Martin (Sault Ste. Marie, NPD): Monsieur le Président, je vous félicite de votre élection à la présidence, un honneur pleinement mérité, compte tenu de vos années de service à la Chambre, de votre sagesse et de votre stature.

Où, je le demande au député, dans cette vision, s'inscriraient les très importantes activités de prévention et de traitement? Dans ma collectivité, nous avons un centre de traitement pour les gens qui avaient des démêlés avec la justice. Ce centre faisait de l'excellent travail, notamment dans les cas de toxicomanie. Quand elles sortaient du centre, les personnes traitées étaient en meilleur état qu'au moment de leur admission. En fait, elles menaient une vie constructive et apportaient une contribution à la société grâce au centre.

Le centre a été fermé par le gouvernement précédent, qui l'avait pourtant créé. Pareil centre serait certainement utile s'il était réexaminé et refinancé afin d'aider tous ceux, victimes comme criminels, qui tentent de s'améliorer et de rendre les rues plus sûres pour tous.

M. Patrick Brown: Monsieur le Président, j'estime que ce débat doit porter non seulement sur la façon d'aider les criminels à ne pas récidiver, mais encore sur les victimes.

Nous devons commencer à nous intéresser à la détermination de la peine. Une statistique qui m'a étonné est celle signalée en 2003 par Nathalie Quann dans le rapport de Justice Canada intitulé *La consommation de drogues et la perpétration d'infractions* et selon laquelle la durée moyenne de la peine d'emprisonnement pour trafic de stupéfiants n'était que de 87 jours.

Le temps est peut-être venu d'examiner les peines qui sont prononcées. On ne doit pas condamner des trafiquants de stupéfiants à une peine avec sursis, leur permettant ainsi de regarder la télé chez eux. Il nous faut de vraies mesures dissuasives pour les vrais criminels.

M. Gerald Keddy (South Shore—St. Margaret's, PCC): Monsieur le Président, je félicite le député de Barrie de ce discours. Ce fut une excellente prestation. Je suis convaincu que les électeurs de Barrie seront bien représentés au cours de la présente législature, et de celles à venir. Je prends aussi quelques instants pour vous féliciter d'avoir été élu au poste de vice-président.

L'Adresse

Dans le cadre de mes remarques au sujet du discours du Trône, j'aborderai plusieurs points dont certains parlementaires, en particulier dans les partis d'opposition, n'ont pas traité. Nous parlons ici de changement, pas seulement d'un changement de gouvernement, mais d'un changement dans l'orientation du gouvernement. Ce sur quoi nous nous sommes concentrés dans le discours du Trône, et je m'attends à ce que cela se traduise dans le budget à venir, c'est le changement.

Si nous examinons les promesses non tenues des libéraux, le programme des commandites au Québec et partout au Canada, sans oublier les promesses non tenues à l'égard des militaires, j'ose espérer qu'il n'arrive plus jamais qu'un parti politique, quelle qu'en soit l'allégeance, rompe les liens qui l'unissent à la population canadienne comme l'ont fait les libéraux.

Nous avons déclaré que nous allions faire le ménage à Ottawa en présentant et adoptant la loi sur la reddition de comptes au sein du gouvernement fédéral. Nous réduirons les impôts de tous les Canadiens en faisant passer la TPS de 7 à 6 p. 100. Nous allons rendre nos communautés plus sécuritaires en nous attaquant aux crimes commis à l'aide d'armes à feu, aux crimes commis par des gangs et aux crimes reliés aux stupéfiants. Les parents auront un véritable choix pour ce qui est de la garde de leurs enfants, puisqu'ils pourront toucher 1 200 \$ par année pour chaque enfant de moins de six ans. Nous collaborerons avec les provinces et les territoires pour établir des garanties quant aux délais d'attente.

Voilà cinq priorités très claires. Cela ne veut toutefois pas dire qu'il n'y en a pas d'autres. Cela ne veut pas dire que nous ne nous occuperons pas des autres problèmes auxquels sont confrontés les Canadiens, leurs familles et les régions du pays. Cela veut tout simplement dire que nous sommes un gouvernement qui sait où il va et qui a un plan, et nous nous attaquerons à des problèmes précis d'une façon fondamentale, comme cela ne s'est pas fait au pays depuis 13 ans.

Aujourd'hui, j'aimerais aborder deux points précis. Malheureusement, le temps dont nous disposons est limité. Il y a tellement de choses à dire, mais le temps nous manque. J'aimerais toucher quelques mots au sujet des militaires et de la façon honteuse dont les libéraux les ont traités. J'aimerais aussi parler brièvement de la garde des enfants et des coûts que cela peut représenter. Chaque fois que je lis un article ou que j'entends une personne parler de la garde des enfants, les données sont différentes, mais lorsque nous les analysons froidement, elles sont assez remarquables.

Parlons maintenant du ménage à faire au gouvernement. Parlons de tenir les promesses électorales que nous avons faites à la population canadienne. Plus précisément, jetons un coup d'oeil au plan des conservateurs visant à appuyer les militaires, comparativement à ce qui s'est fait sous les libéraux. Ils ont tout promis et, bien honnêtement, aucune de leurs promesses n'a été tenue.

Nous pouvons regarder ce qui s'est passé quand nous avons déployé nos troupes en Afghanistan. Le gouvernement libéral a dû effectuer des acquisitions frénétiques parce que nos militaires n'avaient pas les outils dont ils avaient besoin pour faire le travail en Afghanistan. En particulier, ils n'avaient pas de véhicules blindés. Pour s'assurer qu'ils soient correctement équipés et entraînés, le gouvernement a dû dépenser à la dernière minute une somme énorme de deniers publics pour donner à nos hommes et à nos femmes déployés en Afghanistan les outils pour faire le travail. C'était en 2001.

En 2001, nous avions 2 769 véhicules logistiques moyens à roues. Ils étaient déjà vieux de vingt ans, les jantes de roues étaient fendues

et il n'y avait pas de pièces de rechange. Le gouvernement s'est tout à coup retrouvé non seulement en mission de maintien de la paix, mais dans une zone de guerre très chaude. Il a décidé qu'il en coûterait 3 500 dollars par véhicule pour corriger les problèmes. Le gouvernement était prêt à dépenser l'argent parce que ça le faisait mal paraître et que cela mettait des femmes et des hommes en danger. Puis, le gouvernement a décidé qu'il ne pouvait vraiment pas faire cela, et qu'il achèterait peut-être de nouveaux véhicules blindés. C'est devenu un projet de 1,2 milliard de dollars, comprenant 1 500 véhicules militaires, un grand nombre avec cabines blindées, 800 camions commerciaux et 300 remorques.

● (1700)

Quatorze mois plus tard, ce projet, qui a été annoncé, réannoncé et annoncé encore une fois par le gouvernement libéral pour montrer à quel point il se préoccupait du sort de nos troupes en Afghanistan, demeure sans financement. On n'y a jamais mis un sou.

Il va de soi que ce n'est pas acceptable. Il va de soi que nous devons changer la façon dont nous faisons affaire à Ottawa, notamment à la Chambre. L'idée que nous puissions faire des promesses et ne pas les tenir est absolument inacceptable en cet endroit.

En ce qui concerne précisément la garde des enfants, nous avons élaboré un plan qui met de l'argent dans la poche de tous les Canadiens. La plus grande partie ira directement aux Canadiens les plus pauvres, aux Canadiens à très faible revenu. Pour la première fois, il y aura égalité en matière de garde d'enfants.

Les libéraux ont été élus en 1993 en promettant un programme de garderies. Aucune place à temps plein n'a été créée. Il y a eu quelques places à temps partiel, mais pas à temps plein. Il n'y avait pas de choix.

Les Canadiens des régions rurales et des régions isolées ont été totalement exclus de tout programme de garde d'enfants. Aucune analyse des dépenses n'a été effectuée. Aucune prévision des coûts à long terme n'a été faite. Les libéraux n'avaient aucun plan. Ils n'ont jamais eu l'intention de tenir leur promesse. Ce n'était que de la frime.

Voyons comment les libéraux ont manipulé les médias et comment cela s'est répercuté sur les sources d'information que les contribuables ordinaires écoutent. J'ai lu les journaux et quelques articles portant sur la question. Je suis tombé sur un article de Terry Weber, du *Globe and Mail*. J'invite fortement les députés à le lire. Il dit ceci:

Selon l'agence gouvernementale, environ 54 p. 100 des enfants âgés de six mois à cinq ans bénéficiaient de services de garde en 2002-2003, comparativement à 42 p. 100 en 1994-1995.

Nous constatons que les services de garde ont augmenté. L'article dit ensuite:

Au cours de la période la plus récente, trois formes de garde d'enfants — la garderie, la garde hors du foyer par une personne non apparentée, et la garde à la maison ou ailleurs par une personne apparentée — représentaient chacune environ 30 p. 100 de tous les services de garde.

Ma question est la suivante. Que dit le journaliste? Que 30 p. 100 des enfants canadiens sont en garderie? En y regardant de plus près, ce n'est pas ce qu'il dit. Il dit qu'environ le tiers, soit 33,3 p. 100 des 54 p. 100 d'enfants qui se font gardés, sont en garderie. C'est fort trompeur.

Si nous regardons les chiffres de Statistique Canada et examinons attentivement ce que les libéraux ont dit au sujet des services de garde, une petite enquête nous révèle que, de tous les enfants qui se font garder, et rappelons-nous qu'il s'agit de 54 p. 100 des enfants au Canada, 25 p. 100 ont été placés principalement dans des garderies. Vingt-cinq pour cent de 54 p. 100, c'est 11 p. 100 de la population canadienne qui a accès à des services de garde non assurés par un membre de la famille.

Les belles paroles des libéraux au sujet des services de garde qu'ils ont assurés aux enfants canadiens sont carrément trompeuses.

Il est très encourageant de voir que le gouvernement est disposé à exposer des priorités, à les respecter et à les mettre en oeuvre.

• (1705)

M. John Cannis (Scarborough-Centre, Lib.): Monsieur le Président, parlant de belles paroles, le député de South Shore—St. Margaret's vient de parler de nos forces armées. J'ai moi-même présidé le Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants, dont le député ne faisait pas partie. Comme il n'a jamais siégé à ce comité, il ne peut certainement pas parler par expérience.

Le député fait preuve de malhonnêteté intellectuelle lorsqu'il dit que nous n'avions ni l'équipement, ni l'argent nécessaires. Il devrait repenser aux deux derniers budgets, et je ne remontrai pas aux trois ou quatre derniers budgets.

Des hauts gradés des forces armées sont venus témoigner devant notre comité l'un après l'autre, louant le gouvernement libéral des investissements que nous avons faits. Ils se sont dits très heureux de ce que nous avons fait et nous ont félicités.

Permettez-moi de donner quelques précisions à l'intention du député parce que ce dernier parle d'approvisionnement et d'équipements. Aujourd'hui, nous parlons de l'achat d'avions de transport lourd. Ces appareils n'existent même pas encore. Ils ne se trouvent même pas sur les chaînes de montage. Même si nous passions une commande aujourd'hui, nous ne pourrions les recevoir avant au moins sept ou huit ans. Il ne suffit pas de claquer des doigts et de dire que nous voulons des hélicoptères, des jeeps ou autres véhicules. Ce n'est tout simplement pas comme ça que les choses fonctionnent.

Peut-être que dans ses rêves, ou dans ceux de son gouvernement minoritaire, il suffit de transmettre un formulaire chez Grand and Toy pour commander des avions, mais ce n'est pas ainsi que cela fonctionne dans la réalité.

Le député n'a aucune idée de ce que disent les militaires.

• (1710)

M. Gerald Keddy: Monsieur le Président, j'ai bien écouté les propos du député d'en face. Il a raison: je ne siège sûrement pas au Comité de la défense, mais mon père et mon grand-père étaient d'anciens combattants des deux guerres. Ils se sont battus avec des fusils à verrou, qui étaient probablement meilleurs que certaines des armes dont nos militaires sont équipés aujourd'hui.

Le député n'a pas à me faire la leçon sur les militaires, sur ma position ou sur mes arguments parce que je me soucie avant tout de nos hommes et de nos femmes membres des Forces canadiennes.

Il n'a qu'à penser à ce que les libéraux ont fait dans le dossier des hélicoptères qui ont été promis, puis retirés. Il n'a qu'à penser à la pénurie de matériel. Il n'a qu'à penser aux soldats qui rentrent au Canada après une mission de maintien de la paix et qui doivent retirer leur casque pour le remettre à ceux qui restent, ou même retirer leurs bottes pour les remettre à leurs remplaçants. C'est vraiment honteux.

L'Adresse

Ce que j'ai dit est très clair. On a promis des transports de troupes blindés. Pas un seul des véhicules promis n'a été livré. Les seuls qui soient parvenus à destination étaient déjà en route.

[Français]

M. Jean-Yves Roy (Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, au cours des dernières années, j'ai eu l'occasion de travailler avec mon collègue au Comité permanent des pêches et des océans, où nous avons mené un combat concernant les infrastructures.

Malheureusement, dans le discours du Trône, il n'y a absolument rien au sujet des infrastructures fédérales. Dans nos régions, la majorité des infrastructures sont dans un état lamentable puisqu'elles ont été abandonnées depuis des années. Le gouvernement fédéral a la responsabilité de s'occuper de ses propres infrastructures et de faire en sorte qu'elles soient utilisables.

Rien, dans le discours du Trône, ne laisse entendre que le gouvernement fédéral, nouvellement élu, a l'intention de reprendre en main ces infrastructures, de les réparer et de les entretenir convenablement.

Comme moi, mon collègue vient d'une région maritime, et mon collègue a aussi, dans sa circonscription, des infrastructures dans un état tout à fait lamentable. Je pense particulièrement aux ports pour petits bateaux qui relèvent de Pêches et Océans Canada. Du côté de Transports Canada, ce n'est guère mieux.

Le discours du Trône ne disait absolument rien au sujet de la gestion de la ressource et de la pêche. Il n'y avait qu'un seul mot, le mot « océan ». C'est le seul que j'aie vu. Rien, dans le discours du Trône, n'indiquait de nouvelle façon de gérer la ressource et nos océans.

[Traduction]

M. Gerald Keddy: Monsieur le Président, mon collègue et moi avons siégé ensemble au Comité des pêches pendant plusieurs années. J'ai toujours apprécié ses interventions. Il a toujours envisagé les activités du comité comme un travail d'équipe. C'est un partisan résolu des ports pour petites embarcations partout au Canada, non seulement au Québec, mais dans tout le pays. J'apprécie beaucoup cela.

Le problème, ici, c'est qu'il s'agit d'un discours du Trône et qu'il n'énumère pas chacun des dossiers dont nous comptons nous occuper. Le secteur maritime a des besoins sérieux par suite d'un manque de financement et d'investissement dû à 13 années de négligence du gouvernement libéral. Pendant 13 ans, nos ports pour petites embarcations ont été négligés. Il n'y a pas de doute qu'il y a eu une sérieuse rationalisation du nombre des quais pouvant être payés et soutenus par le gouvernement. Je comprends que le gouvernement précédent ait été obligé de le faire. Il fallait rationaliser. La plus grande partie de ce travail a été faite. Nous devons espérer que nous verrons bientôt la fin de cette tendance.

L'Adresse

Nous avons un nouveau ministre des Transports et un nouveau ministre des Pêches qui, je l'espère, examineront très sérieusement ces questions et comprendront les liens très particuliers qui existent entre le secteur maritime et cette infrastructure dont on a tant besoin, tout comme on a besoin de routes dans le reste du pays. C'est une chose que nous voudrions étudier à l'avenir. Le député ne devrait pas être découragé parce que cette question n'est pas mentionnée dans le discours du Trône. Le discours est concentré sur des priorités claires. Ce sont des choses dont le pays a besoin et dont nous allons nous occuper.

• (1715)

[Français]

M. Bernard Patry (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps avec le député de Markham—Unionville.

Puisque je m'adresse pour la première fois à ce nouveau Parlement, vous comprendrez que je veuille exprimer toute ma reconnaissance aux citoyennes et aux citoyens de Pierrefonds—Dollard qui m'ont, pour une cinquième fois, accordé leur confiance en renouvelant mon mandat. Je m'engage à continuer de défendre et de servir leurs intérêts avec toute mon énergie et toute ma disponibilité. Je désire aussi saluer les députés de tous les partis qui ont été réélus, ainsi que ceux qui siègent pour la première fois. Le service public est un engagement noble qui exige de donner le meilleur de soi-même. Que tous mes collègues soient donc assurés de mon entière collaboration à chaque fois qu'il sera question de promouvoir l'intérêt général de nos concitoyens.

Le gouvernement conservateur nous a livré, la semaine dernière, un discours du Trône qui, malheureusement, se révèle d'une pauvreté navrante quant aux mesures concrètes à adopter pour améliorer la vie des citoyens de notre pays. On n'y trouve en effet que des paroles creuses, un alignement de voeux pieux, bref, absolument rien de tangible. Je le déplore vivement, car les Canadiens et Canadiennes étaient en droit de s'attendre à beaucoup mieux de la part d'un tout nouveau gouvernement qui, de surcroît, s'est fait élire en s'engageant à beaucoup plus.

Sur l'imputabilité, par exemple, il n'y a rien de bien nouveau dans ce discours du Trône. C'est le gouvernement libéral qui avait pris l'initiative d'émettre des directives très claires pour protéger les employés du service public fédéral qui dénonceraient les malversations et leurs auteurs. C'est aussi le gouvernement libéral qui a pris l'initiative de mesures plus contraignantes pour les lobbyistes ayant auparavant œuvré au gouvernement. Il en va de même pour le financement des partis puisque des réformes en profondeur avaient été entamées en ce sens par le gouvernement précédent afin d'assurer une meilleure transparence et une plus grande intégrité.

C'est aussi le gouvernement libéral qui avait entrepris de renforcer l'autonomie de la vérificatrice générale, car le gouvernement était déterminé à assurer la probité dans la gestion des finances publiques en corrigeant ce qui devait être corrigé, et en poursuivant quiconque avait enfreint la loi. Quelles mesures concrètes propose le gouvernement conservateur pour aller plus loin dans cette direction? Encore une fois, il n'y a strictement rien dans le discours du Trône à ce sujet.

Le gouvernement conservateur ne nous sert que des paroles creuses comme s'il craignait de s'engager réellement. Bien entendu, il faut noter l'empressement de ce gouvernement à s'attribuer des mesures qui avaient bel et bien été prises par le précédent gouvernement libéral. De plus, ce gouvernement prétend considérer que les Canadiens paient trop d'impôts. En fait, ce ne sont pas du tout

les intérêts du citoyen moyen que le gouvernement conservateur veut défendre, mais plutôt les grosses fortunes. J'en veux pour preuve la réduction de la TPS de 1 p. 100. À qui va-t-elle profiter le plus, sinon à ceux qui peuvent s'acheter des voitures de luxe ou des grosses résidences neuves? Cette mesure n'aura qu'un effet microscopique sur le revenu des citoyens moyens ou faiblement nantis. Ce sont pourtant ces gens-là qu'un gouvernement digne de ce nom devrait favoriser. Aucune mesure d'envergure n'a été annoncée dans ce discours du Trône pour alléger leur fardeau.

Enfin, le gouvernement hérite d'une économie très forte qui est le résultat de la gestion économique et responsable qu'a assumée le gouvernement libéral tout au long de son mandat, et qui a nettement été bénéfique à la vigueur de l'économie canadienne. C'est donc l'héritage économique du gouvernement libéral qui a permis l'avènement du surplus budgétaire important pour l'État fédéral, et c'est ce qui a permis au gouvernement fédéral d'investir dans nos programmes sociaux, dans la santé et dans tout ce qui concerne le mieux-être des citoyens.

Plus grave encore, il n'y a strictement rien dans ce discours du Trône pour appuyer les citoyens de la classe moyenne et les plus démunis, notamment en matière de logement abordable. Ce gouvernement oublie délibérément que l'un de ses devoirs les plus essentiels consiste à agir pour améliorer les conditions de vie de ces catégories importantes de notre population. Personne ne devrait être mis de côté dans un pays aussi prospère que le Canada. Aujourd'hui, le gouvernement a les moyens de faire mieux, notamment grâce à la saine gestion libérale de la dernière décennie, mais force est de constater qu'il refuse de le faire.

Le gouvernement annonce aussi qu'il prétend renforcer la répression du crime, mais les orientations qu'il affiche à cet égard sont animées d'un esprit rétrograde, sinon réactionnaire, visant essentiellement à séduire la base électorale ultraconservatrice qui a favorisé l'élection de ce gouvernement. Le gouvernement s'inspire beaucoup trop des mesures qui règnent aux États-Unis où nous pouvons observer que plus la répression est exagérée, plus le nombre de crimes violents monte en flèche. Pourtant, le gouvernement libéral avait agi concrètement pour réduire la criminalité. Les Canadiens se reconnaissent pleinement dans l'esprit mesuré et responsable des politiques du gouvernement libéral en matière de justice, car elles reflétaient un réel respect des personnes, tout en étant attachées à promouvoir les droits des victimes de la criminalité.

Le gouvernement conservateur devrait savoir que les Canadiens s'opposent à la création d'un État policier et répressif qui est une source potentielle d'abus nocifs en matière de droits de la personne, et ils peuvent compter sur l'opposition officielle pour promouvoir et défendre ce principe.

• (1720)

En ce qui concerne les jeunes contrevenants, le gouvernement conservateur ne fait que promettre une approche qui ne fera qu'augmenter la criminalité et, par conséquent, ce sera le cycle de la violence qui se verra perpétué, sinon alimenté.

Au lieu d'exagérer dans son approche essentiellement punitive et rétrograde, le gouvernement devrait plutôt réellement responsabiliser les jeunes, tout en leur donnant une chance de se sortir du cycle de la violence.

Toutefois, le gouvernement conservateur fait plutôt le contraire. Il n'avance aucune mesure concrète en ce sens, et cela, sans parler de la nécessité d'œuvrer en faveur de l'amélioration des conditions de vie des familles les plus démunies.

En ce qui a trait aux services de garde des enfants, le gouvernement conservateur prône une approche irresponsable, qui premièrement, fait éclater le consensus établi avec les provinces par le gouvernement libéral, après de laborieuses mais judicieuses consultations.

En plus d'effectuer une intrusion directe dans un champ de compétence des provinces, les familles de la classe moyenne et plus démunies sont carrément mises en cause par l'orientation affichée par le gouvernement, car si on l'évalue change pour change, ces familles seront nettement perdantes.

En matière de délais d'attente dans le domaine de la santé, le gouvernement affiche, là aussi, des prétentions qui violent un champ de compétence des provinces. Le gouvernement libéral avait, de son côté, su respecter en cette matière les compétences provinciales, tout en augmentant considérablement l'appui financier du gouvernement fédéral.

Cependant, le gouvernement conservateur, lui, ne dit rien quant au financement fédéral, alors qu'il s'agit pourtant d'une véritable priorité pour les Canadiennes et les Canadiens.

En somme, le programme de ce gouvernement est nettement décevant, car il n'apporte aucune mesure qui puisse répondre aux besoins concrets de nos concitoyens et concitoyennes.

Le gouvernement n'offre rien de concret pour améliorer les services de l'État fédéral en matière d'immigration, rien de concret pour la santé et l'éducation postsecondaire, rien de concret pour améliorer le niveau de vie des classes moyennes et des plus démunies.

Les Canadiens méritent nettement mieux et ils peuvent pleinement compter sur l'opposition officielle pour le rappeler à ce gouvernement.

[Traduction]

L'hon. John McCallum (Markham—Unionville, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais commencer en lisant une ligne enfouie à la fin du discours du Trône: le gouvernement « fera la promotion d'une économie plus compétitive et productive ». C'est tout.

J'ai été découragé de constater que la prospérité future du Canada ne méritait qu'une dizaine de mots à la fin du discours du Trône sans aucun détail. Je dois dire que, si cela m'a découragé, je n'étais pas surpris parce que l'amélioration de la prospérité du Canada ne figure pas dans les cinq premières priorités des conservateurs.

J'ai entendu le premier ministre déclarer que lorsqu'il se sera occupé de ces cinq priorités, le gouvernement en adoptera de nouvelles, mais une telle planification à court terme ne fait rien pour créer une vision à moyen ou à long terme pour le Canada et rien ne permet de croire que le gouvernement a une telle vision.

On peut se demander pourquoi la prospérité du Canada ne figure pas parmi les cinq priorités. C'est renversant. La prospérité du Canada est fondamentale pour notre niveau de vie, nos emplois et la création de la richesse qui est le fondement de nos programmes sociaux, pourtant, cela n'est pas une des cinq priorités du gouvernement.

Apparemment, le gouvernement n'a pas de vision de la manière de faire d'un pays d'environ 30 millions d'habitants un pays concurrentiel dans un monde où il y a des géants économiques comme la

L'Adresse

Chine, l'Inde et le Brésil. Rien ne permet de croire que le gouvernement a un plan pour être plus concurrentiel face à notre voisin immédiat et plus grand concurrent, les États-Unis, mais c'est pourtant ce que nous devons faire. Nous devons nous efforcer de créer un avantage canadien dans tout ce que nous faisons.

• (1725)

[Français]

Il est urgent de créer un avantage canadien sur le plan économique. Oui, l'économie canadienne va bien aujourd'hui. Toutefois, si l'on examine le contexte mondial et les défis que représenteront la productivité et le vieillissement de la population, nous devons comprendre qu'il n'incombe pas aux autres pays d'assurer notre croissance économique.

[Traduction]

En termes simples, le monde ne fera pas de cadeau au Canada. C'est pourquoi le gouvernement doit se soucier de notre prospérité. C'est pourquoi il est inacceptable que la prospérité ne figure pas parmi les cinq premières priorités du gouvernement.

[Français]

Le gouvernement fédéral doit agir sur deux fronts: la fiscalité compétitive et le soutien à la recherche, à l'innovation et à l'enseignement supérieur. Sur le front de la fiscalité, nous devons chercher un bon équilibre entre les politiques visant à attirer et à fidéliser les entreprises et les travailleurs qualifiés et les politiques en faveur des Canadiens ayant un revenu faible ou moyen.

Nous devons aussi aux gouvernements Chrétien et Martin une augmentation considérable de l'aide fédérale à la recherche, à l'innovation et à l'enseignement supérieur.

[Traduction]

Toutefois, sur chacun de ces fronts, on dirait que le gouvernement veut créer un désavantage canadien plutôt qu'un avantage canadien. De deux choses l'une, ou bien le gouvernement fait fausse route, ou bien il manque à l'appel.

Sur le front de la fiscalité, le gouvernement fait fausse route. Sur tous les autres fronts, qu'il s'agisse de l'innovation, de la recherche, de l'enseignement supérieur, de la formation, bref sur tous les fronts garants de la prospérité future du Canada, le gouvernement manque tout simplement à l'appel.

Commençons par la fiscalité. La Chambre de commerce du Canada a récemment fait la recommandation suivante:

Que le gouvernement fédéral:

Continue d'accorder la priorité à la diminution du taux d'imposition du revenu des particuliers pour toutes les fourchettes d'imposition, mais particulièrement pour les travailleurs à faible et moyen revenu étant donné que leurs taux marginaux sont les plus élevés de tous.

Le ministre des Finances connaît bien les effets bénéfiques des réductions d'impôt sur le revenu des particuliers. Il vantait les mérites de ces réductions d'impôts lorsqu'il était le ministre des Finances de l'Ontario. En 2001, les réponses percutantes qu'il a données à l'Assemblée législative de cette province indiquent qu'il comprenait parfaitement que des impôts sur le revenu moins élevés constituaient la solution. Permettez-moi de citer des propos tenus par notre ministre des Finances lorsqu'il était le ministre des Finances de l'Ontario:

Depuis 1995, l'Ontario est à même de constater que les réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers contribuent de façon très efficace à la relance de l'économie et à la création d'emplois. Ces réductions d'impôt constituent le meilleur outil fiscal dont le gouvernement dispose pour stimuler la croissance économique. Des impôts sur le revenu des particuliers moins élevés encouragent les entrepreneurs et incitent les employés à décupler leurs efforts en vue de réussir.

L'Adresse

Il a poursuivi en disant que le gouvernement mettait de l'argent directement dans les poches des contribuables pour que ceux-ci puissent le dépenser à leur guise. On pourrait croire que les propos tenus par le ministre lui avaient été soufflés par des libéraux. On pourrait croire qu'il était un des piliers du centre de crise libéral lors de la dernière campagne électorale. Il ne pouvait pas parler de façon plus ferme et plus cohérente en faveur d'une baisse de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Le ministre a bien saisi le concept, soit, mais il ne prend pas les mesures auxquelles il croit pour stimuler la croissance économique. Il ne consent pas les réductions d'impôt qui encourageraient les entrepreneurs. Au contraire, il relève ces impôts, désavantageant ainsi les Canadiens.

[Français]

Mais il n'y a pas que les impôts. Il ne fait non plus aucun doute que le programme conservateur est déficient en ce qui a trait à la recherche, à l'innovation, à l'éducation supérieure et à la formation.

Les conservateurs ont annulé des engagements libéraux de 9,4 milliards de dollars dans ce domaine. Ces engagements avaient été pris dans le cadre du Plan pour la prospérité et la croissance de novembre 2005. Les engagements des conservateurs ne s'élèvent qu'à 1,4 milliard de dollars, soit un maigre 2 p. 100 de l'ensemble de leurs promesses électorales.

[Traduction]

Voilà un exemple qui en dit long sur la différence fondamentale entre le plan libéral et le plan conservateur. De notre côté, on comptait payer la moitié des frais de scolarité de la première et de la quatrième années pour tous les étudiants inscrits au collège ou à l'université. Cela aurait été un grand effort et un investissement important pour promouvoir les études supérieures et améliorer l'accès à celles-ci.

Mais les conservateurs ne veulent rien savoir. Qu'ont-ils fait? Ils ont offert une réduction d'impôt sur les livres scolaires et des bourses aux étudiants déjà inscrits. Voilà la différence entre nos deux partis en ce qui concerne l'importance qu'ils accordent aux études supérieures.

De telles politiques opposent le Canada à presque tous les gouvernements des pays industrialisés. Tous ces autres gouvernements font tout leur possible pour rester concurrentiels à l'échelle mondiale. Penchons-nous sur ce qui se passe aux États-Unis à titre de comparaison. Dans le discours du Trône, on a dit que les États-Unis étaient notre meilleur et notre plus grand partenaire commercial, affirmation sur laquelle je suis tout à fait d'accord.

Ce qu'on a omis de reconnaître dans le discours du Trône est que notre plus grand partenaire est aussi l'un de nos plus grand concurrent et que cet amical concurrent, qu'on ne peut accuser d'être dirigé par un gouvernement de gauche, comprend très bien le rôle que peut jouer le secteur public pour lui donner un avantage concurrentiel.

• (1730)

[Français]

L'état d'esprit qui prévaut aux États-Unis est bien expliqué dans un récent rapport commandé par le Sénat, qui s'intitule *Rising Above the Gathering Storm*. La recommandation C qui est formulée reflète bien l'esprit du rapport:

Faire des États-Unis l'endroit le plus attrayant où étudier et faire de la recherche, de sorte que nous puissions former, recruter et fidéliser la fine fleur des étudiants, des scientifiques et des ingénieurs des États-Unis et de partout dans le monde.

Toutes les recommandations de ce rapport visent à renforcer le leadership économique américain, et la plupart d'entre elles supposent une importante augmentation des dépenses publiques.

Si, comme moi, vous croyez que l'avenir économique du Canada réside dans la création d'un avantage canadien, l'intention des États-Unis de mettre en oeuvre des mesures gouvernementales décisives visant à protéger leur leadership économique devrait vous donner froid dans le dos. Cela signifie que le Canada doit accélérer le pas rien que pour maintenir le statu quo et, à plus forte raison, pour gagner un avantage. Toutefois, il semble qu'au lieu d'accélérer le pas, le gouvernement abandonne la course.

[Traduction]

À un moment où les autres pays du monde s'efforcent d'investir des fonds pour renforcer leur capacité de recherche et leurs universités et pour encourager les idées novatrices, notre gouvernement décide d'abandonner la course. À un moment où d'autres gouvernements du monde réforment leur régime fiscal pour encourager l'innovation, notre gouvernement augmente l'impôt sur le revenu et réduit la TPS.

À un moment où les États-Unis ont indiqué qu'ils comptaient accueillir les candidats les plus brillants et les plus prometteurs venant du monde entier, étant donné le vieillissement de leur population, notre gouvernement s'apprête à effectuer des coupes dans le budget du ministère de l'Immigration.

Il est ahurissant et révoltant, et même inacceptable, que notre gouvernement ne tienne ainsi aucunement compte de la prospérité des Canadiens, qui ne fait même pas partie de ses cinq priorités principales. De ce côté-ci, nous nous opposerons le plus vigoureusement possible à cette indifférence totale à l'égard de la prospérité du Canada et de ses habitants.

M. Rodger Cuzner (Cape Breton—Canso, Lib.): Monsieur le Président, dans le cadre de notre débat d'aujourd'hui, je souhaite commenter ce qui a été dit du côté ministériel. Les députés d'en face ont renvoyé aux 13 dernières années dans diverses interventions, aujourd'hui. Ce qui compte, je pense, c'est qu'un gouvernement responsable fasse le nécessaire pour améliorer le sort des citoyens qu'il sert.

Lorsque le parti libéral a pris le pouvoir en 1993, une réalité s'est imposée à lui: nous dépensions chaque année 48 milliards \$ de plus que ce que nous recevions et nous ajoutions au total de notre dette accumulée. Sur la période des 13 dernières années, il y en a eu huit où nous avons présenté des budgets excédentaires. Nous avons équilibré les comptes et même enregistré des excédents.

Je me rappelle qu'il y a 13 ans, le taux de chômage était de 12,5 p. 100. Or, les statistiques rendues publiques cette semaine indiquent que le taux de chômage est à son plus bas en 32 ans. Cela ne s'est pas fait au cours des deux derniers mois. C'est le fruit de 13 années de travail, pendant lesquelles nous avons fait ce qu'il fallait.

Ce que je constate dans le discours du Trône, c'est qu'il ne fait pas ressortir ce qui est nécessaire, à savoir le programme d'action pour la prospérité.

J'ai une question pour le député. En vérité, quel est le danger qui nous menace? Quel est le risque qui se pose si nous ne renforçons pas nos bases et ne faisons pas ces investissements, de manière à ce que notre pays puisse croître et prospérer?

L'Adresse

• (1735)

L'hon. John McCallum: Monsieur le Président, il n'y a absolument aucun doute que la concurrence est beaucoup plus féroce aujourd'hui que par le passé. La Chine et l'Inde sont des superpuissances émergentes. Il y a 30 millions d'ingénieurs en Chine, soit presque l'équivalent de la population du Canada. La question se pose: comment arriverons-nous à gagner notre vie? Le monde ne nous doit rien. Comment allons-nous faire concurrence à ces géants? La réponse ne se trouve pas sur le plan salarial, et nous ne voudrions pas qu'il en soit autrement.

La seule solution, c'est l'industrie du savoir. Tous les gouvernements, qu'ils soient de gauche ou de droite, savent qu'il leur incombe de promouvoir l'industrie du savoir grâce à la recherche, l'innovation, l'aide aux études supérieures et les programmes de formation. Le gouvernement des États-Unis, qui est tout sauf gauchiste, l'a compris, car il a peur de perdre sa place au sommet.

La prospérité n'est pas une des cinq priorités absolues. Nous nous faisons dépasser par les autres pays et nous ne pouvons pas nous permettre de regarder passer la parade. Voilà pourquoi ce discours du Trône est une honte. Il ne contient rien à propos de cet enjeu fondamental qu'est la prospérité des Canadiens.

L'hon. Shawn Murphy (Charlottetown, Lib.): Monsieur le Président, moi aussi, je suis déçu que la prospérité et la productivité, deux sujets extrêmement importants, n'aient pas été abordés dans le discours du Trône. L'intervenant précédent a très bien expliqué ce qui est arrivé à notre pays la dernière fois que les conservateurs ont été au pouvoir: ils se sont complètement désintéressés des questions de prospérité et de productivité. Tout le monde connaît les résultats.

Le député de Markham est un économiste de renom. Il y a des milliers d'économistes au Canada et je sais qu'il est impossible que deux d'entre eux s'entendent. Le député connaît-il un seul économiste au Canada qui serait d'avis que baisser la TPS est une meilleure idée pour la prospérité des Canadiens que réduire l'impôt sur le revenu?

L'hon. John McCallum: Monsieur le Président, je pense à un seul économiste de cette catégorie qui estime judicieux d'augmenter l'impôt sur le revenu et de réduire la TPS, et cet économiste n'est nul autre que l'actuel premier ministre du Canada. Ce n'est pas une question de gauche ou de droite. Les députés n'ont qu'à penser à mon ancien collègue de l'Université Simon Fraser, Herbert Grubel, qui était porte-parole du Parti réformiste en matière de finances. M. Grubel était loin d'être un socialiste enragé. Il a tenu des propos très pertinents l'autre jour, lorsqu'il a dit que si la réduction de la TPS était une bonne mesure politique, c'était une initiative terrible sur le plan économique.

Si on jette un coup d'oeil à la position de l'ensemble des économistes, on constate qu'ils estiment que, de toutes les mesures imaginables, c'est celle qui nuirait le plus à la croissance et à la productivité. Seul le très honorable député d'en face, en l'occurrence le premier ministre du Canada, ne partage pas ce point de vue.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC): Monsieur le Président, d'entrée de jeu, je remercie les électeurs de Selkirk—Interlake de la confiance qu'ils m'ont encore une fois témoignée pour que je les représente devant cette honorable assemblée et pour que je fasse valoir leurs points de vue.

Je suis fier d'intervenir au sujet du discours du Trône que notre nouveau gouvernement a présenté. À titre de père de trois fillettes, je suis ravi de l'engagement ferme du gouvernement à l'égard du bien-être des enfants et des familles. Le gouvernement est fier d'illustrer

cet engagement dans le nouveau plan qui propose des choix en matière de garde des enfants.

Mon épouse, Kelly, et moi avons eu recours à diverses formules de services de garde, au fil des ans, et nous avons participé très activement au programme de garderies de notre collectivité. Kelly a été directrice et présidente de la garderie locale et nous bénéficions des services des professionnels qui y travaillent.

Comme nous vivons dans un secteur rural, nous avons également eu recours à d'autres types de services de garde, notamment la garde en milieu familial, et nous avons pu compter sur des parents et des amis, pour nous aider à élever nos enfants et pour leur permettre de grandir dans un milieu sain et sécuritaire. Par conséquent, en tant que père, je sais à quel point il peut être difficile de répondre à tous les besoins des familles et des collectivités en matière de services de garde.

Je représente une circonscription très rurale du Manitoba où on retrouve de nombreuses villes réparties sur un très vaste territoire et où de nombreuses familles vivent dans des exploitations agricoles et dans des coins très reculés. À la suite de la conversion tardive de l'ancien gouvernement, j'ai su très rapidement que le régime promis de garderies ne fonctionnerait pas pour les électeurs de Selkirk—Interlake. Beaucoup de mes électeurs vivent trop loin des villes et des garderies pour profiter de ce type de services de garde que le gouvernement libéral avait promis. Cela ne fonctionnerait pas dans Selkirk—Interlake.

Notre nouveau régime de services de garde va appuyer les familles en aidant les parents à concilier travail et vie familiale. Nous reconnaissons tous que des familles fortes sont indispensables à la bonne santé et au bien-être social des enfants. Cela s'applique à tous les types de familles, qu'il s'agisse de familles biparentales ou monoparentales et que ces gens travaillent à l'extérieur du foyer, qu'ils élèvent leurs enfants eux-mêmes ou qu'ils s'en occupent à la maison tout en menant leurs activités agricoles. Tous les parents de jeunes enfants vont profiter de notre programme de services de garde, car il est universel et conçu pour répondre aux besoins et souhaits distincts de chaque famille.

Monsieur le Président, j'ai oublié de dire que je vais partager mon temps de parole aujourd'hui avec le député de Souris—Moose Mountain.

Le programme de notre gouvernement englobe tous les éléments nécessaires d'une stratégie réussie de garde d'enfants. Nous allons appuyer les choix des parents et nous allons collaborer avec les employeurs et les collectivités pour créer de nouvelles places en garderie. Si notre gouvernement a choisi de mettre en place un tel programme, c'est qu'il comprend que les parents savent mieux que quiconque comment élever leurs enfants et créer de solides familles. Nous croyons que cette façon de procéder est conforme aux valeurs canadiennes.

Le choix donné par l'indemnité de garde d'enfants prévue dans le discours du Trône reflète clairement cette compréhension. Cette indemnité est une question de choix et de respect de tous les Canadiens. Elle est fondée sur le principe que le gouvernement devrait appuyer les parents en leur donnant des choix en matière de garde d'enfants. Elle reconnaît également que les parents sont ceux qui connaissent le mieux les besoins de leur famille.

L'Adresse

Comme les députés le savent fort bien, les parents canadiens sont confrontés à un milieu de travail bien diversifié. Ce n'est pas tout le monde qui travaille de 9 heures à 17 heures du lundi au vendredi. Des parents travaillent le soir ou les fins de semaine et à la maison. Dans le cas des Canadiens qui travaillent dans des exploitations agricoles ou dans le secteur de la pêche, leurs activités sont au coeur de ce qu'ils sont. Tous les jours, ils cherchent à concilier travail et famille. La famille canadienne actuelle a besoin de souplesse et de solutions novatrices de la part de notre gouvernement pour répondre à ses besoins.

La formule que nous proposons pour les services de garde tient également compte du fait que les garderies ouvertes de 9 heures du matin à 5 heures du soir ne sont pas une vraie solution pour bien des familles, par exemple le tiers environ des Canadiens qui habitent dans de petites villes et des localités rurales où les garderies sont difficilement accessibles.

Ce que nous proposons tient compte du fait que bien des parents canadiens continuent de trouver des moyens de rester à la maison pour s'occuper eux-mêmes de leurs enfants d'âge préscolaire. En réalité, près de la moitié des jeunes enfants sont gardés à la maison par leur mère ou leur père.

Le plan proposé en matière de garde donne aux familles des possibilités qu'elles n'auraient pas autrement. Pour les parents qui restent au foyer, le montant qui leur sera versé leur donnera les ressources supplémentaires pour les cas où ils doivent faire garder leurs enfants à l'occasion ou à temps partiel. Surtout dans les familles à faible revenu, ce montant aidera beaucoup les parents à offrir à leurs jeunes enfants le type de service de garde qu'ils privilégient, qu'il s'agisse de la garderie ou d'une autre forme de service.

Cette initiative non discriminatoire qui s'adresse à tous traite de la même façon toutes les familles qui ont de jeunes enfants, quel que soit leur revenu, où qu'elles habitent et que les parents choisissent de travailler ou de rester à la maison.

● (1740)

À compter de juillet 2006, un montant de 1 200 \$ par année sera remis directement aux parents qui ont un enfant de moins de six ans. On estime que 2,1 millions d'enfants d'âge préscolaire et leurs parents recevront ce versement. Pour que les familles canadiennes tirent le plus grand parti de cette aide, elle sera déclarée au fisc par le conjoint qui a le revenu le moins élevé.

Nous considérons le nouveau versement comme un complément des diverses mesures de soutien du revenu que le gouvernement accorde déjà aux familles qui ont des enfants, que les parents choisissent de rester au foyer ou de faire partie de la population active. Ces mesures comprennent la prestation fiscale canadienne pour enfants, le supplément de la prestation nationale pour enfants, la déduction pour frais de garde, le congé parental prolongé et le bon d'études canadien.

Comme je l'ai déjà dit, notre plan en matière de garde permettra aussi de créer des places en garderie. À compter de 2007, nous dépenserons 250 millions de dollars par année en mesures incitatives à l'intention des employeurs, des organismes sans but lucratif et des collectivités pour qu'ils puissent créer ces places. Nous estimons que les nouvelles mesures créeront 125 000 places en garderie au cours des cinq prochaines années.

Nous aurons des entretiens avec les entreprises, les employeurs d'organismes sans but lucratif et les localités, ainsi qu'avec les provinces et les territoires pour nous assurer de concevoir cette initiative correctement. Nous savons que la clé du succès, c'est la

souplesse de la formule. Notre objectif est de répondre aux besoins de tous les parents canadiens, qu'ils vivent à la ville ou dans une localité rurale et qu'ils aient ou non un horaire de travail qui peut ne pas correspondre à la plage normale de 9 à 5 heures.

Cette initiative qui aidera à créer les nouveaux espaces en garderie dont on a si désespérément besoin sera complémentaire des rôles des autres partenaires, par exemple les gouvernements provinciaux et territoriaux.

Nous croyons également que les employeurs profiteront beaucoup de cette initiative, car elle permettra de créer sur les lieux de travail des places pour les enfants de leurs employés. Bien des études ont montré que des services comme la garde des enfants en milieu de travail peuvent aider à atténuer le problème d'absentéisme en calmant l'anxiété des employés. Les parents savent que leurs enfants sont tout près et qu'on s'occupe bien d'eux, ce qui est rassurant. Par conséquent, les employeurs sont récompensés par une plus grande productivité au travail.

Je tiens également à mentionner qu'alors que le plan du gouvernement précédent ne s'élevait qu'à environ 700 \$ par année par place en garderie au Manitoba sous forme de subventions accrues, notre plan offrira 1 200 \$ par année à tous les enfants et nous dépenserons 250 millions de dollars additionnels par année pour créer 125 000 nouvelles places en garderie. C'est 500 \$ de plus par place dégagée par l'actuel gouvernement pour chaque enfant de moins de six ans, et pas seulement ceux qui occupent déjà des places en garderie au Manitoba. Notre plan offre considérablement plus à tous les parents canadiens.

En résumé, notre plan reconnaît la diversité des préférences et des besoins des familles canadiennes. Il le fait en fournissant une indemnité universelle que les parents peuvent utiliser comme bon leur semble pour financer le type de garde qu'ils veulent pour leurs enfants. Notre plan est un plan qui créera de nouvelles places en garderie pour combler les vastes besoins des familles de tout le pays, et nous le ferons d'une façon dont bénéficieront toutes les familles dans tous les coins du pays.

Il s'agit d'un plan qui répond par-dessus tout au choix que les Canadiens veulent en matière de garde d'enfants. Je suis persuadé que nous en constaterons les avantages dans le bien-être, la santé et le développement futur de nos enfants, de même que dans les familles plus fortes qui sont le fondement même de notre nation.

Après avoir entendu parler les libéraux pendant 13 ans de grands projets en vue d'un programme national de garderie, les parents se sont retrouvés avec rien de plus que des promesses. Le 23 janvier, les Canadiens ont voté pour un gouvernement auquel les garderies tenaient tellement à coeur qu'il en a fait l'une de ses cinq principales priorités. Notre gouvernement consacre plus de 10 milliards de dollars pour aider les parents à combler leurs besoins en matière de garderie, soit plus du double du montant que les libéraux avaient promis dans leur programme, mais n'ont pas fourni. Cet argent aidera les parents, en leur accordant des choix véritables en matière de garderie et d'investissements de soutien pour créer des places en garderie.

Le discours du Trône a promis un choix en matière de type de garde parce que c'est la bonne chose à faire pour les familles canadiennes.

L'Adresse

Comme gouvernement, nous avons la responsabilité de fournir une aide pour nous assurer que les familles canadiennes ont de véritables choix quand il s'agit de garde d'enfants et pour les appuyer dans le choix qu'ils estiment leur convenir le mieux. C'est également notre responsabilité comme société. J'invite mes honorables collègues à appuyer le gouvernement dans cette initiative des plus valables.

• (1745)

L'hon. Shawn Murphy (Charlottetown, Lib.): Monsieur le Président, le discours du Trône comporte plusieurs éléments au sujet desquels on peut trouver un terrain d'entente. Je suis cependant déçu, comme je l'ai dit plus tôt cet après-midi, que la question de la productivité n'ait pas été abordée dans le discours du Trône, et je veux que le député en parle. Il a abordé cette question dans une phrase seulement.

Ces 13 dernières années, quand cette question était à l'avant-plan, nous avons vu une réduction importante de la dette, une hausse de l'emploi, une hausse de la productivité, de faibles taux d'intérêt et une très bonne performance du Canada par rapport à tous les indices internationaux. Si on remonte 13 ans en arrière, quand cette question n'était pas à l'avant-plan, nous avions un déficit de 43 milliards de dollars, le taux d'intérêt était de 13 p. 100, le taux de chômage était de 11 p. 100, le ratio de la dette par rapport au PIB était de 73 p. 100 et le pays se trouvait dans une situation désastreuse.

Quelle assurance le député peut-il donner aux Canadiens que nous ne sommes pas sur la même voie qu'il y a 13 ans quand l'économie du pays était dans un état absolument désastreux?

• (1750)

M. James Bezan: Monsieur le Président, c'est touchant de voir que les souvenirs des députés libéraux ne remontent pas plus de 13 ans en arrière.

Lorsque je me suis lancé en agriculture, en 1982, à l'âge de 17 ans, et que j'ai contracté mes premiers prêts, les libéraux de Pierre Elliot Trudeau étaient au pouvoir. Si je me souviens bien, je devais alors payer 24 p. 100 d'intérêt sur mes prêts. Ce gouvernement saignait littéralement notre pays à blanc. Le déficit était énorme et la dette nationale, sous les libéraux de Trudeau, n'en finissait plus de gonfler. Les conservateurs ont passé huit ans au pouvoir, jusque dans les années 1990. Nous avons à peine eu le temps de commencer à tourner la page. Compte tenu des taux d'intérêt de 20 p. 100 et de l'énorme dette et de la mauvaise gestion que nous avaient légués des libéraux de Trudeau, nous n'avons eu aucune chance de nous attaquer à la réduction de la dette. Cependant, nous avons lancé les bonnes initiatives et mis en place les bons programmes, ceux qui devaient en fait remettre le Canada sur la bonne voie.

J'adore cette analogie. Il y avait une fois deux personnes, Michael Wilson et Don Manzankowski, qui ont semé un magnifique jardin. Les libéraux sont arrivés et il ont cueilli toutes les fleurs de ce jardin. Bien sûr, le pays est en bonne santé financière, mais seulement grâce aux initiatives prises par le gouvernement de 1984 à 1993. J'ai voté pour la première fois en 1984, pour les conservateurs. Il fallait mettre les libéraux à la porte et élire un bon gouvernement. Je suis fier de siéger à la Chambre en tant que conservateur. Je suis également content que nous ayons hérité d'une économie robuste. Nous allons bien entendu la maintenir sur la bonne voie.

M. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, je veux appuyer les propos de mon collègue. J'ai entendu les députés de l'autre côté de la Chambre affirmer que c'est grâce à eux que les problèmes financiers du pays ont été résolus. Je crois qu'une telle affirmation est pour le moins trompeuse. Plus tard, je crois qu'on

constatera que les libéraux y sont parvenus au détriment des Canadiens. Ils ont éliminé le déficit et ont pu commencer à rembourser la dette, mais à quel prix?

Ils ont commencé par faire payer aux contribuables beaucoup plus en TPS qu'ils n'auraient dû. Lorsque cette taxe a été instaurée, elle devait être sans incidence sur les recettes. Nous savons maintenant que cela n'a jamais été le cas. Des milliards de dollars de plus ont atterri dans les coffres de l'État.

De plus, les sommes recueillies au moyen des cotisations d'assurance-emploi étaient beaucoup trop élevées par rapport à ce qui était nécessaire pour verser des prestations à ceux qui se retrouvaient sans emploi. À quoi a servi cet argent? Il n'est pas revenu aux employeurs ou aux employés. Il a été versé au Trésor public et a servi à rembourser la dette et à éliminer le déficit.

Pour finir, ils ont transféré leurs responsabilités aux municipalités et aux administrations locales. J'en faisais moi-même partie durant cette période et je peux vous affirmer que le transfert en question nous a coûté environ 7 millions.

Le député peut-il confirmer que notre gouvernement réduira la TPS pour tous les Canadiens, pas seulement pour quelques groupes privilégiés?

M. James Bezan: Monsieur le Président, je tiens à confirmer que c'est le cas. Nous proposons une réduction de la TPS qui profitera à tous les Canadiens, y compris les 30 p. 100 de Canadiens qui ne paient pas d'impôt sur le revenu et qui ne profiteraient donc pas d'un dégrèvement d'impôt. La seule façon de faire profiter ces gens d'un allègement est de réduire la taxe à la consommation. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de réduire la TPS. C'est une recommandation faite par l'Organisation nationale anti-pauvreté que nous sommes heureux de voir dans le discours du Trône et dont nous tiendrons compte dans le prochain budget.

M. Ed Komarnicki (secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais tout d'abord souligner combien je me trouve privilégié d'avoir été élu pour siéger ici au Parlement. J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les électeurs de Souris—Moose Mountain de m'avoir accordé leur confiance pour une deuxième fois.

Le temps est effectivement venu de suivre une nouvelle feuille de route. Le discours du Trône a été bref et clair. Cela témoigne de l'approche logique que nous avons décidé d'adopter. Le gouvernement a décidé de suivre une nouvelle feuille de route parce que les Canadiens ont opté pour le changement.

Il est parfois difficile de reconnaître les changements dès les premières étapes, mais le processus est lancé. Nous suivons une nouvelle feuille de route. Nous verrons le pays changer de cap et ce changement sera positif et redonnera de l'importance aux valeurs des Canadiens ordinaires.

Les Canadiens paient trop d'impôts et de taxes. Le gouvernement compte réduire progressivement le fardeau fiscal des Canadiens en commençant par réduire la taxe sur les produits et services.

Le temps est venu de nous attaquer à la criminalité, d'apporter des changements au Code criminel afin de prévoir des sentences plus sévères pour les auteurs de crimes violents et les récidivistes, d'accroître l'âge du consentement, d'adopter une politique de tolérance zéro à l'égard de la pornographie juvénile et d'accroître la surveillance policière dans nos rues. En améliorant la sécurité dans nos rues et nos quartiers et en donnant plus de poids à nos familles, nous ferons du Canada un pays plus fort. La force de notre pays dépend de la force de nos familles.

L'Adresse

Nous devons mériter la confiance et le respect de nos concitoyens. Rien n'importe davantage. Le gouvernement doit également rendre des comptes. L'une des premières mesures législatives à cet égard sera la loi fédérale sur la responsabilisation, qui favorisera un retour de la responsabilité au sein du gouvernement.

L'un des investissements les plus importants que l'on peut faire au Canada consiste à fournir une aide financière directe aux familles qui élèvent des jeunes enfants. Au cours de la campagne électorale, je passais par un petit café attenant à une patinoire communautaire à Storthoaks, en Saskatchewan. J'ai demandé aux jeunes mères atablées combien d'enfants de moins de 6 ans elles totalisaient. Ensemble, elles en avaient huit, ce qui donnait 9 600 \$ pour ces jeunes mères d'une petite localité. Elles n'en revenaient tout simplement pas. Pour ces familles, voilà qui représentait un avantage concret et important.

Comment les libéraux peuvent-ils oser dire que ce programme n'a pas d'effet? Je les invite à visiter de petites localités rurales qui, pour la plupart, ont été oubliées par les gouvernements libéraux à Ottawa.

Les collectivités rurales de ma circonscription périssent à cause d'une longue période d'insouciance des libéraux. On constate le même déclin dans la collectivité agricole. Il n'y a pas longtemps, près de ma localité, on a tenu un encan pour liquider une ferme ancestrale. On mettait à l'encan toute une gamme de machines agricoles ainsi que 41 quarts de sections de terres agricoles. La terre vaut aujourd'hui la moitié de ce qu'elle valait il y a seulement quelques années.

Le 3 avril, on a tenu dans ma circonscription plusieurs ventes aux enchères, tout cela à environ une demi-heure de route de Benson, en Saskatchewan. Six agriculteurs ont tenu un encan le même jour. En voyant ces affiches qui annonçaient six encans dans le village de Benson, j'ai pris la peine de m'arrêter et de voir ce qui se passait. Nous n'avons pas à en débattre à la Chambre. C'est clair comme de l'eau de roche. Dans toute ma vie, je n'ai rien vu de tel. Voilà un spectacle peu réjouissant qui ébranlerait n'importe qui. C'est le signe d'une économie agricole moribonde.

Les ventes à l'encan augmentent en nombre d'une année à l'autre. Les jeunes s'en vont, sans projet immédiat de retour. Pourtant, la Gouverneure générale a déclaré dans le discours du Trône que: « nos jeunes sont non seulement la promesse d'un meilleur avenir, mais aussi la richesse de notre présent. »

Sous la direction du gouvernement libéral, un grand nombre d'exploitations agricoles de la Saskatchewan ont été abandonnées et des habitants ont perdu espoir. Notre gouvernement aura fort à faire pour leur redonner espoir, mais nous devons commencer par semer des germes d'espoir qui, avec le temps, assureront l'épanouissement des collectivités rurales.

Le discours du Trône est un bon premier pas en ce sens. On y disait très clairement que le gouvernement reconnaît les difficultés exceptionnelles de ceux qui vivent de l'agriculture. Notre gouvernement veillera à assurer l'avenir de l'agriculture, après des années de négligence de la part du gouvernement libéral.

Le discours du Trône disait clairement que le gouvernement répondra aux besoins à court terme des agriculteurs, qu'il créera des programmes distincts et plus efficaces de stabilisation du revenu et d'aide en cas de catastrophe, et qu'il collaborera avec les producteurs et les partenaires pour assurer la compétitivité et la viabilité à long terme du secteur agricole.

●(1755)

J'exhorte nos ministres de l'Environnement, de l'Agriculture et des Ressources naturelles à prendre immédiatement des mesures énergiques pour veiller non seulement à ce que nos fermes familiales soient préservées, mais également à ce que nos villes et nos villages aient des aliments de qualité à consommer et de l'air pur à respirer. Ainsi, nous devons aller au-delà des grandes déclarations, nous retrousser les manches et consentir des efforts et des sacrifices pour atteindre notre objectif.

Nous savons tous que, sur les marchés mondiaux de l'alimentation, l'offre dépasse la demande et les prix des produits sont inférieurs au coût de production. Personne ne peut travailler très longtemps dans de telles conditions. Nous devons agir immédiatement pour convertir de grandes superficies en terres de production de biocarburants, ce qui répondra non seulement à notre demande croissante d'énergie, mais nous rendra également moins tributaires des marchés mondiaux.

Nous devons faire en sorte que nos agriculteurs reçoivent une part des recettes provenant du cycle de la production de biocarburants. À cette fin, il faudra de nouvelles idées, des initiatives novatrices et une certaine intervention législative. Nous devons agir dès maintenant. Notre monde évolue rapidement et nos politiques doivent en faire autant si nous voulons donner espoir à nos agriculteurs et préserver un secteur qui est le fondement même de notre société et le catalyseur qui garantira la survie de nos collectivités rurales.

Je voudrais maintenant parler un peu de la partie du discours du Trône qui porte sur l'immigration et ses effets sur la composition et la vigueur de notre pays.

D'abord, je dirai que le fait d'avoir été nommé secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration est un honneur. Je remercie le ministre et le premier ministre de m'avoir ainsi donné la chance de servir mon pays, ma circonscription et, en fait, tous les Canadiens. J'attends avec impatience de travailler avec tous les députés à la Chambre à promouvoir les intérêts du Canada et des nombreuses personnes qui demandent à se prévaloir du programme canadien d'immigration et d'accueil des réfugiés.

La citoyenneté canadienne est fortement appréciée au Canada, bien sûr, mais aussi partout dans le monde et nous pouvons tous la chérir et en tirer fierté. Dès le début du discours du Trône, la Gouverneure générale a décrit le Canada comme étant un pays où « des gens de partout ont trouvé un foyer ». Elle a déclaré: « des femmes et des hommes d'idées, de conviction et d'action », des gens de toutes les couches de la société de partout dans le monde ont fait du Canada le pays unique et magnifique qu'il est aujourd'hui.

Cela ne renvoie pas uniquement à l'immense contribution que l'immigration a apportée au Canada dans le passé, mais aussi au rôle qu'elle jouera au cours des décennies qui viennent. Pour rester concurrentiels dans l'économie mondiale d'aujourd'hui, à une époque où la composition démographique du Canada se modifie, nous avons besoin des compétences, des idées et de la conviction que les immigrants peuvent apporter à leur nouveau pays maintenant et dans l'avenir. L'immigration n'est pas un phénomène du passé, elle est l'avenir, un avenir construit sur l'espoir et sur une nouvelle dynamique qui s'exprimera dans un Canada nouveau et bouillonnant, un Canada qui se construit, qui prend de l'expansion et qui crée de nouvelles possibilités pour tous, un Canada où nous pouvons tous profiter des avantages de notre croissance et de notre prospérité.

L'Adresse

Dans le discours du Trône, il est aussi question du Canada qui apporte « une promesse d'espoir aux populations affligées ». Il y a beaucoup de peuples opprimés dans le monde et le Canada reconnaît et accepte ses obligations internationales. Cela est bien illustré par la tradition humanitaire du Canada, qui est un refuge pour ceux qui ont besoin d'être protégés.

En soi, notre programme d'accueil des réfugiés est reconnu par les Nations Unies et par des pays de partout dans le monde comme étant un modèle d'équité et de compassion, mais aucun système n'est parfait. Des améliorations peuvent toujours être apportées à notre système afin de le rendre plus rapide et plus efficace. Notre système d'examen du statut de réfugié doit être facilement accessible aux personnes qui en ont besoin, mais il doit cependant rester imperméable à ceux qui veulent en abuser. Il y a là un équilibre délicat que nous devons tenter d'atteindre.

Le discours du Trône affirme que le gouvernement veut accroître les possibilités offertes à tous les Canadiens, y compris aux Autochtones et aux nouveaux arrivants. Le gouvernement entend notamment réduire les frais relatifs au droit de résidence permanente que doivent assumer les demandeurs qui désirent venir s'établir au Canada.

Le gouvernement s'attachera à accélérer la reconnaissance des titres de compétences étrangers. Nous permettrons ainsi à des professionnels compétents de commencer à travailler plus rapidement au Canada, dans des emplois où ils feront le meilleur usage de leurs compétences et de leur formation.

Enfin, le discours du Trône décrit le Canada non seulement comme « un pays de tous les possibles, où chacune et chacun peut poursuivre librement ses rêves », mais également comme un pays où chacun « a aussi la responsabilité de participer à l'édification du pays face aux défis en perspective ».

• (1800)

Le grand privilège de la citoyenneté canadienne est assorti d'une responsabilité commune à tous. Les nouveaux arrivants comme les citoyens de longue date ont la responsabilité de contribuer au mieux de leurs capacités à l'enrichissement et à l'amélioration du Canada, dont nous faisons tous partie, un endroit où les gens se préoccupent du bien-être de leurs voisins, de leurs collectivités et de leur pays.

Le discours du Trône reconnaît que l'immigration a été primordiale par le passé et qu'elle sera indispensable pour remplir les promesses de l'avenir. Je suis très heureux de dire haut et fort à la Chambre que le gouvernement est résolu à chérir et à promouvoir les valeurs communes à tous les citoyens du Canada en améliorant le programme de l'immigration et du statut de réfugié. Il améliorera non seulement le fond, mais les méthodes aussi.

• (1805)

L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de son enthousiasme envers l'immigration. J'aimerais lui poser trois questions.

Tout d'abord, il a parlé des agriculteurs. Le gros problèmes des producteurs de céréales et d'oléagineux est évidemment l'octroi de subventions par les États-Unis et l'Europe. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas dit dans le discours du Trône que nous allions nous battre pendant le cycle de Doha et nous montrer intransigeants dans les accords commerciaux internationaux, puisque c'est de cette façon que nous pourrions régler le problème?

Ensuite, mon collègue a parlé du Canada et du monde. Pourquoi se fait-il donc que, de tous les pays du monde, le seul dont il est fait mention dans le discours du Trône est les États-Unis? Le nom de ce

pays est mentionné à plusieurs reprises. Est-ce que le monde des conservateurs se limite aux États-Unis et à l'Amérique du Nord?

Pour terminer, je vais parler de l'immigration. Je me réjouis de l'enthousiasme qu'éprouve le député pour l'immigration. Il avait de bonnes choses à dire à ce sujet, mais il doit être déçu de l'espace accordé au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration dans le discours du Trône. J'aimerais lui demander de citer les passages du discours du Trône qui parlent de ce sujet, mais je vais m'abstenir, car il n'y a rien là-dessus dans le discours du Trône. Le mot « immigration » est balancé à la sauvette dans une petite phrase de la conclusion. Le même sort est réservé aux peuples autochtones, d'ailleurs.

Le député pourrait-il nous parler de ces trois carences du discours du Trône?

M. Ed Komarnicki: Monsieur le Président, il ne fait aucun doute que les programmes des céréales et oléagineux ne fonctionnent pas comme ils devraient. Le gouvernement libéral a eu 13 ans pour s'attaquer au problème des agriculteurs, mais il ne l'a pas fait. Ses députés ont bien parlé de toutes les belles mesures qu'ils prendraient, mais ils n'ont rien fait.

Le gouvernement conservateur actuel s'apprête à corriger la situation. Quand je parle des exploitations agricoles qui sont abandonnées en Saskatchewan, cela s'applique aussi au Manitoba, à l'Ontario et ailleurs au Canada. Les régions rurales de la Saskatchewan commencent à disparaître. Les gens s'en vont. Les agriculteurs abandonnent leurs terres.

Pourquoi les agriculteurs devraient-ils venir à Ottawa quêter de quoi survivre, juste assez pour couvrir presque leurs coûts de production? Ils ont dû utiliser tout leur avoir au cours des 13 années de gouvernement libéral. Pendant nombre d'années, les agriculteurs ont perdu de l'argent durement gagné et voici que les députés libéraux ont le front de dire que nous faisons bien peu dans le discours du Trône. Or, il y est précisément question d'agriculture. Nous avons fait connaître les priorités et nous allons vraiment y voir, contrairement aux libéraux qui font des promesses, une multitude de promesses, qui parlent beaucoup, mais qui agissent peu, année après année. C'est toujours la même chose dans leur cas.

Le Canada reconnaît qu'il doit travailler fort en collaboration avec les autres pays, pas seulement les États-Unis, afin d'améliorer la vie de ses habitants. Le député peut avoir l'assurance que le ministre de l'Immigration fera des efforts pour atteindre bon nombre des objectifs fixés. Ce n'est pas le nombre d'occurrences du terme « immigration » dans le discours du Trône qui fait que ce discours est bon ou mauvais; c'est plutôt ce que l'on fait réellement une fois qu'on est en place pour que l'appareil fonctionne mieux.

Si le député avait voulu mettre son gouvernement à l'épreuve au cours des 13 années de son règne, il aurait constaté que le système de l'immigration subissait une forte pression à cause des promesses qu'on faisait mais qu'on ne tenait jamais, parce que c'était des promesses en l'air. C'est seulement grâce aux bons services des fonctionnaires que le système a pu tenir; c'est grâce à cela qu'il fonctionne aussi bien. Ce sont les efforts des fonctionnaires qui ont préservé le système, et non ce que le gouvernement a fait ou dit qu'il ferait.

L'Adresse

M. Tony Martin (Sault Ste. Marie, NPD): Monsieur le Président, je veux d'abord vous féliciter pour votre réélection au poste de Président. Je félicite aussi le député de Souris—Moose Mountain, qui vient de parler. Nous avons siégé ensemble au Comité des ressources humaines et du développement des compétences pendant la dernière législature, une expérience que j'ai particulièrement appréciée.

Le député a mentionné l'agriculture dans ses remarques. Je comprends ses préoccupations à cet égard. Il y a des zones agricoles dans ma propre circonscription. Le député a raison de dire qu'il existe des problèmes dans ce secteur. On me dit que, chaque mois, deux ou trois agriculteurs quittent leurs fermes dans ma région. Nous vivons vraiment une crise. Nous ne semblons pas avoir une bonne idée de ce qu'il faudrait faire exactement pour corriger la situation.

J'ai travaillé avec les libéraux pendant un certain temps pour essayer de résoudre le problème, mais cela n'a pas vraiment donné de résultats. Je m'inquiète de l'approche que le gouvernement actuel pourrait prendre. Le rapport Easter, rédigé il n'y a pas très longtemps, mentionnait que l'un des plus grands défis auxquels est confronté le secteur agricole est la concentration de plus en plus forte de l'agriculture canadienne dans les mains des grandes sociétés et l'engagement du parti du député à l'égard du marché et de la liberté d'agir des sociétés en ce qui a trait aux produits et services.

J'ai également entendu les collègues du député dire, lorsqu'ils étaient dans l'opposition, que des mécanismes comme la gestion de l'offre et la Commission canadienne du blé constituaient un défi et posaient des problèmes. J'aimerais...

• (1810)

Le Président: Je regrette, mais la période réservée aux questions et aux observations est terminée. Je vais permettre au secrétaire parlementaire de donner une réponse très brève.

M. Ed Komarnicki: Monsieur le Président, il est certain que notre gouvernement prend la situation du secteur agricole très au sérieux. Nous prendrons des mesures ciblées pour améliorer non seulement la participation des fermes de fruits et légumes, mais aussi celle des industries qui sont à un niveau plus élevé de la chaîne alimentaire afin qu'elles puissent aussi bénéficier des revenus additionnels que pourraient rapporter ces genres d'activités. Il ne fait pas de doute que nous chercherons aussi des façons de rendre la vente des produits plus efficace qu'elle ne l'est actuellement.

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Vancouver-Nord.

Tout d'abord, monsieur le Président, je tiens à vous féliciter d'avoir été réélu à ce poste. Même si je suis nouvelle à la Chambre, votre réputation vous précède.

J'aimerais aussi remercier les électeurs de Parkdale—High Park de m'avoir accordé leur confiance. C'est un grand honneur pour moi de représenter notre communauté à la Chambre des communes. J'ai bien hâte de travailler avec mes collègues du NPD et de tous les partis afin de promouvoir les intérêts de mes électeurs dans cette remarquable enceinte.

Tout au long de ma campagne, j'ai dit que je défendrais à Ottawa les dossiers qui intéressent Toronto, et c'est ce que je compte faire avec la collaboration du maire de Toronto, David Miller, qui est un de mes électeurs.

J'ai constaté avec plaisir que le premier discours du Trône du nouveau gouvernement traitait d'environnement, de la création de nouvelles places en garderie et de l'importance d'un régime de soins

de santé public. Ce sont des priorités pour les électeurs de Parkdale—High Park et, en fait, pour toutes les personnes qui habitent Toronto.

C'est aussi avec une fierté immense que j'ai constaté que l'on présentait des excuses officielles, ce qui aurait dû être fait il y a longtemps, aux Canadiens et Canadiennes d'origine chinoise dont les familles ont subi l'humiliation de la taxe d'entrée imposée aux Chinois. Étant donné que de nombreux Canadiens de descendance ukrainienne se sont établis dans la circonscription de Parkdale—High Park, nous espérons que la présente législature examinera la question de l'internement des Ukraino-Canadiens.

Le discours du Trône a abordé d'autres priorités du NPD, même si c'est très brièvement, notamment la réforme électorale et la prévention du crime. Notre caucus est d'accord avec le principe que chaque vote compte et nous reconnaissons l'importance de lutter contre les crimes avec violence.

Une fois de plus, le gouvernement a mis l'accent sur ses cinq priorités. Même si certaines d'entre elles méritent que l'on s'y attarde, ce n'est pas suffisant et, dans certains cas, on fait totalement fausse route. Les habitants de Toronto n'ont pas seulement cinq petites priorités, et ils ne peuvent pas attendre des années avant qu'on s'y attaque.

Nous avons déjà attendu trop longtemps pour avoir un système public national d'éducation préscolaire et de garderies. Après 13 longues années des promesses du gouvernement précédent, nous avons enfin pu voir le début modeste d'un tel système.

Monsieur le Président, je tiens, par votre entremise, à dire au premier ministre que les enfants de Toronto, les enfants de tout le pays, ont besoin maintenant de garderies. Leurs parents comptent sur le choix, en ce qui concerne les garderies, qui ne peut exister que lorsque nous créons des places dont les parents d'aujourd'hui qui travaillent pourront décider de profiter s'ils le veulent. L'investissement dans l'éducation préscolaire est un élément clé d'un bon départ dans la vie pour les enfants. Je suivrai de près cette question cruciale pour les parents de ma circonscription et de toute la grande région de Toronto.

Les habitants de Toronto veulent par-dessus tout que leur ville soit juste, équitable et viable. Bref, ils veulent pouvoir être fiers de leur ville et de leur pays. Toronto devrait être, et j'estime qu'elle peut l'être, un centre culturel et social, une véritable grande ville internationale, et pas seulement un moteur économique dont profite le reste du pays grâce à des mesures de péréquation, même si nous, à Toronto, en reconnaissons la valeur. Toutefois, pour que l'expression Toronto la pure soit plus qu'un slogan et qu'elle prenne tout son sens, il faut que le fédéral fasse sa part.

L'Adresse

Après des années de promesses creuses, nous espérons que le discours du Trône réponde mieux qu'il ne le fait aux besoins de villes comme Toronto. Les villes ont besoin d'un vrai plan et elles ont besoin de financement digne de ce nom afin d'offrir des services d'importance vitale tels que les services de logement abordable, de transport en commun, de prévention de la criminalité et des services à l'intention des nouveaux venus. Je voudrais travailler de concert avec le ministre des Transports à relever ces grands défis qui se posent à notre ville. Il faut développer le nouveau pacte pour les villes présenté lors de la dernière législature. J'espère que l'on reconnaîtra pendant celle-ci la nécessité de consacrer par une loi les ententes en matière de financement et de donner à des municipalités comme Toronto une vraie place autour de la table. Un véritable pacte pour nos villes passe par une stratégie nationale en matière de logement. Le Canada est le seul pays industrialisé à ne pas s'être donné un tel plan, et le moment est venu de corriger cet état de choses.

Le logement abordable est indispensable pour garantir la bonne santé et la qualité de vie de mes électeurs de Parkdale-High Park comme celles de tous les autres habitants de Toronto. Le logement abordable ne fait peut-être pas partie des cinq grandes priorités du nouveau gouvernement, mais il vient en tête de liste pour un grand nombre d'habitants de Toronto et pour moi.

Une autre grande préoccupation des habitants de...

●(1815)

Le Président: Je suis désolé d'interrompre la députée, mais, comme elle le sait, un ordre a été adopté plus tôt aujourd'hui prévoyant que le débat soit interrompu à 18 h 15 et que l'amendement modifié soit réputé mis aux voix et adopté. C'est pourquoi je dois l'interrompre et considérer que l'amendement modifié est adopté de manière à ce que nous puissions passer au point suivant de l'ordre du jour, lequel, malheureusement, n'est pas la poursuite de ce débat. Je regrette de devoir interrompre la députée, particulièrement à son premier discours, mais c'est ce que prévoit le Règlement.

(L'amendement modifié est adopté.)

[Français]

Le Président: Conformément à l'ordre adopté le jeudi 6 avril 2006, la Chambre se forme maintenant en comité plénier pour étudier la motion n° 4 sous la rubrique des affaires émanant du gouvernement.

[Traduction]

Je quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité plénier.

[Suite des délibérations au fascicule B.]

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 10 avril 2006

DISCOURS DU TRÔNE

Reprise du débat sur l'Adresse en réponse

Mme Ratansi	209
M. Epp	210
M. Blaney	211
M. Marston	211
M. Ritz	213
M. Szabo	213
M. Crête	213
M. Atamanenko	213
M. Thibault (Nova-Ouest)	215
M. Lemay	215
M. Ritz	216
M. Bagnell	217
M. Masse	218
M. Epp	218
M. Murphy (Moncton—Riverview—Dieppe)	219
M. Masse	220
M. Brison	220
M. Blaney	222
M. Harvey	222
M. Brison	222
Mme Bennett	223
M. Fast	224
M. Martin (Sault Ste. Marie)	225
M. Paquette	225
M. Brison	227
M. Martin (Winnipeg-Centre)	227
M. Kotto	227
M. Blaney	228
M. Thibault (Nova-Ouest)	228
Mme Gallant	229
M. Bagnell	230
M. Sauvageau	230
M. Masse	231
M. Calkins	231
M. Thibault (Nova-Ouest)	232
M. Sauvageau	232
Mme Redman	233

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Hockeyville

M. Brown (Leeds—Grenville)	234
----------------------------------	-----

L'agriculture

M. Allen	234
----------------	-----

La communauté philippino-canadienne

Mme Kadis	234
-----------------	-----

Les Jeux Olympiques de Turin

M. Malo	234
---------------	-----

Le secteur forestier

Mme Bell (Île de Vancouver-Nord)	235
--	-----

Les familles agricoles

M. Warkentin	235
--------------------	-----

La pauvreté et l'itinérance

M. McKay	235
----------------	-----

La médaille du centenaire de l'Alberta

M. Hanger	235
-----------------	-----

L'Auberge Hatley

Mme Bonsant	235
-------------------	-----

Le Essex Scottish Regiment

M. Watson	236
-----------------	-----

Le Khalsa

M. Malhi	236
----------------	-----

Les Forces canadiennes

Mme Gallant	236
-------------------	-----

Les télécommunications

M. Angus	236
----------------	-----

Le projet du Nunavut

Mme Karetak-Lindell	237
---------------------------	-----

Dominique Maltais

M. Guimond	237
------------------	-----

Le canal de dérivation de la rivière Rouge

M. Simard	237
-----------------	-----

La taxe sur les produits et services

M. Tweed	237
----------------	-----

Le Musée populaire de la photographie

Mme Picard	237
------------------	-----

QUESTIONS ORALES

Les garderies

M. Graham (Toronto-Centre)	238
M. Harper	238
M. Graham (Toronto-Centre)	238
M. Harper	238
M. Graham (Toronto-Centre)	238
M. Harper	238

Le lobbying

Mme Jennings	238
M. Harper	238
Mme Jennings	238
M. Harper	238

Le bois d'oeuvre

M. Duceppe	239
M. Harper	239
M. Duceppe	239
M. Harper	239
M. Paquette	239
M. Emerson	239
M. Crête	239
M. Bernier	239

L'Afghanistan

M. Layton	239
M. Harper	239
M. Layton	239

M. Harper	239	Partenariat technologique Canada	
La défense nationale		M. Anders	244
M. Dosanjh	240	M. Bernier	244
M. O'Connor	240	L'immigration	
M. Dosanjh	240	M. Siksay	244
M. Harper	240	M. Solberg	244
L'accès à l'information		M. Siksay	244
M. Owen (Vancouver Quadra)	240	M. Solberg	244
M. Baird	240	Les affaires étrangères	
M. Owen (Vancouver Quadra)	240	M. Szabo	244
M. Baird	240	M. MacKay	244
Les travailleurs âgés		L'agriculture	
M. Lessard	240	M. Harvey	245
Mme Finley	240	M. Strahl	245
M. Lessard	240	La frontière canado-américaine	
Mme Finley	241	M. Ménard (Marc-Aurèle-Fortin)	245
L'UNESCO		M. Day	245
Mme Lalonde	241	Présence à la tribune	
M. MacKay	241	Le Président	245
Mme Lalonde	241		
M. Harper	241		
Le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux			
M. Bains	241		
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	241		
M. Bains	241		
M. Harper	241		
L'industrie forestière			
M. Lapierre	241		
M. Bernier	241		
M. Lapierre	241		
M. Bernier	241		
La reddition de comptes au sein du gouvernement			
M. Epp	242		
M. Baird	242		
M. Martin (Winnipeg-Centre)	242		
M. Baird	242		
M. Martin (Winnipeg-Centre)	242		
M. Baird	242		
Les affaires autochtones			
Mme Keeper	242		
M. Prentice	242		
Mme Keeper	242		
M. Prentice	243		
Patrimoine canadien			
M. Bélanger	243		
Mme Oda	243		
M. Bélanger	243		
Mme Oda	243		
Le zoo de Québec			
Mme Gagnon	243		
M. Blackburn	243		
Mme Gagnon	243		
M. Blackburn	243		
Les ressources humaines et le développement social			
M. Regan	243		
Mme Finley	244		
		AFFAIRES COURANTES	
		La Loi de l'impôt sur le revenu	
		M. Crête	245
		Projet de loi C-217. Présentation et première lecture	245
		Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	245
		Loi sur la reconnaissance et promotion de la gestion de l'offre de produits agricoles	
		M. Easter	245
		Projet de loi C-218. Présentation et première lecture	245
		Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	245
		La Loi de l'impôt sur le revenu	
		M. Easter	245
		Projet de loi C-219. Présentation et première lecture	245
		Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	246
		La Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition	
		M. Kramp	246
		Projet de loi C-220. Présentation et première lecture	246
		Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	246
		La Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes	
		M. Stoffer	246
		Projet de loi C-221. Présentation et première lecture	246
		(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)	246
		Loi sur la protection de la pêche, de la chasse et du piégeage patrimoniaux	
		M. Mark	246
		Projet de loi C-222. Présentation et première lecture	246
		Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	246
		Loi ayant pour objets la reconnaissance et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales	
		M. Breitreuz	246
		Projet de loi C-223. Présentation et première lecture	246

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En case de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Téléphone : (613) 941-5995 ou 1-800-635-7943

Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757

publications@tpsgc.gc.ca

<http://publications.gc.ca>

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies or the English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services

Public Works and Government Services Canada

Ottawa, Ontario K1A 0S5

Telephone: (613) 941-5995 or 1-800-635-7943

Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757

publications@pwgsc.gc.ca

<http://publications.gc.ca>



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 141 • NUMÉRO 006 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

**Le lundi 10 avril 2006
(Partie B)**

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 10 avril 2006

[Suite des délibérations consignées à la partie A.]

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

•(1815)

[Traduction]

L'ENGAGEMENT DU CANADA EN AFGHANISTAN

(La Chambre se forme en comité plénier, sous la présidence de M. Milliken, pour étudier l'affaire du gouvernement n° 4.)

L'hon. Rob Nicholson (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC) propose:

Que le comité prenne note de l'engagement significatif du Canada en Afghanistan.

L'hon. Gordon O'Connor (ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, comme c'est mon premier discours au Parlement, je veux remercier les électeurs de Carleton—Mississippi Mills de m'avoir réélu. C'est un honneur de servir les Canadiens à la Chambre des communes.

Je parle aujourd'hui à la Chambre de la mission du Canada en Afghanistan. Le premier ministre et moi avons récemment visité ce pays, où le terrain est quasi impraticable et le climat, rigoureux, où la culture nous est étrangère et où l'ennemi est insaisissable. Tout cela rend les opérations militaires difficiles et parfois dangereuses. Je sais que les militaires des Forces canadiennes connaissent les difficultés et qu'ils savent les surmonter. Nous sommes très fiers d'eux.

Le premier ministre a énoncé très clairement notre position sur l'Afghanistan. Nous allons maintenir le cap et soutenir notre personnel militaire. Nous allons nous engager, de concert avec d'autres nations, à rétablir la paix et la sécurité en Afghanistan.

Aujourd'hui, en tant que ministre de la Défense nationale, je vais expliquer pourquoi nous sommes en Afghanistan.

Le Canada est en Afghanistan parce que c'est dans notre intérêt national de protéger la sécurité de la nation et la prospérité des Canadiens.

[Français]

Le Canada est en Afghanistan pour protéger la sécurité et la prospérité des Canadiens et des Canadiennes.

Le danger n'est pas toujours concret, mais il est bien réel, et notre sécurité commence loin de nos frontières. Disons simplement que la stratégie de notre gouvernement, c'est « le Canada d'abord ».

[Traduction]

Notre conception de cette opération en Afghanistan peut se résumer en deux mots, « le Canada d'abord ». La première stratégie de défense du Canada vise à protéger notre pays des menaces intérieures et étrangères. Cela signifie qu'il faut aller en Afghanistan

pour contrer les terroristes qui sont formés là-bas, car ces terroristes n'hésitent pas à franchir les frontières et même les océans.

•(1820)

[Français]

Les terribles attentats du 11 septembre 2001 au cours desquels 24 Canadiens ont trouvé la mort, et les événements survenus entre autres à Bali, à Madrid et à Londres ont montré notre vulnérabilité face au terrorisme.

Faut-il attendre que les terroristes sévissent à Vancouver, à Toronto, à Montréal ou ici à Ottawa avant de reconnaître la menace réelle qui plane sur notre sécurité?

[Traduction]

Aller livrer la lutte à un adversaire sur son propre territoire est une méthode efficace pour contrer la menace qu'il représente. Il ne serait pas avisé de se contenter d'attendre qu'il passe de nouveau à l'action. Comme l'Afghanistan est une source de terroristes déterminés à frapper les cibles vulnérables dans le monde entier, le Canada doit y être, aux côtés de nos 35 alliés.

[Français]

Nous sommes d'ailleurs en Afghanistan à la demande du peuple afghan.

Lors de notre visite, le mois dernier, le président Karzai a chaleureusement remercié le premier ministre Harper pour la contribution canadienne, tout en lui demandant de bien transmettre ses remerciements. Nous sommes appréciés du peuple afghan, et le Canada est un exemple de démocratie pour ces gens qui y aspirent.

[Traduction]

En plus d'agir dans son propre intérêt, le Canada, qui est l'une des plus anciennes démocraties et l'un des pays les plus riches sur Terre, a une responsabilité envers la communauté internationale. Il doit agir en chef de file pour que l'on résolve les problèmes de l'Afghanistan.

N'oublions pas que nous sommes en Afghanistan également parce que les Afghans ont fait appel à notre aide et parce que nous avons les capacités de la leur fournir.

Les Forces canadiennes font partie de la mission en Afghanistan depuis 2001 pour des raisons de sécurité et pour des raisons humanitaires. Elles se sont acquittées de toutes les tâches, qu'il s'agisse d'exercer une surveillance, de s'occuper de navires suspects en feu dans le golfe ou encore d'affronter les insurgés armés.

Initiatives ministérielles

Dernièrement, le Canada a accepté un rôle important parmi les chefs de file en augmentant sa présence dans le Sud par le déploiement d'un groupement tactique, par l'envoi de l'équipe de reconstruction provinciale et par l'établissement d'un quartier général de brigade multinationale. Pour compléter l'engagement des Forces canadiennes, le ministère des Affaires étrangères a ouvert l'ambassade canadienne à Kaboul en 2003, tandis que l'ACDI affectait plus de 650 millions de dollars à la reconstruction et au développement de l'Afghanistan, qui est le plus important bénéficiaire de nos programmes d'aide bilatérale.

Le premier ministre a exprimé le souhait de voir le Canada jouer un rôle de chef de file dans cette mission multinationale. Je puis affirmer, sans risquer de me tromper, que le ministère de la Défense nationale a pris cette vision à coeur, de concert avec d'autres ministères. Les Forces canadiennes ont des effectifs substantiels en Afghanistan, pour y jouer un rôle de chef de file conformément au mandat clair et logique qui lui est donné en conformité avec les règles de droit. Nos troupes comptent parmi les soldats les mieux entraînés du monde. Elles possèdent les capacités de combat, l'expérience de maintien de la paix et la sensibilité aux autres cultures dont elles ont besoin pour la mission. Nos troupes ont un effet bénéfique en Afghanistan.

Dans le contexte stratégique de la lutte contre le terrorisme et de l'augmentation de la capacité de l'Afghanistan à se protéger et à se gouverner, les Canadiens prennent part à l'établissement de structures légitimes et efficaces de sécurité, à savoir une force policière, une armée et un système judiciaire. En outre, les Canadiens aident les Afghans, qui ont souffert pendant des décennies de la pauvreté, de la tyrannie et des mauvais traitements, en favorisant la réalisation des projets humanitaires nécessaires.

[Français]

Les signes de progrès sont évidents. Des collectivités détruites et des vies brisées sont reconstituées grâce à l'appui de la communauté internationale, aux Forces canadiennes, aux collègues d'autres ministères et organismes, dont les Affaires étrangères, la Gendarmerie royale du Canada et l'Agence canadienne de développement international. Ces efforts de reconstruction aident à réduire la pauvreté et la misère.

Des écoles, des hôpitaux et des routes sont en reconstruction. Des millions de personnes peuvent maintenant voter. Les femmes bénéficient aujourd'hui de plus de droits et de possibilités économiques qu'elles n'auraient pu imaginer sous le régime des talibans. Plus de quatre millions d'enfants afghans, dont plus d'un tiers sont des filles, sont maintenant inscrits à l'école. Avec l'aide du Canada, le peuple afghan est en voie de vaincre la tyrannie et de reprendre possession de son pays.

• (1825)

[Traduction]

Notre présence diplomatique à Kaboul, notre commandement du quartier général de la brigade internationale et notre position bien respectée à l'OTAN permettent aux Forces canadiennes en Afghanistan de concentrer leurs efforts sur l'objectif international, qui est d'établir un État afghan souverain et stable.

Résumons. Nos Forces canadiennes sont en Afghanistan parce que c'est dans l'intérêt national du Canada, parce que nous avons la responsabilité de jouer un rôle de chef de file dans les affaires du monde et parce que les Afghans ont besoin de nous et veulent que nous les aidions. Nos troupes sont bien entraînées, bien commandées, bien équipées et elles sont dotées de solides règles d'engagement et de pouvoirs juridiques.

Et, surtout, nos efforts se montrent efficaces. Avec le concours de nos alliés, notre tâche consiste à stabiliser la situation sur le plan de la sécurité; entraîner les Afghans pour qu'ils prennent charge de leur propre sécurité par province et par région; maintenir le soutien économique à long terme pour favoriser l'économie; et partir lorsque le pays deviendra de plus en plus stable.

[Français]

Nous devons être prêts à défendre ce en quoi nous croyons. Nous devons être prêts à faire ce qu'il faut pour garantir la sécurité de la population canadienne.

[Traduction]

Je puis donner l'assurance à la Chambre que nous avons rempli cet engagement dans le passé et que nous continuerons de le faire. Nous avons les meilleurs soldats du monde qui risquent leur vie pour nous. Le gouvernement ne les décevra pas. Nous n'allons pas les laisser tomber. Le gouvernement appuiera sans fléchir les troupes canadiennes.

J'estime parler au nom de tous les parlementaires quand je dis que nous sommes fiers des efforts déployés par nos courageux soldats en Afghanistan pour combattre le fléau du terrorisme international. Nous leur souhaitons de continuer d'avoir du succès.

L'hon. Bill Graham (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le ministre de son discours; je dois dire, en toute déférence et amitié pour lui, que j'y ai relevé certaines traces d'un discours prononcé à la Chambre sur ce sujet en novembre dernier.

Je suis très heureux que le gouvernement ait accepté ce débat ce soir. De notre côté de la Chambre, nous ne le considérons pas comme un débat. Nous croyons qu'il s'agit d'une occasion de permettre à la population canadienne de mieux comprendre cette mission.

Pour commencer, je tiens à me faire l'écho du ministre, qui a dit à quel point nous appuyons nos troupes. Nous sommes très fiers d'elles.

Peu de gens peuvent comprendre le travail que nos troupes accomplissent, à moins d'être en fait en Afghanistan pour les voir relever les immenses défis auxquels elles sont confrontées. Comme le ministre l'a signalé et comme quiconque s'est rendu là-bas le sait, elles sont capables de combattre au besoin, mais elles sont là principalement pour aider le peuple afghan. Un jeune officier comme le lieutenant Greene, maintenant devenu capitaine, a presque perdu la vie parce qu'il s'est rendu à la shura d'un village et qu'il s'est assis avec les gens mêmes qu'il était allé aider. Voilà l'image des troupes canadiennes.

C'est une façon différente d'envisager cette mission. Nous sommes persuadés que nos troupes la rempliront en combattant, certes, mais aussi en établissant des liens avec le peuple afghan de sorte que les Afghans sauront qu'elles sont là pour les servir; et personne d'autre au monde ne peut le faire mieux que les Canadiens.

Initiatives ministérielles

Voici ma question au ministre. La presse a beaucoup commenté le fait que cette mission est menée par une coalition, qu'il s'agit d'une mission américaine à laquelle nous participons, et non pas une mission de l'OTAN. N'est-il pas juste qu'en juin de cette année elle deviendra une mission de l'OTAN? C'était le désir du gouvernement afghan, et le Canada, en prenant la direction de cette mission avec ses collègues britanniques et hollandais, permet quelque chose que les détracteurs de la mission passent sous silence, c'est-à-dire le fait que cette mission de la coalition américaine deviendra une mission de l'OTAN. En fait, ce sont les actes courageux des Canadiens qui lui permettront de devenir une mission véritablement internationale en Afghanistan, dans l'intérêt des Afghans.

L'hon. Gordon O'Connor: Monsieur le Président, je suis d'accord avec le député. Nos forces ont été concentrées dans la région de Kandahar parce qu'elles devaient ultérieurement passer sous le contrôle de l'OTAN. Pour le moment, elles relèvent toujours de l'opération Enduring Freedom dans le Sud, mais elles passeront sous le contrôle de l'OTAN d'ici quelques mois, tel que prévu au départ.

• (1830)

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, au cours du débat exploratoire tenu à la Chambre en novembre dernier, les députés et les Canadiens ont eu l'assurance qu'il s'agissait bien d'une mission dirigée par l'OTAN et que ce serait une mission multinationale. Nous savons que ce n'est toujours pas le cas. Nous agissons dans le cadre de l'opération Enduring Freedom.

Nous appuyons bien sûr les membres de nos forces armées et nous sommes d'avis que la meilleure façon pour nous de démontrer cet appui est de poser les sérieuses questions qui doivent être posées à cet égard.

Pourquoi les Néerlandais ont-ils retardé l'envoi de troupes à Kandahar? Pourquoi ne travaillons-nous pas dans le cadre d'une mission multinationale dirigée par l'OTAN en Afghanistan, dans la province de Kandahar, comme cela devait se passer?

L'hon. Gordon O'Connor: Monsieur le Président, j'ai participé à ce débat en novembre et mes souvenirs diffèrent peut-être de ceux du député. Je crois que, à ce moment-là, le ministre de la Défense de l'époque a expliqué la situation. Les troupes devaient participer à l'opération Enduring Freedom, sous le commandement de l'OTAN. C'est ce que j'ai compris.

Quoi qu'il en soit, les Néerlandais ne retardent pas l'opération. Ils prennent simplement le temps de rassembler leurs forces. Leur Parlement a pris la décision de déployer des troupes et il faut du temps pour les rassembler. Il en est de même des Britanniques. Ces derniers se sont engagés à déployer 3 300 soldats dans le Sud, qui arriveront par vagues tout au long de l'été. Comme nous le savons tous, les Britanniques n'ont pas de problèmes à collaborer avec les Américains, pas plus que nous ou que les Néerlandais.

Je pense que le député monte l'affaire en épingle.

[Français]

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je suis très heureux de prendre la parole pour le Bloc québécois durant le débat de ce soir.

Ce matin, j'ai ri de certaines choses parues dans les médias. Imaginez donc qu'un commandant taliban a dit que le fait que nous discutons ce soir de la pertinence d'une mission en Afghanistan était une grande démonstration de notre faiblesse et de notre peur. Je ne suis pas du tout de l'avis de ce taliban. Les talibans sont peut-être

habitué à trancher des têtes et à décider eux-mêmes, avec la voix du commandement, de quelle façon procéder, mais ici, nous sommes dans un pays démocratique. Or la décision de tenir un débat ce soir et de discuter longuement du pour et du contre de cette mission démontre une force de la démocratie, comparativement à la dictature ignoble de gens comme les talibans. Il est important de le dire.

En tant qu'opposition, nous avons un certain rôle à jouer, et il n'y a pas une seule mission au monde qui soit parfaite. À ce titre, notre rôle consiste à voir de quelle façon nous pouvons bonifier la mission et nous assurer qu'elle est correcte.

À cette fin, j'ai quelques questions à poser au ministre. Entre autres, j'aimerais qu'il nous rassure quant au fait que les militaires canadiens ne coopéreront d'aucune façon avec ce type d'armements que sont les bombes à fragmentation ou les mines antipersonnel, car cela est contraire à certains traités signés par le Canada.

Je veux aussi l'entendre relativement aux prisonniers. J'ai pris connaissance de l'entente concernant le transfert des prisonniers. Actuellement, rien n'empêche le gouvernement afghan de céder aux Américains les prisonniers qu'on leur aura transférés. Le ministre reconnaît-il qu'il faudrait apporter une certaine clarification en ce qui concerne le transfert des détenus?

[Traduction]

L'hon. Gordon O'Connor: Monsieur le Président, je remercie le député de ses observations à l'appui de nos troupes en Afghanistan.

En ce qui concerne les mines, les Forces canadiennes ne possèdent pas de mines antipersonnel. Elles respectent les dispositions du traité que le Canada a signé il y a nombre d'années.

Pour ce qui est des prisonniers, si je ne m'abuse, il est possible que le gouvernement afghan transfère un prisonnier à une tierce partie, mais il doit en informer la Croix-Rouge ou le Croissant-Rouge, selon le cas. Apparemment, la Croix-Rouge ou le Croissant-Rouge ont délégué environ 1 200 représentants en Afghanistan; ceux-ci sont chargés de surveiller le traitement des prisonniers. Comme des Afghans sont capturés en Afghanistan, leur propre pays, il est fort peu probable qu'ils soient transférés à qui que ce soit d'autre. Si c'était le cas, la Croix-Rouge suivrait la situation de chaque prisonnier transféré.

• (1835)

M. Rick Casson (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, je remercie le ministre d'être ici ce soir pour amorcer le débat.

Au cours des dernières années, beaucoup de députés ont eu l'occasion de parler avec nos soldats en Afghanistan. J'ai moi-même eu cette occasion à quelques reprises. Un soldat déployé en terrain dangereux m'a envoyé un courriel disant que les soldats avaient eu une dure journée, mais qu'il croyait que nos troupes contribuaient à façonner l'image du Canada. Il a dit qu'être soldat canadien, c'était collaborer avec la population locale pour améliorer sa qualité de vie.

Le ministre croit-il que nos troupes déployées en Afghanistan ont non seulement l'équipement et les pouvoirs nécessaires, mais aussi des règles d'engagement, un protocole, qui leur permettront de mener à bien leur mission? L'équipe provinciale de reconstruction assume un rôle diversifié. Le ministre croit-il qu'elle est équipée pour remplir ce rôle?

Initiatives ministérielles

L'hon. Gordon O'Connor: Monsieur le Président, le gouvernement précédent a fait accélérer la réalisation de nombreux projets pour les troupes en Afghanistan. Presque la totalité de ces projets ont été mis à exécution. Nous attendons toujours une partie de l'équipement. Lorsque cet équipement sera arrivé, nos troupes seront les mieux équipées de leur région. Je remercie donc le gouvernement précédent pour son travail.

Ma seule critique par le passé concernait l'envoi de troupes mal équipées. Or, les troupes sont en train de recevoir leur équipement et seront très bien équipées.

En ce qui concerne les pouvoirs et les règles d'engagement, j'ai examiné ces règles, qui reposent essentiellement sur le droit international de la guerre, et j'estime qu'elles sont suffisamment solides pour permettre à nos forces de faire ce qu'elles ont à faire en Afghanistan.

L'hon. Ujjal Dosanjh (Vancouver-Sud, Lib.): Monsieur le Président, c'est la première occasion qui m'est donnée de m'adresser officiellement à la Chambre depuis que les gens de Vancouver-Sud m'ont fait l'honneur de me réélire le 23 janvier. Je suis très honoré du fait qu'ils ont réaffirmé leur confiance à mon égard et je suis fier que ma première intervention à la Chambre depuis ma réélection concerne une question aussi importante pour mes électeurs et l'ensemble des Canadiens.

Je remercie le chef de notre parti, un ancien ministre respecté de la Défense nationale, de m'avoir confié le rôle de porte-parole en matière de défense. C'est sous son leadership qu'on a vu renaître en bonne partie la confiance et la raison d'être des Forces canadiennes.

Je suis fier d'intervenir à la Chambre au nom de l'opposition officielle en ce qui concerne la mission militaire du Canada en Afghanistan. Je félicite le premier ministre de s'être finalement rallié à notre point de vue selon lequel un débat exploratoire constitue une tribune appropriée pour engager les députés et les Canadiens dans un dialogue sur notre mission dans ce pays troublé et déchiré par les hostilités.

Il n'existe pas de choix plus solennel pour un gouvernement libre et démocratique que celui de déployer des hommes et des femmes de ses forces armées dans une zone de combat. Il n'existe pas d'obligation plus impérative pour un gouvernement qui demande un tel sacrifice de ses fils et de ses filles que d'expliquer pourquoi une telle mesure est dans l'intérêt national.

Ces dernières semaines, de braves soldats canadiens ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions en Afghanistan. D'autres ont été gravement blessés. Des mères et des pères, des frères et des sœurs, ont reçu les mauvaises nouvelles qu'ils appréhendaient plus que tout. Les Canadiens se sont tournés vers nous, leurs représentants élus, pour obtenir l'assurance que la mission vaut le coût.

Ce soir, au nom de l'opposition officielle, je dis un oui catégorique aux Canadiens. Notre gouvernement a appuyé ce déploiement. Nous étions d'avis, et nous le sommes toujours, que la destruction totale des agents et de l'infrastructure d'approvisionnement et de formation qui font de l'Afghanistan un refuge pour le terrorisme international sert au mieux l'intérêt national du Canada.

De plus, conformément à l'énoncé de politique internationale du gouvernement libéral d'avril 2005, nous croyons que la stabilisation, la reconstruction et la démocratisation d'États défaillants et en déroute, comme l'Afghanistan, est le principe d'organisation fondamental des futures opérations militaires du Canada.

Après les événements du 11 septembre 2001, les Nations Unies ont autorisé une intervention de coalition en Afghanistan, où le

gouvernement taliban rétrograde abritait les stratèges d'Al-Qaïda qui avaient préparé les attaques de New York et de Washington. C'est dans ce cadre qu'environ 800 soldats canadiens ont été initialement déployés dans la région de Kandahar. Ils ont mérité la reconnaissance de nos alliés de la coalition pour la façon exemplaire dont ils se sont acquittés de leur mission.

En 2003, lorsque l'OTAN a pris en main la Force internationale d'assistance à la sécurité à Kaboul, le Canada a fourni le plus important contingent à la mission, soit près de 2 000 soldats. En 2005, les Forces canadiennes sont retournées à Kandahar pour y établir une équipe provinciale de reconstruction regroupant quelque 250 membres des Forces canadiennes, ainsi que des responsables de l'ACDI, de la GRC et des Affaires étrangères.

En février dernier, conformément à une décision prise par le gouvernement libéral et suite à la demande exprimée par le gouvernement démocratiquement élu de l'Afghanistan, nos forces armées ont augmenté leur présence dans le Sud de l'Afghanistan en déployant un QG de brigade à Kandahar, comprenant environ 300 soldats des Forces canadiennes et un groupe spécial de l'Armée de terre d'environ 1 000 soldats. Ils resteront à Kandahar 9 et 12 mois respectivement.

C'est une mission polyvalente comprenant un élément humanitaire important, conforme à notre approche 3D: défense, diplomatie et aide au développement. Cette approche met l'accent sur la construction de la société civile et des institutions démocratiques, ainsi que sur un engagement en matière de reconstruction. Nous croyons que l'intégration de ces éléments dans la mission est vitale si l'Afghanistan doit réussir à se créer un avenir.

En tant que gouvernement, nous savions déjà à l'époque que cela ne serait pas une mission éclair ni une mission facile. Nous savions que l'ennemi était déterminé et qu'il était pratiquement certain que des soldats seraient tués.

● (1840)

Nous savions également que la mission marquait un changement dans le rôle traditionnel de maintien de la paix du Canada. Cependant, depuis la fin de la guerre froide et les événements du 11 septembre, les opérations traditionnelles de maintien de la paix ont changé pour inclure le travail humanitaire, le maintien de la sécurité et la reconstruction.

La reconstruction est impossible sans la sécurité. La région doit être sûre pour mener des activités de reconstruction avec succès. Ce travail est accompli d'une façon bien canadienne. Nos militaires agissent d'une manière respectant la souveraineté de l'Afghanistan et les coutumes locales des Afghans, tout en essayant de donner l'exemple en prônant des normes plus élevées de respect des droits de la personne et en renforçant les fondements de la démocratie afghane.

Je le répète, le Parti libéral appuie totalement le déploiement à Kandahar. Nous sommes fiers aujourd'hui de défendre une décision que nous avons prise lorsque nous formions le gouvernement. Nous sommes fiers d'appuyer sans équivoque nos troupes sur le terrain.

Initiatives ministérielles

Cependant, lorsqu'il prend de telles décisions, le gouvernement doit considérer les objectifs et les risques. Il doit le faire non seulement au début d'un possible déploiement de combat, mais également au fur et à mesure de l'évolution de la situation. S'il devait y avoir un changement marqué dans les circonstances entourant cette mission, si, par exemple, le gouvernement décidait de prolonger la mission au-delà du délai prévu, je soutiens alors, en toute déférence, que le gouvernement devrait saisir la Chambre de cette décision pour qu'elle puisse en débattre.

L'opposition officielle s'assurera que le gouvernement, le premier ministre et le ministre de la Défense nationale, assument leurs responsabilités en veillant à ce que les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs que nous avons en commun avec nos alliés en Afghanistan soient toujours suffisants pour justifier de mettre ainsi en péril nos militaires.

En conclusion, nous donnons une fois de plus notre appui à nos militaires en Afghanistan. Nous les avons envoyés dans une zone de combat. Ils méritent notre reconnaissance et notre appui inébranlable. Les paroles, aussi éloquentes soient-elles, ne suffisent pas. En tant que pays, nous devons faire preuve de l'immense sagesse dont nous sommes indubitablement capables.

Nous avons tracé une ligne dans les collines accidentées de l'Afghanistan non pas avec nos belles paroles, mais avec le courage légendaire de nos militaires, grâce à leurs valeureux efforts et à leurs sacrifices.

De notre côté de cette ligne, il y a la liberté et la possibilité d'échapper à la tyrannie et à la pauvreté. De l'autre côté, on retrouve l'injustice, la violence et la répression. En assurant la sécurité et la liberté et en participant aux travaux de reconstruction, nous devrions aider l'Afghanistan à éliminer la violence et la pauvreté et donner à ce pays la stabilité, la liberté et la paix.

Les Canadiens veulent que nos militaires en Afghanistan réussissent. Le gouvernement doit faire participer les Canadiens à ce dialogue constant et faire le point de temps à autre sur la réalisation de nos objectifs en Afghanistan. La démocratie l'exige et les Canadiens ne méritent rien de moins de leur gouvernement et de leurs parlementaires.

● (1845)

M. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC): Monsieur le président, j'aimerais remercier mon collègue pour ses observations et son appui aux Forces canadiennes, dont il souligne le travail en Afghanistan et ailleurs.

Le Canada n'a jamais agi seul dans ce genre de situations. Nous nous sommes toujours joints à une coalition. Nous avons beaucoup apporté à toutes les coalitions dont nous avons fait partie. Nous ne pouvons pas nous passer de ces coalitions et franchement, le monde ne peut pas se passer du Canada à l'heure actuelle. Je suis fier que nous commençons lentement à reconstituer les forces armées, pour qu'elles reviennent au niveau où elles devraient être.

Le député a parlé de la possibilité d'un engagement à long terme. Manifestement, la situation en Afghanistan exige ce genre d'engagement de la part de quelqu'un, pour que ce pays devienne sécuritaire et prospère, comme nous le souhaitons tous.

Le député ou son parti ont-ils réfléchi sérieusement aux détails reliés à la prolongation de notre participation au-delà de février 2007, comme cela pourrait nous être demandé?

L'hon. Ujjal Dosanjh: Monsieur le président, il ne fait aucun doute dans mon esprit que la mission pourrait devoir être prolongée d'une manière ou d'une autre. Cependant, il est important pour le

gouvernement de fixer les buts et les objectifs qui nous permettront de porter un jugement sur nous-mêmes à la fin de février 2007.

Je me rappelle une question posée par le ministre de la Défense nationale alors qu'il était porte-parole en matière de défense. Il avait alors dit au ministre de la Défense essentiellement qu'il était important d'énoncer des buts. Je dirais au gouvernement qu'il devrait consulter les parlementaires et le reste du pays pour qu'en février 2007, nous soyons prêts.

Si la mission doit être prolongée, nous devons tenir un débat complet et transparent à la Chambre et dans l'ensemble du pays. Actuellement, les Canadiens sont divisés à propos de cette mission. Les pour et les contre sont pratiquement en nombres égaux. Ils veulent que le ministre, le premier ministre et l'ensemble des députés jouent leur rôle de chefs de file. Il est important pour nous d'amorcer un dialogue avec la population sur cette question très importante.

En tant que porte-parole de l'opposition, il serait prématuré pour moi de définir les buts que nous devrions viser. Cependant, le gouvernement doit veiller à ce que nous disposions de critères qui nous permettront de mesurer nos progrès et de poursuivre notre oeuvre au besoin après 2007.

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD): Monsieur le président, le député de Vancouver-Sud et moi sommes dans différents contextes politiques depuis des années. Je suis d'accord avec lui en grande partie, mais certaines questions demeurent relativement à notre mission en Afghanistan à l'heure actuelle.

J'aimerais en savoir plus sur l'accord qui a été conclu avec le gouvernement de l'Afghanistan au sujet du transfert des détenus. Le député de Vancouver-Sud a indiqué qu'il était fier des réalisations du gouvernement précédent dans le dossier de l'Afghanistan. Toutefois, aujourd'hui, un certain nombre de spécialistes du droit international expriment de très grandes inquiétudes par rapport à l'accord que le Canada a conclu avec l'Afghanistan. Ces spécialistes affirment que les soldats canadiens risquent de se faire poursuivre sur la scène internationale parce que nous ne protégeons pas adéquatement les détenus et leurs droits.

À une autre époque, le député de Vancouver-Sud a joué un rôle de premier plan dans le dossier des droits de la personne. Ne pense-t-il pas qu'il conviendrait de renégocier l'accord avec le gouvernement de l'Afghanistan pour protéger les droits des détenus et éviter que ceux-ci courent le danger d'être transférés dans un État tiers où ils risquent l'humiliation et la torture? Est-il aussi fier de cet accord qu'il l'est du travail du gouvernement libéral?

● (1850)

L'hon. Ujjal Dosanjh: Monsieur le président, j'ai eu l'occasion de prendre connaissance de l'entente. Je reconnais qu'il s'agit d'une entente importante et, à plusieurs égards, d'une bonne entente.

En intervenant à titre de tiers indépendant, la Croix-Rouge ou le Croissant-Rouge peuvent rendre visite aux détenus et veiller à ce qu'ils soient traités conformément aux conventions de Genève. L'entente renvoie aux conventions de Genève et il est important que nous les reconnaissons.

Initiatives ministérielles

Nous devons aussi reconnaître que ce n'est pas parce que l'entente passe sous silence le droit du Canada de suivre les détenus où qu'ils soient que le Canada a perdu ce droit ou qu'il ne pourra pas l'exercer s'il était nécessaire que nous intervenions relativement à la façon dont les détenus sont traités.

Toutefois, je tiens à dire à la députée que j'ai parlé à Michael Byers et à ses collègues qui ont tenu une conférence de presse ce matin. Je tiens à ce que la députée et le ministre de la Défense nationale sachent qu'en tant que gouvernement et parlementaires, il va sans dire que nous devrions garder un esprit ouvert de manière à améliorer une entente déjà conclue si cela est possible.

C'est ainsi qu'il convient de voir les choses. Je suis heureux d'examiner ces questions. Toutefois, il convient de ne pas oublier l'approche équilibrée adoptée par certaines organisations. Selon Human Rights Watch, certaines des craintes exprimées par ceux qui ont tenu la conférence de presse aujourd'hui pourraient être infondées. Il est nécessaire que nous abordions ces questions d'une façon équilibrée en faisant preuve d'équité et d'ouverture d'esprit.

M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, PCC): Monsieur le président, à en croire certains des reportages et des discours de députés portant sur notre participation à la guerre en Afghanistan, on aurait été entraînés contre notre gré dans une guerre illégale à l'américaine. J'aimerais exposer les faits tels que je les comprends et ensuite donner l'occasion au député de me corriger si j'ai tort.

Le 11 septembre, on a attaqué des civils innocents dans notre partie du monde. Trois mille civils ont été assassinés; environ 24 d'entre eux étaient Canadiens et des centaines d'autres venaient de pays autres que les États-Unis. On a déclaré la guerre à nos valeurs libérales, occidentales et démocratiques, à toutes les choses que nous défendons. C'est cela qui a motivé cette guerre, et c'est bel et bien une guerre.

D'où venaient ces terroristes? De l'Afghanistan. Soixante-dix mille Afghans ont été formés dans un État qui finançait et protégeait ce groupe contre les intérêts des peuples civilisés du monde entier, mais rien n'a été fait. D'après ce que j'ai pu comprendre, cette guerre persistante au nom de la liberté a été sanctionnée et approuvée par les Nations Unies.

Quand nous nous sommes engagés dans cette guerre, notre objectif était de détruire les camps terroristes en Afghanistan et de renverser le gouvernement qui les finançait et les protégeait et, comme on l'a très justement fait valoir ce soir, notre rôle consiste maintenant à reconstruire le pays, à y réinstaurer un peu la civilisation et à rendre à la société certaines des choses dont elle a tant besoin.

Certaines guerres dans l'histoire étaient très discutables mais, à moins que je me trompe dans les faits, j'ai du mal à comprendre comment celle-ci pourrait être illégale, diabolique ou condamnable. Nous devrions être fiers de participer à cette guerre et offrir notre appui inébranlable aux hommes et aux femmes qui se battent pour défendre nos valeurs en Afghanistan.

Si je me suis trompé dans les faits, le député d'en face, qui semble très bien connaître le dossier, aurait-il l'obligeance de me corriger?

●(1855)

L'hon. Ujjal Dosanjh: Monsieur le président, jamais je n'oserais corriger le député. Peu importe comment a commencé cette intervention, elle a commencé sous les auspices des Nations Unies, avec l'approbation des forces de la coalition. Maintenant notre travail là-bas est un travail de reconstruction, un travail humanitaire. Nous sommes là pour ouvrir des écoles, pour bâtir d'autres installations et

pour fournir des soldats qui créeront des zones d'accès contrôlé pour que ce genre de travail puisse se faire. C'est ce qu'il est important de se rappeler.

[Français]

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le président, fidèle à mon habitude, je remercie les électeurs de Saint-Jean de m'avoir choisi pour un cinquième mandat consécutif à la Chambre des communes. Je leur promets de les défendre avec toute l'énergie et la force nécessaires, comme je le fais depuis 13 ans. Certains de mes électeurs m'écoutent en ce moment, et je crois important de leur expliquer quel type de procédure nous suivons en ce moment. Je veux rassurer mes électeurs de Saint-Jean: si je suis entouré de libéraux, c'est que nous sommes formés en comité plénier, ce qui nous permet de nous déplacer dans la Chambre et de nous asseoir où bon nous semble. Qu'ils soient rassurés, je n'ai pas traversé la Chambre et je n'ai pas l'intention de le faire.

La question fondamentale est la suivante: devons-nous rester en Afghanistan ou en partir? C'est le débat qui fait rage présentement. Commençons avec un peu d'histoire, et rappelons-nous les tristes événements du 11 septembre, alors que des avions percutaient les tours jumelles à New York. La réplique n'a pas tardé à venir. Le lendemain, l'ONU a déclaré qu'il s'agissait d'un cas de légitime défense, d'une attaque contre les États-Unis et que les États-Unis auraient le droit de répliquer.

L'OTAN a réagi de la même façon. L'article 5 stipule que si l'un des 26 États membres de l'OTAN est attaqué, les autres doivent se porter à sa défense. La même journée, le 12 septembre, l'OTAN a établi la base légale de l'intervention. Tout le monde a dit qu'il s'agissait d'un cas de légitime défense. Plusieurs opérations ont eu lieu. L'opération Apollo a permis l'invasion de l'Afghanistan avec, entre autres, l'aide des Britanniques. Les Canadiens y ont aussi participé. Ensuite, il y a eu l'opération Athena.

Nous en sommes maintenant à la troisième de quatre phases à partir de l'opération Athena. Ils s'agit d'un plan international. La première phase consistait à stabiliser la capitale, parce que c'est là que se trouvent les infrastructures majeures et parce que c'est à cet endroit qu'on veut éventuellement établir un gouvernement, des milices et la sécurité publique. Cette première phase a été réalisée à Kaboul.

Ensuite, lors de la deuxième phase, le Nord et l'Ouest ont été stabilisés. Des troupes ont été envoyées afin de s'assurer que le Nord et l'Ouest soient stabilisés.

Aujourd'hui, nous en sommes à la troisième phase, alors que les Canadiens ont offert de maintenir une des 13 Équipe provinciale de reconstruction — EPR — en Afghanistan, celle de Kandahar. C'est la preuve qu'il y a un effort international. Pourquoi y a-t-il un tel effort? Pourquoi 36 nations veulent-elles s'impliquer pour rétablir la stabilité? Parce qu'elles ont constaté qu'il ne s'agit pas que de se débarrasser des talibans, de les repousser aux frontières et peut-être même de les envoyer au Pakistan. Ce n'est pas suffisant. Il faut les empêcher de revenir. Le Canada a décidé de maintenir l'une des 13 EPR, et c'est celle de Kandahar qui a été choisie. Mes voyages fréquents à l'OTAN, à Bruxelles, me permettent d'affirmer que la communauté internationale est très reconnaissante envers les Canadiens et les Québécois — puisque le Royal 22^e Régiment sera certainement appelé à y aller aussi —, car ils savent que c'est l'endroit le plus difficile d'Afghanistan. Ils nous félicitent de nos actes.

La phase quatre reste à venir, elle touche l'Est du pays, et l'OTAN prendra entièrement en charge toutes les interventions en Afghanistan. Il est important que les gens comprennent bien cela. La base légale est solide et l'ONU a donné son accord. L'OTAN a non seulement donné son accord, mais elle viendra aussi. Vingt-six nations font partie de l'OTAN et on peut compter sur 10 nations supplémentaires. L'Australie, entre autres, a voulu s'impliquer afin d'empêcher les talibans de revenir au pouvoir, et cela, pour des raisons évidentes.

Que se passait-il avant l'intervention? Il y avait des camps terroristes. Al-Qaïda était très présente et contrôlait le gouvernement afghan et les talibans. Il y avait des camps terroristes partout. Des gens organisaient des attaques contre les capitales occidentales. Tout cela était fait en toute conscience, sans qu'aucun problème ne soit soulevé. Personne ne les empêchait de le faire.

● (1900)

Après les événements du 11 septembre, les gens se sont dit qu'on ne pouvait plus attendre et que cela devait cesser. La communauté internationale s'en est mêlée en s'assurant d'abord d'une base légale très solide. La situation actuelle à Kandahar n'est pas compliquée. Certains tentent de nous dire que c'est comme la guerre en Irak, mais c'est faux.

Bien sûr, c'est un appui à l'opération américaine Enduring Freedom, mais le commandement à Kandahar est canadien. De plus, lorsqu'un commandant canadien a besoin de troupes, il arrive souvent qu'il fasse appel au quartier général à Kaboul en leur disant qu'il a besoin de ceci ou de cela, et on le lui fournit. Ce ne sont pas les Américains qui dictent au commandant canadien ce qu'il doit faire à Kandahar. De toute façon, cela va bientôt changer parce que l'OTAN va prendre la relève. Les Canadiens feront la transition. L'OTAN va donc éventuellement prendre le contrôle.

Il y a un commandement de 250 militaires à Kandahar en ce moment. Il y a aussi une équipe provinciale où il faudra rétablir l'économie et la diplomatie et appuyer le gouvernement. Nous avons besoin de plus que des militaires, mais à Kandahar, nous avons besoin de beaucoup de militaires parce que c'est l'endroit le plus instable. Il serait utopique de penser que des diplomates — nous en avons d'ailleurs perdu un — pourraient s'y rendre ou que l'ACDI pourrait y faire du développement, alors que nous savons que le climat est instable. Il faut d'abord une force militaire pour stabiliser la situation.

Mille soldats sont en mission de combat. Bien sûr, il faut assurer la stabilité et poursuivre les talibans. Par contre, si nous quittons les lieux, ou bien la communauté internationale viendra à notre

Initiatives ministérielles

recours alors que nous n'y serons plus, ou bien les talibans vont retrouver leur ancien mode opératoire.

Y a-t-il eu du progrès à cet égard? À mon avis, oui, il y en a eu. Des élections présidentielles et législatives ont eu lieu. À l'heure actuelle, 2 000 écoles ont été construites ou restaurées. Plus de 5 millions d'enfants sont retournés à l'école, dont le tiers sont des filles qui n'avaient pas le droit d'y aller auparavant.

Je crois que si les Canadiens et les Québécois connaissaient la situation réelle, l'appui aux troupes serait beaucoup plus fort. C'est la raison pour laquelle je suis heureux que ce débat ait lieu. Ce n'est pas vrai que nous devons quitter maintenant. Nous ne pouvons pas dire aux talibans de brûler les 2 000 écoles que nous venons de construire et de restaurer. Nous ne pouvons pas dire aux talibans de retourner à un pouvoir uniquement masculin. Nous ne pouvons pas dire aux femmes qu'elles n'ont droit ni à l'école ni aux structures politiques du pays. C'est inadmissible. C'est la raison pour laquelle le commandant taliban m'a fait sourire lorsqu'il a dit que nous avions peur et que nous faisons preuve d'indécision.

À mon avis, nous ne faisons aucunement preuve d'indécision, ici, ce soir. Nous n'accepterons pas que les talibans reviennent au pouvoir en disant à cinq millions d'enfants qu'il n'y a plus d'écoles et aux petites filles qu'elles n'ont pas le droit d'y aller. Nous ne ferons pas en sorte que la culture du pavot et la fabrication de l'héroïne continuent. Quatre-vingt-dix pour cent de la production internationale de pavot et d'héroïne se fait en Afghanistan. Il faut que cela change et c'est la tâche de l'ACDI. C'est la tâche de la GRC de former les forces militaires et policières de l'État pour leur donner de plus en plus de responsabilités.

Nous ne pouvons pas accepter que des scènes comme celles du Rwanda se reproduisent. Les Québécois et les Canadiens ne s'assoieront pas dans leur salon à constater des massacres en se disant qu'il n'est pas question d'y envoyer nos militaires parce que c'est trop dangereux. Selon moi, les gens ne pensent pas ainsi. Au contraire, lorsque les gens seront informés de la mission de nos Forces canadiennes, ils seront d'accord, ce qui nous donnera un appui plus solide. Alors, continuons. Nous allons évaluer la situation.

Je pourrais aussi parler des prisonniers, mais je le ferai probablement sous forme de question. L'effort international existe. L'effort des Forces canadiennes est reconnu mondialement. Je crois que nous sommes en train de remettre sur pied un pays où il se passait des choses qui n'avaient aucun sens. Le sens de la solidarité des Canadiens et des Québécois va faire en sorte qu'ils appuieront leurs Forces canadiennes afin de ramener ce pays à une vie plus décente.

● (1905)

[Traduction]

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NDP): Monsieur le président, le Bloc s'est-il penché sur la question des mines terrestres? Les députés savent que nos autorités militaires refusent de dire si, oui ou non, des mines terrestres sont utilisées dans le cadre de la mission en Afghanistan. Ils savent aussi que le gouvernement du Canada a signé un traité pour l'interdiction et l'élimination des mines terrestres sur cette planète.

Le député ne voit-il pas une contradiction dans notre politique étrangère à cet égard? Que conseillerait-il au gouvernement de faire à ce sujet?

Initiatives ministérielles

[Français]

M. Claude Bachand: Monsieur le président, je remercie le député de sa question.

J'ai questionné le ministre plus tôt. La réponse qu'il m'a donnée est non. Il n'était pas question de mines antipersonnel.

À mon avis, on aurait l'air fou, étant donné le traité d'Ottawa, s'il fallait que les militaires canadiens à Kandahar se mettent à poser des mines autour du camp.

Toutefois, ma préoccupation concerne peut-être autre chose. En effet, on se rappelle que pendant la première opération Appolo, des bombes à fragmentation ont été larguées. Le Bloc québécois s'était objecté à cela, parce que des bombes à fragmentation ne tiennent pas compte des militaires ou des civils. Elles peuvent exploser plus tard.

[Traduction]

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît. Il semblerait qu'il y a un problème en ce qui concerne la traduction simultanée. Je ne sais pas exactement quoi faire, mais je veux que le député le sache.

M. Claude Bachand: Dois-je recommencer, monsieur le président?

Le président: Essayez de nouveau.

[Français]

M. Claude Bachand: Est-ce maintenant corrigé? Y avait-il longtemps que mes propos n'étaient pas traduits, monsieur le président?

[Traduction]

Le président: Nous vous donnerons un peu plus de temps.

[Français]

M. Claude Bachand: Monsieur le président, je disais alors que ma préoccupation portait davantage sur les bombes à fragmentation. Les Américains se sont servis de ces bombes à fragmentation, et il n'y a pas de traité international à ce sujet. En ce qui nous concerne, c'est une chose odieuse, car ces bombes atteindront plus les civils que les militaires. Cela nous préoccupe.

En ce qui a trait aux mines antipersonnel, j'ai déjà donné ma réponse, et le ministre a été clair également. J'espère qu'il n'y en aura pas. S'il y en a, je crois que le parti au pouvoir et le gouvernement devront en payer le prix politique: ils perdront toute crédibilité.

[Traduction]

M. Omar Alghabra (Mississauga—Erindale, Lib.): Monsieur le président, comme c'est la première fois que je prends la parole à la Chambre, je vais commencer par remercier mes électeurs de m'avoir fait confiance en m'envoyant ici pour les représenter. Je veux aussi remercier mes partisans et les bénévoles qui m'ont aidé durant la campagne. C'est un privilège d'être au nombre des 308 parlementaires qui travaillent ici ensemble pour rendre notre pays encore meilleur.

Les gens de ma circonscription appuient pleinement nos militaires et le travail qu'ils font. Comment, selon le député, pouvons-nous mesurer le succès de cette mission? Comment pouvons-nous suivre l'évolution de la situation et en faire rapport aux Canadiens?

[Français]

M. Claude Bachand: Monsieur le président, j'en ai déjà fait part un peu dans mon discours.

En ce qui concerne le succès, on peut dire qu'actuellement on est sur la route du succès. En effet, ce pays est passé d'une direction dictatoriale à une direction présidentielle. Une élection présidentielle

a eu lieu. Ce pays est passé d'une attitude dictatoriale à une élection parlementaire. Il y a maintenant un Parlement en Afghanistan.

La croissance économique s'accélère également. Je ne l'ai pas mentionné dans mon discours, mais il y aurait une progression du PIB annuel se situant entre 8 et 10 p. 100. Cela représente une forte progression.

Je tiens surtout à parler de l'éducation. On constate qu'aujourd'hui, il existe 2 000 écoles fonctionnelles, alors que ce pays était en difficulté et n'avait presque plus d'écoles. Cela permet à plus de 5 millions d'enfants de fréquenter à nouveau l'école. À mon avis, on est sur la voie du succès.

Il en est de même en ce qui concerne aussi la question des femmes. En effet, maintenant il y a des femmes au Parlement. Cela n'était pas permis auparavant.

Tout cela nous fait dire que l'on est sur la bonne voie et qu'il faudra faire plus pour y arriver. Il faudra probablement rester assez longtemps dans ce pays. Je n'ai aucun doute qu'au bout du compte, la communauté internationale réussira à rendre ce pays démocratique, vivant et vivable pour tous ses citoyens.

● (1910)

[Traduction]

M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le président, j'en suis à ma première occasion de faire une intervention à la Chambre et de m'adresser à vous dans votre nouveau mandat. Je vous souhaite beaucoup de succès. Je sais que vous, le doyen des parlementaires, vous ferez un excellent travail.

À l'intention du député d'en face, je dirai que j'ai eu le plaisir de rencontrer un certain nombre de Canadiens qui s'apprêtaient à partir très prochainement pour l'Afghanistan. Pour l'information du reste de la Chambre, la base d'entraînement de Meaford se trouve dans ma circonscription. Beaucoup de jeunes hommes et de jeunes femmes venus de toutes les régions du pays s'y rendent pour s'entraîner. Il y a là d'excellentes installations.

J'ai participé à un souper il y a une dizaine de jours, où se trouvaient, justement, quatre personnes en cours de formation en vue d'un départ pour l'Afghanistan. Il y en avait un qui appartient aux forces de réserve depuis plus de 30 ans. Il a fermé son entreprise pour un an afin de s'entraîner pendant six mois et de faire une mission de six mois en Afghanistan.

Si je peux poser une question à ce sujet à mon collègue, il semble y avoir des gens qui, peut-être, ne comprennent pas, car ils comparent l'Irak et l'Afghanistan. À mon avis, il y a une grande différence entre les deux. La première, c'est que les Irakiens ne veulent pas de nous chez eux. Les Irakiens ne veulent pas de la démocratie, mais les Afghans, oui.

J'aimerais savoir ce qu'en pense le député.

[Français]

M. Claude Bachand: Monsieur le président, il est certain qu'il existe une différence entre l'Irak et l'Afghanistan. Le fondement légitime existe également.

Mon collègue soulève un point intéressant. J'ai beaucoup d'admiration pour les soldats. Je les ai souvent accompagnés en Érythrée et en Bosnie. Il ne s'agit pas seulement d'une opération militaire qui se déroule actuellement à Kandahar. C'est une opération visant à conquérir les esprits et les cœurs.

Il faut voir les soldats dans ces théâtres d'opérations. J'ai vu un capitaine arrêter son LAV3 parce que des enfants se trouvaient en bordure de la route. Il est débarqué pour aller leur parler. Les enfants envoyaient continuellement des baisers aux soldats lorsqu'ils passaient.

Cette dimension de la mission est importante aussi. Il ne suffit pas de tirer, il faut aussi conquérir le coeur et l'esprit de ces gens. Cela commence souvent par les enfants.

À mon avis, les soldats font un très bon travail. Il ne faut pas oublier que plusieurs d'entre eux sont des pères de famille qui s'en trouvent éloignés pendant six ou sept mois. Ils retrouveront chez ces enfants un complément de leurs propres enfants qui leur manquent.

Le travail des soldats est tout à fait exemplaire. Si les Canadiens et les Québécois connaissaient exactement la nature du travail qu'ils accomplissent, ces derniers recevraient un immense appui. Il n'en tient qu'à nous, au Parlement, de le leur expliquer du mieux possible. C'est pour cette raison que nous apprécions l'occasion qui nous est donnée de tenir ce débat ce soir. Nous aurions préféré la tenue d'un vote, mais au moins nous tenons un débat. Tant mieux si cela permet de clarifier la situation.

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le président, j'aimerais remercier le député de Saint-Jean de sa présentation qui a permis d'éclaircir certaines choses. Les autres députés de la Chambre des communes tenteront à leur tour de le faire ce soir.

Notre ministère de la Défense nationale a déployé des soldats en Afghanistan pour y établir la démocratie. On voit parfois dans les journaux que si on pose des questions pour connaître les raisons pour lesquelles nos militaires sont à cet endroit et pour essayer de les expliquer aux Canadiens et Canadiennes, aux Québécois et Québécoises, c'est comme faire preuve d'un manque de confiance envers nos militaires. Je trouve totalement regrettable qu'on se laisse dire, par certains groupes ou par le gouvernement, que l'appui à nos troupes en Afghanistan ne saurait faire l'objet de questions. C'est un manque de démocratie dans notre propre pays. C'est inacceptable. En tant que parlementaires, nous ne pouvons accepter cela.

Je demande ceci au député. On souhaite l'appui à nos troupes d'une manière ou d'une autre. D'une part, en toute démocratie, on offre la possibilité au Parlement de tenir un débat à ce sujet. D'autre part, ne serait-il pas raisonnable qu'en tant que leaders de notre pays et représentants de nos régions, nous ayons également le droit de nous prononcer sur la question, avant de définir le mandat de notre armée? Nous sommes dans un pays démocratique. Nous avons envoyé nos troupes dans un autre pays pour y établir la démocratie. Nous ne croyons pas à la dictature. En revanche, un gouvernement qui agit par lui-même, sans que ces questions soient soumises au Parlement, on peut appeler cela de la dictature.

Les deux situations devraient prévaloir. Nous, représentants des Canadiens et des Canadiennes, devrions pouvoir tenir à la fois un débat et un vote démocratique à la Chambre des communes.

● (1915)

M. Claude Bachand: Monsieur le président, je pense que l'intervention de mon collègue est très pertinente.

Nous avons toujours demandé un débat et un vote. Je pense qu'en démocratie, il n'y a pas de danger à émettre nos arguments de parlementaires sur la place publique.

Je trouve dommage qu'au moment où nous nous parlons, cette décision ait été prise uniquement par le Cabinet. On sait ce que signifie le Cabinet: c'est le Conseil des ministres. Nous ne pourrons

Initiatives ministérielles

peut-être connaître leurs arguments que dans 30 ans, alors qu'il aurait été bon que les parlementaires non seulement débattent sur cette question, mais se prononcent.

Imaginez demain, quand les soldats apprendraient que 270 des 308 parlementaires ont voté en faveur de la mission. Je pense que cela donnerait un bon appui.

D'ailleurs, je ne comprends pas que le gouvernement ne le fasse pas, vu ce qu'il sait. Le gouvernement ne votera pas contre sa propre politique. Les libéraux ne voteront certainement pas contre leurs troupes qu'ils ont envoyées eux-mêmes. Je viens de vous dire que nous, du Bloc québécois, appuyons nos soldats. Il ne reste que l'avis du NPD à connaître. Je pense que beaucoup d'élus du NPD doivent soutenir la mission.

Bref, je pense qu'on manque une très belle occasion d'envoyer un meilleur signal non seulement aux troupes canadiennes, mais au peuple, canadien comme québécois, en leur disant que les 308 députés du Parlement se sont prononcés sur la question.

Mon cher collègue a raison. Je pense que le gouvernement manque une très bonne occasion.

[Traduction]

L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de New Westminster—Coquitlam.

Pendant que nous sommes réunis ici, en sécurité dans ce vénérable édifice, des centaines de nos compatriotes canadiens s'exposent au danger en servant notre pays en Afghanistan. Ils font leur devoir, et nous les soutenons pleinement. Les néo-démocrates réclament un véritable débat depuis bon nombre de semaines. J'espérais que, ce soir, nous aurions finalement les réponses aux questions importantes que posent les Canadiens au sujet de cette mission. Nous partageons les préoccupations des Canadiens et, jusqu'à maintenant, le gouvernement n'a rien dit dans ce débat pour nous rassurer.

Je veux rendre hommage aux 12 Canadiens, dont un diplomate, qui ont perdu la vie en Afghanistan au service de notre pays.

[Français]

Je veux aussi souligner notre appréciation pour le sacrifice énorme que font les familles des militaires au nom de notre pays.

Nous ne devons jamais oublier que c'est notre travail et notre devoir, à titre de parlementaires, de déterminer ce que nous demandons aux hommes et aux femmes en uniforme. Ces décisions doivent être prises par les gens choisis démocratiquement par tous les citoyens du Canada, et non pas par les bureaucrates, les généraux ou le Cabinet tout seul.

● (1920)

[Traduction]

Après tout, comment pouvons-nous demander à nos soldats d'établir une démocratie en Afghanistan si nous ne pouvons même pas obtenir un débat démocratique et une prise de décision dans notre propre Parlement? Monsieur le président, par votre intermédiaire, je demande au premier ministre de se démarquer de ses prédécesseurs libéraux en s'engageant à tenir un débat démocratique et un vote à la Chambre si les Forces canadiennes en Afghanistan étaient appelées à jouer un rôle nouveau qui dépasse le cadre actuel de nos engagements.

Initiatives ministérielles

Nous sommes ici pour soutenir nos femmes et nos hommes en uniforme au moyen du débat démocratique qu'ils méritent. Tous les Canadiens méritent un tel traitement en vertu des droits démocratiques que nos militaires sont prêts à défendre au péril de leur vie. Ceux qui prétendent que le fait de réclamer un vote dénote un manque de soutien pour nos vaillants militaires font équivaloir le débat démocratique sur la politique étrangère à un choix entre applaudir aux efforts de nos soldats ou les abandonner. Une telle conception ne fait honneur ni à nos militaires ni à notre démocratie. Une politique étrangère avisée peut certainement être beaucoup plus subtile.

Nous sommes ici ce soir pour poser des questions et soulever des préoccupations, afin d'aider les Canadiens à décider s'il convient que le Canada renouvelle sa participation à cette mission au-delà de nos engagements actuels, qui vont jusqu'en février 2007. Ce sont des questions vitales qu'on se pose actuellement partout au pays, dans les filiales de la Légion, dans les écoles, dans les pages éditoriales des journaux et dans les cafés.

En novembre dernier, le ministre de la Défense nationale, qui était alors le porte-parole de son parti en matière de défense, a énuméré ici-même une liste de questions essentielles auxquelles le gouvernement doit être en mesure de répondre lorsqu'il affecte des troupes canadiennes à l'étranger. Le gouvernement aurait pu aider à déterminer l'opportunité de la mission en répondant justement aux questions que le ministre de la Défense nationale lui-même a posées il y a à peine quelques mois. Permettez-moi de rappeler ces questions et d'en poser certaines autres.

Quels sont les buts et les objectifs de la mission et en quoi correspondent-ils aux objectifs de la politique étrangère du Canada? Quel est le mandat concret de la mission et comment en assure-t-on l'application? Quel concept d'opération a été défini? Quelle est la structure réelle de commandement et de contrôle?

[Français]

Quelles sont les règles d'engagement? Peut-on s'engager ailleurs pendant que nous sommes en Afghanistan? Par exemple, serait-il possible que nos forces armées s'engagent au même moment pour contrer le génocide au Darfour?

[Traduction]

Quels sont les mécanismes assurant une consultation efficace entre les partenaires de la mission? Quels sont les critères d'évaluation des progrès? Comment définit-on la réussite? A-t-on prévu une stratégie de sortie?

De plus, nous devons prendre certaines mesures dès maintenant. Nous devons renégocier l'entente conclue au sujet du transfert de détenus à des tiers. Nous devons veiller à ce que nos obligations aux termes du droit humanitaire international soient énoncées de façon explicite dans notre entente, de manière à correspondre aux obligations décrites dans le traité beaucoup plus clair et substantiel qu'ont conclu les Néerlandais.

Le rôle du Canada dans le monde et notre réputation internationale sont fondés sur notre réputation en matière de maintien de la paix. Le 11 septembre 2001, une tragédie de grande ampleur s'est abattue sur les États-Unis, frappant le Canada également, mais nous ne pouvons pas laisser cet acte de terrorisme, ce jour de perte immense, troubler la vision que nous avons de nous-mêmes ou de notre pays. Les États-Unis, le gouvernement Bush, ont fondé leur politique étrangère sur la crainte inspirée par ces attaques horribles. Le Canada ne doit pas pour autant laisser l'espoir céder la place à la peur.

Nous devons nous demander comment nous pouvons exercer de façon constructive le rôle de maintien de la paix que nous avons assumé et qui nous distingue des autres pays. Les Canadiens s'interrogent sur l'ordre de priorité et, jusqu'à maintenant dans le présent débat, on a laissé sans réponses ou sans réponses adéquates un trop grand nombre des questions qu'ils se posent. Il faudra en débattre davantage et soumettre la question à un vote à l'avenir.

L'hon. Gordon O'Connor (ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le président, je me demande si le député appuie ou non nos efforts en Afghanistan, parce que ce n'est pas clair pour moi. Son parti était contre notre appartenance à l'OTAN jusqu'à il y a quelques années. Je ne veux pas remonter jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Le parti du député ne veut pas que notre armée participe à quoi que ce soit.

Est-ce que le parti du député appuie nos efforts en Afghanistan, oui ou non? C'est ce que je voudrais bien savoir.

L'hon. Jack Layton: Monsieur le président, j'ignore ce que visent ces généralisations abusives. J'ignore pourquoi le ministre voudrait remonter jusqu'à la Seconde Guerre mondiale et nous rappeler les débats de l'époque. L'histoire de notre parti est très claire.

Le député n'a peut-être pas eu l'occasion de voir l'hommage rendu à notre ancien chef, Tommy Douglas, qui met en lumière le fait qu'il a voulu aller se battre pour notre pays contre les fascistes. Je n'ai pas à présenter d'excuses pour un tel courage.

Le député ne sait peut-être pas que mon grand-père a démissionné de son poste de ministre au sein d'un gouvernement du Québec parce que ce gouvernement ne voulait pas appuyer la guerre contre les fascistes. Je n'ai pas à présenter d'excuses pour notre position sur la question.

Parce que nous posons des questions sur une mission, les stratégies de désengagement, le mandat de nos troupes, les règles régissant la mission, les objectifs de cette mission et ses critères d'évaluation et de rapport, il y en a qui voudraient faire croire que nous n'appuyons pas nos militaires qui risquent leur vie. Ces gens-là ne rendent pas justice à notre système démocratique.

J'ai pris soin de reprendre les mêmes questions que le ministre de la Défense nationale avait posées lorsqu'il était dans l'opposition. J'aurais cru que le ministre aurait relu ses déclarations avant de prendre la parole ici aujourd'hui et qu'il se serait fait un point d'honneur de répondre aux questions auxquelles, selon lui, tout gouvernement devrait répondre lorsqu'il envoie des soldats canadiens dans une mission dangereuse.

• (1925)

L'hon. Robert Thibault (Nova-Ouest, Lib.): Monsieur le président, j'ai écouté attentivement l'allocution et je suis d'accord en grande partie. Il y a cependant une chose qui me rend un peu mal à l'aise. Il s'agit de la tribune que le gouvernement devrait utiliser pour consulter le Parlement.

Je conviens que ces questions revêtent un grand intérêt sur le plan national et devraient être débattues non seulement au Parlement, mais également auprès de la population canadienne. Par ailleurs, nous devons protéger nos soldats et faire preuve de détermination. La décision qui sera prise doit être unanime. Nous ne pouvons pas afficher des divergences. Comment faire?

Je propose au chef du Nouveau Parti démocratique une autre façon de faire qu'un débat à la Chambre. Notre système de comités constituerait peut-être un bon moyen pour le gouvernement de consulter le Parlement. Des experts pourraient être invités à témoigner. Les parlementaires pourraient non seulement entendre leurs pairs, mais aussi d'autres personnes qui pourraient exprimer d'autres opinions, d'autres points de vue. Au besoin, nous pourrions nous réunir à huis clos et débattre des aspects très cruciaux. Les parlementaires pourraient être mis au fait de renseignements qui ne pourraient peut-être pas être communiqués au grand public. Nous pourrions donner nos opinions, en tant que parlementaires, dans notre directive au gouvernement.

J'estime que, en fin de compte, la décision appartient au gouvernement. Le gouvernement doit assumer ses décisions. Il a la responsabilité d'agir dans l'intérêt supérieur du pays et de la population, qui rejette un gouvernement pour en élire un autre, en fonction de ces décisions.

Je demanderais au chef du Nouveau Parti démocratique de nous dire ce qu'il en pense.

L'hon. Jack Layton: Monsieur le président, tout d'abord, je voudrais dire que l'unanimité ne devrait jamais être exigée. Après tout, il y a certaines assemblées législatives où l'unanimité est exigée et on peut difficilement parler de régimes démocratiques, dans ces cas.

Cependant, une proposition sérieuse nous a été faite. Je la répète. Tout d'abord, des partis se sont présentés dans des élections il n'y a pas si longtemps. La majorité des Canadiens ont voté pour des partis qui ont déclaré que nous devrions nous prononcer par vote sur le déploiement de nos troupes. En fait, la majorité des sièges à la Chambre des communes sont maintenant occupés par des partis qui ont déclaré que, s'ils formaient le gouvernement, ils demanderaient un vote avant d'envoyer nos troupes dans des missions dangereuses.

Malheureusement, cette promesse est maintenant rompue par le gouvernement. Notre demande, respectueusement présentée plus tôt pendant la période des questions et reprise plus tard, visait à la tenue d'un vote sur tout déploiement futur des troupes canadiennes au-delà des missions que nous avons déjà acceptées jusqu'en février 2007. Elle a été rejetée et, en plus, on a laissé entendre que quiconque proposait cela n'appuyait pas nos troupes.

À mon sens, ce n'est pas là une approche acceptable. Dans une démocratie arrivée à maturité, on doit pouvoir tenir un débat et un vote sur le déploiement de l'armée, l'utilisation des ressources que l'armée représente et le rôle que le Canada veut jouer dans le monde.

• (1930)

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD): Monsieur le président, je voudrais tout d'abord souligner les sacrifices consentis par nos hommes et nos femmes qui portent l'uniforme, et tout particulièrement nos 11 soldats canadiens et notre diplomate qui ont perdu la vie. Nous offrons nos condoléances à leurs familles, ainsi qu'à leurs camarades militaires. Nous déplorons leur perte et le fait qu'ils aient eu à se sacrifier pour le Canada.

Également, je tiens à vous féliciter de votre nomination, monsieur le président. Vous êtes un grand Canadien et vous avez toute l'autorité voulue pour exercer les fonctions de président.

Le fait que nous soyons réunis ici ce soir est loin d'être sans importance pour la démocratie canadienne. Des Canadiens et des Canadiennes risquent leur vie à l'étranger pour défendre les valeurs canadiennes ainsi que la paix et la sécurité à l'échelle internationale. Le Nouveau Parti démocratique appuie les hommes et les femmes

Initiatives ministérielles

des Forces canadiennes, qui travaillent avec ardeur. Nous voulons cependant veiller à ce que cette mission soit ce qu'elle devrait être et à ce que l'on demande à nos soldats de se conduire en respectant rigoureusement le droit canadien et le droit international.

Le gouvernement libéral précédent a engagé nos forces en Afghanistan sans débat en profondeur au Parlement. On nous avait dit qu'il s'agissait essentiellement d'une mission de reconstruction. Il est clair qu'il s'agit aujourd'hui d'une mission anti-insurrectionnelle, qui comporte des risques beaucoup plus considérables que ceux dont on nous avait parlé.

Divers aspects de la mission inquiètent le Nouveau Parti démocratique. Nous nous inquiétons notamment du fait que des soldats canadiens arborent des insignes de l'armée des États-Unis sur leur uniforme, de sorte qu'ils ne se distinguent pas comme il se doit des soldats états-uniens.

Le Nouveau Parti démocratique s'inquiète du fait que, pas plus tard qu'en septembre 2005, des soldats canadiens transféraient des détenus aux autorités états-uniennes. Or il est bien connu que, même récemment, les États-Unis ont infligé des traitements abusifs à des prisonniers.

Les Canadiens sont fort inquiets du fait qu'un accord avec le gouvernement de l'Afghanistan censé régler ce problème ne le règle pas dans les faits. L'accord ne garantit pas que les détenus transférés ne font pas l'objet d'abus et ne sont pas transférés ailleurs. Ce dernier aspect est particulièrement inquiétant, compte tenu du fait que l'accord s'est inspiré d'un accord beaucoup plus rigoureux entre les Pays-Bas et l'Afghanistan.

Le NPD s'inquiète grandement du fait que la couverture aérienne des soldats canadiens soit assurée par les Américains. À titre de comparaison, la couverture aérienne des soldats néerlandais est assurée par les Pays-Bas.

Le Canada et les États-Unis n'ont ni les mêmes traditions ni les mêmes obligations en matière de choix d'armes et de protection de civils, comme il ressort de la controverse récente au sujet de l'utilisation de phosphore blanc à Falluja.

Le NPD est fort inquiet concernant la volonté réelle du Canada de respecter non seulement la lettre, mais l'esprit de la Convention d'Ottawa sur les mines terrestres, qui interdit l'exploitation indirecte de mines posées par d'autres pays.

Le Nouveau Parti démocratique se préoccupe au plus haut point de la réussite incertaine de cette mission. Les forces armées américaines ont passé quatre ans à contrer l'insurrection dans le sud de l'Afghanistan et la situation est loin de s'être améliorée.

L'été dernier, le major-général canadien Andrew Leslie a dit: « Chaque fois que vous tuez un jeune homme en colère à l'étranger, quinze autres viennent le venger. »

Le NPD craint que nos engagements en Afghanistan nuisent à la capacité du Canada de participer à des missions importantes ailleurs. Au cours des trois dernières années, un génocide a causé la mort de 300 000 personnes au Darfour. Les Nations Unies ont récemment demandé la participation de casques bleus en provenance de pays développés comme le Canada dans ce pays. Dans le cadre du présent débat, nous devons tenir compte d'autres régions du monde, comme le Darfour, qui ont besoin de l'aide du Canada.

Initiatives ministérielles

Ce sont là des questions très graves. Les membres de nos forces armées doivent savoir que les députés font preuve de beaucoup de vigilance. Ils doivent savoir que les députés ne prennent pas leur sécurité et leurs sacrifices à la légère.

● (1935)

M. Jason Kenney (secrétaire parlementaire du premier ministre (multiculturalisme), PCC): Monsieur le président, je remercie la députée de sa contribution constructive au débat.

Je me souviens qu'il y a peu de temps deux membres de son caucus participaient à un grand rassemblement devant le Parlement pour exhorter le gouvernement à ramener nos soldats au pays. La députée est-elle d'avis qu'il est positif pour le moral de nos troupes que des membres de son parti participent à des manifestations réclamant que l'on mette un terme à cette mission à l'étranger en raison de son caractère colonialiste et impérialiste?

Mme Dawn Black: Monsieur le président, mon parti est un parti internationaliste qui reconnaît la nécessité de l'aide internationale dans le monde. La question que nous posons ce soir en ce lieu est celle-ci : le combat que mène l'opération Enduring Freedom dirigée par les États-Unis est-elle la bonne façon d'améliorer la vie et d'accroître la sécurité du peuple afghan?

Quand on nous a dit au début que notre participation se situerait dans la région sud de l'Afghanistan, le gouvernement qui a été défait récemment nous a dit qu'il s'agirait d'une mission multinationale dirigée par l'OTAN. À l'heure actuelle, nous sommes là-bas seulement sous les auspices de la mission anti-insurrectionnelle américaine qui dure depuis quatre ans. Comme je l'ai dit plus tôt, elle n'a pas été un succès. Elle crée en fait une situation où les gens ne sont pas incités à travailler d'une façon à établir la paix et la sécurité.

Bien que le député veuille me faire dire ce soir des choses que je n'ai pas dites, nous appuyons les gens dans les services canadiens qui s'exposent au danger. Nous estimons extrêmement important de pendre le débat actuel au sérieux en leur nom.

[Français]

Mme Maria Mourani (Ahuntsic, BQ): Monsieur le président, compte tenu du fait que je prends la parole pour la première fois, j'aimerais saluer et remercier tous les citoyens et citoyennes d'Ahuntsic de m'avoir fait confiance. J'essaierai d'en être digne. En fait, je ferai tout mon possible pour cela.

Au Québec, dans ma circonscription et dans d'autres circonscriptions également, j'ai rencontré beaucoup de gens très inquiets relativement à la présence des soldats canadiens en Afghanistan. Par ailleurs, il y a encore eu une manifestation au mois de mars contre la présence canadienne en Afghanistan.

J'ai entendu beaucoup de questions des citoyens, comme celles-ci : « Qui sommes-nous pour parler de démocratie et pour penser apporter la démocratie dans des pays du Moyen-Orient? Sommes-nous meilleurs? Avons-nous la solution divine? Donnons-nous la démocratie par les armes? Est-ce le peuple qui prend la démocratie ou d'autres peuples qui l'imposent à d'autres peuples? » Ce sont des questions que j'ai entendues.

On ne sait plus si notre intervention en Afghanistan sert une cause humanitaire ou s'il s'agit d'une guerre. On ne sait plus trop. Est-ce un moyen détourné d'appuyer la guerre en Irak? Durant la guerre, il n'y a aucun gagnant; il n'y a que des perdants.

Ma question s'adresse à l'honorable députée. Que pense-t-elle de toutes ces inquiétudes, de tout ce questionnement venant du Québec par rapport à cette présence des troupes canadiennes en Afghanistan?

● (1940)

[Traduction]

Mme Dawn Black: Monsieur le président, je suis gré à la députée d'en face de ses commentaires. Je crois que bon nombre des questions qu'on se pose au Québec, comme elle l'a dit, sont des questions qu'on se pose d'un bout à l'autre du Canada. Bien des gens sont inquiets.

Comme je l'ai dit plus tôt, une de mes préoccupations et celle de mon parti concernent toute la question de la nature anti-insurrectionnelle de l'opération Enduring Freedom. Comment consolider la paix et la diplomatie d'une part quand on est en guerre ou en mode anti-insurrectionnel? Nous savons que beaucoup de militants du mouvement pacifiste au Canada et de Canadiens ordinaires partagent ces préoccupations, à l'instar de bon nombre d'hommes et de femmes des Forces canadiennes également.

Nous sommes ici ce soir pour essayer d'obtenir des précisions sur la mission, sur ce que nous espérons réaliser en Afghanistan et par quels moyens. Nous savons que les Américains mènent une lutte anti-insurrectionnelle dans la province de Kandahar depuis quatre ans. Or, pendant tout ce temps, et plus récemment, l'insurrection n'a fait que s'amplifier et empirer. Cela nous préoccupe tous grandement à la Chambre des communes.

L'hon. Josée Verner (ministre de la Coopération internationale et ministre de la Francophonie et des Langues officielles, PCC): Monsieur le président, je suis très heureuse de prendre part à cet important débat.

[Français]

Les Canadiens se souviennent de l'Afghanistan antérieur au 11 septembre 2001. Ils ont été marqués par les révélations qui ont suivi la chute des talibans. Depuis, des progrès remarquables ont été accomplis. L'Accord de Bonn en 2001 a mené à l'adoption d'une nouvelle constitution qui reconnaît des droits égaux aux femmes et aux hommes. Des élections ont favorisé l'avancement de la démocratie.

Aujourd'hui l'attention de la communauté internationale se tourne résolument vers une nouvelle phase de la reconstruction de l'Afghanistan, une phase où le développement sera mis en avant.

Je peux vous assurer que notre gouvernement a la ferme intention de poursuivre son rôle prépondérant dans l'atteinte des objectifs des Afghans.

L'action canadienne en Afghanistan, qui comprend une aide soutenue au peuple afghan, vise ultimement à lui assurer une meilleure qualité de vie et un avenir plus stable. Plus précisément, l'action canadienne en Afghanistan vise le développement socioéconomique et la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la sécurité en ce pays et ailleurs dans le monde, ainsi que l'avancement de la démocratie, de la bonne gouvernance et des droits de la personne.

[Traduction]

Les Afghans sont heureux de la présence du Canada dans leur pays. Ils apprécient la participation de nos militaires, notre aide au développement et les efforts diplomatiques que nous déployons. Ils peuvent constater l'incidence positive que nous avons sur leur qualité de vie et ils reconnaissent la différence que nous faisons dans leur pays.

[Français]

La sécurité qu'apportent les militaires canadiens en Afghanistan crée un climat propice au développement. En retour, le développement apporte un sens à la présence canadienne dans ce pays.

Des progrès importants ont été accomplis dans ce pays, mais l'édification d'un État prend du temps et nécessite une aide soutenue.

Le Canada respecte les priorités établies par le gouvernement afghan. Son action dans le pays se fait principalement au sein de programmes nationaux créés et mis en oeuvre par le gouvernement afghan lui-même.

Le mois dernier, notre gouvernement a annoncé que le Canada maintiendra cette année son niveau de financement affecté au développement en Afghanistan. Le gouvernement se penche actuellement sur les niveaux de financement appropriés pour les prochaines années. Bien qu'ayant une composante importante à Kandahar, notre programme s'étend à la grandeur du territoire afghan. En aidant l'Afghanistan à devenir un État stable, démocratique et autonome, on contribue à faire en sorte qu'il ne serve plus jamais de refuge aux terroristes. Du même coup, on crée un environnement favorable à l'adoption de changements durables.

Les Canadiens se souviennent du régime des talibans. Ces derniers ont donné refuge à des terroristes internationaux et cautionné tacitement une menace réelle à la sécurité mondiale. Ils ont opprimé de façon systématique leur population, tout particulièrement les femmes. Le Canada a choisi d'agir pour permettre à la population afghane de se relever de ces années noires.

L'équipe provinciale de reconstruction travaille à stabiliser la situation dans la province de Kandahar, ce qui a pour effet de stimuler les efforts de développement du gouvernement afghan et des organisations non gouvernementales. L'Agence canadienne de développement international a prévu des fonds pouvant atteindre 6 millions de dollars, répartis sur un an et demi, pour soutenir un programme de « Confiance dans le gouvernement ». Ce programme interviendra surtout au sein de collectivités éloignées et vulnérables, où la présence du gouvernement est insuffisante et où la confiance fait défaut.

Les Canadiens se souviennent que la loi des talibans interdisait aux femmes de se réunir pour discuter. Or aujourd'hui, grâce au soutien financier de l'ACDI, l'organisme Droits et Démocratie de Montréal a pu ouvrir plusieurs centres pour femmes partout en Afghanistan. Ces centres aident les femmes en leur fournissant des services de base, comme des cours d'alphabétisation et des services de santé, des services d'aide juridique ou un refuge. Avec la collaboration de Care Canada, l'ACDI soutient aussi des programmes d'aide alimentaire et de formation, dont ont profité plus de 10 000 veuves et leur famille. Le gouvernement actuel a récemment alloué 7 millions de dollars pour ces projets. Que des femmes afghanes aient accès à de tels services auraient été tout simplement inimaginable sous le régime sévère des talibans.

De plus, grâce à l'aide du Canada, au-delà de 4 millions d'enfants, dont le tiers sont des filles, sont inscrits à l'école primaire. Le Canada contribue à changer de manière concrète et durable la condition des femmes et des enfants en Afghanistan.

Nous pensons qu'il faut développer l'entrepreneuriat et l'agriculture. C'est pour cette raison que le Canada continue d'être le plus important donateur au programme de microcrédit en Afghanistan. Ce programme a déjà profité à 157 000 clients, dont une grande majorité, soit 78 p. 100, sont des femmes. Ces mêmes femmes qui, il y a quelques années, avaient à peine le droit de sortir de chez elles, lancent maintenant des petits commerces de vente au détail, des

Initiatives ministérielles

épiceries ou des ateliers de confection. Ces mesures auront des répercussions directes sur les conditions de vie de milliers de familles afghanes parmi les plus démunies, et ce, pour de nombreuses années à venir.

L'ACDI finance également le programme national de solidarité. Par l'intermédiaire de ce programme, des millions de dollars ont été versés directement aux collectivités. Des conseils de village élus, composés tant d'hommes que de femmes, ont pu décider eux-mêmes des infrastructures à construire dans leur milieu. Des écoles, des routes et des puits ont été construits là où des gens en avaient besoin.

● (1945)

L'Afghanistan donne au Canada une occasion d'aider concrètement des êtres humains qui en ont vraiment besoin. Les Afghans, hommes, femmes et enfants, en voient les effets chaque jour. Dans le discours du Trône, ce gouvernement s'est engagé à promouvoir et à défendre les valeurs canadiennes de liberté, de démocratie, de la primauté du droit et des droits de la personne. C'est ce que nous faisons en Afghanistan par l'entremise des Canadiens qui aident à bâtir un pays libre, démocratique et pacifique.

Ce n'est pas le temps de laisser tomber le peuple afghan, alors qu'il a tant besoin de notre aide. Ce n'est pas le temps d'abandonner la communauté internationale non plus. Ce n'est pas le temps de rompre avec le gouvernement afghan et les partenaires internationaux qui cherchent à rétablir la stabilité en Afghanistan et à réduire la menace à la sécurité dans ce pays et dans le monde.

Loin d'être indifférents, il faut plus que jamais faire preuve de leadership et de compassion pour redonner espoir au peuple afghan et à la population mondiale.

● (1950)

[Traduction]

Les Canadiens se rappellent ce qu'était l'Afghanistan il y a moins de cinq ans. Ils se rappellent la cruauté du régime taliban, de même que les mauvaises conditions sociales et économiques qui prévalaient alors dans ce pays. Les Canadiens sont au courant du risque d'un recul si nous laissons tomber maintenant ce peuple et son gouvernement. Nous devons aider à pousser plus loin le succès enregistré jusqu'à maintenant et nous devons maintenir la tradition canadienne d'aider concrètement les moins fortunés.

[Français]

Le peuple afghan a besoin de notre aide. Il doit pouvoir compter sur notre appui. Je demeure convaincue que l'appui du Canada entraînera des changements positifs pour l'ensemble de la population afghane.

L'hon. Robert Thibault (Nova-Ouest, Lib.): Monsieur le président, je voudrais d'abord féliciter la ministre pour son élection à la Chambre et sa nomination à ce ministère, qui est très important pour le Canada, car il est souvent notre image sur le plan international. Avec la Défense nationale et les militaires de nos Forces canadiennes, il joue un rôle de premier plan dans les domaines dont on parlait et qui concernent la diplomatie, la défense et le développement.

Initiatives ministérielles

En ce qui a trait à l'Afghanistan, on reconnaît qu'il s'agit d'une arme à deux tranchants, car souvent ce qu'on doit faire en matière de développement pourrait nous aider en matière de défense. On connaît les problèmes du trafic de la drogue, de la culture de l'opium et de tous les réseaux de drogue.

Met-on en avant des plans? A-t-on élaboré une planification sur un, deux ou trois ans, de sorte que les fermiers substituent à la culture de l'opium d'autres cultures agricoles ou d'autres moyens économiques assurant leur survie? Ils doivent cesser d'alimenter ces réseaux de drogue qui créent des hommes forts tels qu'on en connaît dans ce pays, qui contrôlent les armes à feu et les munitions et, bien sûr, qui causent beaucoup de difficultés à nos militaires, à nos Forces canadiennes, car ils empêchent la paix et le développement.

Quelle est la planification? Quel est le rôle joué par l'ACDI dans cette planification pour l'Afghanistan, et comment participe-t-on à ce développement avec d'autres organisations internationales ou multinationales?

L'hon. Josée Verner: Monsieur le président, l'ACDI a un projet conforme au plan d'investissement dans les activités économiques de remplacement du gouvernement afghan. Ce projet prévoit le versement de 18,5 millions de dollars sur une période de quatre ans pour s'assurer qu'il y aura effectivement une culture de remplacement pour les actuels producteurs de drogue.

M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Monsieur le président, je veux féliciter ma collègue pour son discours. Elle a mis l'accent sur l'aide humanitaire qui peut être apportée à un pays comme l'Afghanistan, étant donné toutes les difficultés qu'il a vécues par le passé. C'est la voie d'avenir à privilégier, à mon avis. Il s'agit peut-être encore plus de la voie royale que l'intervention militaire.

Il faut rappeler quelques faits sur l'Afghanistan. Par exemple, l'espérance de vie des hommes est de 48 ans et celle des femmes, de 45 ans. Le taux de mortalité infantile se situe à 147 par 1 000 naissances. Ces statistiques sont absolument effrayantes.

Cependant, le débat de ce soir ne porte pas nécessairement sur la pertinence de l'intervention en Afghanistan. Il porte plutôt sur le fait que nous avons tous une responsabilité, les députés du Parlement précédent comme ceux qui en font maintenant partie. La mission du Canada n'a peut-être pas été définie si clairement.

Je cite les propos tenus par l'actuel ministre de la Défense nationale le 15 novembre 2005, alors qu'il siégeait à l'opposition:

Lorsqu'un gouvernement décide d'intervenir dans un État en sérieuse difficulté, il doit tenir compte d'un certain nombre de facteurs avant d'engager des troupes. [...] [Par exemple, son] mandat doit être réaliste, clair et applicable.

Peut-on véritablement affirmer que le mandat confié aux troupes canadiennes soit réaliste, clair et applicable depuis le début? Nous-mêmes avons eu de la difficulté, ne le cachons pas, à expliquer à nos concitoyens la différence entre le début de la mission et la tournure qu'elle a prise aujourd'hui.

Ensuite, le ministre a dit: « La mission doit être dotée d'une structure efficace de commandement et de contrôle. » Nous débattons actuellement pour savoir qui contrôle véritablement cette mission. Est-elle dirigée par les Américains ou par l'OTAN? C'est le genre de situations qui doivent être mises sur la table.

Le ministre a également dit: « Des indicateurs de réussite doivent être déterminés. » Autrement dit, le débat d'aujourd'hui ne devrait-il pas nous permettre d'affirmer tous ensemble qu'il faudrait établir des échéances assez rapprochées et assurer un suivi très précis? Ainsi, nous nous assurerions de ne pas nous retrouver dans un marais dont nous serions incapables de nous sortir. La meilleure intention du

monde peut nous mener dans un très mauvais chemin, si nous n'avons pas déterminé correctement les moyens à privilégier.

Selon la ministre, ne devrions-nous pas nous inspirer des conseils formulés par le nouveau ministre de la Défense nationale alors qu'il siégeait à l'opposition? Le gouvernement ne devrait-il pas s'engager à remplir ces conditions qu'il a lui-même posées et qui sont méconnues actuellement par le Parlement et par l'ensemble de la population canadienne? Cela ne remet aucunement en doute la pertinence de la mission. Toutefois, il y a des efforts supplémentaires à déployer quant à la façon de mener cette mission. On s'attend que le gouvernement soit beaucoup plus clair à cet égard que ne l'a été le gouvernement précédent.

• (1955)

L'hon. Josée Verner: Monsieur le président, j'accueille avec beaucoup de satisfaction l'appui de mon collègue quant à l'importance de l'aide au développement et de l'aide internationale.

J'attire l'attention du député sur le fait que le développement est très certainement impossible sans toute la notion de sécurité qui l'entoure.

J'invite le député ainsi que tous les collègues de la Chambre à travailler ensemble pour que les premiers bénéficiaires de cette aide internationale soient la population afghane.

Mon collègue de la Défense nationale a été on ne peut plus clair à cet égard. La mission est claire. La ligne de commandement est claire. Je m'en tiendrai aux propos qu'il a tenus à ce sujet.

[Traduction]

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le président, je vous félicite d'assumer vos nouvelles fonctions ici, en cette Chambre.

J'ai écouté attentivement le discours de la députée et je ne peux pas m'imaginer un seul parlementaire, en fait je ne peux pas m'imaginer un seul Canadien, qui n'est pas totalement d'accord avec ce qu'elle dit, à savoir que les Afghans ont besoin de notre appui, et ils le méritent.

Cependant, je suis convaincue que la députée sait qu'il y a environ 18 mois, et je remonterais jusqu'à septembre 2004, un grand nombre d'organisations non gouvernementales qui oeuvraient dans le domaine du développement international et du travail humanitaire à Kandahar ont lancé un avertissement sans équivoque, à savoir que le fait de confondre les objectifs militaires et humanitaires à Kandahar faisait courir inutilement des risques aux travailleurs humanitaires et aux civils afghans. En conséquence, de nombreuses ONG internationales ont en fait quitté Kandahar, y compris d'importantes ONG canadiennes.

Il est bien établi, tant en droit humanitaire international que dans la pratique, qu'il est impossible de fournir une aide impartiale lorsque cette aide est rattachée à une campagne militaire.

Cela étant, la députée ne serait-elle pas d'accord pour dire que le rôle des militaires canadiens devrait être d'assurer la sécurité et la protection des civils afghans plutôt que d'intégrer un rôle de combat au développement et à la reconstruction? Comprend-elle l'inquiétude qu'il y a à confondre ces rôles? Comprend-elle que l'aide doit venir des Afghans et de la société civile afghane, avec le soutien des organismes internationaux, et que la sécurité doit être assurée par des militaires dont le rôle n'est pas d'intervenir dans des combats?

[Français]

L'hon. Josée Verner: Monsieur le président, je répondrais à la députée que le travail des ONG en Afghanistan est irréalisable sans la sécurité amenée par nos troupes canadiennes là-bas.

Je lui rappelle la citation d'un porte-parole de CARE Canada en ce qui concerne notre aide aux veuves d'Afghanistan:

Le financement de l'ACDI va nous permettre de continuer de travailler pour aider les femmes et les enfants les plus vulnérables d'Afghanistan. En plus d'avoir une chance de survivre, ces femmes deviendront autonomes et seront en mesure de donner à leurs enfants une meilleure existence.

De toute évidence, CARE Canada est heureuse de pouvoir agir en sécurité en Afghanistan grâce à nos troupes.

● (2000)

[Traduction]

M. Art Hanger (Calgary-Nord-Est, PCC): Monsieur le président, j'aimerais d'abord vous féliciter de votre élection. Je remercie la ministre de son compte rendu. Elle a clairement expliqué ce que les équipes de reconstruction provinciale font en Afghanistan.

Il y a des gens qui n'ont jamais hésité à tuer la démocratie dans l'oeuf en Afghanistan. La vérité, c'est qu'il existe des gens ici bas qui ne se soucient des autres que dans la mesure où cela sert leurs propres fins, comme certains talibans et quelques autres personnes. L'opération Enduring Freedom se déroule dans ce cadre.

Dans quel contexte les équipes de reconstruction provinciale s'acquittent-elles de leur mandat, celui de rebâtir un grand nombre de choses pour les habitants de l'Afghanistan?

[Français]

Mme Josée Verner: Monsieur le président, je remercie mon collègue de sa question. Évidemment, c'est pour cette raison que les troupes canadiennes sont là.

Nous n'avons jamais nié qu'il y ait du danger en Afghanistan. C'est pourquoi nos organisations d'aide humanitaire et la population afghane, qui tente de se conformer aux règles de bon droit et de gouvernance, ont besoin de nos troupes, de la présence de nos militaires canadiens.

L'ACDI investit au moyen de plusieurs programmes, notamment par la Banque mondiale. Elle met sur pied des programmes là-bas, les subventionne, de façon à aider la population à se prendre en main, pour que la stabilité et la sécurité soient les grands vainqueurs de cet exercice.

[Traduction]

M. Anthony Rota (Nipissing—Timiskaming, Lib.): Monsieur le président, je partagerai mon temps de parole avec le député d'Etobicoke—Lakeshore.

Je suis heureux de pouvoir participer à ce débat très important. Je suis convaincu que la mission actuelle des Forces canadiennes en Afghanistan est d'une importance cruciale pour l'avenir de ce pays ainsi que pour la sécurité du Canada.

De nombreux Canadiens souhaitent cependant que le rôle et les responsabilités des militaires et de ceux qui s'occupent du

Initiatives ministérielles

développement soient plus clairs. Un grand nombre croient que l'engagement militaire en Afghanistan doit être centré sur la protection des civils et la sécurité. Je suis aussi de cet avis.

L'automne dernier, j'ai eu la chance d'accompagner en Afghanistan Bill Graham, qui était alors ministre de la Défense nationale.

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je demanderais au député de ne pas appeler ses collègues par leur nom.

M. Anthony Rota: Je vous prie de m'excuser, monsieur le président.

Durant ce voyage, j'ai constaté de visu le travail extraordinaire qu'accomplissent nos militaires dévoués afin d'aider ce pays qui est aux prises avec des difficultés incroyables. J'ai également constaté à quel point les Afghans sont reconnaissants envers le Canada pour les efforts qu'il déploie dans la reconstruction de leur pays.

Victimes de guerres et de conflits, les Afghans ont été dépouillés de leurs droits les plus élémentaires. Notre présence en Afghanistan contribue à instaurer la sécurité et la stabilité nécessaires à la reconstruction systématique de ce pays qui cherche à rebâtir ses structures économiques et politiques, de même que ses institutions judiciaires.

[Français]

À Kaboul, nous avons rencontré plusieurs membres du gouvernement, comme par exemple le ministre de la Défense, le ministre des Affaires étrangères et le ministre du Développement rural. Nous avons également rencontré le président Karzai.

Lors de ces rencontres, nous avons discuté de l'implication du Canada en Afghanistan, non seulement du point de vue militaire, mais également dans les domaines de la diplomatie et du développement.

Laissez-moi vous dire que tous les ministres ainsi que le président Karzai ont exprimé une profonde reconnaissance à l'endroit du Canada pour ce nous faisons. Ils voient dans le Canada un véritable ami de l'Afghanistan, un ami qui est déterminé à les épauler en ces temps difficiles.

● (2005)

[Traduction]

Des dirigeants nationaux, des responsables communautaires et des Afghans ordinaires nous ont dit à quel point ils apprécient les hommes et femmes qui servent dans les Forces canadiennes. En parcourant les rues de Kaboul en voiture, à destination de nos lieux de réunion, j'ai constaté que cette ville ne vit plus sous l'emprise de la peur. On y voit des chantiers de reconstruction, les marchés grouillent de monde et les écoles sont de nouveau fréquentées par leurs élèves. J'ai vu une ville dont les habitants entendent l'avenir avec espoir. C'est grâce à la présence canadienne en Afghanistan que tout cela est en partie possible.

Initiatives ministérielles

À l'occasion de ce voyage, nous nous sommes également rendus à Kandahar, dans le sud du pays, où le Canada a déployé une équipe de reconstruction provinciale. Nous y avons rencontré des chefs tribaux pachtounes ainsi que le gouverneur de la province afin de discuter du rôle joué par le Canada pour instaurer la stabilité dans cette région. Grâce à son travail, l'équipe canadienne de reconstruction provinciale aide le gouvernement afghan à étendre sa présence et son autorité. En travaillant à la reconstruction d'une société juste et pacifique, notre équipe contribue à la prospérité de la région et à l'amélioration des conditions de vie de la population.

Étant donné le caractère multilatéral de notre action en Afghanistan, les forces canadiennes sont appelées à travailler au côté de nos amis et de nos alliés. Dans un monde de plus en plus placé sous le signe de l'interdépendance, notre sécurité intérieure est étroitement liée aux événements qui surviennent à l'extérieur nos frontières.

[Français]

À Kaboul comme à Kandahar, nous avons passé beaucoup de temps avec les membres des Forces canadiennes. Les discussions que j'ai eues avec ces hommes et ces femmes n'ont fait que confirmer ce que je savais déjà. Ce sont des gens très professionnels et très dévoués. Ils sont ouverts, généreux et sensibles à la culture afghane, ainsi qu'aux besoins de la population locale.

Ils sont prêts à prendre des risques et sont déterminés à se servir de leurs nombreuses habiletés pour offrir à la population afghane la stabilité et la sécurité qu'elle mérite.

[Traduction]

Il est impératif que les Canadiens soient au courant des précieux services rendus par nos troupes. Nous devons poursuivre le dialogue public pour les tenir au courant des objectifs et des résultats de cette mission. Nous devons également veiller à ce que les Forces canadiennes disposent du matériel et des ressources financières dont elles ont besoin pour faire leur travail.

Je conclurai en remerciant nos soldats pour le travail remarquable qu'ils accomplissent en Afghanistan dans des conditions très exigeantes et souvent dangereuses. Notre pays envoie toutes ses pensées et accorde de tout son appui à ces hommes et à ces femmes qui ont accepté de sacrifier énormément pour exécuter cette mission.

M. Jim Abbott (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, PCC): Monsieur le président, je dirai au député d'en face que j'ai deux regrets, un petit et un plus sérieux. Le premier, c'est le fait qu'il fallait que les Canadiens connaissent la situation lorsque nos troupes sont parties en Afghanistan. Je le félicite d'avoir obtenu des informations de première main, mais le problème, c'est que son gouvernement n'a pas énoncé clairement ensuite quel était l'engagement du Canada envers le peuple afghan. Le gouvernement libéral précédent avait cette responsabilité, ce qui constitue le premier regret.

Le regret le plus sérieux, toutefois, c'est le fait qu'en tant que Canadiens nous vivons dans un pays démocratique et que nos délibérations sont transmises sur les ondes du réseau parlementaire, et qu'elles finiront, je vous le garantis, par être vues ce soir par les auditeurs d'Al Djazira, les talibans.

Je trouve vraiment regrettable que le porte-parole du NPD pour la défense ait dit « l'incertitude du succès de cette mission ». Je me demande si le député serait d'accord pour dire que le défaitisme manifesté par le NPD nuira au travail de nos valeureux soldats en Afghanistan. Croyez-moi, les talibans ont affirmé durant le week-end qu'ils suivent nos délibérations.

● (2010)

M. Anthony Rota: Monsieur le président, le député d'en face dit ses regrets face à ce qu'a fait le gouvernement libéral. Je ne sais pas s'il s'en rend compte, mais il fait partie du gouvernement maintenant, et ce dernier devra décider de la marche à suivre dorénavant. Il faudra répondre à des questions et, pour l'instant, nous devons nous interroger sur notre action là-bas.

Il s'agit d'une reconstruction. C'est comme rebâtir une maison. On ne part pas de zéro. Personne ne sait ce qui va se passer. Il est bien difficile de le prévoir d'ailleurs. La guerre, ce n'est pas une situation dans laquelle on s'engage pour ensuite dire qu'on en a assez et qu'on rentre. La situation est très compliquée. Je ne dis pas que nous nous sommes mis dans une mauvaise situation. La guerre est une sale chose. Ce que j'ai vu n'était pas beau, mais il y avait de l'amélioration. J'approuve ce que nous faisons et je suis d'avis que nous devons être là-bas pour améliorer les choses. Nous avons une responsabilité envers le reste du monde.

On ne peut pas intervenir partout. Il faut choisir des conflits. Pour l'instant, nous avons décidé d'intervenir à Kandahar, en Afghanistan; c'est donc là que nous avons un rôle à jouer.

Le député a aussi déploré le fait que le monde entier voie ce que nous faisons. Ce débat avec les gens d'en face pourrait laisser croire que l'appui à nos troupes fait défaut. Or, je pense que, comme nous, les gens d'en face appuient nos troupes. Je fais entièrement confiance à nos militaires. Ce sont des gens formidables et intelligents. Ils sont bien équipés et ils font un excellent travail.

Si nos militaires entendent dire qu'on s'interroge sur leur sort, cela leur montrera qu'on pense à eux. Cela montre que nous voulons ce qu'il y a de mieux pour eux. Selon moi, il est très important qu'ils sachent que leurs élus au Parlement regardent ce qui se passe et s'emploient à ce que nous allions dans la bonne direction. Une discussion doit avoir lieu et elle doit avoir lieu en public, comme nous le faisons, pour que tout le monde en soit témoin.

Le député regrette le fait que la chaîne Al Djazira va transmettre ce débat. Nous vivons dans un pays libre. Les députés d'en face sont muselés; ils n'ont pas le droit de s'exprimer. Nous, les autres parlementaires, pouvons parler en toute liberté, à haute voix.

M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le président, permettez-moi de revenir à l'entente sur le transfert des détenus que nous avons conclue avec l'Afghanistan. Ce matin, à la radio anglaise de Radio-Canada, le professeur Amir Attaran de la faculté de droit de l'Université d'Ottawa a dit ceci: « Nous sommes à peu près certains que l'on torture les détenus en Afghanistan. Dans son rapport à la Commission des droits de la personne cette année, le gouvernement afghan a reconnu que la police recourait couramment à la torture. Par ailleurs, le département d'État américain affirme aussi que la torture est pratique courante en Afghanistan: on arrache les ongles des doigts et des orteils des détenus, on brûle les détenus avec de l'huile brûlante, on leur inflige des humiliations sexuelles et on les sodomise. »

Je me demande pourquoi le précédent gouvernement libéral n'a pas conclu un traité semblable à celui des Pays-Bas, de manière à assurer que les membres des Forces canadiennes ne risquent pas d'être accusés de crimes de guerre pour avoir remis des détenus au gouvernement afghan dans de telles circonstances.

M. Anthony Rota: Monsieur le président, ces allégations sont récentes et je n'ai vraiment pas eu l'occasion de m'y attarder. Je sais que l'entente envisagée au départ était conforme à la Convention de Genève et portait sur certains points précis.

Nous devons espérer que les personnes qui ont conclu cette entente ont une certaine crédibilité. J'ose croire qu'on respecte la Convention de Genève. Si les récentes allégations s'avèrent un jour fondées, j'espère que le nouveau gouvernement s'y attardera et essaiera de savoir à qui nous remettons les prisonniers.

Je ne dis pas que cela ne s'est jamais produit, ni que cela s'est déjà produit. Ce que je dis, c'est que ce sont de nouvelles allégations et que j'aimerais savoir exactement ce qui se passe. Je crois que c'est une question sur laquelle nous devons nous pencher.

Si je peux me permettre d'ajouter quelque chose, j'ai entendu les mêmes allégations à la CBC ce matin. Il y a eu une entrevue sur le rôle du Canada en Afghanistan. Qui a-t-on interviewé? Un déserteur américain de la guerre en Irak. À mon avis, cela n'est pas objectif. On a brouillé les deux questions, alors qu'il s'agit de deux questions distinctes. Il y a la guerre en Irak, à laquelle le Canada ne participe pas, et la mission de paix en Afghanistan, qui consiste à...

• (2015)

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît. Reprise du débat. Le député d'Etobicoke—Lakeshore a la parole.

M. Michael Ignatieff (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Monsieur le président, je remercie le député de Nipissing—Timiskaming de partager son temps de parole avec moi.

Je prends la parole pour la première fois à la Chambre des communes pour donner mon appui aux soldats, aux militaires, aux diplomates, aux policiers et aux travailleurs de l'aide internationale qui risquent leur vie au service des forces de sécurité canadiennes et afghanes en Afghanistan.

Je souhaite rendre hommage aux familles canadiennes qui ont perdu un fils dans ce pays. Je me suis entretenu le mois dernier avec Jim et Sharon David, de la Nouvelle-Écosse, qui ont perdu leur fils Paul. Je suis persuadé que les députés se joignent à moi pour saluer le courage de cette famille canadienne on ne peut plus valeureuse.

La promotion de la sécurité humaine du peuple afghan est un objectif qui mérite que le Canada s'y attelle au meilleur de ses forces. La formation de la police afghane, la démobilisation des anciens combattants, la construction de dispensaires et d'écoles: toutes ces interventions jouissent de l'appui incontesté des Canadiens des deux côtés de la Chambre.

Toutefois, certains Canadiens demandent — et j'ai entendu les députés du NPD poser la question — pourquoi l'aide au développement doit s'accompagner de troupes et pourquoi ces troupes devraient avoir le mandat de riposter. Ce nouveau paradigme semble éloigner le Canada de son rôle traditionnel de maintien de la paix. J'appuie ce changement de paradigme.

Je suis moi-même allé en Afghanistan. Je m'y suis rendu à deux reprises, l'une pendant que les talibans étaient au pouvoir et une autre fois depuis. Ce que j'ai appris dans ce pays, c'est que nous ne pouvons pas oeuvrer en faveur du développement en Afghanistan si nous ne maîtrisons pas la situation sur le plan de la sécurité. Les écoles et les dispensaires que nous construisons le jour sont brûlés la

Initiatives ministérielles

nuit si nous n'avons pas des troupes pour sécuriser les progrès que nous avons accomplis en matière de développement.

Les Canadiens, je pense, sont également sensibles au fait que des pays comme le Canada ne peuvent être en sécurité si nous laissons l'Afghanistan échouer, si nous le laissons devenir un État non viable, devenir une base pour des attaques terroristes. Nous savons tous que des Canadiens sont morts le 11 septembre et ces attaques ont été planifiées en Afghanistan.

Les Canadiens appuient nos troupes. Personne n'appuie davantage nos troupes que les députés de ce côté-ci, mais je pense que deux choses nous préoccupent particulièrement. La première est la possibilité que les détenus transférés par les Forces canadiennes à nos alliés pourraient être torturés et soumis à des sévices. En tant qu'ancien professeur spécialiste des droits de la personne dans le monde, j'ajoute ma voix à celles qui se sont élevées en défense de ces droits, dont certaines viennent de la tribune ce soir.

Je parle des experts internationaux qui font part de leurs préoccupations et qui souhaitent que le gouvernement — et je m'adresse au côté ministériel — insiste pour que l'armée canadienne fasse tout en son pouvoir pour garantir que les détenus capturés par les Canadiens et transférés à des tierces parties bénéficient de l'entière protection des conventions de Genève et reçoivent des visites du Comité international de la Croix-Rouge. J'ai vu des centres de détention afghans et le travail que réalise le Comité international de la Croix-Rouge, et je pense que celui-ci est le mieux placé pour garantir la sécurité des détenus et veiller à ce qu'ils ne soient pas soumis à de mauvais traitements. Tous les Canadiens conviendront que notre mission là-bas, qui nous tient à coeur, ne devrait pas être entachée par des violations des droits de la personne commises par des tierces parties.

La deuxième préoccupation des Canadiens porte sur l'objectif stratégique général de la mission. Nos alliés, les Américains, les Pakistanais et les Afghans participent, en terrain hostile, à une guerre anti-insurrectionnelle sans limite contre Al-Qaïda et les Talibans. Actuellement, nos opérations s'inscrivent dans le cadre de l'opération Enduring Freedom, menée par les Américains. Quand cette mission tombera sous la responsabilité de l'OTAN plus tard cette année, nos objectifs stratégiques changeront-ils? Si oui, quelle position le gouvernement du Canada recommandera-t-il à ses partenaires de l'OTAN?

Les Canadiens appuient la reconstruction. Nous appuyons la stabilisation d'un État défaillant. Mais nous nous demandons jusqu'où aller dans une guerre anti-insurrectionnelle illimitée menée par nos amis et alliés. Notre pays possède une tradition militaire formidable, dont je suis très fier, mais les Canadiens veulent savoir quel est l'objectif de nos efforts anti-insurrectionnels en Afghanistan, combien de temps ils dureront et, avant tout, comment nous pouvons veiller à ce que ces opérations continuent à cadrer avec les objectifs canadiens, puisque nous ne sommes les auxiliaires de personne.

• (2020)

M. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC): Monsieur le président, l'expression « maintien de la paix » a été beaucoup employée ce soir. Le maintien de la paix est une merveilleuse tradition canadienne qui, à mon avis, se perd, comme cela est le propre des traditions; peut-être retrouvera-t-elle un jour ses titres de noblesse.

Initiatives ministérielles

Disons qu'il y a bien longtemps qu'il n'y a pas eu de maintien de la paix tel que l'entendait M. Pearson. J'aimerais savoir si mon collègue est d'avis que le maintien de la paix classique, à la Pearson, dont il est question sur le parquet, a sa place quand il s'agit de combattre le terrorisme.

M. Michael Ignatieff: Monsieur le président, comme j'ai essayé de le faire ressortir clairement dans mon intervention, je suis profondément attaché à l'idée de forces militaires aptes au combat qui sont capables de se déployer à des fins de protection des populations humaines ou d'aide au développement. Comme le député l'a signalé, la mission en question ne constitue pas une mission de maintien de la paix classique, comme on les menait dans les années 1950 et 1960, en s'interposant entre des adversaires prêts à faire la paix.

Dans le monde où nous vivons, et l'Afghanistan le prouve parfaitement, il n'y a pas de paix à maintenir et, si nous souhaitons atteindre des objectifs de développement, il faut, comme le député le sait pertinemment, assurer la sécurité des populations humaines et celle de notre propre personnel responsable du développement.

Le paradigme a changé, comme je l'ai mentionné dans mon discours, et j'appuie ce changement.

[Français]

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le président, je voudrais revenir sur la question du transfert des prisonniers. Mon collègue a semblé dire qu'il était très important pour lui que les prisonniers soient traités suivant la convention de Genève, entre autres.

Le ministre actuel a dit qu'il ne voulait pas revoir l'entente signée par l'ancien gouvernement car il la trouvait adéquate. Par contre, la surveillance des prisonniers et de la façon dont ils sont traités me préoccupe. Cette surveillance a été déléguée à la Croix-Rouge et je lui fais confiance. Toutefois, d'autres types de modèles existent. Par exemple, les Hollandais ont décidé que leurs propres officiers militaires et leurs propres diplomates pouvaient rendre visite aux prisonniers à n'importe quel moment afin de s'assurer de leur bon traitement.

Mon collègue accepterait-il de voir si on ne pourrait pas réaménager cette entente? Je ne crois pas que le gouvernement afghan pourrait s'y objecter. Nous pourrions au moins le lui proposer. En assurant nous-mêmes cette surveillance, nous pourrions être certains que les prisonniers sont vraiment bien traités.

La deuxième question est tout aussi importante. Selon moi, rien dans l'entente actuelle n'empêche les prisonniers que l'on cède aux Afghans d'être emmenés n'importe où — à Guantanamo par exemple — à la demande des Américains. Mon collègue croit-il qu'il y aurait possibilité d'améliorer cette entente, afin de nous assurer du respect des droits des prisonniers?

M. Michael Ignatieff: Monsieur le président, je remercie l'honorable député de sa question. Rouvrir l'entente signée le 18 décembre dernier ne relève pas de moi, mais plutôt du gouvernement.

Comme le député, je serais entièrement d'accord pour que le gouvernement canadien prenne la responsabilité de visiter les bagnes et les cachots afghans afin de s'assurer que les prisonniers transférés par les militaires canadiens sont bien traités. C'est d'abord la responsabilité du CICR, mais je crois qu'en tant que Canadiens, nous avons la responsabilité morale de nous assurer que, si nous transférons un prisonnier dans une prison afghane, nos alliés respecteront les droits de cette personne.

● (2025)

[Traduction]

M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NPD): Monsieur le président, il est question de buts et d'objectifs, on se demande s'il est approprié de penser aux buts et aux objectifs de cette mission.

J'aimerais connaître l'opinion du député. Devrions-nous être plus précis lorsqu'on se pose des questions à ce sujet? Au lieu de nous interroger simplement sur les objectifs, ne devrions-nous pas, entre autres, nous demander si les chefs de guerre sont impliqués dans le trafic d'opium et s'ils font partie du gouvernement? Davantage de terroristes se sont-ils manifestés depuis le début de notre intervention? Les Américains ont-ils des prisons secrètes où ils torturent des prisonniers et font de la détention arbitraire? En plus de poser des questions, ne devrions-nous pas également faire enquête sur certaines des allégations qui nous parviennent? Est-ce notre responsabilité?

M. Michael Ignatieff: Monsieur le président, si j'ai bien compris la question, le député demande quels objectifs le gouvernement canadien devrait se fixer quant à la mission en Afghanistan, particulièrement au moment de la transition de l'opération Enduring Freedom à une mission dirigée par l'OTAN.

J'estime que le Canada ne peut pas jouer tous les rôles pour tous les intervenants en Afghanistan. En écoutant mes collègues de ce côté-ci de la Chambre et ceux d'en face, je me suis rendu compte qu'il y a, au Canada, un consensus au sujet de la sécurité humaine et du développement dans la région de Kandahar. La tâche nécessite peut-être la participation de tous ces 2 000 soldats.

Ce qui est moins certain et ce sur quoi il faut s'interroger c'est sur la poursuite illimitée des talibans et d'Al-Qaïda dans les montagnes. Je suis d'avis qu'il s'agit là d'un but illimité dont les objectifs réalisables sont très imprécis et que nous devrions concentrer les activités des Forces canadiennes sur le développement et la reconstruction dans la région de Kandahar.

L'hon. Peter MacKay (ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC): Monsieur le président, je veux saisir l'occasion qui m'est donnée de vous féliciter d'assumer votre rôle important dans cette Chambre. Il est bien mérité compte tenu de vos longs états de service dans cette enceinte et compte tenu que vous êtes une personne pour qui j'ai beaucoup de respect.

Je suis donc heureux de me joindre à cet important débat ce soir. J'en profiterai aussi pour remercier les électeurs de Nova-Centre de m'avoir accordé leur confiance pour un quatrième mandat.

Je suis également très fier de la circonscription que je représente en Nouvelle-Écosse, circonscription dont la contribution est légendaire en temps de guerre comme de paix. Il suffit de rappeler le nom de personnes comme Lloyd MacDonald, de la brigade du Diable, qui venait de Pictou, du général Jim Grant, de Reg Connors, qui ont servi avec les Gurkhas, et de R.B. Cameron, qui était aussi un très important et célèbre industriel du comté rural de Pictou, qui s'est distingué à la ligne gothique et qui a mérité, pour son action héroïque, l'Ordre du service distingué.

Toutes ces personnes, à l'instar de tous les Canadiens qui ont servi outre-mer, l'ont fait au prix d'un sacrifice incroyable. C'est quelque chose dont on doit toujours se rappeler et qui doit servir de toile de fond au débat de ce soir.

Initiatives ministérielles

Le premier ministre, lors de sa récente visite en Afghanistan, a clairement expliqué les raisons de notre présence là-bas et pourquoi nous devons rester et être engagés. C'est pour protéger notre sécurité en mettant sur pied un système de gouvernance et de sécurité afghan. Cela prouve que nous avons un objectif à réaliser dont nous pourrions être très fiers et que la présence de nos soldats nous permet de faire précisément cela.

• (2030)

[Français]

J'aimerais ajouter ma voix en me prononçant en faveur de l'important rôle de chef de file que le Canada joue en Afghanistan. Ce rôle est important pour les Canadiens, pour les Afghans et pour nos alliés.

[Traduction]

Les événements du 11 septembre 2001 nous ont rappelé une triste réalité. Nous ne pouvons pas, en Occident, continuer à jouir d'une sécurité et d'une prospérité chez nous sans tenir compte de l'état du reste du monde. Le terrorisme ne connaît aucune frontière. Dans son intervention, mon collègue d'en face l'a mentionné plus tôt, le Canada a été attaqué. En effet, des Canadiens ont péri en ce jour fatidique à New York. C'est maintenant le cas et nous devons nous tourner vers l'extérieur. Nulle part cette constatation n'est plus vraie qu'en Afghanistan aujourd'hui. Là-bas, la sécurité est tout aussi importante qu'ici.

Le Canada est en Afghanistan à la demande du gouvernement afghan et il est autorisé à y être par les Nations Unies. Nous faisons partie d'une coalition multinationale et nous sommes là-bas en tant que fiers participants à l'effort de reconstruction de ce pays. S'ils en ressortent gagnants, il en sera de même pour le monde entier.

Après une série d'accords politiques et diplomatiques, notamment l'Accord de Bonn de 2001, l'entente intervenue à Londres, en janvier, sur le Pacte pour l'Afghanistan, il existe un contrat entre les Afghans et la communauté internationale. Chaque partie, dans son propre intérêt, a pris des engagements et a fait des investissements dans la reconstruction de l'Afghanistan.

Majoritairement, les Canadiens doivent comprendre l'importance de cette mission. Nous avons réalisé des progrès. Cependant, comme l'indique la vague récente d'attaques en Afghanistan, le relâchement de notre vigilance n'est pas une option. Il faut savoir qu'une transition ne se fait pas du jour au lendemain. On ne peut pas renforcer sa capacité de façon significative en quelques années seulement.

Al-Qaïda et les talibans sont toujours actifs, défiant autant les Afghans que la sécurité internationale.

[Français]

Nous avons accepté de courir un certain risque pour défendre nos intérêts nationaux, montrer notre leadership et aider les Afghans à se préparer un avenir meilleur. Nos valeurs valent la peine d'être défendues; nous ne pouvons plus jamais permettre que l'Afghanistan devienne un refuge pour les terroristes. Nous prenons des mesures concrètes pour faire changer les choses; nous joignons les gestes à la parole.

Nous ne sommes pas seuls. Récemment, j'ai rencontré mes vis-à-vis européens. Eux aussi portent une part du fardeau. Après tout, l'Afghanistan est le plus grand et le plus important théâtre des opérations de l'OTAN.

[Traduction]

Le Canada et ses alliés entendent aider l'Afghanistan à devenir un État démocratique stable, sûr et autosuffisant. Grâce à la présence de militaires canadiens notamment sur place, on réalise de grands progrès. Les valeurs fondamentales du Canada que sont la liberté et la démocratie, ainsi que la primauté du droit et le respect des droits de la personne, guident notre engagement dans ce pays et tout cela est possible grâce à la présence de nos soldats.

Les Afghans partagent nos valeurs. Ils y ont adhéré dans leur nouvelle constitution. Les instruments pour donner une réalité à ces valeurs sont à peine naissants. C'est précisément parce qu'il y a encore du travail à faire que le Canada continue d'être présent là-bas.

Dans un passé récent, les Afghans ont souffert de conflits et de l'instabilité, tout d'abord sous l'occupation soviétique et ensuite, sous l'oppression des talibans, leur pays se retrouvant fortement militarisé avec une faible infrastructure, un déficit sur le plan des compétences humaines et un commerce de la drogue florissant.

Grâce à une participation afghane croissante, on réalise de grands progrès et la situation continuera de s'améliorer en partie du fait de l'engagement et de la détermination du Canada. La réalisation des objectifs établis pour la première fois il y a un peu plus de quatre ans, en 2001, dans l'Accord de Bonn, montre que les Afghans ont soif de changements.

L'adoption d'une constitution qui englobe les notions de droits de la personne, d'égalité des sexes et de pluralité ethnique et la tenue d'élections présidentielles, parlementaires et provinciales constituent des progrès importants dans lesquels le Canada a joué un grand rôle. Nous étions là comme observateurs. Nous avons apporté une contribution financière marquée et il a alors été possible de tenir des élections libres. Je m'empresse d'ajouter que les femmes ont voté au cours de ces élections pour la première fois. De jeunes femmes peuvent aller à l'école pour la première fois. Des milliers de jeunes femmes ont maintenant des possibilités qui n'ont jamais existé auparavant. Pourtant, de nombreux défis demeurent.

Le Canada a grandement contribué au développement démocratique en Afghanistan. Nos investissements ont été rentables. Les deux élections consécutives ont montré que les Afghans ont adopté la démocratie. Lors des élections provinciales et parlementaires tenues en septembre 2005, 44 p. 100 des électeurs enregistrés étaient des femmes et 6,4 millions d'Afghans sont allés voter le jour des élections, ce qui démontre que les Afghans sont bien décidés à s'assurer un meilleur avenir.

On a lancé en février 2006 le Pacte pour l'Afghanistan. Ce pacte, avec la Stratégie intérimaire pour le développement national et la Stratégie nationale de lutte contre la drogue, a reconnu les défis incroyables que le pays devra relever dans l'avenir. L'approche du Canada va également dans le sens du Pacte pour l'Afghanistan. Le Canada a joué un rôle actif dans l'élaboration de ce pacte et il entend bien appuyer sa mise en oeuvre.

Les droits de la personne et le bon gouvernement tiennent une place importante dans l'ensemble du pacte. Le gouvernement de l'Afghanistan s'est engagé à recruter des professionnels compétents et crédibles au sein de sa fonction publique, choisis selon leur mérite, à établir une administration plus responsable et transparente à tous les niveaux de son gouvernement, et à réaliser des améliorations notables dans la lutte contre la corruption, le respect de la justice, la primauté du droit et la promotion du respect des droits de la personne. Le Canada aidera constamment l'Afghanistan à réaliser ces objectifs.

Initiatives ministérielles

Nous avons déjà fait une grande priorité de la promotion et de la protection des droits de la personne. Nous avons parlé clairement en faveur de la liberté de parole et de religion, et nous avons un rôle important à jouer dans le développement du système judiciaire en Afghanistan.

Nous faisons une contribution d'environ 6 millions de dollars pour améliorer l'accès au système judiciaire au moyen de services d'aide juridique et de développement des capacités au sein du système.

Nous allons continuer à travailler avec nos amis et alliés de la communauté internationale pour promouvoir nos valeurs et intérêts communs. Le rôle du Canada en Afghanistan n'est pas passé inaperçu. Le premier ministre a déjà parlé du fait que le président Karzaï avait fait savoir qu'il appréciait notre collaboration. En outre, au moment de l'annonce du Pacte pour l'Afghanistan, la secrétaire d'État Rice a précisé: « Nos amis, au Canada, méritent des remerciements spéciaux pour leur contribution essentielle. »

• (2035)

[Français]

J'ai parlé avec certains de nos partenaires internationaux, dont les Hollandais, qui prendront la relève des Canadiens à la tête du quartier général de la brigade multinationale dans le sud de l'Afghanistan. Nous avons des valeurs et des objectifs en commun.

Les Hollandais et les Britanniques prendront bientôt le commandement des équipes de reconstruction provinciale dans le sud de l'Afghanistan sous commandement canadien. Ils continueront à partager cette lourde tâche avec nous et avec 35 autres pays présents en Afghanistan.

[Traduction]

En conclusion, nous sommes en Afghanistan pour défendre nos intérêts nationaux, et nous ne sommes pas seuls là-bas. L'Afghanistan et nos alliés sont grandement intéressés et s'investissent dans cette cause. C'est une cause qui nous tient tous à coeur. C'est en assurant un avenir plus sûr à l'Afghanistan que nous assurons notre sécurité future. Les risques courus par nos diplomates, nos militaires et nos spécialistes du développement en valent la peine, mais ils ne valent rien sans notre soutien total et constant.

C'est pourquoi le gouvernement s'engage sans réserve envers eux aujourd'hui. Nous sommes ici ce soir pour expliquer aux Canadiens la raison de notre présence là-bas et pourquoi la mission se poursuivra, notamment pour les raisons dont nous discutons ce soir. Notre gouvernement a pleinement confiance que les hommes et les femmes de nos forces armées méritent ce respect absolu.

Mme Bonnie Brown (Oakville, Lib.): Monsieur le président, félicitations pour votre nomination.

J'aimerais féliciter le ministre de la Défense nationale pour sa description claire et convaincante de ce qui se passe exactement à Kandahar aujourd'hui. Il a été exceptionnellement clair, mais je suis très heureuse que le ministre des Affaires étrangères se soit joint à nous parce que je crois que les activités de défense sont toujours un élément de notre politique étrangère générale.

Aux yeux des Canadiens, alors que les diplomates se réunissent discrètement, les activités de nos forces armées sont le symbole le plus visible de notre politique étrangère. C'est pourquoi les Canadiens sont si préoccupés et pourquoi nous sommes tous ici pour appuyer nos troupes. En fait, c'est à cause de notre inquiétude envers nos troupes et du fait que bon nombre de familles prient pour leur sécurité chaque nuit que nous réfléchissons sérieusement à cette question dont nous sommes saisis ce soir.

Nous avons entendu de nombreux excellents discours sur ce qui se passe et les problèmes, les irritants, les choses que nous devons régler concernant cette mission à ce moment particulier. Cependant, nous savons également que cette mission va prendre fin en février 2007 et il nous incombe, devant la manifestation d'inquiétude des Canadiens, de commencer à penser à cette date, quand notre engagement prendra fin et que nous devons décider si nous continuons ou non. J'ai l'impression que les Canadiens voudront des réponses à de nombreuses questions.

Le ministre de la Défense nationale a fait partie des forces armées en des temps beaucoup moins troublés. Depuis qu'il a pris ses fonctions, même le langage a changé. Il parle d'États faillis et d'États défaillants. Il parle du devoir de protéger. C'est un nouveau concept comparativement à celui d'il y a de nombreuses années.

Je ne suis pas tout à fait sûre que les Canadiens s'entendent tous sur la définition d'un État falli ou d'un État défaillant. Bien qu'ils puissent convenir que nous avons le devoir de protéger, ils peuvent se demander, en pensant à toutes les zones troublées du monde et à tous les gens qui souffrent et aux pauvres, sur quels critères le Canada se base pour décider d'un ordre de priorité pour déployer ses troupes pour aller aider ces gens.

Le ministre a dit que nous quitterons l'Afghanistan quand les Afghans seront prêts, mais quels critères le gouvernement utilisera-t-il pour conclure que les Afghans le sont effectivement? Il me semble qu'il faudrait répondre à toutes ces questions avant février. Je vais demander au ministre des Affaires étrangères s'il convient comme moi que ces questions incluent les Canadiens et que les réponses devraient donc inclure les Canadiens. Nous devrions autoriser leur contribution. Le Comité permanent des affaires étrangères ne serait-il pas la tribune appropriée pour une telle discussion de sorte qu'au fur et à mesure des événements, nous puissions surveiller ce qui se passe en Afghanistan et disposer d'un ensemble de critères à appliquer aux circonstances qui existeront en février 2007?

• (2040)

L'hon. Peter MacKay: Monsieur le Président, je remercie ma collègue d'en face de son intérêt dans ce dossier. Je conviens que le débat de ce soir est exhaustif et ouvert. Il permet à tous les députés de faire valoir leurs idées et d'apporter leurs contributions sur certaines des nombreuses questions importantes que la députée a soulevées.

Dans les faits, cependant, la situation est en constante évolution. Comme l'a signalé mon collègue, le ministre de la Défense nationale, il est clair que des progrès importants ont été réalisés. Je ne crois pas qu'il soit possible de conclure de façon expéditive qu'il y a eu un moment dans l'histoire du pays où les membres des forces armées ont eu la vie facile ou ont eu moins de complications. Ce sont des évaluations arbitraires que certains pourraient essayer de faire.

En ce qui concerne le rôle que jouera le Canada à l'avenir et sa capacité de continuer à faire les contributions qu'il fait, bien sûr, nous allons surveiller la situation. Nous n'appliquerons pas une formule simple. Dans un engagement comme celui-ci, les questions comme les réponses ne sont pas simples. Notre engagement est axé sur la diplomatie et sur notre présence soutenue sur le terrain. En outre, nous devons tous nous rendre compte qu'il s'agit là d'un effort multinational. Nous ne pouvons certes pas en limiter la portée. La situation évolue et nous ignorons encore qui prendra le commandement de certaines troupes déployées dans le cadre de l'OTAN ou sous les auspices des Nations Unies et jouera un rôle plus actif ou un rôle de premier plan.

La Chambre des communes a toujours été et sera toujours la meilleure tribune permettant aux Canadiens d'entendre leurs représentants élus se prononcer sur l'engagement que prendra le Canada. Que cette tribune revête la forme de certaines questions soulevées à certains moments à l'avenir, ou de renvois à divers comités, dont le Comité de la défense et le Comité des affaires étrangères, ce pourrait être tout à fait convenable. Cependant, nous surveillerons ces questions. Cette tribune sera mise à l'épreuve.

Le gouvernement est prêt à répondre à ces questions, comme nous l'avons été dès le début. Nous sommes au pouvoir depuis à peine plus de deux mois et nous nous sommes engagés activement à légitimer la décision prise par le gouvernement précédent, que nous avons appuyé à l'époque. Nous espérons bénéficier du même appui tout au long de l'évolution de la situation et nous espérons aussi que les députés d'en face soulèveront le même genre de questions pertinentes et importantes.

[Français]

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le président, le ministre est un membre important du Conseil des ministres. Je voudrais lui poser une question, mais je ne veux pas qu'il me révèle tout, naturellement.

Le ministre de la Défense nationale avait mentionné, le 15 novembre, qu'il fallait être positif et que la mission soit couronnée de succès. Cependant, qu'arriverait-il si la mission ne tournait pas bien? Y-a-t-il un plan de retrait, et dans quelles circonstances appliquerait-on ce plan de retrait?

Le ministre de la Défense nationale avait soulevé lui-même la question. Le ministre des Affaires étrangères pourrait-il nous dire dans quelles circonstances un plan de retrait pourrait être envisageable, tout en espérant, naturellement, que la mission soit couronnée de succès?

• (2045)

L'hon. Peter MacKay: Monsieur le président, j'apprécie beaucoup la question de mon cher collègue. Je répondrai de façon directe.

Selon moi, je crois que faire des spéculations maintenant ou dans le futur concernant les succès ou les problèmes inhérents à cette mission n'aidera pas la cause.

[Traduction]

J'aimerais que ce soit clair. Je ne crois pas qu'il convienne à ce point-ci de parler de retrait ou de la façon dont nous réagirons aux difficultés et aux circonstances inévitables que devront surmonter nos troupes. On a déjà fait remarquer que beaucoup de gens suivent le débat de ce soir. Ce n'est pas en parlant d'échec, de faiblesse, ni de retrait que nous aiderons les hommes et les femmes qui servent avec courage dans les Forces canadiennes.

Initiatives ministérielles

J'estime, comme beaucoup de députés à la Chambre, sinon la majorité, que notre détermination doit être ferme et que notre engagement doit être clair. Nous devons appuyer résolument nos forces armées par notre vision et notre engagement, pour qu'elles puissent poursuivre leur importante mission.

[Français]

M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Monsieur le président, je voudrais poursuivre le débat au sujet de la question de mon collègue. Le ministre répond à la question. Toutefois, je ne sais pas s'il s'est finalement bien rendu compte de ce que disait mon collègue.

Lorsque qu'il était dans l'opposition, le nouveau ministre de la Défense nationale avait dit qu'une stratégie de sortie claire avait été établie en cas d'échec de la mission, qu'il était important que ce soit fait et que l'on sache, dès le départ, dans quelles circonstances possibles cela se ferait. Se cacher cette réalité, c'est oublier une partie essentielle de la responsabilité des militaires. En ce sens, j'aimerais que le ministre revienne sur cette question.

Son collègue, n'avait-il pas raison, à ce moment-là? Ne faut-il pas effectivement considérer ces éléments, sans admettre au départ que tels seront les faits, mais en étant prêts à considérer toutes les situations afin d'éviter de s'enliser, comme cela s'est produit dans d'autres cas, pour ne citer que le cas des États-Unis au Vietnam, par exemple?

[Traduction]

Mme Libby Davies: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. J'aimerais signaler que la pratique usuelle à la Chambre consiste à effectuer une rotation. Or, vous avez accordé la parole à un député du Bloc, puis à un autre député, alors que des députés du NPD s'étaient aussi levés pour demander la parole. Nous vous demanderions, s'il vous plaît, de bien vouloir respecter cette pratique pour que tous les députés de chaque parti aient une chance d'être entendus.

Le président suppléant: Je remercie la députée de son bon conseil. Je dois admettre que je ne l'avais pas vue. Cependant je l'ai maintenant vue et entendue, et elle aura la parole la prochaine fois.

J'invite le ministre à répondre très brièvement.

[Français]

L'hon. Peter MacKay (ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC): Monsieur le président, je répète à l'intention de mon collègue que l'importance pour notre gouvernement et notre force armée d'avoir un plan est évidente. Toutefois, en même temps, s'il est important pour notre pays de présenter un plan pour le futur, cela ne doit pas se faire en public.

[Traduction]

Nous ne sommes pas ici pour parler des détails opérationnels, ni pour parler de la façon dont nous pourrions battre en retraite ou nous retirer. Cela n'a pas sa place dans un discours public censé appuyer nos troupes. Ce sont loin d'être des propos qui feront avancer la cause du peuple afghan. Ce sont plutôt nos efforts diplomatiques qui feront le succès de notre mission. C'est par notre engagement et notre appui sans réserve que nous y parviendrons.

Initiatives ministérielles

● (2050)

M. Peter Stoffer: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Le ministre des Affaires étrangères est ici et le débat de ce soir est d'une grande importance. Je vous prierais de demander le consentement unanime pour que l'opposition dispose de cinq minutes supplémentaires pour adresser des observations au ministre des Affaires étrangères et lui poser des questions dans le cadre de ce débat crucial.

Le président suppléant: Je remercie le député de sa demande. Le député voudra bien se rappeler que, selon la motion adoptée à l'unanimité par la Chambre, ce genre de demande est irrecevable ce soir.

Mme Libby Davies: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je crois que cela serait possible avec le consentement unanime.

Le président suppléant : Du consentement unanime, il a été ordonné:

Que, nonobstant tout article du Règlement ou usage habituel de la Chambre, lors du débat exploratoire sur l'engagement significatif du Canada en Afghanistan prévu pour lundi 10 avril 2006, la présidence ne reçoive ni motion dilatoire, ni appel de quorum, ni appel de demande de consentement unanime; que tout député qui se lève pour prendre la parole durant le débat puisse indiquer au Président qu'il partagera son temps avec un autre député [...]

La Chambre a adopté cette motion. Je voudrais passer à autre chose. La députée de La Pointe-de-l'Île a la parole.

[Français]

Mme Francine Lalonde (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le président, je regrette que cet incident se passe avant que je prenne la parole. J'aurais aimé que mes honorables collègues m'écoutent dans de bonnes dispositions.

Ce débat est important. Je l'ai demandé et réclamé, mais en le préparant, j'ai relu le discours que j'ai prononcé le 28 janvier 2002. Pour les Québécoises et Québécois qui nous écoutent peut-être et qui sont contre la présence des troupes canadiennes, des hommes et des femmes du Québec et du Canada en Afghanistan, j'en lirai quelques extraits. Cela me permettra de leur faire comprendre un peu mieux dans quel contexte nous avons décidé de nous engager. Le 28 janvier 2002, je disais:

Monsieur le Président, c'est un devoir pour moi de participer à ce débat. Ce soir, mon parti et moi-même aurions aimé pouvoir tenir un débat qui se serait conclu par un vote quant à la participation de ce que l'on appelle les Forces canadiennes, c'est-à-dire la participation des hommes et des femmes du Québec et du reste du Canada, à la riposte américaine que nous voudrions voir davantage coordonnée par les Nations Unies.

Ce gouvernement des talibans fait vivre les femmes dans des cages. Les femmes n'ont pas droit aux soins de santé. Les jeunes filles n'ont pas droit à l'éducation, elles n'ont pas droit aux soins de santé. Finalement, les femmes n'ont qu'une fonction, celle de la reproduction.

C'est comme femme, comme mère que je parle ce soir. J'aurais aimé voter sur une motion. Autant la guerre me répugne, autant je comprends que des pays comme le Canada réagissent. Si le Québec en était un, vous savez que je le souhaite vivement, je voudrais aussi qu'il réagisse, pas par vengeance, mais par nécessité de dire que ce qui s'est passé à New York et à Washington, ces attentats du 11 septembre, sont éminemment inacceptables.

Mais il faut être certains que ce n'est pas seulement par les mesures de sécurité, les lois antiterroristes et les frappes que nous parviendrons à lutter sérieusement contre cela. C'est en s'assurant qu'il y ait de l'espoir que ce monde soit moins injuste.

Je rappelle cela pour dire qu'aujourd'hui je ne répéterai pas le même discours, parce que je sais, puisque je m'intéresse au plus haut point à ce pays qui souffre, que les choses ne sont peut-être pas aussi florissantes qu'on le laisse entendre ce soir.

Il faut dire la vérité. Quant à moi, cette vérité ne nous engage pas à dire qu'il faudrait que les hommes et les femmes qui combattent en

Afghanistan se retirent. Cependant, nous avons de graves questions. Avant d'en arriver aux questions, je voudrais rappeler que Kofi Annan, dans son rapport du 6 mars, brosse un portrait qui n'est pas très réjouissant.

La remise en état de l'infrastructure de base nécessaire au développement économique et social s'est poursuivie. Néanmoins, comme je l'ai noté dans mon rapport précédent, bien des questions qui menacent la sécurité et la stabilité du nouvel État démocratique à court et à long terme ne sont pas encore résolues. Elles vont du renforcement des toutes nouvelles structures du Gouvernement au respect des droits de l'homme, à l'établissement des éléments indispensables à la bonne gouvernance, à la justice et à l'état de droit, au démantèlement des groupes armés illégaux et à la mise en place des fondements d'un développement économique et social durable.

Quant aux droits de l'homme, il dit:

La situation des droits de l'homme en Afghanistan demeure difficile, en raison essentiellement des problèmes de sécurité et des carences de la gouvernance. En outre, l'impunité dont jouissent les commandants de factions et les anciens chefs de guerre contribue à compromettre toute amélioration, même légère. Une nette poussée de la violence dans certaines régions du pays en rend l'accès difficile aux organismes internationaux d'aide humanitaire et aux représentants du Gouvernement, ce qui prive la population des prestations, des services et de la protection auxquels elle a droit. De nombreuses plaintes font état de violations graves des droits de l'homme commises par des représentants des organismes nationaux de sécurité, en particulier des arrestations arbitraires, des détentions illégales et des actes de torture.

Les attaques à caractère saisonnier observées les années précédentes ont laissé la place à une activité très soutenue pendant toute la période hivernale. Les insurgés n'ont cessé de multiplier les attaques pendant les premiers mois de 2006, particulièrement dans le sud et l'est du pays.

C'est-à-dire dans la région de Kandahar.

Pourquoi être en Afghanistan?

● (2055)

Parce que c'est une question de solidarité internationale qui peut engager les Québécois à être là.

Ce peuple a beaucoup souffert au cours des dernières décennies: sécheresses, guerre contre l'URSS, guerres civiles et dictature des talibans ont marqué le quotidien des Afghans.

Ce pays est parmi les plus pauvres du monde et c'est l'un des endroits les plus dangereux, notamment à cause des 10 à 15 millions de mines antipersonnel qui ont été disséminées, notamment des bombes à fragmentation.

Maintenant, posons nos questions, parce qu'il faut aussi en poser, pour les gens qui voient les soldats, soldates présents en Afghanistan, et qui savent qu'un coût y est associé.

A-t-on une idée de la durée éventuelle de la mission en Afghanistan? C'est une question importante. Autant je suis portée à dire qu'il faut y rester, autant je me demande si ce régime démocratique est sous perfusion permanente. On a le droit de le savoir.

De plus, peut-on avoir une estimation du coût de la mission?

L'actuel ministre de la Défense nationale a posé une série de questions le 15 novembre. L'une d'elles avait trait à un plan de retrait. Le ministre des Affaires étrangères nous a renvoyés avec notre question, mais c'est lui qui l'a posée. Y a-t-il un plan de retrait? On ne le lui demande pas, on lui demande s'il y en a un.

Quelle garantie avons-nous que l'OTAN prendra le relais des Américains dans le Sud, donc Kandahar, et que le Canada quittera l'opération américaine? En effet, cela agace terriblement les Québécois que les soldats soient sous la direction américaine de l'Operation Enduring Freedom.

Il y a aussi la question du traitement des prisonniers. Depuis que nous sommes ici, les premières questions que j'ai posées dans cette Chambre concernaient le traitement des prisonniers. Elles avaient trait au fait que les soldats, les hommes, les femmes du Canada transmettaient des prisonniers sans s'assurer qu'ils seraient couverts par la Convention de Genève.

Les soldats américains ne peuvent pas être poursuivis; les soldats canadiens peuvent l'être. C'est une question importante.

J'ai lu l'entente sur le transfert des détenus. On m'a confié qu'aujourd'hui des juristes avaient dit qu'elle comportait de nombreuses faiblesses. Une ex-syndicaliste qui lit un texte de cet acabit voit bien qu'il n'est pas fort. Il ne protège ni les soldats ni les prisonniers. Cette entente doit être négociée à nouveau en entier, voire rejetée.

Je m'excuse, mais peut-être que cela peut s'expliquer du fait que le général Hillier a négocié tout seul l'entente, sans l'aide de l'ex-ministre des Affaires étrangères ou de celui de la Défense nationale. Il reste que ce n'est pas une bonne entente, tout le monde doit l'admettre. On ne peut pas continuer à vivre avec cette entente.

Le gouvernement peut-il nous assurer que l'armée se conforme à ses engagements quant à l'utilisation des mines antipersonnel? Aussi, peut-on être assurés que les soldats disposent de tout l'équipement adéquat?

J'aurais d'autres questions, mais je voudrais qu'on réponde à celles-ci d'abord.

• (2100)

[Traduction]

Mme Joy Smith (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le président, je vous félicite de votre nomination.

Le débat de ce soir est très important. Nous voulons montrer à nos troupes en Afghanistan que nous les appuyons et leur dire que nous faisons corps avec eux. Leur mission très importante fait toute la différence, à la grandeur de l'Afghanistan. La Commission afghane indépendante des droits de l'homme a écrit très clairement que de nombreux problèmes devaient être réglés en Afghanistan. Nos troupes sont dans ce pays, en train de combattre pour que les Afghans puissent jouir d'une vie meilleure.

Je voudrais brièvement dire un mot au sujet des femmes et des enfants. En Afghanistan, le trafic et les enlèvements d'enfants sont devenus un grave problème pour les familles et pour le gouvernement. L'exploitation sexuelle, le travail forcé et l'ablation d'organes et de membres sont des problèmes au sujet desquels la Commission afghane indépendante des droits de l'homme se dit très préoccupée dans un document qu'elle a publié en 2005. En parcourant ce document, on comprend l'importance du travail de nos troupes dans ce pays où elles contribuent à améliorer la vie de ces familles et de ces enfants. En Afghanistan, un enfant sur cinq meurt avant d'atteindre l'âge de cinq ans et l'espérance de vie n'y est que de 44 ans. Seulement 12 p. 100 des Afghans ont accès à une eau propre et potable.

Nos soldats travaillent dans des conditions très difficiles. Ce sont des personnes vaillantes qui s'empressent non seulement de protéger la population, mais aussi de contribuer à la reconstruction. Ce soir, un peu plus tôt, nous avons entendu, de ce côté-ci de la Chambre, un

Initiatives ministérielles

exposé touchant sur l'amélioration de la vie des femmes et des enfants grâce à la contribution de nos courageux soldats canadiens en Afghanistan.

Les députés d'en face accorderont-ils un appui sans réserve à nos soldats très courageux déployés à l'étranger, qui s'acquittent de ce travail contraignant pour que les Afghans vivent un jour une vie meilleure?

[Français]

Mme Francine Lalonde (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, cela me fait plaisir de dire ici ce soir qu'on trouve dans ma circonscription la base de Longue-Pointe, qui accueille le plus gros bureau d'approvisionnement au Canada. Tout ce qui se rend en Afghanistan, sauf les munitions, passe par ma circonscription, y compris les boulons et les cercueils, hélas.

Bien sûr, nous appuyons les soldats. Par contre, quand j'ai rencontré récemment de ces soldats et d'autres employés de la base, je leur ai dit que ma façon à moi de les défendre était de m'assurer du caractère adéquat de la mission qu'ils mènent, des objectifs qu'ils visent, de l'équipement dont ils disposent et je dirais même de la formation qu'ils reçoivent.

En particulier, quand on me dit qu'un soldat doit être capable d'agir en tant que diplomate le matin, de faire de l'aide humanitaire le midi et de jouer les Rambo à 16 heures en ouvrant les portes et en tirant à tout allure, je n'y crois pas. Je l'ai dit aux militaires. Il me semble que le fait d'être soldat est déjà très difficile, alors on ne peut pas assumer les trois rôles à la fois. Je demanderai toutefois au général Hillier d'essayer de m'en convaincre.

Notre façon de défendre les soldats est de nous assurer que la mission dans laquelle ils sont engagés a été mesurée et que nous serons capables de l'évaluer et d'en connaître les résultats et les vrais objectifs.

Il y a une chose dont on ne parle jamais. On parle de la sécurité en Afghanistan, mais quand parle-t-on du Pakistan, le pays voisin? Le danger de la mission à Kandahar est qu'elle se déroule près des frontières du Pakistan, où se trouvent des tribus qui appuient tranquillement depuis des décennies les talibans et autres moudjahidines qui vivent ensuite en Afghanistan. J'aimerais entendre des gens nous en parler. On ne peut pas régler la question de la sécurité en Afghanistan si l'on ne règle pas la question de l'aide aux talibans et autres combattants en provenance du Pakistan. Et ce...

• (2105)

Le vice-président: Je m'excuse d'interrompre la députée, mais l'honorable député de Sackville—Eastern Shore a maintenant la parole.

[Traduction]

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD): Monsieur le président, je voudrais répondre à la question que les conservateurs ont posée toute la journée. La réponse est oui, j'appuie la mission et la présence de nos troupes en Afghanistan à l'instar de mon parti, et je m'offusque du fait que le parti là-bas laisse entendre que le NPD n'appuie pas nos troupes du fait que nous posons des questions.

Initiatives ministérielles

Ce qui est vraiment mauvais pour le moral de nos troupes est tout à fait clair. J'ai assisté récemment aux funérailles de quatre personnes dans ma circonscription. Il s'agissait de Nathan Smith, Richard Green, Braun Woodfield et Paul Davis. C'étaient de remarquables soldats canadiens qui ont donné leur vie pour leur pays. Je suis né aux Pays-Bas et mes parents ont été libérés par l'armée canadienne. Je m'offusque donc que quiconque remette en question l'amour que mon parti ou moi-même portons à nos militaires et à leurs familles et l'appui que nous leur donnons.

En fait, dans une démocratie responsable, nous avons le droit démocratique de poser des questions. Nous n'avons fait que poser les mêmes questions que le ministre de la Défense a posées en novembre. Le ministre des Affaires étrangères a déclaré il y a trois semaines qu'un débat à la Chambre jetterait le discrédit sur nos troupes et entraînerait une perte de moral chez nos militaires. Il y a trois jours, il a déclaré plutôt qu'un débat serait une très bonne chose pour nos militaires.

En 2004, lorsqu'il siégeait dans l'opposition, le premier ministre a déclaré que s'il y avait un changement dans la mission, s'il y avait un changement dans les traités ou la durée du déploiement, il en saisirait la Chambre aux fins d'un vote. Le NPD se contente de demander aux conservateurs de faire exactement ce qu'ils ont dit qu'ils feraient lorsqu'ils siégeaient dans l'opposition. Si nos militaires ont à mener une mission incohérente, il y aura des pertes de vies. Nous demandons au gouvernement de tenir un langage cohérent dans le cadre de tout débat.

Les questions ne sont pas faciles. Il est difficile pour quiconque à la Chambre d'y répondre. Notre collègue a soulevé une question valable non seulement au sujet de l'Afghanistan, mais de toute la région. Que fait le gouvernement au sujet des préoccupations liées au Pakistan, à la Chine, à l'Inde et à d'autres pays de la région? Ces pays jouent un rôle très important dans l'avenir de notre déploiement là-bas.

Fondamentalement, nous demandons que si le déploiement est prolongé après le mois de février de l'année prochaine, le gouvernement tienne un débat à la Chambre pour obtenir l'approbation du Parlement, ce qui est exactement ce que les conservateurs ont dit vouloir faire lorsqu'ils siégeaient dans l'opposition.

Le président suppléant: Le député n'étant pas libre pour le moment, nous allons reprendre le débat.

M. Russ Hiebert (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le président, je partagerai mon temps de parole avec le député de York—Simcoe.

Étant donné que je prends aujourd'hui la parole pour la première fois depuis les élections de janvier, j'en profite pour remercier les électeurs de ma circonscription, celle de South Surrey—White Rock—Cloverdale, de m'avoir réélu une deuxième fois. Je voudrais également remercier le premier ministre de m'avoir fait confiance en me nommant au poste de secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale.

Il convient tout à fait qu'à cette première occasion que j'ai de prendre la parole à la Chambre en ma qualité de secrétaire parlementaire le débat porte sur le plus important déploiement de nos troupes durant la présente législature. Nos soldats en Afghanistan font de l'excellent travail en défendant nos intérêts nationaux, en protégeant le Canada et le monde contre la terreur et en aidant le peuple afghan reconstruire son pays.

[Français]

Je sais que je parle au nom de tous les députés de cette Chambre lorsque je leur offre mon plein appui et mes sincères remerciements pour leur courage et leur sens du devoir.

● (2110)

[Traduction]

Nous devons reconnaître qu'il est dans notre intérêt national de voir l'Afghanistan devenir un pays libre, démocratique et pacifique. Le Canada n'est pas une île capable de vivre à l'écart des événements se produisant dans le monde. Al-Qaïda a fait du Canada une cible d'attentats terroristes, ce qui signifie que la lutte contre la terreur est aussi la nôtre. Trop de pays ont appris à la dure qu'il est risqué de ne pas prendre les terroristes au sérieux.

Il y a aussi la menace des stupéfiants. Si l'Afghanistan retourne dans le chaos, il deviendra rapidement un repaire pour la production d'héroïne, qui se retrouverait inmanquablement sur la rue au Canada.

La mission actuelle en Afghanistan fait aussi partie de la longue tradition canadienne qui consiste à défendre ce qui est juste quand il le faut.

[Français]

C'est une tradition qui a vu le personnel militaire canadien participer aux opérations de maintien et d'établissement de la paix dans le monde. Chaque fois, ces personnes ont servi avec courage, distinction et honneur.

[Traduction]

La mission que nous menons actuellement en Afghanistan ne fait pas exception. Elle témoigne de l'engagement du Canada à contribuer à l'édification d'un monde meilleur, non seulement pour les Canadiens, mais pour tous les habitants de la planète. Cependant, l'établissement et le maintien de la paix ne sont que les balbutiements d'un processus qui tire sa véritable importance du travail humanitaire et du développement qu'il rend possibles et qui aident les Afghans à édifier un pays plus fort, plus pacifique et plus prospère.

Le Canada joue aussi un rôle à cet égard. Depuis 2001, notre pays s'est engagé à verser plus de 650 millions de dollars afin d'aider l'Afghanistan, ravagé par la guerre, à se reconstruire. Les membres des Forces canadiennes fournissent des soins médicaux et dentaires aux Afghans, dont bon nombre n'ont jamais consulté un médecin ou un dentiste. Ils participent à la reconstruction des écoles et veillent à ce que les enfants puissent se rendre à l'école en toute sécurité. Ils protègent la population civile de manière à aider les Afghans à recommencer leur vie.

Grâce au travail des Canadiens et d'autres intervenants, des milliers d'Afghans qui s'étaient réfugiés au Pakistan ou ailleurs sont rentrés chez eux. Les membres des Forces canadiennes ont gagné la gratitude et le soutien d'une vaste majorité d'Afghans avec lesquels ils ont établi des contacts.

[Français]

Le Canada participe activement à un certain nombre de projets humanitaires et de développement pour promouvoir l'égalité des femmes, donner de l'expansion au système éducatif public pour les enfants ou assurer le droit de vote à tous les Afghans.

Initiatives ministérielles

[Traduction]

Grâce à des projets semblables, on a fait de grands progrès. La pauvreté a diminué. Des millions d'Afghans peuvent voter lors d'élections libres. On reconnaît des droits aux femmes afghanes, et celles-ci peuvent désormais participer à l'économie, ce qui était tout simplement inconcevable sous le régime des Talibans. Les enfants afghans peuvent aussi aller à l'école aussi librement que les petits Canadiens.

Ce sont des victoires importantes pour le peuple afghan et ces victoires témoignent de valeurs qui méritent d'être défendues. Il est nécessaire de maintenir le cap, de manière à ce que nos jeunes femmes et nos jeunes hommes puissent rentrer au Canada avec la certitude que leurs sacrifices, leurs efforts et leur courage ont contribué à rendre le monde meilleur, et heureux de voir que leur pays se réjouit de leur engagement. Que Dieu protège la terre de nos aïeux.

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Monsieur le président, j'ai écouté attentivement les propos du député. Je me demande s'il pourrait faire des commentaires sur la contradiction qui se trouve au centre de toute cette mission, c'est-à-dire le fait qu'il n'y a pas de solution militaire à ce conflit, mais qu'on ne peut toutefois pas en arriver à une solution sans une aide militaire. J'aimerais qu'il nous dise comment nous pourrions résoudre cette contradiction évidente.

• (2115)

M. Russ Hiebert: Monsieur le président, je ne suis pas du tout d'accord avec le député en ce qui a trait à la contradiction qu'il voit dans cette affaire. Je n'en vois aucune. En fait, la principale responsabilité des forces présentes en Afghanistan est d'assurer la paix, la sécurité et la stabilité dans le pays afin de jeter les bases de la démocratie et de voir à ce qu'elle fleurisse dans cet environnement. Sans leur présence, il est impossible que ces importantes institutions civiles se développent.

Je suis d'avis que le député devrait examiner de plus près la raison pour laquelle nous jouons actuellement ce rôle en Afghanistan.

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le président, plus tôt ce soir, j'étais à l'extérieur, sur les marches du Parlement, avec un autre député. Je suis contente d'avoir été là pour entendre les préoccupations exprimées par les pacifistes et ceux qui militent contre la guerre. C'est là qu'ils doivent faire connaître les préoccupations que leur inspirent la politique du gouvernement et la nature de la mission en Afghanistan.

Il est inquiétant d'entendre des députés conservateurs critiquer les députés du NPD et d'autres partis parce qu'ils osent poser des questions sur les politiques et programmes conservateurs. Je voudrais m'attarder un peu plus là-dessus, car, comme on l'a expliqué ce soir, bon nombre des questions que nous soulevons sont identiques à celles que posait le ministre de la Défense lorsqu'il siégeait dans l'opposition. Je présume qu'elles étaient acceptables dans la bouche de ce député, mais qu'elles ne le sont plus, maintenant que le NPD les pose.

Je trouve profondément hypocrite que, d'une part, il y ait maintenant une machine de propagande en marche aux États-Unis, à propos de quoi le ministre des Affaires étrangères parle de présence sur le terrain, machine qui a été lancée par le gouvernement conservateur pour convaincre les Américains de ce que nous faisons et pour amadouer George W. Bush, et que, d'autre part, ce même gouvernement refuse de répondre aux questions que les Canadiens posent sur cette mission.

Le député sait-il quelle est la stratégie de retrait? Sait-il quels sont les objectifs de la mission et ce qui se passera après le 2 février 2007, s'il est secrétaire parlementaire? S'il est convaincu de la valeur de la transparence et de la responsabilisation du gouvernement, pourquoi n'est-il pas disposé à communiquer ces renseignements aux Canadiens?

M. Russ Hiebert: Monsieur le président, je rappelle à la députée que la liberté d'expression qu'elle exerce est justement le droit démocratique que nous nous efforçons d'établir en Afghanistan. Je respecte son droit de parler librement et je respecte le droit des autres de poser des questions, mais, au bout du compte, nous assumons des responsabilités face aux militaires présents en Afghanistan. Nous devons les assurer qu'ils sont là pour une bonne raison et que nous ne les laisserons pas tomber au cours d'un débat comme celui que nous avons ici ce soir.

Afin de préciser le bon travail que nous faisons en Afghanistan, je rappelle aux députés certaines réalisations récentes: 4,8 millions d'enfants se sont inscrits dans les écoles primaires en raison de notre aide à l'Afghanistan; 3,5 millions de réfugiés sont rentrés au pays; 63 000 anciens combattants ont été désarmés et démobilisés; un président, un parlement et 34 conseils provinciaux ont été élus. Nous faisons du bon travail. J'exhorte tous les députés à appuyer les Forces armées canadiennes présentes en Afghanistan.

M. Peter Van Loan (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le président, par la visite récente du premier ministre en Afghanistan, notre nouveau gouvernement a affirmé clairement et directement devant les Canadiens et devant l'humanité tout entière que le Canada allait participer aux affaires du monde en tant que chef de file. Pour ceux d'entre nous qui croient à l'importance de la démocratie et de sa promotion, c'était de bonnes nouvelles.

Premièrement, le premier ministre a dit clairement que la participation canadienne aurait du poids. Notre volonté allait être ferme devant les obstacles à surmonter, et nos partenaires, nos alliés et ceux qui comptent sur le Canada pouvaient avoir confiance. Pour redonner au Canada un rôle de chef de file dans le monde, il est essentiel de rebâtir la confiance.

Deuxièmement, le premier ministre a dit clairement que, sur la scène internationale, le Canada allait être guidé par son intérêt national. Cela peut sembler tenir d'une école de pensée terre-à-terre et démodée en matière de relations internationales. Néanmoins, nous nous assurons ainsi que nos politiques seront le reflet des préoccupations canadiennes et que nos engagements ne dépasseront pas nos capacités. Le Canada, un partisan confirmé du multilatéralisme, aura une politique étrangère autonome dans le contexte de la collaboration avec des partenaires partageant ses idéaux, de manière à maximiser les effets bénéfiques.

L'intérêt national du Canada ne consiste pas à chercher de façon bornée et opportuniste des avantages pour nous-mêmes. Nous nous appuyons plutôt sur une définition plus large de l'intérêt national, c'est-à-dire sur une compréhension des liens qui unissent le monde d'aujourd'hui. Ainsi, le Canada maintiendra et améliorera d'autant plus sa sécurité et sa prospérité que le monde sera sécuritaire et respectera la primauté du droit, les droits de la personne et la démocratie. Selon cette définition de l'intérêt national, le Canada n'est pas une île. Il est un membre à part entière de l'humanité.

Initiatives ministérielles

Troisièmement, le premier ministre a dit clairement que le Canada avait l'intention de se comporter en chef de file dans la gestion des affaires du monde. Certains disent de notre pays que c'est un modèle. Il est vrai que le Canada peut se féliciter à bien des égards. Son régime démocratique arrivé à maturité fonctionne sainement. Sa société civile est active. Il tolère la dissidence et est doté d'un système judiciaire respecté, où la primauté du droit est largement acceptée. Nous bénéficions d'un degré élevé de liberté économique contrebalancée par un solide filet de sécurité sociale. Donc, le Canada est effectivement un bon modèle. Cependant, un chef de file ne peut pas se contenter de donner l'exemple.

Un chef de file a des devoirs. Nous avons l'obligation de promouvoir les valeurs auxquelles nous adhérons dans les parties du monde qui ne bénéficient pas encore de la stabilité et de la liberté qui leur permettraient d'espérer une prospérité semblable à la nôtre. Pour s'acquitter de son devoir, un bon chef de file doit faire des sacrifices. En Afghanistan, notre oeuvre de chef de file prend plusieurs formes. Il faut tantôt envoyer des militaires au front, tantôt contribuer à bâtir des institutions comme le fait l'équipe de reconstruction provinciale et tantôt fournir d'urgence de l'aide humanitaire.

En Afghanistan et ailleurs, le Canada ne s'érigera pas en censeur des actions d'autrui. Nous assurerons un leadership et nous nous emploierons à faire en sorte que le monde soit plus sûr et plus libre.

Cela nous amène au quatrième argument avancé par le premier ministre. Nous sommes en Afghanistan pour contribuer à la reconstruction de ce pays, pour qu'il devienne libre, démocratique et pacifique. Cet objectif, pour notre pays, est valable et important. En fait, notre action en Afghanistan confirme les meilleures qualités du Canada sur la scène internationale et tout l'éventail de ce qu'il a à offrir.

Nous sommes fiers de ce que font nos soldats, nos diplomates et les agents de notre programme d'aide. Nous leur en sommes reconnaissants. Les Canadiens les remercient, le peuple afghan les remercie.

La plupart des Canadiens ne verront jamais l'Afghanistan, mais ils ont entendu parler de Kandahar. Nos concitoyens sont au courant, pour en avoir entendu parler, de l'action que mènent nos gens, qui arborent le drapeau canadien. Notre contingent combat les ennemis de la liberté. Il suscite l'espoir d'une vie meilleure. Les Canadiens aident les Afghans à reconstruire leur pays.

Depuis maintenant plus de quatre ans, le Canada se joint à la communauté internationale, à 36 pays, pour lutter contre le terrorisme en Afghanistan. L'atteinte de cet objectif suppose que la communauté internationale adopte une approche pluridimensionnelle et c'est exactement ce que fait le Canada.

Je crois exprimer l'opinion de tous les députés en disant que nous sommes honorés et nous sentons bien modestes devant les sacrifices consentis par nos militaires, et par le diplomate Glynn Berry, qui ont donné leur vie dans un pays lointain pour des gens qu'ils ne connaissaient pas. Ils ont donné leur vie pour une conviction, un principe, la liberté et la démocratie.

Si, pour certains d'entre nous, il ne fait aucun doute que le Canada devrait jouer un rôle de premier plan pour faire progresser la démocratie, cette voie n'est pas dénuée d'obstacles. Le principal tient à une forte impulsion isolationniste de la part de certains. Il y a des gens qui préféreraient que nous nous replions frileusement sur nous-mêmes et que nous conservions notre prospérité et notre liberté pour nous seuls.

Récemment, j'ai entendu une auditrice qui participait à une émission de la radio du réseau anglais de Radio-Canada qui déclarait

que « toutes ces belles paroles sur la liberté, ce n'est tout simplement pas canadien ». J'aime à penser que la liberté est une valeur canadienne. Je crois que ce devrait être une valeur universelle.

● (2120)

Comme notre pays l'a appris le siècle dernier, il y a un prix à payer lorsqu'on veut défendre et promouvoir la liberté. Ce prix, des milliers de Canadiens l'ont payé au cours des deux guerres mondiales et de la guerre en Corée. Pendant toute son histoire, le Canada a été un chef de file en matière de promotion de la liberté à travers le monde. C'est ce qu'il fait aujourd'hui.

● (2125)

L'hon. Dan McTeague (Pickering—Scarborough-Est, Lib.): Monsieur le président, je sais à quel point cette question est importante pour le député, pour son parti, pour notre parti et pour tous les Canadiens. En effet, plusieurs résidents de la circonscription du député, et de la mienne aussi, participent à la mission des Forces canadiennes en Afghanistan.

J'ai une question très simple à poser au député. Nous avons discuté longuement de ce qu'il faut faire et des buts de notre mission là-bas, mais en fin de compte, une solution s'impose, et on peut supposer qu'il s'agit d'une solution politique. Le député croit-il que l'approche globale du gouvernement, en fait la politique des deux gouvernements — car je suppose que rien n'a changé sous le nouveau régime — peut présager de l'issue ou de l'épanouissement de l'engagement du Canada en Afghanistan dans un avenir pas très lointain?

M. Peter Van Loan: Monsieur le président, certains semblent vouloir réduire la promotion et l'établissement de la démocratie à une simple question de victoire militaire ou d'élections libres et démocratiques. La question est évidemment beaucoup plus vaste. Il s'agit souvent aussi de créer des institutions, d'instaurer un régime civil d'application de la loi et un système d'éducation, de stabiliser l'économie et d'établir un gouvernement national et des administrations locales. Toutes ces choses font partie de l'instauration de la démocratie. Bien sûr, les circonstances varient. Chaque conflit est différent.

Quand l'Union soviétique s'est effondrée, beaucoup de pays étaient entièrement disposés à réformer le plus rapidement possible leur système de justice et à apprendre à le faire fonctionner comme les démocraties occidentales le font depuis de nombreuses années. Dans d'autres pays, cependant, des forces hostiles s'opposent encore farouchement aux efforts de développement démocratique. Nous savons très bien que certains pays comme le Bélarus éprouvent actuellement des problèmes.

Nous avons par ailleurs le cas de l'Afghanistan qui, comme d'autres pays dans le monde, est entre les deux. Dans certaines régions, la population souhaite aller de l'avant et créer un pays libre, démocratique et stable. Des élections ont eu lieu et un nouveau gouvernement est en place. Dans d'autres régions, par contre, certaines forces résistent. Elles se battent contre la démocratie et tentent de déstabiliser le pays militairement ou par des actes terroristes. Ces pays-là présentent les plus grands défis parce que la solution n'est pas la même dans tous les cas.

Initiatives ministérielles

Dans un pays comme l'Afghanistan, qui a connu une période très difficile à l'époque des Talibans et même bien avant, il faut de toute évidence adopter un modèle souple et global qui comprend le développement sur tous les fronts. C'est celui que nous appliquons en Afghanistan. J'estime, tout comme le gouvernement, que c'est le bon modèle en l'occurrence.

[Français]

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le président, je voudrais poser une question à mon collègue concernant l'OTAN. En tant que secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, il occupe un poste important. On sait que l'OTAN doit bientôt prendre la relève. Actuellement, en vertu de l'opinion canadienne et québécoise, il existe un problème: le commandement Enduring Freedom est toujours là.

Des rencontres ministérielles ont lieu en ce qui concerne l'OTAN. Je participe aux rencontres parlementaires, mais il y a des rencontres entre les ministres de la Défense et ceux des Affaires étrangères.

J'aimerais qu'il nous donne un aperçu de l'état d'avancement de la relève en ce qui a trait à l'OTAN. Je sais que cela doit venir, mais est-on inscrit? Cet été, comme convenu, l'OTAN prendra-t-il la relève? Peut-on devancer cela ou y a-t-il du retard? Le secrétaire parlementaire pourrait-il nous informer de l'état d'avancement de cette relève?

[Traduction]

M. Peter Van Loan: Monsieur le président, comme la plupart des gens le savent, la mission en Afghanistan se divise en divers éléments, ou différentes équipes provinciales de reconstruction. À Kandahar, où le Canada joue un rôle de direction, il y aura beaucoup de troupes provenant de différentes forces.

Le pays de mes ancêtres, l'Estonie, enverra 150 soldats, qui travailleront sous la direction du Canada. J'aimerais préciser que les Estoniens, parce qu'ils ont vécu pendant un demi-siècle sous la tyrannie du régime soviétique et qu'ils ont connu cette souffrance, saisissent l'importance du développement démocratique et de la promotion de la démocratie. C'est pourquoi l'Estonie, ce tout petit pays d'un million d'habitants seulement, apporte cette contribution si disproportionnée par rapport à sa population.

De toute évidence, la Force internationale d'assistance à la sécurité compte des équipes de développement chargées d'une partie de la reconstruction provinciale. Les États-Unis s'occupent aussi d'éléments de la reconstruction. Notre engagement comporte différents éléments. Nous avons bon espoir que le progrès soit bénéfique et que les choses avancent bien. Évidemment, les décisions relatives à la nature du travail et au moment d'agir se prendront en tenant compte de notre intérêt national.

• (2130)

L'hon. Irwin Cotler (Mont-Royal, Lib.): Monsieur le président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Nova-Ouest.

Je suis heureux de prendre part au présent débat exploratoire, comme je l'ai fait dans un débat semblable à la Chambre le 28 janvier 2002. À ce moment-là, j'avais énoncé 10 principes sur lesquels devraient se fonder nos efforts de reconstruction en Afghanistan. Au cœur de ces principes se trouvaient la protection des droits humains et la sécurité des personnes. Au nombre de ces principes, on compte: l'établissement d'un système de justice viable, le soutien d'un rôle fondamental pour les femmes dans les efforts de reconstruction, l'enlèvement des mines terrestres, la responsabilité pour les abus passés, l'application du droit humanitaire international et le

traitement et la protection des personnes dans les conflits armés, y compris la protection des détenus et des prisonniers de guerre.

Au moment où nous nous réunissons pour ce débat exploratoire sur le mandat lié à la sécurité humaine, des atrocités généralisées se poursuivent en toute impunité au Darfour, y compris des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des génocides par attrition. C'est pourquoi nous avons formé jeudi dernier une coalition parlementaire constituée de tous les partis pour sauver le Darfour, en sonnando d'abord l'alarme « pour briser le silence ». Comme Andreï Sakharov l'a déjà dit, le moyen le plus sûr de provoquer le non-respect des droits humains, c'est de rester silencieux. Ensuite, nous avons formé cette coalition pour lancer un appel à l'action, pour dresser un programme en 10 points fondé sur cette doctrine fondamentale de l'obligation de protection.

Je propose maintenant de résumer les dix points de ce plan d'action qui comprend les éléments suivants:

Premièrement, appuyer la transition rapide de la force actuelle de l'Union africaine vers une force de protection civile robuste, sous le mandat des Nations Unies, en vertu du chapitre VII. Deuxièmement, renforcer le soutien aux troupes pour permettre l'atteinte du mandat de protection civile. Troisièmement, mettre en application l'interdiction du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les vols militaires offensifs survolant le Darfour, y compris la zone d'interdiction aérienne. Quatrièmement, appuyer les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU pour traduire, devant la Cour pénale internationale, les auteurs de ces atrocités survenues dans le monde entier.

Cinquièmement, désarmer les groupes de miliciens désignés collectivement sous le nom de Janjaweed. Sixièmement, permettre aux personnes déplacées dans le pays même et aux réfugiés de rentrer chez eux en sécurité. Septièmement, surveiller et faire respecter l'embargo sur les armes imposé par la résolution 1591 du Conseil de sécurité. Huitièmement, appuyer les sanctions ciblées, tel que recommandé par le comité des sanctions des Nations Unies. Neuvièmement, appuyer le processus de paix au Darfour, qui doit comprendre une représentation de toutes les parties au conflit. Enfin, appuyer le versement responsable du fonds d'aide au développement, ce qui ne sera rendu possible que grâce à la protection de la sécurité humaine.

Dans le discours du Trône, le Canada envisage de jouer un rôle diplomatique fort et j'appuie cette idée. Nous voici devant un cas type à l'égard de ce rôle et de la responsabilité de respecter nos obligations. Comme Edmund Burke l'a dit, et je résume ses propos, « le moyen le plus sûr pour que le mal triomphe dans le monde est qu'un nombre suffisant de bonnes gens et de pays s'abstiennent de faire quoi que ce soit ».

M. Leon Benoit (Vegreville—Wainwright, PCC): Monsieur le président, je suis heureux de pouvoir faire une observation et poser une question. J'ai écouté l'intervention du député. Il me semble, et j'aimerais qu'il clarifie ce point pour moi, qu'il a commencé par dire que la mission en Afghanistan peut avoir sa raison d'être, mais que le Canada devrait réorienter son action vers le Darfour. Ce n'est peut-être pas ce qu'il voulait dire. J'aimerais qu'il précise sa pensée.

Initiatives ministérielles

Il me semble que la mission en Afghanistan est importante. Les députés de part et d'autre de la Chambre ont clairement fait ressortir son importance ce soir. J'estime que cette mission favorisera l'instauration de la démocratie et des libertés en Afghanistan. Elle a déjà permis aux femmes afghanes de ne plus être traitées comme du bétail, mais plutôt comme des éléments constituants libres de la société afghane. Elle a permis aux enfants d'aller à l'école, ce qui constitue, à mon avis, le seul chemin de l'espoir à long terme en Afghanistan.

Le Canada ne peut pas participer à toutes les missions. Le Canada pourrait décider de jouer un rôle au Darfour à un moment donné; je ne suis pas à même de le savoir. On y songera dans l'avenir. J'ai pourtant la nette impression d'avoir entendu le député commencer par dire que l'Afghanistan, c'est important, mais..., puis son attention s'est tournée vers le Darfour.

J'aimerais entendre le député à ce sujet. A-t-il confiance que le Canada pourrait jouer un rôle utile et important sur les deux théâtres? Ou juge-t-il, comme il m'en a donné l'impression, que le Canada devrait peut-être songer à se retirer d'Afghanistan et concentrer ses efforts au Darfour? Pense-t-il que nous pouvons remplir ces deux missions et que nous avons des effectifs suffisants pour accomplir au Darfour ce que nous souhaiterions y accomplir? J'aimerais beaucoup obtenir des précisions à ce sujet.

• (2135)

L'hon. Irwin Cotler: Monsieur le président, je suis heureux de pouvoir répondre à la question. Il n'y avait pas de « mais » dans mon intervention. Le député en a peut-être entendu un, mais il n'y en avait pas. Je soutiens le mandat du Canada en Afghanistan sur le plan de la protection de la sécurité de la population depuis le 28 janvier 2002, jour où je l'avais déclaré à la Chambre. Je l'avais dit à l'époque, j'ai un peu résumé ma position d'alors aujourd'hui, et je poursuis et réaffirme l'importance de ce mandat de protéger la sécurité de la population en Afghanistan.

Je ne crois pas, cependant, que ces deux missions ne puissent pas être menées de front. Je fais mienne l'intention du discours du Trône, qui préconisait un solide rôle diplomatique pour le Canada. Je crois que le Canada peut, tout en poursuivant sa mission en Afghanistan, jouer un solide rôle diplomatique et faire jouer son influence morale et politique. J'ai cherché à partager avec les députés une proposition en dix points selon laquelle le Canada pourrait agir en chef de file et aider à la réalisation d'une ou de plusieurs de ces dix initiatives, ou de toutes ces initiatives. Je crois qu'une démarche diplomatique dynamique pourrait permettre d'y arriver sans que cela nuise en quoi que ce soit à notre mission en Afghanistan.

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Monsieur le président, je tiens à préciser quelques points avant de poser ma question au député. Je crois qu'il peut être important d'informer certains députés ministériels de la position de mon parti, même avant les attaques du 11 septembre, au sujet de l'Afghanistan et, plus particulièrement, au sujet des talibans. Je serais curieux de discuter avec eux de leur rôle quant à la reddition de comptes concernant la terreur absolue qui régnait en Afghanistan sous les talibans.

Je suis sûr que lorsqu'ils ont appris ce qui se passait en Afghanistan sous les talibans, ils ont, comme mes collègues et d'autres membres de notre société civile, signé des pétitions et tenté d'exercer des pressions sur les Nations Unies pour qu'elles contestent le régime taliban en raison de ce qui se passait dans ce pays à cette époque. Je suis aussi certain qu'ils savent que, de 1992 à 1996, 50 000 Afghans ont été tués par les seigneurs de guerre et dans la guerre civile qui s'ensuivit. Je suis sûr qu'ils ont tous veillé à ce que

les Nations Unies soient au courant de ce qui se passait et je suis sûr qu'ils ont demandé que des mesures soient prises.

Ma question au député est la suivante. Étant donné les préoccupations que nous avons entendues au sujet de la violation possible des droits de la personne par des tierces parties, préoccupations que nous, comme d'autres, avons soulevées, ne devrions-nous pas examiner les règles d'engagement que notre gouvernement a signées avec les Afghans?

Compte tenu des préoccupations soulevées par les médias, et exprimées par la presse et d'autres experts, selon lesquelles les personnes que nous remettons aux Afghans pourraient se retrouver chez des gens qui n'agissent pas selon nos valeurs canadiennes, ne devrions-nous pas, si nous le pouvons, faire ce que font les Pays-Bas? En d'autres mots, ne devrions-nous pas garantir l'accès aux prisonniers pour avoir l'assurance que les hommes et les femmes que nous appuyons là-bas ne sont pas soumis à des valeurs autres que celles qui nous tiennent à coeur?

L'hon. Irwin Cotler: Monsieur le président, je serai très bref. En 2002, lorsque je suis intervenu, j'étais en faveur de l'application du droit humanitaire international dans le but de protéger des personnes dans le cadre de conflits armés, y compris des détenus et des prisonniers de guerre, et c'est encore vrai ce soir.

[Français]

L'hon. Robert Thibault (Nova-Ouest, Lib.): Monsieur le président, c'est pour moi un plaisir et un privilège de prendre la parole sur la question de nos soldats en Afghanistan.

[Traduction]

On retrouve dans ma circonscription, West Nova, la BFC Greenwood, la plus importante base aérienne sur la côte est. J'ai vu moi-même la détermination et le dévouement des membres de nos forces armées qui sont prêts à servir leur pays à l'étranger.

Par-dessus tout, il est essentiel que nos troupes sachent que nous les appuyons sans aucune réserve. Nous avons confiance dans leurs compétences et nous devons veiller à ce qu'elles aient à leur disposition le personnel, les ressources et l'équipement dont elles ont besoin pour s'acquitter de la mission que nous leur avons confiée. Ce serait inacceptable de faire rien de moins.

Cependant, l'appui à nos troupes ne devrait pas être pris pour un appui aux décisions de nos politiciens. Le fait d'interroger notre gouvernement ne remet absolument pas en question l'appui que nous apportons à nos troupes.

Ainsi, nous sommes ici ce soir pour discuter du futur rôle du Canada en Afghanistan. En tant que pays, nous avons déployé d'énormes efforts pour cultiver notre réputation en tant que casques bleus. Même lorsque nous sommes aux côtés de nos alliés et nous déployons nos militaires dans des zones de conflit, nous devons préserver notre réputation de casques bleus et maintenir notre politique étrangère indépendante.

Je crois cependant que nous avons un rôle important à jouer en Afghanistan et je suis tout à fait d'accord avec notre présence continue dans cette région. Ne vous y trompez pas; il nous incombe de finir le travail que nous avons entrepris.

Nous sommes allés en Afghanistan dans le cadre d'un engagement international lorsque l'un de nos alliés de l'OTAN a été attaqué le 11 septembre 2001. Nous sommes allés là-bas parce que le gouvernement taliban a appuyé et facilité les activités d'Al-Qaïda. Nous sommes allés là dans l'intérêt des Afghans, car nous avons un intérêt à long terme à assurer la paix et la stabilité dans une région qui demeure volatile.

Initiatives ministérielles

L'Afghanistan est maintenant à la croisée des chemins. Nous avons renversé le régime taliban répressif. Le 9 octobre 2004, les Afghans ont voté pour la première fois dans le cadre d'élections démocratiques. Nous savons que leur gouvernement est loin d'être parfait, mais il reflète le début d'une démocratie naissante et il a besoin de notre appui constant. Certains diront la même chose de notre Parlement. Nous devons demeurer en Afghanistan, car nous ne pouvons laisser ce pays redevenir un État non viable ou devenir un refuge de terroristes.

Je voudrais parler brièvement de la question des prisonniers de guerre. Tous les prisonniers doivent être traités avec dignité et respect conformément à la primauté du droit. Nous ne devons jamais, par l'entremise d'une tierce partie, prendre des mesures contraires à nos valeurs nationales.

Enfin, je veux parler de la nature de notre débat de ce soir. Notre mission en Afghanistan est dangereuse. Nous le savions avant d'aller là-bas. Comme les difficultés de nos activités de soutien de la paix deviennent évidentes, les députés des autres partis ont demandé publiquement un débat et un vote sur la mission. Ce genre de débat n'a peut-être aucune utilité et pourrait même faire courir de plus grands dangers à nos troupes. Il pourrait montrer à nos ennemis la possibilité de dissensions, ce qui pourrait les encourager à agir contre nos militaires dans l'espoir que cela amoindrisse notre détermination.

De plus, la décision de déployer notre armée appartient au premier ministre et au Cabinet. Le premier ministre a demandé aux Canadiens de lui donner le mandat de gouverner et il doit assumer la responsabilité des décisions difficiles qu'il doit prendre. Les députés ont l'occasion de faire connaître leur opinion devant le Comité permanent de la défense nationale et le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international, qui conseillent le premier ministre et le Parlement.

Cela étant dit, il appartient au premier ministre, en dernière analyse, de prendre la décision finale sur le déploiement de nos militaires. Il est le seul à avoir accès à la totalité des documents secrets préparés par nos agences de renseignement et celles de nos alliés.

La mission est dangereuse et nous avons déjà subi des pertes tragiques. Nos pensées et nos prières accompagnent les familles et les amis de ceux qui ont été blessés ou tués en devoir, qui ont fait le sacrifice ultime pour le bien de l'humanité. Nous devons garder foi devant leur sacrifice et honorer leur mémoire.

• (2140)

[Français]

M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Monsieur le président, j'ai écouté le discours avec un très grand intérêt. On y retrouve ce qu'on aurait dû entendre il y a plusieurs mois, voire quelques années.

Il est très clair qu'on appuie les Forces canadiennes, soit les soldats qui sont en Afghanistan. On souhaite qu'ils puissent accomplir leur mission, sans trop de blessés ou de morts.

Lors d'un débat comme celui-ci, il faut faire très attention et être prudent. L'opinion publique canadienne est partagée. La vision, qui reflète la réalité des informations données par le gouvernement précédent, le gouvernement actuel et la Chambre des communes, manque de clarté.

En ce sens, ne serait-il pas important que les échanges du débat de ce soir continuent? Ne serait-il pas tout aussi important qu'on les fasse toujours en gardant à l'esprit que chaque personne présente en cette Chambre souhaite que les soldats canadiens remplissent leur

mission dans les meilleures conditions, et sans qu'on remette en question la loyauté ou la motivation de chacun des députés de cette Chambre? Plusieurs des arguments invoqués par le député sont les conditions d'une mission réussie.

Cependant, le partage de l'opinion publique à cet égard ne nous amène-t-il pas à réfléchir au fait qu'il manque des éléments d'information et des précisions. Les questions posées par l'actuel ministre de la Défense nationale, alors qu'il était dans l'opposition il y a quelques mois seulement, n'ont pas toutes reçu de réponses. N'a-t-on pas la responsabilité de continuer à donner les réponses, particulièrement en ce qui a trait à la durée de la mission et aux balises que nous nous donnerons pour nous assurer de ne pas avoir à recommencer ce débat dans deux, trois, ou quatre ans, alors qu'on regrettera les décisions qui auront été prises?

Le gouvernement ne doit-il pas mener un travail complémentaire pour s'assurer que la population aura toute l'information nécessaire pour donner son appui? Le meilleur appui possible, mis à part celui de la Chambre des communes, est celui de l'ensemble de la population canadienne. De ce côté, il y a encore beaucoup de travail à faire.

• (2145)

L'hon. Robert Thibault: Monsieur le président, je remercie le député de sa question. S'il était possible de toujours discuter et débattre sur le ton emprunté ce soir, je serais heureux d'avoir des débats sur ces questions tous les jours.

Le problème vient du fait qu'on entre dans des débats de politique partisane, lorsque les questions au sujet de l'Afghanistan ou d'autres endroits où peuvent se trouver nos soldats deviennent un peu plus difficiles, ou qu'un parti ou l'autre veuille profiter de l'occasion pour se faire du capital politique.

Je veux former le gouvernement et remplacer ce gouvernement avec notre parti politique, mais je veux le faire sur la base d'idées et à partir d'une vision. Ce doit être fait en temps et lieu opportuns. Cela ne doit pas être fait au détriment de nos soldats, pas plus qu'en vertu des craintes des Canadiens.

Selon moi, il est dangereux d'avoir ce genre de débat en Chambre, lors d'un comité plénier, alors que des débats plus approfondis peuvent avoir lieu en comité, avec l'aide de témoins et d'experts-conseils qui alimentent les discussions. En Chambre, nous nous parlons l'un et l'autre en nous disant ce que nous savons déjà. En comité, nous avons également la possibilité de tenir des débats à huis clos, pendant lesquels nous pouvons recevoir des informations que nous ne pouvons partager avec la Chambre.

Il faut repenser ces débats à la Chambre des communes et s'assurer qu'il y a d'autres façons de participer et d'alimenter plus à fond la discussion, à l'avantage du Canada.

L'hon. Dan McTeague (Pickering—Scarborough-Est, Lib.): Monsieur le président, je souhaite indiquer que j'ai été impressionné par les commentaires du député de Nova-Ouest. Il a mis en lumière quelques points nécessaires pour nous situer dans le contexte. Il s'agit de bien savoir quelles seront les prochaines démarches que doivent entreprendre les Canadiens et le gouvernement du Canada pour appuyer nos troupes en Afghanistan.

Il faut toujours trouver des moyens, des solutions politiques. Nous sommes là pour trouver des outils pour aider ce peuple. Une décision doit être prise afin de trouver une solution politique permanente. Le député a-t-il des réponses à me donner?

Initiatives ministérielles

● (2150)

L'hon. Robert Thibault (Nova-Ouest, Lib.): Monsieur le président, dans mon comté, il y a le Centre Pearson pour le maintien de la paix. On y travaille avec tous les pays du monde et presque toutes les agences canadiennes. On y forme des gens qui iront sur le terrain, qui travailleront avec les militaires, les forces policières, les agences de développement internationales non gouvernementales, les Nations Unies et j'en passe.

Tout cela nous ramène aux trois D dont on a déjà parlé, soit la défense, la diplomatie et le développement. On travaille avec les gens pour le développement. Je crois que ce type d'activité se fera davantage dans l'avenir.

[Traduction]

L'hon. Stockwell Day (ministre de la Sécurité publique, PCC): Monsieur le président, dans le contexte du présent débat, j'aimerais que nous réfléchissions au passé, au présent, et à l'avenir. Évidemment, il est important de réfléchir au passé, car, comme beaucoup l'ont fait remarquer, si nous ne comprenons pas le passé, alors nous ne comprendrons pas comment nous sommes arrivés où nous sommes aujourd'hui.

J'estime qu'il est important d'envisager ce débat dans le contexte du présent pour que, lorsque des difficultés surviendront, par exemple, lorsque de valeureux soldats périront, nous soyons en mesure de situer ces difficultés dans leur contexte et de déterminer si nous devons persévérer ou non.

Et, bien entendu, nous devons penser à l'avenir afin de déterminer si ce que nous faisons sera véritablement bénéfique, non seulement pour le Canada, mais aussi pour le reste du monde. Voilà dans quels contextes j'aborde le débat de ce soir.

Beaucoup ont souligné aujourd'hui le fait que le Canada possède une formidable réputation de gardien de la paix. Il ne faut toutefois pas oublier que, dans l'histoire, le Canada a joué un rôle d'artisan de la paix. Nous nous sommes autrefois battus pour la paix. Le Canada est entré dans la Première Guerre mondiale trois ans avant les États-Unis et dans la Seconde Guerre mondiale, presque deux ans avant ce pays. Lors de la guerre de Corée, nous avons été des artisans de la paix très présents.

Lors de la Première Guerre mondiale, le Canada comptait quelque huit millions d'habitants et pourtant, près d'un million d'hommes s'étaient enrôlés pour la guerre. Le calcul est simple. Si, de ces huit millions, la moitié était des femmes — et à cette époque, les femmes n'allaient pas au combat — cela signifie qu'il fallait choisir parmi les quatre millions d'hommes restant, un nombre qui comprend les enfants et les aînés. De ces quatre millions d'hommes, près d'un million se sont portés volontaires. Ce sont là des chiffres impressionnants.

Devant ces chiffres et devant notre participation à la Seconde Guerre mondiale et à la guerre de Corée, voilà qui explique en grande partie pourquoi nous évoluons aujourd'hui dans un environnement démocratique et pourquoi la plupart des pays d'Europe, d'Europe de l'Ouest à tout le moins, comme la Grande-Bretagne et d'autres pays, vivent dans un environnement démocratique.

Si nous n'avions pas pris part à ces missions et si d'autres pays n'y avaient pas pris part, il y aurait lieu de se demander sérieusement si nous évoluerions dans l'environnement démocratique que nous connaissons actuellement. Il faut s'en rappeler. Si nous oublions cela, il y a un problème.

Je ne dis pas cela pour des raisons partisans, mais je me souviens d'un ancien premier ministre assez honnête pour déclarer, commémorant le jour J, que nos troupes avaient débarqué sur les plages de Norvège. Un ancien ministre de la Défense, qui a occupé ce poste avant que l'actuel chef de l'opposition l'occupe, a été assez honnête pour admettre qu'il n'avait jamais entendu parler de Dieppe et qu'il ne savait pas la différence entre la crête de Vimy, où s'est forgé en grande partie l'avenir du Canada, et Vichy. Il est primordial de se souvenir d'où nous venons pour savoir où nous allons.

Le Canada a pu être une force au sein de Nations Unies sous Lester Pearson, un grand libéral à mon avis. Le Canada a pu jouir d'une immense influence parce que nous avons pris une part importante aux efforts de rétablissement de la paix à cette époque clé. C'est un héritage libéral dont nous pouvons être fiers.

Le Canada est en mission en Afghanistan pour les mêmes raisons. En 1999, les Nations Unies ont qualifié les talibans d'entité terroriste. En 2001, des personnes ayant été entraînées en Afghanistan selon cette vision du monde ont attaqué nos voisins du Sud et tué des Canadiens ce faisant. Ils ont tué des Canadiens lors de ces attaques. Il est essentiel de reconnaître cela et d'admettre que l'Afghanistan a été et demeure une grande pépinière de terroristes. On l'a laissé entraîner librement des gens à commettre des actes terroristes cruels et soumois qu'ils ont exporté partout dans le monde.

● (2155)

Ils sont aussi un important exportateur d'héroïne, qui cause des désordres d'une autre manière, soit par la mort et la destruction en fait, même chez nos jeunes au Canada. Le régime taliban est si vicieux et oppressif que les femmes vivent constamment dans la peur. Les hommes vivent dans la peur du régime.

Quand le peuple afghan a appelé à l'aide, les Canadiens sont à bon droit venus à leur rescousse. L'histoire canadienne témoigne de ce qu'il y a des limites à ce dont nous pouvons être témoins avant d'agir. Les Canadiens ne sont pas considérés comme un peuple aussi belliqueux que d'autres, mais nous avons nos limites. Nous ne sommes pas des brutes. Quand nous voyons des gens brutalisés dans d'autres pays, l'histoire a montré que nous nous portons à leur défense lorsqu'un certain point est atteint dans la brutalité. C'est ce que nous avons fait dans des engagements précédents. C'est ce que nous avons fait avant, et c'est ce que nous ferons maintenant.

Nous respectons le droit des pays souverains d'exercer leurs propres activités chez eux. Cela remonte à 1648 et aux traités de Westphalie. Nous respectons le droit des pays souverains, mais il y a des limites. Les Canadiens sont intervenus lorsque ces limites ont été franchies. Nous intervenons et continuerons de le faire.

Parlons de la Seconde Guerre mondiale. Il y avait des limites à ce que mon père, alors jeune universitaire, poursuive ses études pendant qu'il observait ce qui se produisait en Europe sous le régime nazi. Même si le père de ma mère avait des enfants à la maison et s'il était bien avancé dans la trentaine, il y avait des limites à ce qu'il pouvait observer durant la destruction de Hong Kong. Il s'est joint à ceux que l'on appelle maintenant les anciens combattants de Hong Kong et en a payé un lourd tribut en passant quatre ans comme prisonnier de guerre dans un camp.

Initiatives ministérielles

Les Canadiens ont des limites. Nous finissons par nous porter à la défense de gens qui sont brutalisés presque au-delà de ce qu'on croirait humainement possible. Le soldat Robert Costall avait ses limites. Il était un jeune homme marié et père d'un enfant de 14 mois. Il s'était enrôlé dans nos Forces armées et il en était fier, mais il souhaitait ne jamais devoir aller se battre parce que ses limites auraient été franchies pour aller défendre des êtres humains et leurs plus importants droits humains.

Ce n'est pas le temps de reculer pour tenter de calmer l'un des groupes terroristes les plus brutaux que le monde ait connu. En fait, c'est Winston Churchill qui disait que ceux qui croient à la politique de l'apaisement nourrissent le crocodile en espérant qu'ils vont être les derniers dévorés. Dans l'histoire, les Canadiens n'ont jamais adopté cette approche.

Pourquoi un si grand nombre de Canadiens sont-ils ambivalents à propos de notre mission actuelle? Selon moi, c'est que les motifs de cette mission ne sont pas suffisamment diffusés. Je parle littéralement des diffuseurs d'information.

Nous ne demandons pas aux diffuseurs d'information de notre pays d'influencer les gens d'une manière ou d'une autre. Toutefois, il serait bien que les Canadiens puissent avoir une bonne idée de ce que nous faisons en Afghanistan, notamment en voyant les résultats que nous avons déjà obtenus, l'économie qui redémarre, les jeunes femmes qui retournent à l'école pour s'éduquer ainsi que les Afghans qui votent comme jamais auparavant, c'est-à-dire en plus grand nombre que nous le faisons au Canada. Nous devons rester en Afghanistan.

Je parlais aujourd'hui au général Hillier. Non seulement nos soldats sont fiers d'être là-bas, mais ils comprennent pourquoi ils y sont. Ils comprennent le sens de leur mission. Ils voient l'histoire qui se déroule et l'avenir qui se dessine. Ce n'est pas le temps de les déserters. Les journaux nous apprennent jusqu'à quel point les talibans et leurs alliés observent littéralement le présent débat. Ils veulent savoir ce que les Canadiens ressentent dans tout cela. Ils se disent que s'ils continuent leurs attaques contre nos braves soldats, nous allons peut-être finir par nous décourager.

• (2200)

En terminant mes observations, les mots du poète John McRae me viennent à l'esprit. Ce n'est pas le temps de tourner le dos à l'adversaire. Ce n'est pas le temps de reculer. C'est plutôt le temps de passer le flambeau. Comme le dit ce poème et comme le diraient de nombreux Canadiens et surtout de nombreux soldats qui ont payé le prix, « n'abandonnez pas maintenant, reprenez le flambeau contre l'adversaire pour que ceux qui ont payé le prix puissent reposer en paix ».

Nous voulons que les Canadiens puissent avoir la conscience en paix, non seulement ce soir mais aussi pour les générations à venir. Nous devons être capables de nous serrer les coudes autour de notre mission en Afghanistan. Nous devons y demeurer et soutenir nos troupes. Nous devons avoir la conviction que nous accomplissons ainsi notre devoir, comme nous l'avons fait dans le passé.

L'hon. Dan McTeague (Pickering—Scarborough-Est, Lib.): Monsieur le président, je remercie le ministre de son intervention inspirante. Je ne pense pas qu'il faille remettre en lumière les déclarations erronées de politiciens qui ont pris la parole antérieurement. Il se souviendra que les Grands-Lacs coulent dans une certaine direction et je ne m'engagerai pas dans cette voie pour lui.

Il a soulevé un certain nombre de points très intéressants, notamment celui-ci, qui intéressera sûrement les Canadiens qui

suivent ce débat. Des experts ont suggéré aujourd'hui que les tribunaux internationaux pourraient être saisis du rôle des troupes canadiennes en ce qui concerne la capture de prisonniers qui irait à l'encontre de la convention internationale.

Compte tenu du portefeuille du député, j'aimerais connaître son avis sur le bien-fondé de telles allégations. Si elles ne sont pas fondées, que répondra-t-il aux questions qui ont été posées au gouvernement, à savoir que malgré tout le bien que nos troupes peuvent faire en Afghanistan, beaucoup s'interrogent sur la légalité de leur activité dans ce pays.

L'hon. Stockwell Day: Monsieur le président, en ce qui concerne le mot légal, sa définition varie selon le pont de vue défendu par les juristes.

En ce qui concerne les prisonniers capturés en Afghanistan, il est tout à fait approprié pour nos soldats de les remettre aux autorités afghanes. Nous n'envisagerions pas de les garder sous notre autorité. Nos soldats font donc ce qu'il faut faire dans cette situation. Comme nous, ils ont reçu des engagements de la part des autorités afghanes et celles-ci ont promis que les prisonniers seraient traités convenablement.

J'estime que nos soldats n'ont d'autre choix que de remettre ces prisonniers aux responsables d'un pays qui nous a demandé notre aide, un pays que nous défendons, un pays que nous pourrions quitter un jour parce qu'il sera alors en bonne position pour se défendre lui-même contre ces attaques. Nous faisons ce qui importe en ne gardant pas sous notre contrôle ces prisonniers qui ne sont pas "les nôtres", mais en les remettant aux autorités responsables du gouvernement afghan.

M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le président, le ministre se dit convaincu qu'on n'a pas à craindre de livrer des prisonniers au gouvernement afghan. Nous avons appris aujourd'hui que, selon la commission des droits de la personne de l'Afghanistan, la police utilise couramment la torture dans ce pays. Nous avons également appris qu'aux États-Unis, le département d'État avait affirmé la même chose, soit que la torture est courante et que les victimes se font arracher les ongles des mains et des pieds, brûler avec de l'huile, humilier sexuellement ou sodomiser. Je ne sais pas comment il peut être si sûr que des mesures sont prises contre cela en Afghanistan.

Je voudrais également l'entendre concernant un cas dont on a beaucoup parlé récemment, celui d'un ancien musulman qui devait répondre devant les tribunaux de sa conversion au christianisme. Cet homme risquait l'emprisonnement et même la peine de mort. La communauté internationale s'en est tirée en le faisant sortir d'Afghanistan et en l'envoyant en Italie.

Le ministre pourrait-il commenter la situation des droits de la personne en Afghanistan, que les Canadiens tentent de protéger, étant donné les exemples que je viens de donner?

• (2205)

L'hon. Stockwell Day: Monsieur le président, je viens d'entendre un de nos vis-à-vis dire que nous devrions peut-être retourner à l'ancien régime. C'est un point intéressant. Comment le député peut-il proposer une telle chose en suggérant presque que nous abandonnions ces gens à l'ancien régime qui s'est rendu responsable de profanation des droits humains bien pire que ce que l'on connaît aujourd'hui? La situation s'améliore.

Initiatives ministérielles

Nos forces consultent la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge en Afghanistan pour savoir comment ces prisonniers doivent être traités. Nous espérons voir une amélioration constante des droits de la personne. Le bilan de l'Afghanistan en matière de droits de la personne n'est pas parfait, mais il est meilleur qu'il ne l'était quand nous sommes arrivés. Si nous restons et que nous leur venons en aide jusqu'à ce qu'ils soient prêts à faire face à la situation seuls, ce sera encore mieux lorsque nous partirons.

Je suis heureux que mon collègue ait parlé de cet homme qui s'est converti de l'islam au christianisme. Je peux vous dire ce qui serait arrivé si cette situation s'était produite il y a six ans. Cet homme aurait été exécuté. Il aurait été traité de façon horrible avant d'être mis à mort. Le fait que nous soyons présents sur le terrain a donné à notre premier ministre l'autorité morale suffisante pour prendre position lorsqu'il a téléphoné aux autorités afghanes et pour dire qu'elles ne pouvaient agir ainsi. Nous ne sommes pas allés en Afghanistan pour défendre ce genre de pratiques. Cet homme doit sa survie à l'intervention des autorités canadiennes et de notre premier ministre.

M. Pierre Lemieux (Glengarry—Prescott—Russell, PCC): Monsieur le président, j'ai entendu les discours et les questions du NPD et leur message me semble confus. D'un côté, ils disent qu'ils appuient nos militaires, mais de l'autre, ils remettent en question les principaux éléments de leur mission. Malgré leurs dires, cela ne fait rien pour venir en aide à nos militaires ou à leur mission.

Nos ministres et nos secrétaires parlementaires ont clairement exprimé leur appui. Il s'agit d'une mission dangereuse, mais les soldats canadiens sont bien entraînés. Ils sont disciplinés et compétents. Ce sont les meilleurs au monde.

Pourriez-vous nous dire dans quelle mesure, aux yeux des autres pays, les soldats canadiens contribuent à la sécurité au niveau international?

Le vice-président adjoint: Je rappelle au député de Glengarry—Prescott—Russell qu'il doit adresser ses questions à la présidence.

L'hon. Stockwell Day: Monsieur le président, je vous remercie de ce rappel. Je peux vous assurer que le député n'a pas voulu manquer de respect à l'égard de l'autorité, puisqu'il a servi fièrement dans les Forces canadiennes à titre de colonel.

Comme la plupart d'entre nous le savent, les Canadiens jouissent du plus grand respect dans le monde entier, en raison du double rôle que nous avons joué par le passé et que nous jouons encore aujourd'hui, à savoir établir et maintenir la paix. Nous sommes là. Comme notre premier ministre l'a dit, nous ne nous défilons pas. Nous sommes là pour défendre ceux qui doivent être défendus. Nous continuerons à le faire, et pas seulement en Afghanistan. J'ajouterais que ce rôle ne touche pas que la défense nationale et nos forces armées, mais également nos services policiers.

Nous avons des agents de la GRC et d'autres services policiers d'un peu partout au Canada qui sont également en service dans ces endroits. Ils aident à former des corps policiers dans l'exercice approprié de leurs fonctions, par exemple, à devenir des agents de police honorables et à appréhender des gens en respectant les voies régulières du droit. Non seulement nos forces armées, mais aussi nos services policiers d'un peu partout au Canada apportent une contribution.

Il est très important de reconnaître que non seulement notre présence en Afghanistan est dans l'intérêt de ce pays, mais qu'il est aussi dans l'intérêt du Canada de promouvoir la démocratie partout dans le monde. Les historiens nous rappellent que les démocraties se font très rarement la guerre entre elles. Plus nous pourrions favoriser

l'établissement de démocraties dans le monde, plus nous pourrions encourager des États non viables à devenir des États prospères, et plus la démocratie sera favorisée et protégée, plus nous connaîtrons la paix.

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD): Monsieur le président, parlons de confusion. Les conservateurs ont énormément de comptes à rendre. Je me demande ce que dirait le ministre de la Sécurité publique si quelqu'un affirmait que nous devons envisager de nous retirer et de parler des coûts, de la mission, de l'éventualité d'un vote et du moral chancelant des troupes, s'il y avait un débat à la Chambre.

Je rappelle au député que ces propos viennent des conservateurs, non des néo-démocrates. Si quelqu'un est confus, je suggère aux conservateurs de jeter un coup d'oeil dans le miroir et d'essayer de clarifier la situation à l'intention des Canadiens.

Cependant, ces belles paroles ne dissiperont pas les préoccupations que nous avons à l'égard de l'Afghanistan. J'ai une question très sérieuse à poser au ministre de la Sécurité publique. Lorsque le Canada est intervenu dans les Balkans, le précédent gouvernement libéral a transféré une énorme portion du budget des dépenses d'équipement de la Défense nationale aux opérations, ce qui a littéralement empêché le secteur militaire d'acquiescer de l'équipement.

Ma question s'adresse au député qui siège au Cabinet. Que fait le gouvernement à l'égard du financement de la mission en Afghanistan et de toutes les missions auxquelles nous pourrions participer dans l'avenir? D'où viennent les fonds? Viennent-ils du budget des dépenses en équipement du secteur militaire ou s'agit-il de nouveaux fonds pour éviter de priver le secteur militaire au chapitre de la formation et de l'achat d'équipement dans l'avenir? Pourrait-il au moins nous donner une estimation du coût financier de notre mission en Afghanistan?

● (2210)

L'hon. Stockwell Day: Monsieur le président, je pourrais commencer en demandant quel est le prix de la liberté.

Ces estimations sont le fruit d'une mûre réflexion. Il est vrai que c'est le gouvernement antérieur qui s'est engagé à envoyer des troupes en Afghanistan. Nous appuyions cette décision. Comme je l'ai déjà dit, nous appuyons la présence de nos troupes en Afghanistan.

Lors de l'avant-dernière période des questions, notre premier ministre a très clairement établi que nos troupes ne manqueront plus jamais d'équipement, qu'il s'agisse d'uniformes, d'installations, de matériel ou de quoi que ce soit d'autre. Nous nous occuperons bien de nos troupes, où qu'elles soient dans le monde. Le coût de l'équipement a été établi très clairement et vérifié indépendamment.

Le député d'en face a aussi demandé combien de temps nous devrions rester en Afghanistan et combien cela coûtera. Il faut bien sûr se pencher sur ces questions. C'est pourquoi nous tenons un débat en ce moment. Nous avons clairement dit que, à l'avenir, tout engagement de ce genre fera l'objet d'un débat et d'un vote à la Chambre des communes. Cependant, en l'occurrence, nous sommes déjà engagés.

Ce n'est pas étonnant que le député ait soulevé ces questions. Je suis content qu'il l'ait fait. C'est d'ailleurs l'intérêt des débats comme celui-ci. N'oublions pas que, ce soir, deux députés néo-démocrates étaient dehors et manifestaient pour le retour de nos troupes. C'est vrai, ils l'ont fait. Les Canadiens méritent de le savoir. Ce n'est pas étonnant parce que, pendant la Seconde Guerre mondiale, leur chef a dit que nous ne devrions pas nous opposer aux Nazis et que nous devrions les laisser faire.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Stockwell Day: Monsieur le président, je les ai fait réagir. Je ne fais que leur rappeler l'histoire. Nous comprenons leur hésitation. Dans une démocratie comme la nôtre, ils ont droit à leur position, et les Canadiens ont le droit de la connaître.

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Parkdale—High Park.

Je veux dès le départ m'associer sans réserves aux propos de mon chef et de mes collègues, qui ont exprimé leur soutien pour nos braves militaires servant actuellement en Afghanistan, dans les conditions terriblement dangereuses qu'on connaît à Kandahar.

Je souhaite aussi mes plus sincères condoléances aux proches des 11 soldats et du haut diplomate qui ont perdu la vie en Afghanistan. En tant que mère de deux garçons, qui ont chacun une jeune famille, je peux comprendre la souffrance et la détresse des familles de nos soldats qui ont fait le sacrifice ultime.

J'ai depuis 1997 le privilège de représenter les gens de Halifax à la Chambre. Je veux prendre un moment ce soir pour remercier mes électeurs de m'avoir encore une fois fait l'honneur de me choisir pour les représenter.

Halifax est une ville militaire. Dans la ville que je représente vivent de nombreux militaires qui ont servi notre pays et qui ont à cœur de continuer à le servir. Nulle part au monde on ne trouve de forces armées mieux entraînées ni plus dévouées que les Forces canadiennes.

J'ai cru comprendre que la majorité des militaires qui seront envoyés à Kandahar pendant la deuxième moitié de la mission en cours seront des Maritimes.

Il y a des gens qui me demandent comment mes collègues et moi pouvons poser des questions si vraiment nous soutenons les troupes dans leur mission. Je dois dire que, durant mes 26 années de vie publique, j'ai toujours cru que la vraie loyauté envers nos militaires et leurs familles était de poser les questions qu'eux-mêmes ne peuvent poser. Ils n'ont pas cette liberté de poser des questions, et pour deux raisons. D'abord, ils acceptent le fait que, une fois qu'ils font partie de l'armée et qu'ils sont envoyés en mission, ils doivent servir sans poser de questions. Ils font confiance aux parlementaires pour s'assurer que leur mission est réalisable, qu'elle est acceptable selon les valeurs canadiennes et qu'elle est conforme à nos obligations internationales.

Il y a une autre raison qui fait qu'ils n'ont pas cette liberté. Quand les militaires participent à une mission dangereuse, ils doivent se protéger psychologiquement. Ils s'engagent tout simplement sans réserves à mener à bien la mission qu'on leur a confiée et, en fait, à faire tout ce qu'ils peuvent pour rester en vie.

Je suis originaire d'une importante ville militaire et j'en suis fière, mais au risque de surprendre des députés, je dois dire que j'ai reçu au cours des derniers mois un appel téléphonique et un courriel de la part de personnes qui nous critiquaient, mes collègues et moi, parce que nous posons des questions sur la mission, sur le déploiement

Initiatives ministérielles

des forces et sur les mesures que nous prenons afin d'assurer que la mission est sûre et réalisable. Ce que je viens de dire ne manquera pas de rappeler à des députés d'autres messages qu'on leur aura communiqués. Je tiens à préciser que ce ne sont pas les familles des militaires ou les membres des forces qui me demandent de ne pas poser ces questions. Au contraire. Voici deux des préoccupations soulevées.

La première concerne la combinaison des activités de guerre et de maintien de la paix. Lorsque nous soulevons ces questions, on nous dit que l'ère du rétablissement de la paix dans la tradition Pearson est révolue et que nous vivons dans le passé. Nous savons bien que l'ère Pearson est révolue. Nous savons aussi, et la journaliste canadienne Cathy Gannon, qui est correspondante de l'agence Associated Press en Afghanistan et au Pakistan depuis 18 ans, l'a bien souligné dans un reportage diffusé à l'émission *Sunday Edition* de la radio anglaise de Radio-Canada, le week-end dernier, que les tactiques brutales des Américains ont des effets pervers dans les régions du Sud et de l'Est. Lorsqu'elles se rendent dans les villages où les Américains sont allés, les Forces canadiennes y découvrent des conditions pitoyables. Il est très difficile de pourchasser les talibans tout en se présentant comme ceux et celles qui viennent reconstruire le pays.

● (2215)

Cela dit, je cède la parole à mon collègue. Je poserai d'autres questions au cours du débat.

M. Jason Kenney (secrétaire parlementaire du premier ministre, PCC): Monsieur le président, j'entends mes collègues du Nouveau Parti démocratique parler du commandement américain en Afghanistan. Ils semblent oublier que les Nations Unies ont autorisé cette mission, que l'OTAN a conféré un mandat. Ils semblent oublier aussi que, dans la plus importante opération militaire de l'histoire moderne, la Seconde Guerre mondiale, les troupes canadiennes ont combattu sous un commandement conjoint dirigé par les États-Unis. Nous l'avons fait avec fierté pour libérer l'Europe, dans le cadre d'une opération militaire contre laquelle a voté le chef du parti dont ils émanent, la CCF.

Au moins deux fois ce soir, le NPD a indiqué que ses députés ne font que poser des questions, qu'ils ne font que s'exprimer. En venant sur la Colline ce soir, j'ai vu deux députés de ce parti s'exprimer dans une manifestation devant notre édifice, sous une énorme banderole réclamant le retour de nos troupes d'Afghanistan.

Je veux que le NPD cesse de noyer le poisson. Ces députés ont demandé un débat franc. Ils ont maintenant la chance d'en avoir un et d'obtenir une réponse franche à une question claire.

Initiatives ministérielles

De l'avis de la députée, le fait que certains de ses collègues souscrivent à un appel au retrait des troupes d'Afghanistan est-il bon pour le moral de nos troupes et leur mission? Croit-elle que nos troupes seraient fières de voir des députés qui les représentent ainsi que leurs familles critiquer leur mission et s'associer à des gens affirmant que la mission en Afghanistan est une entreprise impérialiste et que nous devrions donc rapatrier nos troupes? Croit-elle que le fait que certains de ses collègues adoptent ce type d'approche est bon pour le moral de nos troupes?

• (2220)

Mme Alexa McDonough: Monsieur le président, voilà justement le genre d'insinuation qui fait en sorte que l'on se demande dans quelle mesure les Canadiens sont bien servis, même avec la tenue du présent débat. L'attitude démocratique de base consiste certainement à être disposé à reconnaître à ceux qui n'ont pas le même avis le droit de s'opposer.

Une voix: Répondez donc par un oui ou par un non.

Mme Alexa McDonough: Dans un pays qui prétend se faire le champion de la démocratie et de la liberté de parole, me voilà bien mal à l'aise devant ce genre d'intimidation et de dénigrement...

Une voix: Je suppose que c'est un non.

Le vice-président adjoint: La parole est au chef de l'opposition.

L'hon. Bill Graham (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le président, je suis tout à fait d'accord avec la députée pour dire que nous ne devrions pas ici, dans cette Chambre, tenter de nous dénigrer les uns les autres et d'étouffer un débat franc et ouvert.

La députée a posé deux questions. Elle a dit souhaiter que certaines questions soient posées au nom des soldats de sa circonscription, au nom de ceux qui ont des familles et qui servent sur le théâtre des opérations: la mission est-elle réalisable et correspond-elle à nos obligations internationales?

Est-elle en train de nous dire qu'elle estime que la mission est irréalisable, qu'elle ne correspond pas aux obligations internationales du Canada? Sinon, pourquoi pose-t-elle ces questions? En effet, comment peut-elle prétendre que de telles interrogations n'auront pas pour effet de démoraliser nos troupes si elle les pose parce qu'elle pense que la mission n'est pas réalisable et ne correspond pas à nos obligations internationales? Cela ne tient pas debout.

Il ne s'agit pas de dénigrer qui que ce soit. Il s'agit de tenir un débat de fond. Nos troupes savent qu'elles ne sont pas là-bas pour résoudre le problème, mais pour créer les conditions qui permettront de déboucher sur une solution politique. Cependant, nous devons donner à nos troupes la possibilité d'établir ces conditions en leur faisant savoir que nous avons confiance en leur jugement et que nous les considérons comme les meilleures troupes au monde pour s'acquitter de leur mandat.

Si nous ne leur accordons pas un tel degré de confiance, il me semble que nous minons leur capacité de remplir la mission que nous leur avons confiée.

Mme Alexa McDonough: Monsieur le président, je crois qu'un nombre croissant de Canadiens et, en fait, un nombre croissant de gens de par le monde se demandent sérieusement si les objectifs établis pour nos militaires pourront être réalisés si ces derniers continuent d'être affectés au combat alors qu'ils se livrent aussi à des activités d'aide au développement. Cela occasionne énormément de confusion, d'autant plus que leur intervention s'inscrit à la suite de l'opération Enduring Freedom.

Beaucoup de préoccupations ont été exprimées par des témoins de première main qui savent pourquoi il est extrêmement dangereux de

combiner ces deux fonctions — ce qui constitue en fait une transgression du droit humanitaire international — de manière à ce qu'il soit impossible de les distinguer.

Si le député, qui a déjà été ministre des Affaires étrangères et ministre de la Défense, ne...

Le vice-président: La députée de Parkdale—High Park a la parole.

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD): Monsieur le président, c'est pour moi un honneur de prendre la parole en tant que nouvelle députée et de participer à cet important débat sur la participation du Canada en Afghanistan.

Lorsque nous envoyons nos citoyens, nos fils et nos filles, dans des zones de danger, nous voulons des assurances sur la nature des missions et sur les objectifs qu'ils tenteront d'atteindre courageusement au prix de sacrifices. En tant que mère de trois fils, je sais que tous les enfants sont précieux pour leurs parents. Voilà pourquoi leur destin doit faire l'objet d'un débat exhaustif à la Chambre des communes.

Ceux qui ont pris la parole avant moi ont décrit le rôle positif des militaires canadiens dans la reconstruction de l'Afghanistan, particulièrement dans la défense et la promotion de l'égalité des femmes. Il s'agit bien sûr d'un noble objectif. Les femmes sont probablement plus opprimées en Afghanistan que partout ailleurs. Promouvoir l'égalité des femmes est un noble objectif, mais je me demande si la guerre au terrorisme, telle que conçue par nos voisins du Sud, se voulait vraiment un combat pour les droits de la femme et la dignité des Afghanes. Je n'ai rien entendu de tel dans les débats au moment de l'invasion de l'Afghanistan en 2002, mais il s'agit quand même d'un noble objectif.

Dans ma circonscription, Parkdale—High Park, il y a une organisation qui s'appelle l'Organisation des femmes afghanes et qui date de plusieurs dizaines d'années. Elle vient en aide aux Afghanes du Canada en répondant à leurs besoins. Bon nombre d'entre elles sont venues au Canada comme réfugiées et leurs besoins sont énormes. Elles m'ont parlé de façon positive du rôle de maintien de la paix que joue le Canada pour aider à stabiliser et à reconstruire l'Afghanistan. Elles ont affirmé que cette aide était désespérément nécessaire dans ce pays déchiré par la guerre, mais elles se sont fait l'écho des déclarations des organisations humanitaires internationales, à savoir que, lorsque des soldats brouillent les frontières entre aide humanitaire et reconstruction, d'une part, et action militaire offensive, d'autre part, ils mettent non seulement leur vie en danger, mais également celle des travailleurs humanitaires qu'ils tentent présumément de protéger.

Bien sûr, cela suscite de la confusion chez les Afghans. Ils veulent la reconstruction de leur pays, mais le soldat en uniforme peut avoir une pelle à la main à un certain moment et une arme à feu à un autre, peut offrir une aide médicale à un certain moment et tuer quelqu'un à un autre. Contrairement à ce qu'a dit l'intervenant précédent, la reconstruction exige des mesures de sécurité, mais la situation devient inquiétante et dangereuse lorsqu'on commence à brouiller les frontières entre la sécurité et le maintien de la paix et une action militaire agressive. Nous risquons beaucoup de manquer de respect envers nos soldats en les exposant ainsi au danger.

Initiatives ministérielles

Les Afghanes ont également soulevé de sérieuses préoccupations au sujet de l'anarchie qui s'installe en Afghanistan. Dans les régions rurales, où habite 85 p. 100 de la population, les femmes craignent les groupes militaristes qui se promènent et qui commettent de plus en plus d'actes violents contre elles. Elles ont dit que, dans certains endroits, la situation était encore pire qu'à l'époque des talibans. Je me suis entretenue avec des parlementaires afghanes qui ont parlé des menaces de mort dont elles sont couramment victimes lorsqu'elles évoquent les droits des femmes.

Nous avons entendu beaucoup de questions importantes, ce soir, auxquelles on n'a pas donné de réponses satisfaisantes. Certains soutiennent que nous ne devrions qu'encourager nos soldats, ici, ce soir. Je ne suis pas d'accord. Pourquoi ce débat démocratique est-il le signe d'un échec? Au contraire, il est sûrement le signe de la force de notre démocratie, et soit nous croyons à la raison d'être de la Chambre, soit nous n'y croyons pas. Le débat est sain et n'équivaut pas à un manque de soutien envers nos militaires. Censurer le débat est dangereux et indigne de la Chambre.

L'ancien gouvernement libéral nous a entraînés dans l'opération Enduring Freedom dirigée par les États-Unis, et on nous dit aujourd'hui que nous devons terminer ce que nous avons commencé. Quelques soldats canadiens ont déjà perdu la vie de façon tragique. Le gouvernement aurait-il l'obligeance de nous dire quand nos soldats quitteront enfin cette opération dirigée par les États-Unis et se joindront plutôt à une mission dirigée par l'OTAN avec laquelle nous pourrions tous nous sentir plus à l'aise?

• (2225)

M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC): Monsieur le président, j'ai patiemment écouté mes collègues à ma droite, la gauche politique, tenter de nous convaincre qu'ils appuient nos militaires déployés en Afghanistan. Toutefois, question après question, réponse après réponse, observation après observation, ils parlent de revoir les règles d'engagement, de connaître les stratégies de retrait et de savoir combien de temps durera la mission. Les talibans ne demanderaient pas mieux que de connaître la réponse à ces questions.

On a laissé entendre que nos militaires participent à la guerre. Je viens d'entendre la députée mentionner que l'on met nos militaires en danger. Pas étonnant que les Canadiens ne sachent que penser de la position du NPD au sujet de cet effort visant à instaurer la démocratie en Afghanistan.

J'ai également entendu quelqu'un dire que le NPD voudrait qu'on vote sur la question. Je tiens à dire à mes collègues à ma droite, la gauche politique, que les missions sous l'égide de l'ONU comme celles auxquelles nous participons ne sont pas des télé-réalités; on ne peut pas voter l'élimination de participants chaque semaine. Aider le peuple afghan à se donner une démocratie est une entreprise sérieuse où les esprits volages n'ont pas leur place.

La députée et son parti vont-ils exprimer, aujourd'hui même, leur appui sans équivoque à l'égard de notre mission en Afghanistan et des braves hommes et femmes des Forces canadiennes?

• (2230)

Mme Peggy Nash: Monsieur le président, si j'étais le député, je prendrais garde de me montrer irresponsable avec la vie d'autrui.

Je signalerai que nous posons ici ce soir les mêmes questions que des ministres ont posées précédemment et que des députés de son parti, et même le chef de son parti, ont posées lors de la législature précédente. Il ne devrait pas être nécessaire de prêter un serment à la McCarthy pour avoir un bon débat à la Chambre. Il est possible d'appuyer nos fils et nos filles ainsi que nos militaires sans vouloir

les envoyer bêtement participer à une mission sous commandement américain sans d'abord tenir un vote à la Chambre.

L'hon. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Lib.): Monsieur le président, j'ai des nouvelles pour la députée d'en face. Premièrement, nos soldats participent à une mission dirigée par l'OTAN et appuyée par l'ONU.

Deuxièmement, comment nos travailleurs humanitaires pourraient-ils faire leur travail sur le terrain en protégeant les civils, en permettant aux gens de se rendre à l'école et en aidant les Afghans à développer leur économie sans protection et sans sécurité? La bonté et la compassion ne coulent pas nécessairement dans les veines de tous les Afghans, en particulier dans celles des talibans et encore moins dans celles des membres d'Al-Qaïda.

Comment diable notre personnel de l'ACDI, nos agents de la GRC et nos fonctionnaires des Affaires étrangères pourraient-ils aider les Afghans à construire une économie, des institutions démocratiques, des établissements de santé et des écoles, comment pourraient-ils protéger les droits des femmes, des enfants et des hommes de ce pays s'ils ne disposaient pas sur le terrain de la sécurité que peuvent leur assurer nos troupes? Comment pourraient-ils faire?

Mme Peggy Nash: Monsieur le président, si le député, en posant cette question, ne peut saisir la contradiction entre le soldat qui assure la sécurité d'un travailleur humanitaire et le même soldat qui exécute une mission militaire agressive tout en fournissant de l'aide et en participant à la reconstruction, je ne crois pas que je puisse m'exprimer plus clairement.

Nouvelle pour nouvelle, il ne s'agit pas d'une mission dirigée par l'OTAN. Le parti du député est parfaitement au courant, car c'est lui qui nous a engagé dans cette mission dirigée par les États-Unis.

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Monsieur le président, je partagerai le temps qui m'est attribué avec le député d'Esquimalt—Juan de Fuca.

Comme c'est la première fois que je prends la parole depuis le début de la législature, j'aimerais remercier les gens de Scarborough—Guildwood de m'avoir encore une fois réélu. C'est un grand honneur que d'être élu une fois à cette Chambre, mais c'est très flatteur et unique d'y être élu quatre fois d'affilée, et je leur en suis reconnaissant.

Ma circonscription est probablement l'une des plus cosmopolites du Canada et beaucoup d'Afghans y vivent. Je m'intéresse donc énormément à cette question et mes électeurs m'aident à comprendre ce conflit. D'ailleurs, l'une de mes précieuses collaboratrices à mon bureau de circonscription est une réfugiée afghane qui m'a beaucoup rendu service au cours des neuf dernières années et qui m'aide à m'y retrouver dans ce conflit très complexe.

L'histoire de l'Afghanistan est particulièrement sanglante. C'est une succession de guerres, d'invasions et de trahisons. On dirait qu'au fil de l'histoire, presque tous les empires ont envahi l'Afghanistan. Le dernier fut l'URSS et avant cela, il y a eu au moins trois invasions britanniques. Le scénario est toujours le même. L'invasion est relativement facile, mais le retrait l'est moins. Les Russes et les Britanniques ont perdu littéralement des milliers d'hommes et se sont appauvris en essayant de conquérir l'Afghanistan.

Initiatives ministérielles

Je recommande le livre de Gwynne Dyers intitulé *Ignorant Armies: Sliding into War in Iraq*. Dans ce livre, l'auteur écrit que l'idée selon laquelle l'Afghanistan mâche et recrache ses envahisseurs est l'un des mythes les plus profondément ancrés de l'histoire militaire. Il s'agit d'un mythe parce qu'en fait, l'Afghanistan a toujours été assez facile à conquérir; presque tous ses envahisseurs ont atteint Kaboul. Ce qui est difficile, c'est d'y rester pendant une longue période, parce que les tribus n'arrivent tout simplement pas à s'entendre et à tolérer la présence dans leur pays d'étrangers qui leur disent quoi faire, et parce que tous les hommes âgés de plus de 14 ans portent un fusil.

Voilà qu'on remet ça. L'histoire n'est pas du côté des forces d'occupation. Les succès des débuts sont effacés par la résistance passive et agressive. Il est naïf de dire que la victoire sera rapide et il est naïf de dire que nous nous défilons. Le consensus national et international veut que nous soyons là-bas à long terme.

Honnêtement, nous sommes présents en Afghanistan pour les meilleures raisons possibles: libérer la population d'une forme d'islamisme oppressif, permettre une forme de gouvernement qui autorise les gens à faire des choix, réduire les occasions de terrorisme international, et donner aux jeunes Afghans, en particulier aux filles, des possibilités d'éducation. Il y a d'autres raisons. Il existe certaines raisons ambiguës, et certaines sont purement intéressées. Toutefois, je dirais que le Canada et la communauté internationale ont la responsabilité d'être présents, en force.

Voilà qui m'amène à la contradiction fondamentale de la mission qu'a éloquentement décrite Ernie Regehr, de Project Ploughshares. Il a dit: « D'une part, il n'existe pas de solution militaire à la crise en Afghanistan; d'autre part, l'aide militaire étrangère continue d'être essentielle pour trouver une solution viable. » En d'autres mots, il n'existe pas de solution militaire, mais pas non plus de solution sans soutien militaire.

Jusqu'à présent, le débat a porté sur l'intervention militaire et nous, députés, nous efforçons de trouver la stratégie gagnante. Évidemment, ce qu'il faut, c'est créer des instruments économiques, sociaux et politiques qui serviront de fondements aux infrastructures sociales et physiques du pays, mais c'est plus facile à dire qu'à faire. Toutefois, il faut répondre à une question importante: comment les forces militaires étrangères, qui sont nécessaires, mais insuffisantes pour arriver à une résolution, peuvent-elles être déployées à terme pour rétablir la paix et ainsi vaincre les insurgés?

• (2235)

C'est la question centrale du débat. J'espère que les Canadiens voient à quel point les députés ont du mal à répondre à cette question qui révèle la contradiction fondamentale de la mission et j'espère qu'ils apprécient notre réflexion.

L'hon. Gordon O'Connor (ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le président, je ne vois là aucune contradiction. Il s'agit d'un syllogisme qui découle de la logique et, dans la première prémisse, où vous parlez de l'absence de solution militaire, il vous manque un morceau de phrase. Il n'y a pas de solution militaire si on fait uniquement usage de la force. Une solution existe si on a recours à la diplomatie, à l'aide internationale, à la reconstruction, et ainsi de suite. C'est cela, la solution.

Je n'admets pas votre argument selon lequel on manque ici de logique. Je crois que c'est à cause de la façon dont les choses sont publiées. Je l'ai moi-même déjà formulé ainsi. J'ai déclaré publiquement qu'il n'y avait pas de solution militaire. Ce que j'ai voulu dire par là, c'est que si on se contente d'une opération militaire, la cause est perdue d'avance. Nous sommes là pour rebâtir le pays.

Peut-être pourriez-vous vous demander à nouveau s'il y a un manque de logique quelque part.

• (2240)

Le vice-président adjoint: Je rappelle au ministre de la Défense nationale qu'il doit adresser ses observations à la présidence.

L'hon. John McKay: Monsieur le président, je ne suis pas convaincu que nous soyons tellement en désaccord. Je crois que lui et moi nous entendons sur le fait qu'il n'y a pas de solution militaire à cette insurrection. Si nous terminons la phrase là, il n'y a pas de solution militaire à l'insurrection qui règne en Afghanistan.

Je conviens avec lui que la mission doit être jumelée à des procédés diplomatiques, à des mesures d'aide et à d'autres types d'interventions, présumément une collaboration avec certains pays avoisinants, et ainsi de suite. Je ne suis pas certain que nous soyons vraiment en désaccord. Je crois que nous nous entendons sur le fait que sans intervention militaire, il n'y a pas de solution. D'autre part, il n'y aura pas de solution s'il y a uniquement une intervention militaire.

M. Blaine Calkins (Wetaskiwin, PCC): Monsieur le président, j'ai quelques points à signaler. Je tiens à profiter de l'occasion pour affirmer à nos militaires en Afghanistan — et à ceux qui sont déployés ailleurs dans le monde et au pays — qu'ils bénéficient de mon appui indéfectible et de l'appui des gens de Wetaskiwin. Tant que j'aurai le privilège de les représenter, cet engagement ne changera pas.

Certes, il est important que le processus démocratique suive son cours, mais je comprends mal le député de Sackville—Eastern Shore, du NPD, qui dit appuyer nos militaires et qui nous parle ensuite de ses racines en Hollande. Je me demande si ses ancêtres, durant la Seconde Guerre mondiale, auraient préféré voir des soldats canadiens percer des trous de souris dans les villes et villages de la Hollande et de l'Europe ou des parlementaires débattre calmement des mérites d'être dans le cœur de l'action ou de la stratégie de sortie une fois la mission accomplie. Ce genre de question n'inspire pas un sentiment de confiance à nos braves militaires.

Le député de Sackville—Eastern Shore a nommé quatre braves hommes qui ont fait l'ultime sacrifice. Au nom des gens de Wetaskiwin, j'aimerais transmettre mes condoléances aux parents et amis de ces quatre soldats et des autres qui sont morts en Afghanistan.

Je tiens à leur assurer que ces soldats ne sont pas morts en vain. Le député de Sackville—Eastern Shore n'a toutefois pas nommé les femmes qui ne sont pas des esclaves, les enfants qui ne vivent plus dans la tyrannie et tous ceux qui profitent de la démocratie.

L'hon. John McKay: Monsieur le président, cela semble être une question adressée au député de Sackville—Eastern Shore. Il est dans le fond, là-bas, à pépier.

Je suis certain qu'il y avait une question dans tout cela. Permettez-moi de dire, au nom de mon parti et de tous les députés, j'en suis sûr, que je souhaite que nos soldats canadiens verront que nous les appuyons pleinement, à 100 p. 100, point à la ligne. Il peut arriver que nous ne nous entendions pas sur les questions à poser, mais une chose devrait être tout à fait certaine: nous appuyons nos militaires.

Initiatives ministérielles

L'hon. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Lib.): Monsieur le président, parlons sans détours, puisqu'il ne nous reste que cinq minutes. Pourquoi l'Afghanistan? Pourquoi le Canada? Pourquoi maintenant? On oublie que les horribles événements du 11 septembre étaient l'oeuvre d'Al-Qaïda. Des Canadiens ont péri lors de ces événements.

En Afghanistan, les talibans avaient la mainmise sur le pays et ils recelaient Al-Qaïda. La présence canadienne a pour but de débarrasser ce pays des talibans et, plus particulièrement, d'Al-Qaïda. Autrement, l'Afghanistan servira de base à Al-Qaïda d'où lancer des attaques contre nous et nos alliés. Cela ne saurait être toléré. Il est important que les gens qui nous regardent sachent que c'est là le fond du raisonnement. C'est pourquoi il est dans l'intérêt du Canada d'être présent en Afghanistan, cette contrée fort lointaine, aujourd'hui.

Nous employons une stratégie tridimensionnelle novatrice qui met à contribution les Affaires étrangères, la Défense, notre agence de développement international et aussi la GRC. Ces équipes de reconstruction provinciale sont en Afghanistan pour aider le peuple afghan à construire ses écoles, ses cliniques et son économie et pour lui permettre d'assurer petit à petit le contrôle de sa propre sécurité interne. Nous sommes là-bas pour l'aider. C'est pourquoi nos troupes sont là-bas, et pas, comme le dit le NPD, pour faire la guerre.

Cela m'irrite au plus haut point de penser que des gens au Canada aujourd'hui, des gens cultivés à la Chambre, n'arrivent pas à comprendre, comme je l'ai dit dans mes questions, que ce n'est pas tout le monde qui est imprégné de bonté humaine. Il y a des êtres sans scrupules en Afghanistan qui décapitent les gens, qui empêchent les jeunes d'aller à l'école, qui assassinent les artisans de la paix et les modérés et qui déstabilisent le pays.

On a beau faire, ces gens-là sont insensibles à la diplomatie. C'est la première méthode que nous avons essayée. Et ensuite nous l'avons essayée une deuxième fois, puis une troisième. De toute évidence, certaines personnes ne veulent rien entendre. Si nos troupes sont en Afghanistan, c'est pour veiller à la paix et à la sécurité et permettre aux Afghans de reconstruire leur pays. Elles accomplissent leur mission avec honneur, avec courage et nous devons à ces soldats et à leurs familles tout le respect possible pour les sacrifices qu'ils consentent tous les jours pour notre pays.

Cette mission sera terminée à la fin de 2007. Elle sera alors réévaluée. En tant que membres de cette force, qui jouit de l'appui de l'OTAN et de l'ONU, nous nous sommes engagés à mener cette mission à terme. Le peuple afghan nous a demandé de faire partie de la FIAS. Il nous a demandé de venir en Afghanistan et de l'aider, ce qui est entièrement différent de la situation en Irak dans laquelle nos amis américains se sont embarqués.

Comme mon ami de Mont-Royal l'a dit, il y a d'autres pays qui méritent que l'on intervienne. Le ministre de la Sécurité publique a parlé avec éloquence. Il a posé la question « la liberté, mais à quel prix? »

En poursuivant la logique de mon collègue, qui a une vaste expérience et qui est un défenseur mondial des droits de la personne, je demande au gouvernement de dire ce qu'il en est du Congo où nos militaires se sont rendus et ont tenté de maintenir la paix? Qu'en est-il du Congo où deux millions de personnes ont été tuées, où on a vu la pire catastrophe humanitaire après les exactions au Darfour? Qu'en est-il de l'Ouganda, le pire endroit de la planète pour un enfant?

J'ai une amie qui a fait des études de doctorat là-bas. Elle m'a écrit pour me parler des enfants soldats qu'on forçait à amputer des femmes de leurs lèvres, de leurs oreilles et de leur nez, puis à leur

faire manger, pas pour les tuer, mais pour les terroriser. Elle m'a décrit des tortures et des actes horribles, impossibles à imaginer dans nos pires cauchemars, perpétrés contre des innocents. Cela se produit aujourd'hui même dans ce pays.

Qu'en est-il du Zimbabwe, où le despote Robert Mugabe tue ses concitoyens d'une tout autre façon? Il les prive de nourriture. Il les fait mourir de faim.

Cette intervention est appuyée inconditionnellement par le Parti libéral. Nous avons dépêché nos militaires là-bas. Nous avons beaucoup de respect et de reconnaissance pour le travail extraordinaire qu'ils accomplissent. À la fin du débat, j'espère que tous les partis donneront un appui fort, un appui à 110 p. 100, à nos militaires pour les efforts qu'ils font là-bas, non seulement pour les Afghans, mais aussi pour les Canadiens.

● (2245)

[Français]

M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Monsieur le président, j'ai écouté le discours de mon collègue avec intérêt.

Chaque fois que j'entends quelqu'un souhaiter un appui total et entier ou que tous les députés de tous les partis soient d'accord, je ne peux m'empêcher de penser au fait que l'opinion publique soit partagée. L'écart existant entre l'opinion énoncée aujourd'hui et l'opinion publique résulte du manque d'information fournie à nos concitoyens et concitoyennes, tant par l'ancien gouvernement libéral que par le gouvernement conservateur actuel, même si ce dernier n'est pas là depuis très longtemps.

Avant de dire que des gens proposent des questions différentes, il faut avoir assez de respect pour se poser les bonnes questions. L'automne dernier, alors qu'il était dans l'opposition, le ministre de la Défense nationale posait plusieurs des questions qu'on nous reproche de poser aujourd'hui en cette Chambre.

Le député devrait peut-être souligner le fait que le gouvernement devra rendre davantage d'information disponible pour que nos concitoyens et nos concitoyennes puissent juger de la situation de façon plus adéquate. En effet, si l'information était appropriée, l'opinion publique ne serait pas si partagée à l'heure actuelle.

Cela ne constitue certainement pas un solide appui pour nos troupes. Ce gouvernement ne devrait-il pas assurer une information additionnelle? Il ne s'agit pas d'aller à l'encontre de l'appui aux troupes, mais de s'assurer que les gens connaîtront toutes les décisions afin qu'ils aient l'impression très nette et très claire que le gouvernement sait où il va, ce qui n'est pas évident présentement.

● (2250)

[Traduction]

L'hon. Keith Martin: Monsieur le président, permettez-moi de dire à notre collègue ce que nous avons fait lorsque nous formions le gouvernement. Le ministre de la Défense de l'époque et actuel chef de mon parti a parcouru le pays pour préciser pourquoi nous étions en Afghanistan, ce que nous y faisons et les objectifs que nous entendions réaliser. Nous avons précisé très clairement ces objectifs.

Le général Hillier, le chef d'état-major de la défense que nous avons nommé, a également expliqué très explicitement les objectifs de cette intervention en Afghanistan.

Des pages en regard de l'éditorial ont été écrites.

Initiatives ministérielles

Il y a eu un débat exploratoire à la Chambre lorsque nous formions le gouvernement.

De plus, j'étais l'ancien secrétaire parlementaire du ministre de la Défense et je peux dire à la Chambre que ces questions ont été soulevées à de multiples reprises au Comité de la défense.

Si les Canadiens ont du mal avec tout cela, c'est à cause de questions particulières posées par le NPD et peut-être le Bloc québécois qui suscitent le doute dans leur esprit en lançant des faussetés et en répandant des mythes au sujet de cette intervention. Je suis sûr que la population écoutera les observations très éloquentes qui ont été formulées par les députés d'en face au sujet de toute la vérité dans ce dossier.

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD): Monsieur le président, les députés des deux côtés de la Chambre ont signalé très clairement ce soir qu'il ne s'agit pas d'une mission sous l'égide des Nations Unies à ce stade-ci. Nous faisons partie de l'opération « Enduring Freedom » (Liberté immuable). Nous savons que depuis quatre ans, les Américains mènent une mission contre-insurrectionnelle dans le cadre de cette opération.

Je voudrais vous parler d'un citoyen canadien, un associé de recherche du Centre for Peace Studies de l'Université McMaster, le docteur Seddiq Weera, qui est établi à Kaboul. M. Weera est également un conseiller du ministère de l'Éducation de l'Afghanistan et un conseiller dans ce pays de la commission nationale indépendante sur le renforcement de la paix.

Voici ce qu'il a dit:

Trop souvent, les Canadiens se font dire qu'ils doivent décider entre une participation militaire en Afghanistan sous l'égide des États-Unis ou de l'OTAN ou l'abandon des Afghans à la guerre et au chaos.

C'est un choix trompeur. Il y a une troisième voie pour le Canada; elle respecte davantage les valeurs canadiennes et elle est plus utile aux Afghans.

Même si l'abandon de l'Afghanistan comporte de nombreux dangers pour ce pays et le reste du monde, une intervention militaire seule ne peut établir la sécurité dans ce pays fragile. Cela aussi...

Le vice-président adjoint: Je suis désolé d'interrompre le député, mais nous devons poursuivre pour que tous les députés qui le souhaitent puissent intervenir. Le député d'Esquimalt—Juan de Fuca a 30 à 45 secondes pour répondre.

L'hon. Keith Martin: Monsieur le président, à titre d'information pour le député, il y a deux corps dirigeants en Afghanistan. L'un d'eux est l'opération « Enduring Freedom », et l'autre, la FIAS, sous l'égide de l'OTAN. Dans deux mois, nous allons nous ranger sous ce parapluie.

Ensuite, ce n'est pas une intervention militaire. Il s'agit d'une démarche intégrée et novatrice en vertu de laquelle la GRC et les Forces canadiennes assurent la sécurité pendant que nos diplomates sous l'autorité du ministère des Affaires étrangères et nos spécialistes du développement sous l'ACDI aident le peuple afghan à se doter de la société civile dont ils rêvent depuis plus de 30 ans.

[Français]

M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC): Monsieur le président, j'ai le devoir de prendre la parole ce soir pour appuyer notre importante mission en Afghanistan.

Soit dit en passant, je vais partager le temps de parole qui m'est imparti avec le député d'Edmonton-Centre.

J'appuie cette mission pour deux raisons qui ont été évoquées ce soir. La première est que cette mission vise à rendre l'Afghanistan plus sécuritaire et à contrer le terrorisme qu'on y trouve. La deuxième, qui a été bien expliquée ce soir, est qu'elle soutient l'effort

de reconstruction d'un pays qui a connu des décennies de guerre et de conflits.

On nous a demandé ce soir si le gouvernement conservateur avait fait preuve de leadership. Dès les premiers jours de son élection, notre premier ministre s'est rendu en Afghanistan. Il y a séjourné et a rencontré les troupes. Il a pris le pouls sur le terrain. Il a également rencontré les dirigeants. Il a clairement fait preuve de leadership auquel on est en droit de s'attendre du chef de la nation.

Il est important de rappeler que 36 pays interviennent actuellement aux Nations Unies. Nous nous y trouvons à la demande du peuple afghan. Cette mission est reconnue par l'Organisation des Nations Unies.

Nous avons le privilège de vivre dans une société libre et ouverte qui nous permet de tenir des débats comme celui de ce soir et des manifestations comme il y en a eu ce soir ici, à l'extérieur de notre enceinte. Ce n'est pas un droit mais un privilège que nous devons à nos ancêtres qui se sont battus pour nous donner ces droits et ces libertés. Trop souvent, dans le confort de nos vies modernes, on oublie que ces gens ont mené des luttes pour faire en sorte que nous puissions disposer de ces droits et libertés.

• (2255)

[Traduction]

Il est dans l'intérêt national de notre pays de veiller à ce qu'un Afghanistan libre et prospère voie le jour durant de ce difficile chapitre de son histoire. Le Canada aide l'Afghanistan à devenir un État stable, démocratique et autonome afin de ne pas servir de repaire à des terroristes qui menacent la sécurité du Canada et celle du monde.

[Français]

L'Afghanistan représente actuellement notre plus important déploiement militaire outre-mer. On y trouve plus de 2 000 soldats qui proviennent de diverses installations militaires, dont celles du Québec, notamment celles de Valcartier.

[Traduction]

Notre mission en Afghanistan consiste certes à maintenir la paix, mais aussi à reconstruire le tissu social de cet État: notre mission là-bas a deux composantes. Nous aidons les pauvres et les démunis à jouir d'une meilleure qualité de vie avec des programmes visant à reconstruire la structure de solidarité nationale.

[Français]

Ce soir, la ministre de la Coopération internationale nous a cité des exemples de la microéconomie et de petits projets concrets. Par exemple, une couturière a reçu un prêt pour acheter des machines à coudre, ce qui lui permet maintenant de faire des habits avec ses enfants et de les commercialiser.

Nous sommes donc présents en Afghanistan à l'appui d'une mission reconnue par les Nations Unies et à la demande du gouvernement afghan. Nous souhaitons que l'Afghanistan devienne un pays démocratique et stable sur lequel nous pourrions nous appuyer. Notre sécurité au Canada en dépend.

Initiatives ministérielles

Le Canada s'est en outre engagé à prêter assistance au peuple afghan. Nous avons l'intention de tenir cette promesse. Nous ne devons pas faire en sorte que nos valeurs se limitent à notre parole. Nous devons être prêts à défendre nos convictions et à prendre les mesures qui s'imposent pour garantir la sécurité des Afghans et la nôtre, par le fait même.

Cette mission s'inscrit dans la grande tradition des missions canadiennes qui visent à protéger les droits et libertés, en fonction de nos capacités et de nos moyens.

Alors que nos soldats mettent leur vie en péril dans les rues et dans les montagnes de Kandahar, ils ont besoin de savoir qu'ils jouissent de l'appui indéfectible et du choix éclairé de nos décideurs et des députés de cette Chambre. Je suis confiant que les honorables députés conviendront comme moi que ces hommes et ces femmes qui travaillent à titre de soldats méritent autant notre appui que notre respect.

L'hon. Dan McTeague (Pickering—Scarborough-Est, Lib.): Monsieur le président, je saisis l'occasion pour féliciter le député car je prends ses commentaires à coeur, et j'en profite pour lui dire que, de ce côté-ci de la Chambre, nous partageons ses vues sur cette question.

Notre grand défi, à nous comme au député, consiste d'abord à convaincre le monde qu'il ne s'agit pas d'une mission d'agression, mais plutôt d'une mission de paix. Ensuite, il faut s'assurer et assurer nos commettants que les circonstances de cette mission diffèrent de celles de l'Irak; ces cas sont très différents. Enfin, il y a évidemment la question sous-jacente du multilatéralisme.

Voici la question que j'aimerais poser au député: qu'est-il en train de faire? Je ne parle pas seulement de ce soir et du débat qui se déroule ici. Mais quels commentaires fait-il pour rassurer ses commettants et les convaincre que les deux éléments dont j'ai parlé plus tôt lui tiennent à coeur?

● (2300)

M. Steven Blaney: Monsieur le président, je crois qu'il a été clairement démontré ce soir que la mission en Afghanistan comporte des risques plus importants que ceux auxquels s'exposent habituellement nos troupes de maintien de la paix. Cependant, ces risques sont assumés par les Forces armées, et il est nécessaire des les affronter pour maintenir des efforts de sécurité permettant la reconstruction de l'Afghanistan.

Les échanges de ce soir ont permis de démontrer clairement que le gouvernement allait dans ce sens et que les efforts se poursuivraient en vue d'assurer un résultat concret en bout de ligne.

[Traduction]

Mme Denise Savoie (Victoria, NP): Monsieur le président, les Canadiens comprennent la nécessité d'aider à la reconstruction de l'Afghanistan. Ce qui est moins clair, toutefois, c'est la mission anti-rébellion que semble avoir assumé le Canada.

Je sais que le gouvernement se plaît à répéter que les questions sont synonymes de manque de soutien des forces. Je tiens à donner l'assurance aux députés que j'appuie sans réserve nos Forces armées, ayant travaillé avec elles pendant un certain nombre d'années, y compris un député du Parti conservateur actuel.

Compte tenu de la transformation de notre mission, le député est-il favorable à la tenue d'un vote à la Chambre avant l'élargissement de cette mission? Cela est conforme aux observations du premier ministre. Celui-ci s'est en effet engagé et a dit que si le gouvernement prenait d'importants engagements militaires comme celui-ci ou s'il

modifiait ainsi la mission en cause, le gouvernement présenterait la question au Parlement pour qu'il puisse se prononcer dessus.

Le député est-il d'accord avec le premier ministre là-dessus?

[Français]

M. Steven Blaney: Monsieur le président, je remercie ma collègue de sa question.

Je n'ai pas vraiment d'expérience en relations internationales, mais je me dis que cela ressemble sûrement aux relations personnelles. On dit souvent qu'on reconnaît nos vrais amis dans les moments difficiles.

L'Afghanistan a besoin de compter sur son ami, le Canada. Dans ce contexte, je pense que nous nous devons d'être solidaires et de soutenir l'effort en cours qui fait partie du processus. Nous voici en plein milieu d'un effort de reconstruction. Il est important de poursuivre dans cette voie.

En ce sens, j'appuie pleinement la position de notre premier ministre.

[Traduction]

M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex, PCC): Monsieur le président, puisque c'est la première occasion que j'ai de prendre la parole, je remercie mes électeurs de Chatham—Kent—Essex de leur appui et de leur confiance en moi.

Ce pays-là a donné refuge à une organisation déterminée à exporter son type de révolution dans le monde entier. Ces extrémistes n'ont aucun scrupule lorsqu'il s'agit de commettre des tueries, de fouler aux pieds les droits des femmes et de faire reculer de quelques siècles l'éducation. Ce groupe ne tolère absolument pas les autres groupes religieux.

Ma question au député est la suivante. Est-ce que la présente mission visera à établir un gouvernement qui veillera à ce que la liberté englobe la liberté religieuse à laquelle nous sommes tant attachés dans notre formidable pays?

[Français]

M. Steven Blaney: Monsieur le président, c'est très simple. On le voit clairement, et mes collègues l'ont dit ce soir. Cette mission comporte deux volets. Le premier est la sécurité et le deuxième est la reconstruction. Tous deux font en sorte qu'on peut s'attendre à des progrès tangibles en Afghanistan.

● (2305)

[Traduction]

M. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC): Monsieur le président, en premier lieu, je remercie la population d'Edmonton-Centre de m'avoir préféré à un adversaire plus coriace que la moyenne et de m'avoir fait l'honneur et le privilège de la servir à la Chambre.

[Français]

Depuis la défaite du communisme, le monde s'est transformé et nous, en Occident, n'y avons pas porté attention.

Le 11 septembre 2001, une nouvelle réalité s'est dessinée tragiquement, alors que deux douzaines de Canadiens et de Canadiennes ont fait partie des quelque mille victimes de meurtres et de terrorisme, sans distinction. Ce terrorisme n'a pas diminué, et une grande partie de cette maladie a pris naissance en Afghanistan, un pays vraiment en détresse.

Initiatives ministérielles

[Traduction]

Non seulement cette vague de terrorisme a déferlé sur le monde en provenance d'Afghanistan, mais les talibans et leurs alliés ont brutalement détruit la vie du peuple afghan, un peuple qui a passé beaucoup trop de décennies sans grand espoir d'un avenir meilleur.

Comme l'a fait régulièrement le Canada depuis plus d'un siècle, nous sommes intervenus et nous avons assumé notre part de la responsabilité internationale en ce qui a trait à la paix, à la liberté, à la démocratie, à la primauté du droit et aux droits de la personne.

Le précédent gouvernement libéral reconnaissait notre responsabilité sur la scène internationale. C'est tout à son honneur qu'il ait engagé les Canadiens, militaires ou non, à aider l'Afghanistan dans leur quête de stabilité, de démocratie et d'autonomie. Le travail n'est pas terminé, mais des progrès importants ont été faits, et nous ne pouvons tout simplement pas retirer notre aide maintenant.

Chaque fois que le Canada et d'autres pays défenseurs de la liberté tiennent tête à ces tyrans et à ces régimes qui voudraient supprimer les libertés, il y a un prix à payer. Cela n'a pas changé, et le Canada en paye le prix.

Cette mission ne se limite pas à la lutte pour le peuple d'Afghanistan. C'est aussi une lutte pour la population du Canada. Le ministre de la Sécurité publique m'a devancé en citant Winston Churchill, alors je me contenterai de dire que des organisations comme celle des talibans et bien d'autres, et des gens comme Oussama ben Laden, sont vraiment des requins. Ils admettent eux-mêmes que leur désir de faire le mal n'a pas de limite.

Ils ont fait savoir que le Canada était sur leur liste de cibles potentielles, et ce ne sont pas les vœux pieux qui vont nous soustraire à leurs mauvaises intentions. La seule façon de stopper le requin du terrorisme, c'est de l'affamer et de l'étouffer. C'est ce que nous devons faire, et c'est ce que nous faisons avec nos alliés.

Nos militaires en Afghanistan savent qu'ils ont l'appui inconditionnel du gouvernement et du premier ministre du Canada. Celui-ci l'a d'ailleurs fait savoir le plus clairement possible durant sa visite à Kandahar.

[Français]

Je suis convaincu qu'ils ont aussi l'appui personnel de chaque député et que la seule raison pour tenir ce débat est de démontrer cet appui sans limite et notre gratitude. C'est un secret pour personne que la plupart des hommes et des femmes en uniforme et les êtres qui leur sont chers n'ont pas désiré que ce débat ait lieu. Et franchement, moi non plus.

[Traduction]

Cependant, voilà où nous en sommes. Il est temps de nous montrer solidaires de nos braves hommes et femmes, qui ont une mission à accomplir pour aider le peuple afghan et les Canadiens. C'est une mission certainement dangereuse, qui n'a jamais été une mission de maintien de la paix comme certains l'ont laissé entendre.

Il y a longtemps que le Canada n'a pas participé à une mission classique de maintien de la paix selon le modèle de Lester Pearson. Le monde a changé. La nature des conflits a changé, et l'ennemi a changé. Ceux qui ne comprennent pas ces réalités courent le grave risque de commettre des erreurs graves de jugement qui mettront en péril notre sécurité à long terme.

Je ne prends pas à la légère l'engagement de nos hommes et de nos femmes à servir le Canada, et notre gouvernement non plus. J'ai eu à m'acquitter de la tâche très désagréable de présenter à la veuve d'un soldat mort au combat, le jour de son anniversaire, l'unifolié qui

recouvrait le cercueil de son mari, ce drapeau que nous chérissons tant. Voilà un cadeau d'anniversaire dont on pourrait bien se passer. Mais, chaque jour, les hommes et les femmes qui portent l'uniforme nous offrent, eux, la liberté de poursuivre nos aspirations comme nous l'entendons. Nous ressentons bien la valeur de leur sacrifice et de leur travail pour nous faire cadeau de la liberté lorsqu'ils rentrent au pays et que nous ne pouvons leur parler.

J'ai accueilli deux appareils Airbus des Forces canadiennes qui ramenaient des blessés à Edmonton au cours des deux derniers mois. J'ai parlé aux soldats et à leurs familles. Ils savent pourquoi ils sont allés en Afghanistan. Leur acceptation courageuse et altruiste de leur mission et des risques qui y sont associés est vraiment de nature à nous inspirer et, franchement, j'ai des sanglots dans la gorge lorsque j'en parle.

Des progrès importants ont été accomplis en Afghanistan, mais il reste beaucoup à faire. La liberté, la sécurité et la prospérité dont les Afghans commencent à bénéficier ont un visage. Ce visage, les Afghans savent le reconnaître et il est temps que nous en fassions autant. C'est le visage d'un Canadien, tantôt militaire, tantôt agent de police, tantôt civil.

J'exhorte tous les députés de tous les partis représentés dans cette enceinte à appuyer sans équivoque nos braves Canadiens qui sont à l'étranger ainsi que leurs familles, dans la réalisation de leur mission pour le bien de l'Afghanistan et du Canada. Ils ne méritent rien de moins.

● (2310)

L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le président, je tiens à vous féliciter d'avoir été nommé à ce poste. Vous faites un excellent travail.

J'aimerais également féliciter les membres de nos forces armées qui font un travail extraordinaire dans toutes les missions de maintien de la paix auxquelles ils participent. Le débat de ce soir est très important. Nous devons tenir un débat de ce genre à chaque fois qu'il se passe quelque chose d'aussi important pour le Canada.

Les opinions sont partagées dans ma circonscription sur ce sujet. Il est arrivé, dernière surtout, que des préoccupations soient soulevées, en partie par manque d'information je crois. J'encourage donc le gouvernement à donner le plus de renseignements possible aux Canadiens sur la raison de la présence de nos troupes dans ce pays, sur le rôle qu'elles y jouent, sur les divers intérêts commerciaux et leur portée à l'échelle internationale et sur le protocole relatif au traitement des prisonniers, pour qu'ils sachent que la Croix-Rouge peut intervenir. Cela aiderait certainement les Canadiens à mieux comprendre ce qui se passe.

Je me suis rendu en Afghanistan pour m'assurer que nos militaires étaient bien traités et qu'ils disposaient de l'équipement dont ils avaient besoin. J'ai pu constater que c'était le cas. J'ai été fier de voir combien les Afghans étaient heureux de la présence de nos troupes et combien ils tenaient à ce que nous protégions leur démocratie. J'ai également été très fier de voir que nos troupes avaient un rôle à jouer pour assurer que l'aide puisse parvenir dans les situations dangereuses et de constater combien nous avons modernisé nos forces armées.

Pour faire suite aux propos tenus par le député d'Esquimalt—Juan de Fuca, j'espère que le député encouragera son gouvernement à entreprendre encore plus de missions pour exactement les mêmes nobles raisons portant sur la protection de la vie, la protection de la démocratie et la protection des droits de la personne au Zimbabwe, au Congo et au Darfour.

Initiatives ministérielles

M. Laurie Hawn: Monsieur le président, le député a parfaitement raison. Il y a bien des régions dans le monde où l'on aurait besoin de l'aide de pays comme le Canada. Malheureusement, bien que nous aimerions être partout à la fois, nous ne le pouvons pas.

Nous avons choisi l'Afghanistan. Nous avons choisi la mission à laquelle nous participons. C'est une mission très importante. Nous irons jusqu'au bout, coûte que coûte. Lorsque nous aurons les ressources nécessaires pour apporter notre aide à d'autres parties du monde, comme nous l'avons fait dans le passé, je suis sûr que nous serons heureux de le faire, mais, à l'heure actuelle, nous ne pouvons pas tout faire.

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD): Monsieur le président, j'aimerais avant tout féliciter le député d'Edmonton de sa victoire électorale. Cela fait de nombreuses années que lui et moi correspondons sur des questions d'ordre militaire. Je profite du fait que j'ai la parole pour lui demander s'il pourrait glisser un petit mot sur l'avenir de la base aérienne Shearwater à son ministre de la Défense. Je lui en serais très reconnaissants, comme de nombreux autres.

Ma question est très simple. Il a demandé un appui sans équivoque pour les troupes qui participent à la mission en Afghanistan. Il l'a. Les discours ne résoudre pas les problèmes en Afghanistan. Ce qu'exigent le pays et les Canadiens, ce sont des faits clairs. À propos des débats que nous allons tenir au Comité des affaires étrangères, au Comité de la défense et au Parlement lui-même, je dirai que ce n'est jamais un péché d'avoir un débat. Comme l'a affirmé mon collègue de Yukon, ce qui serait très utile, c'est d'établir les faits et de tenir des discussions avec tous les partis afin de faire avancer la question, ce qui profitera à tous les Canadiens, qui pourront disposer de renseignements clairs.

Le député pourrait-il s'engager, au nom de son parti, à présenter ces faits clairs à l'avenir afin que tous les Canadiens puissent continuer de débattre de cette très importante mission, et montrer à nos troupes et, bien évidemment, à leurs familles, que nous nous préoccupons vraiment de la situation et que nous aimerions qu'elle s'achemine vers une solution?

M. Laurie Hawn: Monsieur le président, il est vrai que le député et moi avons souvent parlé des questions militaires.

Dans un débat, les faits sont importants. Les faits sont très importants pour la Chambre et pour les Canadiens. Certains faits sont d'un grand intérêt pour tout le monde dans une tribune publique. Il y a également des faits qui, pour la sécurité de nos militaires, ne peuvent être révélés que dans certains contextes, comme dans les réunions du Conseil privé, qui est formé de députés de tous les

partis. Tous les partis connaissent ces questions qui pourraient être débattues dans un milieu plus fermé et plus sûr, et tous les partis en conviennent. Je n'assiste pas à ces réunions, mais je suis convaincu que les échanges se font librement et ouvertement, tout comme nous débattons librement et ouvertement au Parlement des sujets que nous pouvons aborder sans mettre en danger notre mission ou nos soldats.

[Français]

M. Paul Crête (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Monsieur le président, à la fin de ce débat, je voudrais répéter que le Bloc est en faveur de l'envoi des troupes canadiennes en Afghanistan. Le Canada doit continuer d'assumer un rôle de leadership. Il ne doit pas cesser de l'exercer aujourd'hui, mais il doit le faire en répondant aux questions que le ministre de la Défense nationale avait posées lorsqu'il était dans l'opposition.

J'aimerais que mon collègue me dise de quelle façon il croit que son gouvernement utilisera les délibérations du Comité permanent de la défense nationale, du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international ainsi que les débats tenus en cette Chambre pour manifester ce leadership? Ce leadership n'est pas manifeste présentement, selon l'opinion publique canadienne.

Quels gestes posera son gouvernement...

● (2315)

Le vice-président adjoint: Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais la parole est maintenant à l'honorable député d'Edmonton-Centre.

[Traduction]

M. Laurie Hawn: Monsieur le président, ça fait beaucoup de questions. En 30 secondes, je peux dire que je suis un nouveau membre du Comité de la défense. J'ai demandé d'en faire partie. C'est un domaine qui me convient en raison de mon expérience. J'ai l'intention de mettre mon expérience à profit et d'être un promoteur enthousiaste de la cause de la défense, compte tenu des engagements internationaux du Canada.

Le vice-président adjoint: Comme il est 23 h 17, conformément à l'ordre adopté le vendredi 7 avril, le comité s'ajourne, et je quitte le fauteuil.

(Rapport est fait de l'affaire du gouvernement n° 4.)

[Français]

Le président suppléant (M. Andrew Scheer): Conformément à l'ordre adopté le mardi 4 avril, la Chambre s'ajourne à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 23 h 17.)

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 10 avril 2006

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

L'engagement du Canada en Afghanistan

Étude de l'initiative ministérielle no 4 par la Chambre, en comité pléniert, sous la présidence de M. Milliken	275	Mme Lalonde.....	296
M. Nicholson.....	275	Mme Smith.....	297
Motion.....	275	Mme Lalonde.....	297
M. O'Connor.....	275	M. Stoffer.....	297
M. Graham (Toronto-Centre).....	276	M. Hiebert.....	298
Mme Black.....	277	M. McKay.....	299
M. Bachand.....	277	Mme Davies.....	299
M. Casson.....	277	M. Van Loan.....	299
M. Dosanjh.....	278	M. McTeague.....	300
M. Hawn.....	279	M. Bachand.....	301
Mme Black.....	279	M. Cotler.....	301
M. Fitzpatrick.....	280	M. Benoit.....	301
M. Bachand.....	280	M. Dewar.....	302
M. Stoffer.....	281	M. Thibault (Nova-Ouest).....	302
M. Alghabra.....	282	M. Crête.....	303
M. Miller.....	282	M. McTeague.....	303
M. Godin.....	283	M. Thibault (Nova-Ouest).....	304
M. Layton.....	283	M. Day.....	304
M. O'Connor.....	284	M. McTeague.....	305
M. Thibault (Nova-Ouest).....	284	M. Siksay.....	305
Mme Black.....	285	M. Lemieux.....	306
M. Kenney.....	286	M. Stoffer.....	306
Mme Mourani.....	286	Mme McDonough.....	307
Mme Verner.....	286	M. Kenney.....	307
M. Thibault (Nova-Ouest).....	287	M. Graham (Toronto-Centre).....	308
M. Crête.....	288	Mme Nash.....	308
Mme McDonough.....	288	M. Allen.....	309
M. Hanger.....	289	M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca).....	309
M. Rota.....	289	M. McKay.....	309
M. Abbott.....	290	M. O'Connor.....	310
M. Siksay.....	290	M. Calkins.....	310
M. Ignatieff.....	291	M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca).....	311
M. Hawn.....	291	M. Crête.....	311
M. Bachand.....	292	Mme Black.....	312
M. Atamanenko.....	292	M. Blaney.....	312
M. MacKay.....	292	M. McTeague.....	313
Mme Brown (Oakville).....	294	Mme Savoie.....	313
M. Bachand.....	295	M. Van Kesteren.....	313
M. Crête.....	295	M. Hawn.....	313
M. MacKay.....	295	M. Bagnell.....	314
		M. Stoffer.....	315
		M. Crête.....	315
		Rapport de l'initiative ministérielle no 4.....	315

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En case de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Téléphone : (613) 941-5995 ou 1-800-635-7943

Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757

publications@tpsgc.gc.ca

<http://publications.gc.ca>

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies or the English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services

Public Works and Government Services Canada

Ottawa, Ontario K1A 0S5

Telephone: (613) 941-5995 or 1-800-635-7943

Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757

publications@pwgsc.gc.ca

<http://publications.gc.ca>